



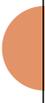
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

REVUE DE **PROJETS**

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2019



SOMMAIRE

 DÉPLACEMENTS	PAGE 130
 OBSERVATION	PAGE 6
 ENVIRONNEMENT	PAGE 140
 ANIMATION PARTENARIAT	PAGE 20
 FONCIER	PAGE 146
 DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MÉTROPOLITAIN	PAGE 28
 ÉQUIPEMENTS	PAGE 152
 PROJET TERRITORIAL	PAGE 58
 ÉTUDES SECTORISÉES	PAGE 155
 PLANIFICATION COMMUNALE	PAGE 74
 PUBLICATIONS	PAGE 156
 PROJETS URBAINS	PAGE 96
 LEXIQUE	PAGE 193
 HABITAT DÉVELOPPEMENT SOCIAL	PAGE 108
 PROGRAMME PARTENARIAT MUTUALISÉ 2018	PAGE 196
 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	PAGE 120
 TABLE DES MATIÈRES	PAGE 200

REVUE DE PROJETS



OBSER- VATION



CHIFFRES CLÉS

1 outil

de mise à disposition des données : e-observ'

35 flux

de données disponibles de l'Agence vers les SIG des partenaires

17 publications

des observatoires en 2018

100 personnes

à la rencontre annuelle de l'observatoire habitat

OBSERVATION

Étude : 01/006

SIG ET OBSERVATION

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratiene

Contexte et Objectifs :

Le Système d'Information Géographique de l'Agence d'urbanisme constitue un socle de données incontournable dans la réalisation des études, ainsi que dans la mise au point des observatoires (démographie, habitat, emploi, déplacements, social, environnement, PLU, équipements, transactions foncières).

Il rassemble des données géographiques (occupation du sol, droits des sols, environnement) et des données thématiques (démographie, emploi, logement) sur l'aire d'étude de l'Agence d'urbanisme.

Les objectifs sont :

- d'administrer (gestion, mise à jour) la base de données et la rendre exploitable par l'équipe
- de poursuivre l'extension du périmètre d'observation en fonction des thèmes et des intérêts
- de développer de nouvelles techniques de constitution de données géographiques
- de relancer une réflexion d'agglomération sur le partage des données.

L'actualité 2018 est marquée par la seconde phase de migration de l'outil qui devrait permettre une meilleure diffusion des données à l'extérieur ainsi qu'un accès facilité en interne (cf. mission 01/158 : e-observ déploiement).

Compte-rendu d'exécution :

Les bases sont mises à jour régulièrement. Au-delà des bases classiques qui font l'objet d'une mise à jour annuelle (RP-INSEE, ACCOS URSSAF, SITADEL, MAJIC, DVF,

PERVAL, BPE), un travail d'élargissement du partenariat a été conduit avec la signature d'une convention avec GEOSUD pour l'accès à des clichés satellites, le renseignement d'un questionnaire, à l'initiative du CNIG, pour faire valoir les besoins des agences d'urbanisme en matière de statistiques, des échanges avec le Service National des Adresses de la Poste pour l'accès à des fichiers de migrations résidentielles géo-localisées. De plus, des réponses statistiques et/ou cartographiques ponctuelles sont régulièrement apportées à la demande des principaux partenaires, ou prestataires de ceux-ci.

Étude : 01/053

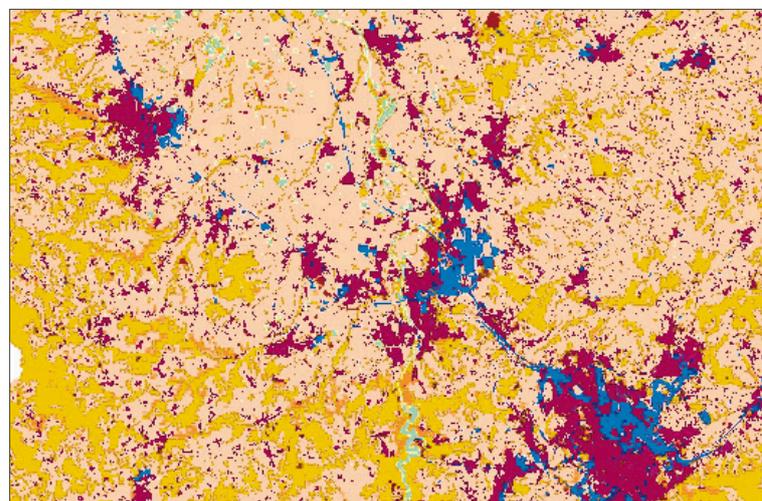
OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme gère un recollement des PLU. Ce travail permet, outre une vision des affectations des sols dans les documents de planification à l'échelle de chacun des EPCI et des Scot du Département, des exploitations thématiques : répartition des surfaces par type légal, par destination du sol ou par niveau de constructibilité. Chaque année, sont intégrés les plans de zonage des communes dont le PLU a été approuvé l'année précédente.

SIG ET OBSERVATION



OBSERVATION

Il s'agit, dans le cadre de cet observatoire :

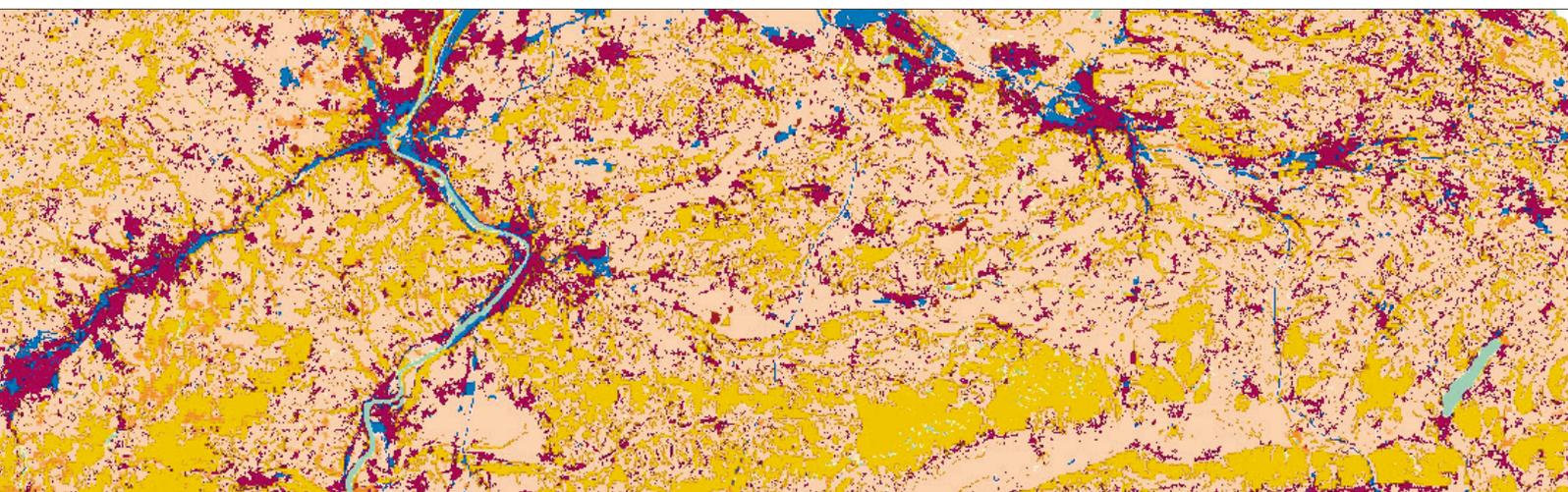
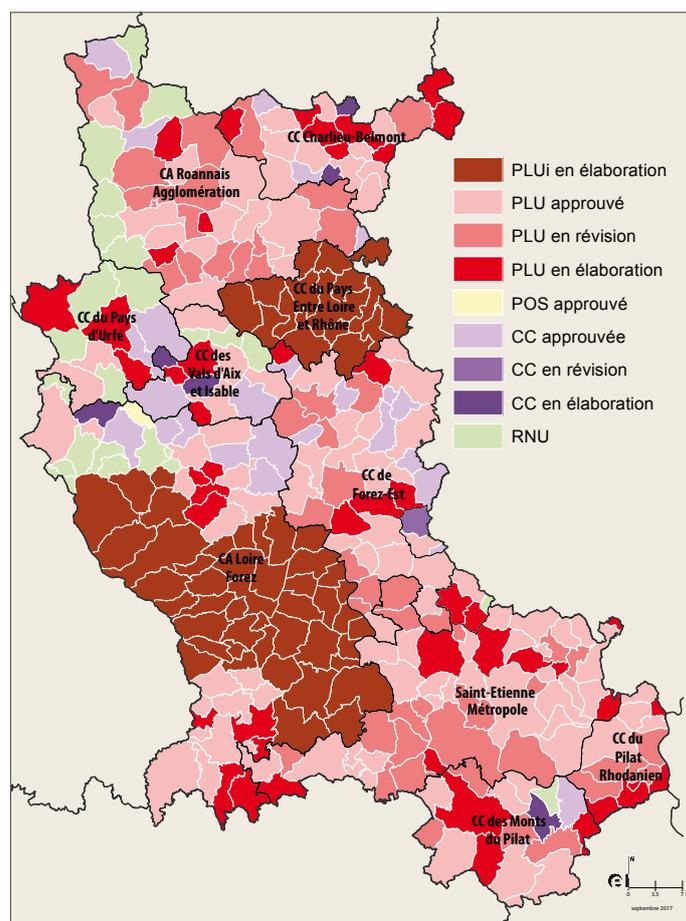
- de gérer le processus de mise à jour permanente au gré des révisions des documents officiels
- d'actualiser le tableau de bord annuellement
- d'effectuer des exploitations en vue de contribuer aux démarches de PLU, PLUi et de Scot, notamment.

Compte-rendu d'exécution :

Le travail 2018 a consisté à :

- Récupérer et saisir des zonages PLU de l'ensemble des communes constituant le nouveau périmètre du Scot Sud Loire (198 communes) et réalisation de leur recollement.
- Nettoyer le recollement des zonages PLU de 2008.
- Préfigurer une publication d'état des lieux des documents d'urbanisme et de comparaison de ceux-ci sur les 10 dernières années.

OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU



OBSERVATION

Étude : 01/106

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

L'INSEE publie désormais chaque année les résultats officiels du recensement rénové de la population. Au 1er janvier sont communiquées les populations légales des communes. Au 1er juillet, ce sont les chiffres clés de la démographie des communes qui sont disponibles (700 variables). Des bases plus détaillées (infra-communales, fichiers de flux) sont accessibles à l'automne.

L'objectif est de mettre en lumière les principales évolutions démographiques dans l'aire d'observation de l'Agence en les replaçant dans le contexte régional.

Compte-rendu d'exécution :

La population 2015 a fait l'objet d'une publication des "données du territoire". Une note sur "Les jeunes dans le département de la Loire" a également été publiée, faisant suite au "p'tit dej" qui s'était déroulé sur le sujet en 2017. Enfin, un groupe technique associant l'Université s'est tenu sur la question de la décroissance urbaine et de son observation.

Étude : 01/158

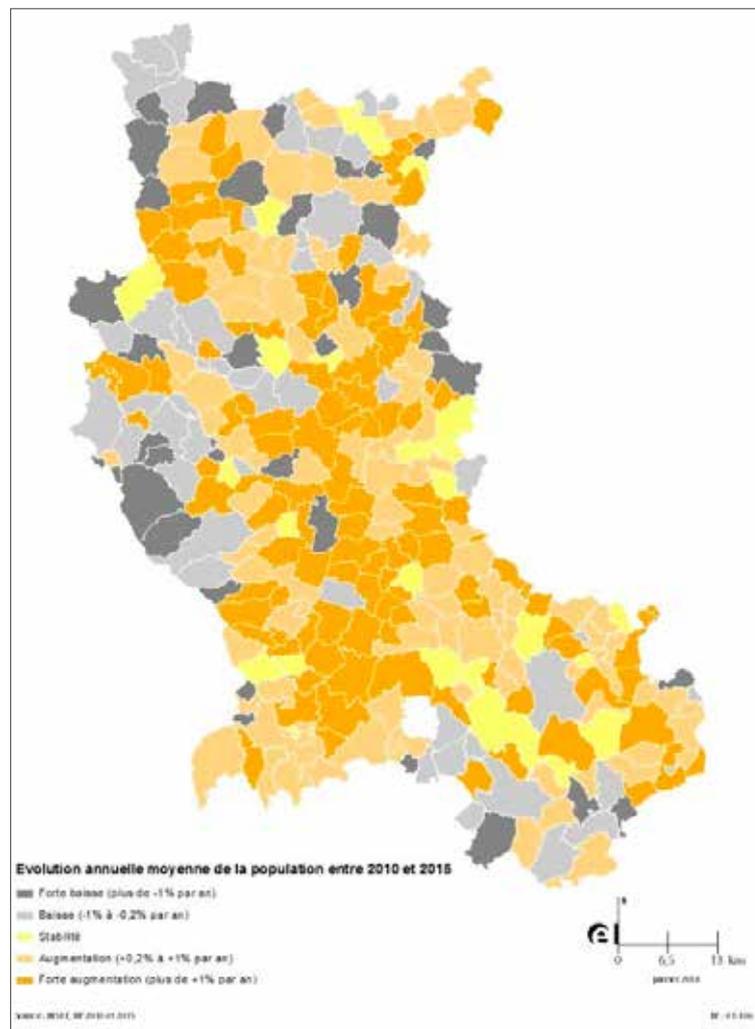
E-OBSERV DEPLOIEMENT

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

A la suite de l'application de la directive INSPIRE, de nombreuses structures et collectivités locales ont mis en place des outils pour diffuser leurs données. Au niveau local, le SIEL a lancé un SIG

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

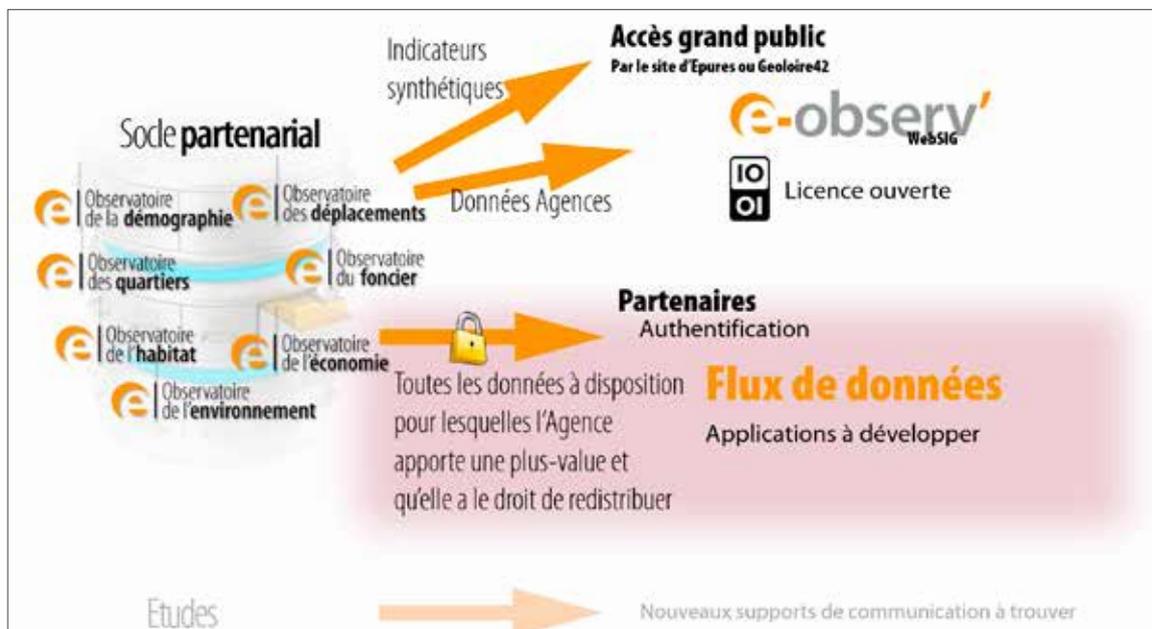


départemental (geoloire42), permettant à toutes les structures adhérentes d'accéder à un outil de cartographie comme à la donnée source, les collectivités locales (Saint-Étienne Métropole, Loire Forez...) s'orientent aussi vers des systèmes d'information géographique partagés avec leurs membres et interopérables entre eux.

Dans ce contexte, epures, centre de ressources du territoire, par le biais de son Conseil d'Administration de décembre 2015, a validé le principe de la mise en place d'un système interfacé avec les systèmes en place ou en devenir chez les partenaires et qui doit faciliter les échanges de données et mettre en valeur les observatoires portés par l'Agence. De

OBSERVATION

e-OBSERV DEPLOIEMENT



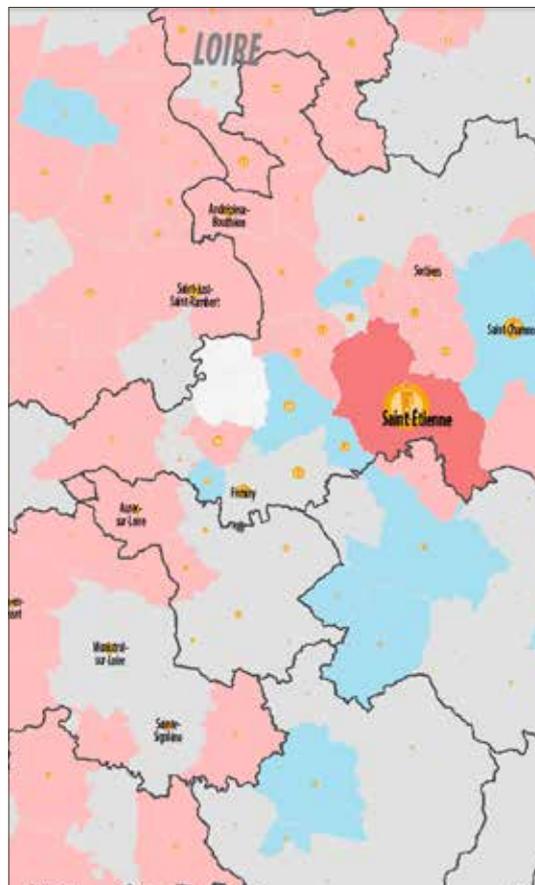
nombreux tests techniques ont été réalisés en 2016 et ils ont abouti au choix d'un outil technique (ArcGis Server – ESRI) validé par le Conseil d'Administration de l'Agence en septembre 2016.

Les premières données ont été intégrées en 2017 et une première version de l'outil a été mise en ligne en juin 2017.

Compte-rendu d'exécution :

- Alimentation de l'entrepôt de données avec des données infra-communales (Iris INSEE) et mise à disposition en flux
- Alimentation de l'entrepôt de données avec des données thématiques (déplacement, économie, environnement, équipements, données sociales...)
- Rédaction d'une charte de partenariat entre l'Agence et ses partenaires sur les échanges de flux de données
- Mise en place d'une version beta de catalogue de données
- Enrichissement d'e-observ' : données observatoire des déplacements, données observatoire de l'habitat.

e-OBSERV DEPLOIEMENT



OBSERVATION

Étude : 01/163

SPOT THEMA

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Les trois Agences d'urbanisme de Rhône-Alpes ont fait l'acquisition ensemble de la base de données d'occupation des sols Spot Thema.

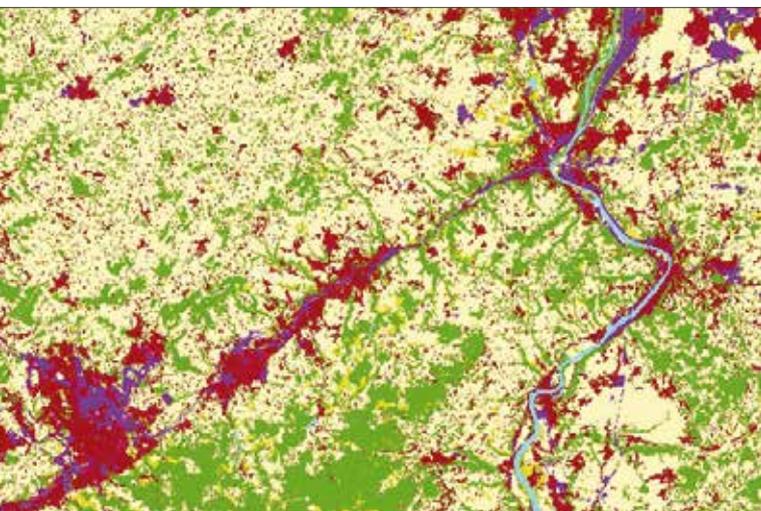
Depuis 2000, une mise à jour de cette base est achetée en commun tous les 5 ans. L'année 2015 a fait l'objet d'une mise à jour sur l'ensemble du territoire d'études des trois Agences. Epures a été chargée de mener les échanges et de gérer la commande pour le compte des trois Agences.

Pour permettre cette acquisition, neuf partenaires de l'Agence se sont engagés à consacrer une partie de leur subvention à l'amortissement de cet achat sur 5 ans.

Compte-rendu d'exécution :

Cette ligne d'étude comprend les frais des données à amortir. Le travail produit à partir des données Spot Thema est affecté dans les différents observatoires et études concernées.

SPOT THEMA
© SPOT THEMA



Études : 04/003 et 04/071

OBSERVATOIRE HABITAT ET DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans son rôle d'observation, epures recueille et analyse annuellement des données sur les différents marchés de l'immobilier résidentiel d'un territoire regroupant le Sud Loire et la proche Haute-Loire. Cet observatoire rassemble l'ensemble des partenaires de l'habitat, membres de l'Agence. Cet observatoire, animé par epures depuis 1997, comprend annuellement :

- des analyses des différents marchés immobiliers : vente, terrain à bâtir, promotion immobilière... Ce dernier fait l'objet d'un dispositif particulier de pilotage et d'animation,
- l'organisation de temps d'échanges entre les techniciens, les collaborateurs et les professionnels de l'immobilier par des instances sous forme de "petits déj' habitat"
- une Rencontre habitat, séminaire de restitution de la conjoncture, au 4^e trimestre.

Cet observatoire a pour objectifs :

- de développer les échanges entre institutions, entre acteurs privés intervenant dans le champ de l'habitat
- d'apporter des éléments de compréhension sur les évolutions et cerner les dysfonctionnements des marchés du logement à différentes échelles territoriales (pôle métropolitain, département de la Loire, EPCI).

Volet promotion immobilière :

Un dispositif d'observation de la promotion immobilière existe sur le territoire du Scot Sud Loire et de la proche Haute-Loire depuis 2009. A la demande de ses partenaires et notamment de l'EPASE, epures gère également, depuis 2013, ce volet.

Ce volet sur le marché de la promotion immobilière doit :

- Suivre l'activité de la promotion immobilière privée ; avoir une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés

OBSERVATION

– Evaluer les effets des politiques publiques des collectivités

Compte-rendu d'exécution :

Pour alimenter l'observatoire de l'habitat 2018, les données des différents segments du marché de l'habitat (neuf, revente, promotion immobilière, logement social...) ont été recueillies auprès de différents fournisseurs. En particulier, epures a acheté la base des Notaires de France-PERVAL. L'ensemble des données de marché a été traité puis analysé. Ce travail a permis la publication, fin novembre 2018, de "La note

2018, chiffres et analyses" reprenant les grandes tendances des segments de marché de l'immobilier dans le Sud Loire.

La rencontre annuelle de l'observatoire de l'habitat, organisée et animée par epures, s'est tenue le 28 novembre 2018. En première partie, epures a présenté les grandes tendances du marché dans le Sud Loire. En deuxième partie, Louis MICHEL, Responsable de programme à la Fabrique des Quartiers (SPLA de la MEL), a présenté les travaux menés par la Fabrique des Quartiers en termes de recyclage des logements vacants sur la métropole lilloise.

OBSERVATOIRE HABITAT ET DE LA PROMOTION IMMOBILIERE



Un petit déjeuner Habitat a été organisé le 28 mars 2018, sur le vieillissement, avec une intervention du professeur Régis Gonthier (pôle gériatrie de l'hôpital de la Charité), de l'Office Stéphanois des Personnes Âgées, et de Loire Habitat (OPH de la Loire).

OBSERVATOIRE HABITAT rencontre 28 novembre 2018



OBSERVATOIRE HABITAT Petit Déj' 28 mars 2018



OBSERVATION



© Fotolia

Étude : 04/075

EXPERIMENTATION NATIONALE DES LOYERS

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Le territoire du Sud Loire a été un des dix-sept territoires retenus lors de l'appel à candidature lancé en 2012 par le Ministère du Logement pour l'expérimentation nationale sur la mise en place d'observatoires locaux des loyers.

Les premières années ont posé des jalons (rentre dans une dynamique, identifier et sensibiliser les professionnels locaux,...), mais dans

un contexte national peu propice, les objectifs fixés n'ont pu être atteints. La poursuite de l'expérimentation a permis de les atteindre et de mettre à profit les acquis méthodologiques, consolider les partenariats et créer de nouveaux liens. L'envergure nationale de ces observations permet d'assurer fiabilité et comparabilité.

La participation à cette expérimentation doit permettre :

- d'améliorer la connaissance du parc locatif privé,
- de disposer de données fiables et comparables,
- d'ajuster certaines politiques publiques locales ou en faire l'évaluation

Compte-rendu d'exécution :

Au niveau national, le réseau des observatoires locaux des loyers (OLL) s'est réuni en février à Paris (rencontre des observatoires). L'Agence a également participé à une formation sur l'OLL en mai et à un séminaire organisé en juin. A cela s'ajoutent les réunions téléphoniques organisées par groupes (en mars et juillet).

Au niveau local :

- un dossier de demande de subvention auprès du ministère a été réalisé en février pour poursuivre l'enquête en 2018. Celui-ci a été accepté en juin.
- la publication des résultats de l'enquête 2016 a été diffusée en février 2018
- les données de l'enquête 2017 ont été traitées au 1er semestre. Ces résultats ont été présentés lors d'un comité technique en septembre. La publication des résultats a été diffusée en novembre.
- concernant l'enquête 2018, la collecte par epures auprès des agences immobilières a été réalisée. Les données récoltées ont été enrichies par d'autres bases et transmises au fur et à mesure au niveau national pour validation. Un appel d'offre a été lancé en juin auprès de prestataires téléphoniques pour enquêter à l'automne sur les logements en gestion directe. Les données collectées ont également été transmises au niveau national. L'analyse des résultats est prévue pour le 1^{er} semestre 2019.

OBSERVATION

Étude : 06/004

OBSERVATOIRE COMMERCE

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

En 2013, l'urbanisme commercial a été une question centrale avec notamment l'élaboration d'un certain nombre de documents d'aménagement commercial et les premiers résultats d'une observation :

- à l'échelle régionale (travail mené auprès de la Région Rhône-Alpes par le réseau des trois Agences d'urbanisme)
- à l'échelle métropolitaine (travail mené par le réseau des deux Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne dans le cadre des travaux de l'inter-Scot)

Les élus régionaux, métropolitains mais également locaux souhaitent se saisir de la question sur l'urbanisme commercial et l'approfondir.

En 2017, epures a lancé un observatoire du commerce à l'échelle du Sud Loire. L'objectif est d'appréhender le développement de l'appareil commercial local, de suivre les évolutions des dynamiques commerciales et les logiques des opérateurs commerciaux. L'observatoire du commerce doit être un outil complémentaire à l'observation métropolitaine.

L'observatoire du commerce comporte un double objectif :

- Construire un lieu de formalisation et de capitalisation de la donnée commerciale
- Animer une communauté d'expertise locale sur la question de l'urbanisme commercial

Compte-rendu d'exécution :

Mise à jour mensuelle de la base de données des décisions d'autorisation commerciale (CDAC et CNAC).

Publication du document "données du territoire" présentant le bilan des autorisations commerciales à l'échelle du Scot Sud Loire depuis 2009.



OBSERVATOIRE COMMERCE

Étude : 06/011

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'observatoire de l'économie s'articule autour de trois grands axes :

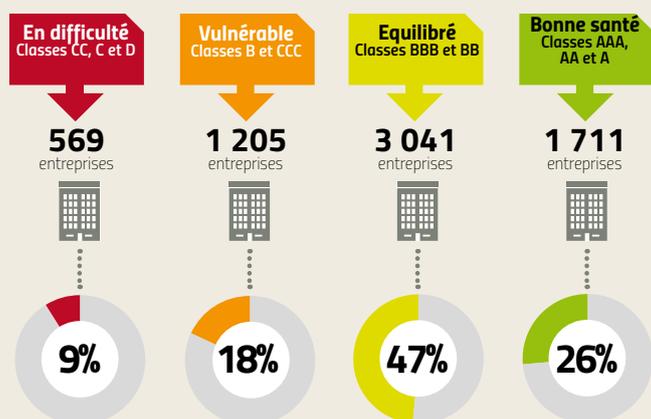
- 1 - l'analyse des évolutions économiques de la Loire : analyse annuelle de la conjoncture locale, rédigée depuis vingt ans en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire (CMA), Emplois Loire Observatoire (ELO) et l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF).
- 2 - l'animation de rencontres entre les partenaires économiques sous la forme de petits déjeuners autour des études thématiques annuelles,
- 3 - des zooms et des réflexions méthodologiques.

Depuis 2017, epures a souhaité faire évoluer le dispositif en renforçant le partenariat, notamment avec les collectivités, via la mise en place d'un groupe technique. L'Agence diffuse également un tableau de bord trimestriel synthétisant la conjoncture ligérienne.

OBSERVATION

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE
Tableau de bord n°8

RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LEUR NIVEAU DE SANTE FINANCIÈRE



OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE
Evolutions économiques dans la Loire
Conférence du 29 nov. 2018



Compte-rendu d'exécution :

- Evolutions économiques dans la Loire : analyse des données de l'effectif salarié privé en vue de la publication partenariale. Plusieurs réunions partenariales pour avancer collectivement : 26 mars 2018, 01 juin. 18 septembre : comité de lecture de la publication et préparation de

la conférence-débat. Conférence le jeudi 29 novembre sur le thème de l'économie sociale et solidaire, conférence portée cette année par ELO. - Publication de quatre tableaux de bord trimestriels (n°5-6-7-8, sortis entre janvier et novembre 2018).

- "Petits dej' économie" 08 mars 2018 : intervention de la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne-Roanne sur l'économie circulaire et de Loire Forez Agglo sur la mise en oeuvre du transfert de la compétence ZAE.

27 juin 2018 : intervention de la Métropole de Saint-Étienne sur la stratégie de développement du tourisme d'affaires et de Pôle emploi sur le chômage et l'emploi dans la Loire.

- Zoom sur le concept de "toile industrielle" entre avril et juin 2018 : benchmark des démarches existantes (Dunkerque, Estuaire de la Seine, etc.) et réflexion sur une transposition sur le territoire stéphanois.

- COTECH le 15 mai 2018 : présentation par epures des spécificités économiques de Saint-Étienne Métropole et de leur évolution ainsi que de la démarche en cours sur la toile industrielle. Ce COTECH a donné lieu à de nombreux échanges avec les partenaires.

Étude : 07/006

OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'observatoire des déplacements de la région stéphanoise a pour vocation de suivre :

- les évolutions en termes de déplacements
- les effets des politiques de déplacements.

Chaque année, l'observatoire est enrichi en fonction de l'évolution des politiques et de la disponibilité des données afin de :

- Suivre les évolutions des déplacements et de la mobilité dans la région stéphanoise
- Suivre les effets des politiques de déplacements
- Etre un centre de ressources pour toutes les questions traitant de déplacements dans la région stéphanoise
- Etre un lieu d'échanges entre les partenaires.

OBSERVATION

Dans un monde du déplacement où les compétences de chaque collectivité sont très éclatées, ce travail collectif permet à tous les partenaires de mutualiser leurs connaissances au-delà de leur(s) seule(s) compétence(s).

Compte-rendu d'exécution :

- Publication des "données du territoire" : accessibilité des préfectures AURA
- Fourniture des données aux partenaires
- Mise en ligne de données dans e-observ'

Étude : 07/007

SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT

Pilotes epures : ZOBEL Daniel

Contexte et Objectifs :

Mis en place en 2001 et mis à jour en 2011 dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de Saint-Étienne Métropole, le modèle multimodal des déplacements partenarial a été développé pour les études spécifiques au PDU. Cet outil est aujourd'hui exploité pour nombre de problématiques de déplacements. Pour permettre la valorisation de l'outil et garantir sa pérennité, Saint-Étienne Métropole a souhaité construire un groupe partenarial de gestion du modèle qui regroupe l'Etat, Saint-Étienne Métropole, le Conseil Départemental de la Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la STAS.

Compte-rendu d'exécution :

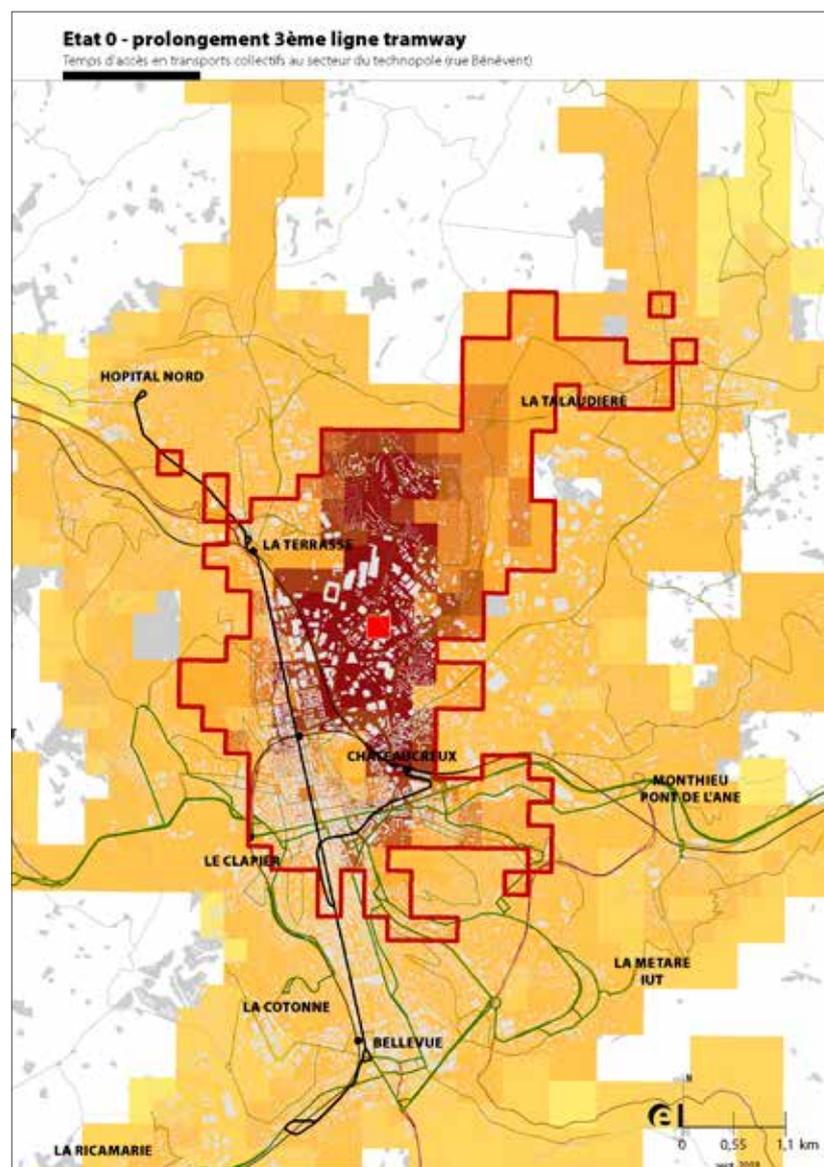
- 2 comités techniques ont permis de partager les résultats d'étude de modélisation réalisées ou finalisée en 2018
- Modélisation des grandes infrastructures routières du Sud Loire : impact des projets d'aménagements routiers
- Modélisation et extraction des résultats concernant l'évaluation économique et

environnementale du projet de Tram T3

- Structuration du trafic routier dans le quartier nord-est (meso-simulation de trafic routier) : Accompagnement de l'EPASE dans les réflexions Plaine Achille et de la mission tramway de Saint-Étienne Métropole. Les résultats ont été présentés en Cotec Tramway (dec. 2018).

- dans le cadre de l'état 0 (bilan LOTI) du projet tramway, extraction d'indicateur d'accessibilité TC

SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT



OBSERVATION

Étude : 08/025

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Pilotes epures : PAPET Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme réalise un suivi des thématiques environnementales sur le périmètre du département de la Loire.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- le patrimoine naturel et la biodiversité
- les risques et nuisances
- les sites et sols pollués



- la qualité de l'air
- l'énergie
- les déchets
- la ressource en eau
- la trame verte et bleue

L'observatoire a également pour objectif :

- d'identifier les besoins des partenaires en termes de données environnementales, de méthodes d'analyses et de créations de connaissances
- de mettre en place des moyens de communication visant à analyser, décrypter et sensibiliser aux enjeux environnementaux
- de développer une culture partagée sur le territoire
- de participer aux démarches des partenaires et d'alimenter celles-ci en données de l'observatoire.

Compte-rendu d'exécution :

Mise à jour des données agricoles, bruit, cours d'eau, risques d'inondation... et structuration des bases pour diffusion sur e-observ'.

Publication sur la méthodologie d'identification des zones agricoles et naturelles des PLUi de Loire Forez Agglo et de la COPLER (en cours de rédaction)

Travail sur la prise en compte des réseaux d'énergie dans la planification (rendez-vous de l'observatoire reprogrammé en mars 2019).

Étude : 09/022

OBSERVATOIRE FONCIER

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

L'importance des enjeux de reconquête urbaine et de maîtrise du développement de l'urbanisation a conduit l'Etat, les collectivités locales et l'Epورا à s'interroger sur les stratégies foncières à mettre en œuvre dans le cadre de différentes démarches de planification et de contractualisation.

OBSERVATION



L'observation foncière constitue un préalable nécessaire à la définition d'une stratégie. L'observatoire a vocation à améliorer et capitaliser la connaissance des marchés fonciers locaux, de l'occupation et de la consommation d'espace.

L'observatoire a pour objectif de suivre les évolutions, partager les analyses, proposer des méthodes et des indicateurs.

Compte-rendu d'exécution :

Sur les marchés fonciers, epures a travaillé, en lien avec les autres Agences de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec le Cerema sur l'exploitation de la base de données DV3F, base qui permet de rapprocher la base DVF (sur les valeurs foncières) avec la base Majic. Ce travail commun va permettre d'extraire plus facilement des données aux échelles de territoire. Le groupe de travail s'est réuni mi-novembre pour aborder deux sujets : présentation d'une démarche de prospective de la consommation d'espace et présentation des résultats à partir de DV3F sur les marchés agricoles productifs, marchés de loisirs et terrains à bâtir.

Étude : 10/008

MISE A JOUR DONNEES EQUIPEMENTS LOIRE

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme a engagé la constitution d'un tableau de bord des équipements qui vise à mieux connaître l'offre existante dans les domaines : du sport, de la culture, de la santé, de l'éducation, de la petite enfance et de la gérontologie.

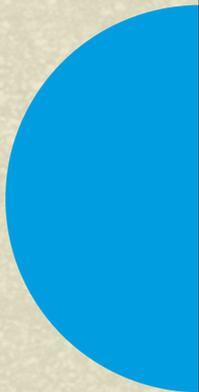
Objectifs de l'étude

- Connaître l'offre d'équipements et de services dans le département de la Loire
- Suivre ses évolutions
- Contribuer aux politiques publiques thématiques (petite enfance, santé, gérontologie, culture, déplacements...) et urbaines (PLU, PLUI, Scot...)

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre, les données liées aux établissements scolaires ont été mises à jour, notamment sur la ville de Saint-Étienne. Au second semestre, les données scolaires 2018-2019 ont été récupérées auprès de la DSDEN, une mise à jour des données sur les établissements d'enseignement supérieur a été faite et un travail approfondi a été mené sur la Base Permanente des Equipements de l'INSEE.

En parallèle, les données "équipements" ont migré sur le nouveau serveur de données d'epures : mises à jour, création de vues spécifiques, etc.



**ANI-
MATION
PARTE-
NARIAT**



CHIFFRES CLÉS

1 nouvel EPCI

adhérent : Forez Est

4 920 jours

d'activité réalisés

40 réunions

de construction et suivi
du programme partenarial

161 missions

dans le programme
partenarial

Étude : 11/001

COORDINATION PARTENAIRES ET COLLECTIVITES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu d'échanges, de mutualisation et de partage entre les différents acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire. Elle est un espace de dialogue qui facilite l'émergence et la mise en œuvre des projets territoriaux et la cohérence des politiques publiques conduites par ses membres.

Epures entretient des relations avec ses partenaires ainsi qu'avec le monde académique et professionnel (CEREMA, CGET, PUCA, Universités...) et participe aux réflexions permettant de nourrir et éclairer les situations locales.

L'Agence s'implique activement au sein du réseau de la FNAU à travers des participations à la rencontre nationale annuelle, des réunions techniques, les instances ainsi que différentes publications annuelles.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence s'investit de façon importante dans la vie des réseaux dans lesquels elle est inscrite : réseau métropolitain avec l'Agence de Lyon, réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes, notamment avec la nouvelle adhésion de l'Agence Régionale de Santé. Elle participe également aux travaux et à la vie de la fédération nationale (FNAU). Outre ces activités, epures a également rencontré d'autres partenaires locaux, membres ou non de l'Agence. Elle s'est enfin investie, à la demande de la direction des routes du Ministère, dans la préparation de la future loi sur les mobilités (LOM), en participant activement aux groupes "miroirs" organisés.

Epures a également participé, à sa demande, à la soirée anniversaire des 20 ans d'EPORA,



COORDINATION PARTENAIRES ET COLLECTIVITES

en participant à une table ronde dont la thématique portait sur le foncier et le marché.

Epures a également reçu la promotion 2018 de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (IHEDATE). Elle a assuré une intervention sur la question de l'urbanisme favorable à la santé et a organisé une visite du centre-ville et des lieux emblématiques du renouvellement urbain de Saint-Étienne.



COMMUNICATION PUBLICATIONS DIFFUSIONS

Étude : 11/005

COMMUNICATION PUBLICATIONS DIFFUSIONS

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme, comme acteur du partage et de la diffusion de l'information sur les questions territoriales, travaille à rendre visible et partager ses travaux et réflexions, tant auprès de ses adhérents et partenaires que d'un plus large public. Elle développe des outils de communication pour favoriser ce partage, notamment en direction de ses partenaires, via différents supports et médias.

Compte-rendu d'exécution :

Le travail de diffusion régulière des travaux et de l'actualité de l'Agence s'est maintenu tout au long de 2018. Les différents supports et médias ont été utilisés : newsletters et mailing d'alertes, complémentaires aux outils de diffusion des ressources documentaires (e-actu', e-pub'). Preuve de l'intérêt des outils diffusés, ce sont entre 540 et 1950 personnes qui reçoivent régulièrement les différents supports ; avec, pour tous, la totale liberté de gestion des flux envoyés par epures.

Le rapport d'activité 2017 a été finalisé à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. Le rapport comprend le "Une année" document regroupant les éléments de la vie institutionnelle d'epures, la "Revue de projets" retraçant l'activité de l'Agence mission par mission, le "Qui joindre" pour connaître et pouvoir contacter l'équipe, le programme partenarial 2018 ainsi que les éléments financiers.

ANIMATION PARTENARIAT



INFORMATION NUMÉRIQUE

Étude : 11/006

FONCTIONNEMENT CENTRE DE DOCUMENTATION

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Les ressources d'épures (dossiers, études, ouvrages, archives, photos) sont accessibles aux adhérents, partenaires et publics extérieurs au service Documentation. Des outils et actions ont été mis en place pour partager plus facilement ces ressources documentaires, notamment un accès hiérarchisé à la base documentaire et à la carto-photothèque.

La documentation continue à veiller à la capitalisation et la diffusion des études réalisées dans le cadre du programme partenarial.

Concernant la pédagogie :

- la documentation continue à servir de support technique à l'équipe d'étude dans ses recherches et travaux
- elle peut être sollicitée lors des différents ateliers et tables rondes organisés par epures.

· elle produit une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire)

Compte-rendu d'exécution :

- 93 études entrées en documentation
- 81 personnes extérieures renseignées
- 10 bibliographies thématiques établies
- 29 e-actu' réalisées et envoyées à 523 abonnés.
- 15 abonnés supplémentaires à e-actu'
- 172 abonnés à e-them', la veille mensuelle thématique
- Participation à 32 revues de presse métropolitaines, en partenariat avec l'Agence de Lyon.

Étude : 11/009

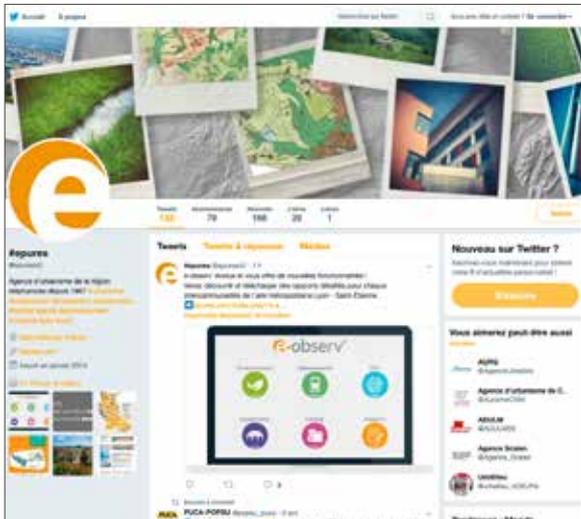
INFORMATION NUMERIQUE

Pilotes epures : FRATTA Emilie

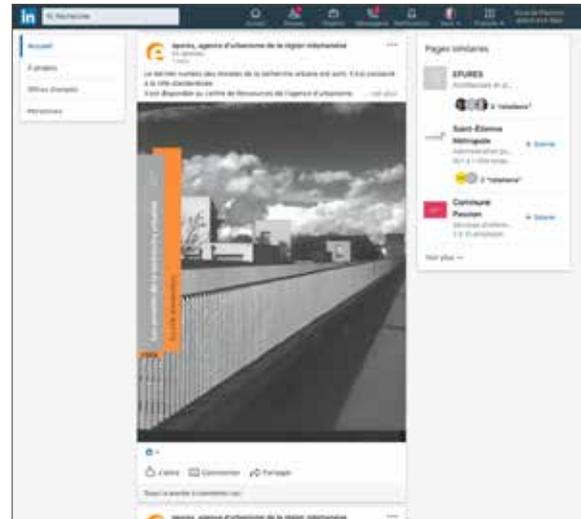
Contexte et Objectifs :

L'Agence s'est lancée depuis 2014 dans différents médias sociaux (Linkedin, Facebook, Twitter) qui ont pour objectifs de :

ANIMATION PARTENARIAT



INFORMATION NUMÉRIQUE



INFORMATION NUMÉRIQUE

- valoriser l'Agence et son activité en général
- informer des actualités de l'Agence
- positionner l'Agence en temps qu'expert, veilleur, et leader sur un domaine
- améliorer la renommée numérique de l'Agence (créer du flux sur le site internet)

Le site internet de l'Agence est en ligne depuis avril 2013. Son rubriquage, ses différentes entrées, sa lisibilité permettent un accès rapide aux informations. Il est un véritable vivier sur les travaux passés et en cours de l'Agence.

L'objectif est de :

- Communiquer sur la structure et les missions de l'Agence d'urbanisme
- Informer sur ses activités
- Informer sur l'actualité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Informer sur l'état de la réflexion locale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Etre un portail sur d'autres sites et d'autres démarches partenaires autour de thématiques proches
- Hiérarchiser selon les supports les données et informations en direction du grand public, des adhérents et partenaires et en interne.

Compte-rendu d'exécution :

7 876 utilisateurs du site web du 1er janvier au 3 septembre 2018 (5.2% par rapport à l'année précédente à la même période) dont 7 462 nouveaux visiteurs. 44 388 pages vues.

204 mentions j'aime (38) et 220 (46) abonnés à la page Facebook de l'Agence 155 abonnés au compte Twitter (91)

Création en novembre d'une page LinkedIn pour l'Agence

Lancement de la refonte du site pour améliorations techniques et fonctionnelles.

Étude : 11/010

GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme élabore chaque année un programme partenarial d'activités, voté par son Conseil d'Administration. Ce programme est un

ANIMATION PARTENARIAT

élément important dans la vie associative car il constitue le "contrat de confiance" entre l'Agence et ses partenaires. Outre le temps de préparation de fin d'année et de présentation en comité technique rassemblant tous les partenaires, différents temps de travail sont prévus durant l'année entre epures et chacune des collectivités afin de s'assurer que l'engagement et le déroulement du programme se font de façon conforme aux prévisions.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme a été définitivement calé et présenté au Conseil d'Administration du mois d'avril 2018.

Les fiches programmes définissant les attendus de chacune des missions ont été écrites et stabilisées avec les partenaires.

Tout au long de l'année, des points de suivi réguliers ont été réalisés avec les différents partenaires afin de coordonner et de piloter l'engagement du programme.

GESTION PROGRAMME PARTENARIAT
D'ACTIVITÉS
Comité technique partenarial juin 2018



Pour animer le partenariat de l'Agence et le programme mutualisé, le Comité technique partenarial s'est réuni en mars, juin et décembre. De plus, pour préparer le programme mutualisé 2019, epures a organisé 5 réunions thématiques en septembre et octobre pour dresser le bilan de l'année 2018 et esquisser les pistes du programme 2019.

Étude : 11/077

SEMINAIRES EPURES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu de débats et d'échanges pour les acteurs publics (et privés) du territoire sur les questions d'aménagement du territoire et d'urbanisme. A ce titre, elle organise ou participe à des séminaires d'échange et de débat entre les acteurs locaux sur des thèmes ayant trait aux dynamiques territoriales et qui permettent de nourrir les réflexions de ses partenaires.

SÉMINAIRES EPURES
Rencontre nouveau cadre réglementaire
PLUi/PLU



ANIMATION PARTENARIAT

L'Agence organise régulièrement des ateliers lors des rencontres annuelles de la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme (FNAU).

Compte-rendu d'exécution :

Début 2018, epures a organisé une rencontre avec son avocat conseil afin d'échanger sur le nouveau cadre réglementaire des PLUI/PLU mis en place avec la refonte du Code de l'Urbanisme. Cette matinée a permis d'apporter des éclairages précis et opératoires aux nombreuses questions que pose l'élaboration d'un document d'urbanisme.

Par ailleurs, l'Agence d'urbanisme a préparé, en partenariat avec l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, un atelier sur le design et le marketing territorial, dans le cadre de la 39^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme. Cet atelier a mis fortement en avant le territoire et la Cité du design puisqu'il était organisé autour de l'expérience stéphanoise du design ; expérience mise en parallèle avec celle de Courtrai (Belgique), deux villes labellisées UNESCO design.

SÉMINAIRES EPURES

39^e rencontre FNAU Atelier Design et Marketing territorial



SÉMINAIRES EPURES

39^e rencontre FNAU Atelier Design et Marketing territorial



DECEMBRE 2018

39^e RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
 Laurane Porzonnet et Frédéric Bissollet d'epures, l'agence d'urbanisme de la Région Stéphanoise
 David Aboukheir de l'agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

RESTITUTION #ATELIER 8

Le design comme projet de développement et de marketing territorial

LA DERNIÈRE RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME S'EST TENUE À LILLE ET DUNKERQUE, LES 7, 8 ET 9 NOVEMBRE 2018.

Temps fort de l'urbanisme en France, cette 39^e rencontre nationale a été l'occasion pour les agences d'urbanisme, les collectivités locales, les services de l'Etat, les grands opérateurs publics et privés, d'échanger, de participer et de travailler ensemble sur les territoires de demain.

L'atelier 8, co-organisé par l'agence d'urbanisme et de développement de Lille et epures avait pour thème « le design comme projet de développement et de marketing territorial ». Il s'est déroulé à Courtrai, en Belgique. Il a réuni une cinquantaine de participants, techniciens, élus et professionnels du monde économique.

L'objectif de l'atelier était de montrer, à l'heure où le design intéresse de plus en plus les villes et métropoles (Capitale Mondiale du Design, réseau UNESCO), en quoi celui-ci pouvait se révéler un levier d'attractivité et de développement pour les territoires. Derrière cette interrogation se pose la question de l'articulation du design, comme approche méthodologique, et de la discipline du marketing territorial.

Cet atelier, à travers les exemples concrets de Saint-Etienne et Courtrai, a permis de poser les jalons d'une réflexion sur la manière dont différentes formes de design peuvent être mobilisées au service de l'attractivité et du développement des territoires, producteurs d'innovations sociales et territoriale.

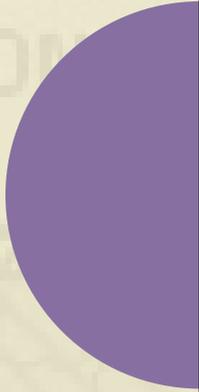
Lors de son introduction à l'atelier, Grégoire Alix-Labeling, designer et Co-fondateur de l'agence Vraiment Vraiment, a rappelé les grandes étapes de déploiement du design qui initialement tourné vers la conception d'un produit, est devenu également une approche méthodologique parfois dénommée « design thinking ».

5. Séminaire - La pluralité des formes de design - © Agence Vraiment Vraiment

REVUE DE PROJETS

Lyon

SCOT DES
MONTS
DU LYON



DEVELOP- PEMENT RÉGIONAL ET METRO- POLITAIN

T-ETIENNE
METROPOLE



CHIFFRES CLÉS

AMELYSE - AIRE MÉTROPOLITAINE
LYON SAINT-ÉTIENNE :

+0,9%

d'habitants chaque année en
moyenne entre 2011 et 2016

+34 607 m²

de surface de vente (suivi
CDAC +1000m²)

+3 901

emplois en plus chaque
année entre 2011 et 2016
dans le pôle métropolitain

URBA4 RESEAU DES AGENCES REGION AURA

Étude : 00/091

URBA4 ADEME CONTRIBUTION ILOTS DE CHALEUR URBAIN ET BBC

**Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul
(ADEME)**

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Etude : Un logement pour la vie

Plus longs et plus variés, les parcours de vie sont aujourd'hui plus complexes et séquencés qu'ils ne l'étaient dans un passé encore récent. Des ruptures et des phénomènes « d'allers-retours » tendent à marquer un nombre croissant de trajectoires personnelles et résidentielles, tout particulièrement en milieu urbain. Qu'il s'agisse de compositions familiales (mises en couple / séparations / reconfigurations diverses), d'arrivées et de départs d'enfants (naissances / décohabitations / retours au domicile parental), ou encore d'évolutions et d'aléas professionnels (travail à domicile, chômage, inactivité, reprises d'études), des incidents jalonnent de plus en plus fréquemment les biographies des ménages.

Cette situation interpelle les professionnels de l'habitat qui s'interrogent sur ses répercussions sur la cellule logement : comment, dans un contexte devenu intrinsèquement mouvant, les logements parviennent-ils dans leur structure même à répondre – ou pas – aux besoins de leurs occupants ? Quels aménagements, bricolages et détournements ces derniers mettent-ils en oeuvre pour adapter leurs domiciles aux évolutions qu'ils rencontrent dans leurs vies ? De quelle façon le mobilier interfère-t-il avec la forme et l'usage de l'habitat ?

Etude : Mise en commun de moyens pour asseoir une méthode d'analyse des phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les trois agglomérations de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne

Il s'agit de promouvoir les résultats de la thèse sur les « îlots de chaleur urbains » en :

- Finalisant la plaquette de vulgarisation des principaux enseignements de cette thèse : présentation du concept de l'ICU, des pistes de traitement dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement. Cette plaquette sera accompagnée de zooms pour chaque agglomération.

- Réalisant un retour d'informations auprès des agglomérations et des communes sur les campagnes de mesure de température faites en 2012 dans les centres-villes de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne.

Compte-rendu d'exécution :

Etude : un logement pour la vie

Une mise en commun avec l'Agence de Lyon est à organiser.

Etude : Mise en commun de moyens pour asseoir une méthode d'analyse des phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les trois agglomérations de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne

Des échanges entre les Agences d'urbanisme, l'ADEME et Julita Dudek, doctorante, pour faire un point sur les données disponibles et mobilisables dans le cadre de la publication. En conclusion des échanges, une publication pourra être menée en 2019 valorisant les résultats des modélisations menées sur les territoires.

Étude : 00/096

URBA4 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE

**Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole
(DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), MICHAUD
Marc (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Après un travail partenarial de 3 années, le SRCE a été adopté le 19 juin 2014 et par arrêté préfectoral le 16 juillet 2014. Ce document a été élaboré par le réseau Urba4. La DREAL a souhaité continuer à s'appuyer sur le réseau des Agences d'urbanisme pour mener à bien certaines missions liées à la mise en œuvre du SRCE, en particulier la déclinaison du SRCE dans les documents d'urbanisme.

Après 2 années orientées davantage vers la formation et la sensibilisation à la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme, 2018 est une année de transition avec la poursuite des actions de mise en œuvre mais surtout dans une évaluation des 2 SRCE Auvergne et Rhône-Alpes en vue de l'élaboration du SRADDET.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours de l'année 2018 :

- organisation et animation de 2 séances de formation sur la mise en œuvre de la TVB dans les documents de planification
- organisation et animation d'une formation pour les services de l'Etat en Auvergne
- réalisation et diffusion de l'enquête sur le bilan qualitatif des 2 SRCE

Étude : 00/141

URBA4 - ADEME - VULNERABILITE ENERGETIQUE

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Le réseau Urba4 a été sollicité pour approfondir le volet social de la transition énergétique, concernant tant la production des données socio-énergétiques que leur territorialisation, mais aussi la mise en œuvre d'approches diverses sur la précarité énergétique (expertises collaboratives interinstitutionnelles).

L'ensemble de ces connaissances et expertises, puis les participations des



URBA4 - ADEME - VULNERABILITE
ENERGETIQUE

Agences aux travaux de l'ONPE, Insee, etc. (au-delà des chantiers propres de l'Ademe Régionale), a facilité le calage d'un corpus de réflexions, permettant en retour de poser une base solide pour clarifier les défis globaux inter territoriaux, sur lesquels peut se fonder une démarche de « livre blanc », ciblant de manière consensuelle les principales politiques publiques, leviers et actions pour assurer une transition énergétique équitable, par une diminution de la précarité énergétique.

4 ateliers inter territoriaux (de la commune aux grands territoires) ont été organisés en 2016 autour des défis dits « génériques », regroupant des acteurs publics (collectivités territoriales, techniciens), privés (industriels, entreprises), le monde associatif, bailleurs sociaux, universitaires, organismes d'étude, etc.).

L'année 2018 sera consacrée à la finalisation du livre blanc.

Compte-rendu d'exécution :

Finalisation du document technique. Valorisation prévue en 2019.

URBA4 RESEAU DES AGENCES REGION AURA

Étude : 00/153

URBA4 REGION CLUB PLUI

**Pilotes de l'étude : LAROUDIE Fabienne
(DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)**

Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia

Contexte et Objectifs :

Le Club PLUi de la Région Auvergne Rhône-Alpes a été créé fin 2015. Piloté par la DREAL, ce Club, destiné aux intercommunalités compétentes en matière de PLUi, doit permettre de créer un lieu d'échanges d'expériences autour des problématiques propres à l'élaboration d'un tel projet.

Le réseau des quatre Agences d'urbanisme (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand) a été sollicité et associé dès la phase de préfiguration de 2015. Et depuis 2016, les Agences font partie de l'équipe d'appui à l'organisation des séances du club, ainsi qu'à leur animation, aux côtés de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, ainsi que du CEREMA.

Compte-rendu d'exécution :

Le 1er club PLUi de 2018 s'est tenu le 7 mars sur la thématique de l'énergie à Chambéry.

Lors de la plénière, une présentation du contexte et des enjeux de la transition



URBA4 CLUB PLUI

URBA4 CLUB PLUI

27 nov. 2018



énergétique a été réalisée par l'ADEME et la DREAL. Puis, la commune de Montmélian et l'intercommunalité de Brest Métropole ont présenté leur démarche d'intégration des enjeux énergétiques dans les PLU/PLUi. Enfin, l'animateur énergie de la FNScot a présenté les outils de la planification en matière d'énergie. L'après-midi a été consacré à des ateliers :

- PLUi et consommation d'énergie
- PLUi et adaptation au changement climatique
- PLUi et production d'ENR

Epures a travaillé sur l'organisation de la journée et a été plus particulièrement impliquée dans la préparation et l'animation de l'atelier sur le PLUi et les ENR.

Le second Club a eu lieu le 27 novembre à Saint-Étienne sur le thème du patrimoine et du paysage.

Lors de la plénière, une table ronde autour de retours d'expérience sur la prise en compte du patrimoine naturel et bâti dans les PLUi a été conduite (avec la participation de Gilles Thizy pour Saint-Étienne Métropole).

L'après-midi a été consacré à un forum des patrimoines : partages en petits groupes avec des collectivités autour de leurs actions en la matière. Loire Forez agglomération a présenté sa démarche sur les bourgs de montagne "Concilier développement et enjeu patrimonial".

URBA4 CLUB PLUI
27 nov. 2018



Epures a préparé avec les autres Agences la table ronde du matin, et a accompagné LFA dans sa prise de parole au forum.

Étude : 00/155

URBA4- DREAL OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT-DEMANDE EN LOGEMENT SOCIAL

Pilotes de l'étude : DUPLAIN Maxime (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du programme partenarial, la DREAL a demandé au réseau des Agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes un appui en ingénierie dans le cadre du chantier de la réforme de la demande de logement social et notamment des innovations apportées par la loi ALUR.

Au sein d'ateliers « politiques locales de l'habitat », le réseau doit éclairer sur la diffusion et le partage de la connaissance et des expériences menées à l'échelle régionale sur la question de la demande locative sociale.

Compte-rendu d'exécution :

Au deuxième semestre 2018 a été préparée l'organisation d'un atelier. Cet atelier initialement prévu fin décembre 2018, a été reporté au 8 janvier 2019.

L'atelier s'intéressera à l'appropriation par les collectivités des différentes données relatives au parc social dans la mise en oeuvre des politiques locales de gestion de la demande et des attributions (PPGD, CIA, etc.). Qu'en est-il aujourd'hui de la mobilisation par les collectivités territoriales des données mises à disposition ? Comment ces données sont-elles analysées et croisées pour construire les politiques publiques locales ? A quelle étape des documents et sous quelle forme ? Enfin quels sont les modes de travail mis en place (gouvernance, partenariats) ?

Après une présentation des actualités législatives par la DREAL et des différentes sources de données mobilisables par les 4 Agences d'urbanisme, 3 retours d'expériences hors région AURA ont été présentés aux participants :

- La mobilisation des données sectorielles pour la mesure de l'adéquation entre l'offre et la demande de logement social : étude de l'ANCOLS
- La connaissance partagée du parc social, un enjeu majeur pour la définition et le suivi des objectifs d'attribution : l'exemple de Grand Paris Seine Oise
- Mieux comprendre le profil et les besoins des plus modestes, et les capacités du territoire à y répondre : l'exemple du travail de l'ADEUS pour l'Eurométropole de Strasbourg

Cet atelier donnera lieu à un compte-rendu mis en ligne, avec les différents supports de présentation, sur le site internet de la DREAL AURA.

URBA4 RESEAU DES AGENCES REGION AURA

Étude : 00/163

URBA4- DREAL POLARISATION

**Pilotes de l'étude : BOULET Vincent
(DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES),
ROUX Stéphane (DDT - LOIRE)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

En 2016 et 2017, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont réalisé une étude exploratoire des centralités de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne (AMELYSE) dans l'objectif d'actualiser les réflexions sur la multipolarité. Cette étude a fait l'objet d'une restitution le 18 octobre 2017 devant les services de l'Etat (DREAL / DDT).

Pour produire l'effet escompté (enrichir les visions, faire évoluer les partis d'aménagement), les résultats et les principaux messages issus de ces deux études appellent à être mis en débat. C'est l'objet des deux « workshops », réunissant les acteurs de la planification stratégique de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Étienne d'une part, du Sillon Alpin d'autre part.

Par ailleurs, dans la perspective d'apporter une contribution sur les dynamiques et les systèmes urbains régionaux, les services de la DREAL souhaitent que l'étude des centralités puisse être élargie à l'ensemble du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude s'inscrit depuis 2017 dans le programme des deux Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne. L'étude proprement dite a été finalisée début 2018 et le premier semestre a été



URBA4 ETUDES EPORA

marqué par l'organisation d'un séminaire, le 26 juin 2018.

Organisé à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (Vaulx-en-Velin), le séminaire a réuni, à l'invitation des services de l'Etat, une centaine de professionnels de l'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

L'objet du séminaire était de permettre un temps de partage et d'échange sur le modèle de développement multipolaire porté par les aménageurs depuis 50 ans ; des premières réflexions de l'Oream en 1969 jusqu'à la DTA en 2007 et les SCOT aujourd'hui.

Les échanges ont fait suite à la présentation de l'étude relative à la mise en oeuvre dudit modèle, pilotée par les services de l'Etat et produite par les Agences d'urbanisme en 2017.

Quatre universitaires étaient présents pour nourrir les débats et ouvrir les perspectives de renouvellement des visions d'aménagement.

Au second semestre 2018, les Agences d'Auvergne Rhône-Alpes ont entamé un élargissement de l'étude à l'échelle régionale à la demande de la DREAL pour une finalisation début 2019.

Étude : 00/165

URBA4 ETUDES EPORA

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

EPORA a adhéré aux Agences d'urbanisme de Grenoble, Lyon et St-Etienne pour améliorer sa lecture des marchés sur son territoire d'intervention et bénéficier de l'appui et de l'ingénierie du réseau des Agences. EPORA a sollicité ce dernier pour mener une réflexion méthodologique sur les études de gisements, avec pour objectif de réaliser un guide méthodologique capitalisant les différentes pratiques menées sur des territoires hétérogènes.

Compte-rendu d'exécution :

Le guide méthodologique sur les études de gisements a été défini dans son contenu au cours du premier semestre, en partant des différents types d'études de gisement (volet observation dans le cadre d'une politique sur un territoire large ou volet pré-opérationnel sur un territoire ciblé) et des différentes étapes à mener dans le cadre d'une étude. Trois réunions de travail entre Epora et les Agences d'urbanisme (en février, avril et juillet) ont été l'occasion d'échanges sur les méthodes, les sources à mobiliser, les caractéristiques à identifier, etc. Le guide a ensuite été rédigé, repartagé en séance technique en novembre et est en cours de mise en forme par Epora ; une relecture finale est prévue début 2019.

Étude : 00/167

URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud



URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT

Contexte et Objectifs :

Le secteur de l'habitat constitue un axe fort au sein de la politique de transition énergétique. Pour l'Etat, il s'agit avant tout de réduire la consommation énergétique des logements et de lutter contre les situations de précarité énergétique. Pour cela, il se fixe comme objectif de rénover 500 000 logements par an, avec plus de 150 000 « passoires énergétiques » (étiquetées F ou G), occupées par des ménages en situation de précarité énergétique, à réhabiliter en priorité chaque année.

Cette étude vise dans un premier temps à dresser le panorama institutionnel et réglementaire global de la politique de rénovation énergétique, et de décliner ce cadre de travail à l'échelle de différents contextes territoriaux, en lien avec la diversité des territoires et de leur organisation institutionnelle au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes : quel environnement de travail réglementaire pour aborder ces questions dans les Métropoles ? dans une Communauté de communes périurbaines ? dans un Parc régional ? quelle implication des différents Départements sur ces questions ?

Dans un deuxième temps, cette étude souhaite, à partir de retours d'expériences sur des territoires différenciés, porter un regard plus opérationnel sur les atouts et les limites des dispositifs de travail déployés localement

URBA4 RESEAU DES AGENCES REGION AURA

concernant la rénovation énergétique. Il s'agit notamment de repérer, en particulier au sein des territoires d'intervention des Agences, les environnements de travail favorables à la rénovation énergétique et d'en tirer des enseignements sur des conditions à réunir pour massifier la rénovation dans les territoires - en termes de mobilisation politique et partenariale, d'articulation entre le PCAET/les documents d'urbanisme et les politiques de l'habitat, etc. Il s'agit aussi de repérer les freins.

Enfin, cette étude consiste à proposer des outils pratiques et pédagogiques aux collectivités locales pour faciliter l'émergence d'un environnement favorable à la rénovation énergétique de leurs parcs de logements.

Compte-rendu d'exécution :

Etude menée dans le cadre du réseau des 4 Agences d'AURA, le 1^{er} semestre 2018 a permis de mener :

- la phase exploratoire avec des entretiens d'acteurs référents en termes de politiques de l'habitat et de la rénovation thermique
- une phase d'analyse d'exemples de territoire de l'AURA, sous forme d'entretien d'acteurs
- un atelier de mise en commun et de définition des freins et leviers à la rénovation énergétique, réunissant l'ensemble des acteurs mobilisés
- les 1^{ers} éléments de rédaction d'un dossier technique : plan, données de cadrage.

Étude : 00/173

URBA4 DREAL ATLAS PAYSAGE

Pilotes de l'étude : DOUCET GAILLOT Stéphanie (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

La mission a pour objectif la réalisation d'une étude complémentaire destinée à renforcer les ATLAS du paysage des régions Rhône-Alpes et Auvergne. Cette étude porte sur les paysages urbains, jusqu'à présent peu évoqués dans les documents.

Une première réunion de cadrage a été organisée avec la DREAL et les quatre Agences d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

- Etat des études sur le paysage urbain afin d'alimenter le site sur les ressources paysages en AURA
- Préparation méthodologique d'un atelier pour faire émerger les enjeux des paysages urbains (démarche visant à alimenter la réalisation d'un cahier des charges paysagiste sur les paysages urbains en AURA)
- réalisation d'outils de communication pour le réseau paysage en AURA



URBA4 DREAL ATLAS PAYSAGE
©DREAL

Étude : 00/177

URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

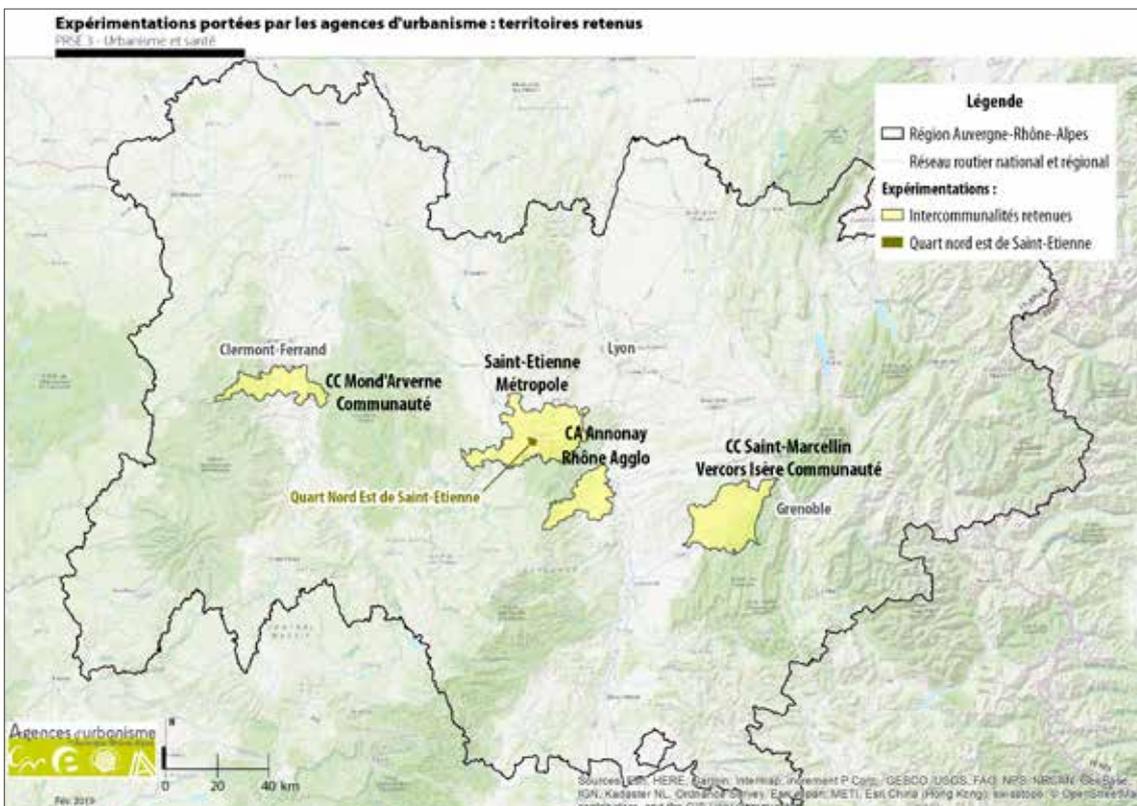
Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de son troisième Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3), l'ARS a affiché l'objectif ambitieux d'intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement. C'est pour répondre à cet objectif qu'a été confiée la réalisation de l'action 17 du PRSE 3 au réseau des 4 agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (URBA4). L'enjeu du projet est de mobiliser les acteurs locaux, en premier lieu les collectivités,

sur une approche globale de la santé environnementale prenant en compte l'ensemble des déterminants (environnementaux, sociaux et économiques, et pas seulement individuels) qui ont un impact sur la santé physique, mentale et sociale des individus. Il s'agit de faire de la santé environnementale un critère pleinement intégré dans les politiques locales d'aménagement, quelle que soit leur nature, en privilégiant l'acculturation par l'action.

L'absence de réglementation permettant de faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement nécessite donc de sensibiliser, inciter et outiller les collectivités dans ce sens. Le projet a comme objectifs :



URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME

URBA4 RESEAU DES AGENCES REGION AURA

- D'identifier et de hiérarchiser les déterminants de santé à prendre en compte dans le cadre d'actions expérimentales conduites dans les territoires
- De caractériser la manière dont les enjeux de santé-environnement sont ou seront pris en compte dans les documents de planification et les projets d'aménagement
- De sensibiliser et d'accompagner les collectivités dans la réalisation des diagnostics et l'élaboration d'orientations et d'actions permettant de prendre en compte les enjeux de santé.

Compte-rendu d'exécution :

Les quatre Agences d'urbanisme et l'Agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes ont signé en 2018 une convention de partenariat de 3 ans afin de mettre en œuvre l'action 17 du PRSE 3.

En 2018, l'action 17 a été lancée et plusieurs missions ont été menées par les Agences :

Mission 1 - constitution d'un CTP et coordination/animation : 2 réunions du CTP en mars et juin - 1 CTP élargi en septembre

Mission 2 - lancement de la 1^o phase d'expérimentation :

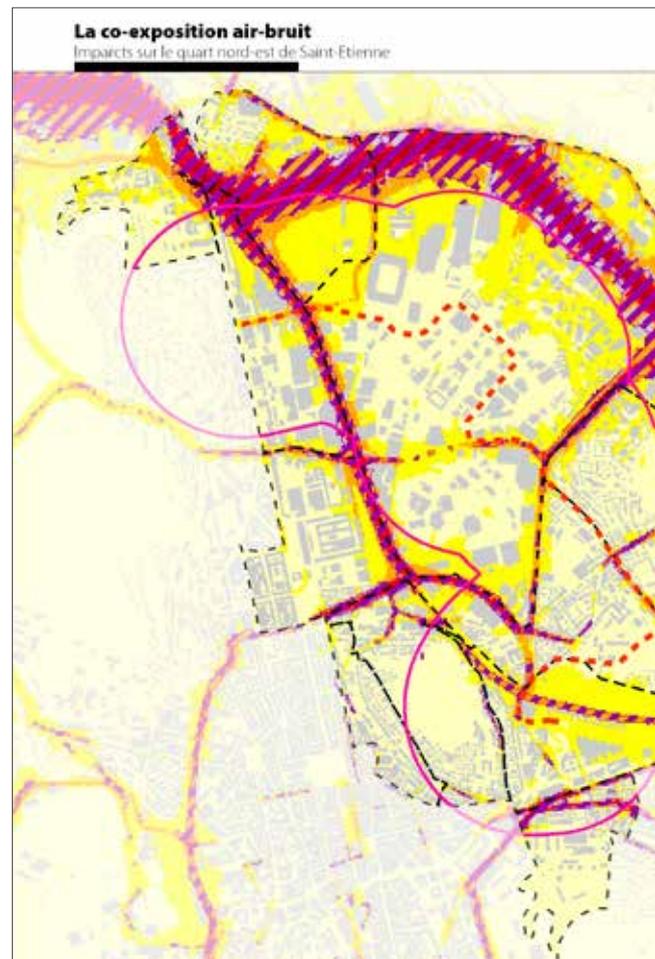
- Ecriture d'une note clarifiant les critères de choix des projets pour chaque territoire

- Benchmark à partir de quelques documents d'urbanisme ayant pris en compte la santé et réalisation d'une grille d'indicateurs possibles à prendre en compte dans une UFS.

- Une fois les projets validés par la maîtrise d'ouvrage (fin juin), lancement des expérimentations

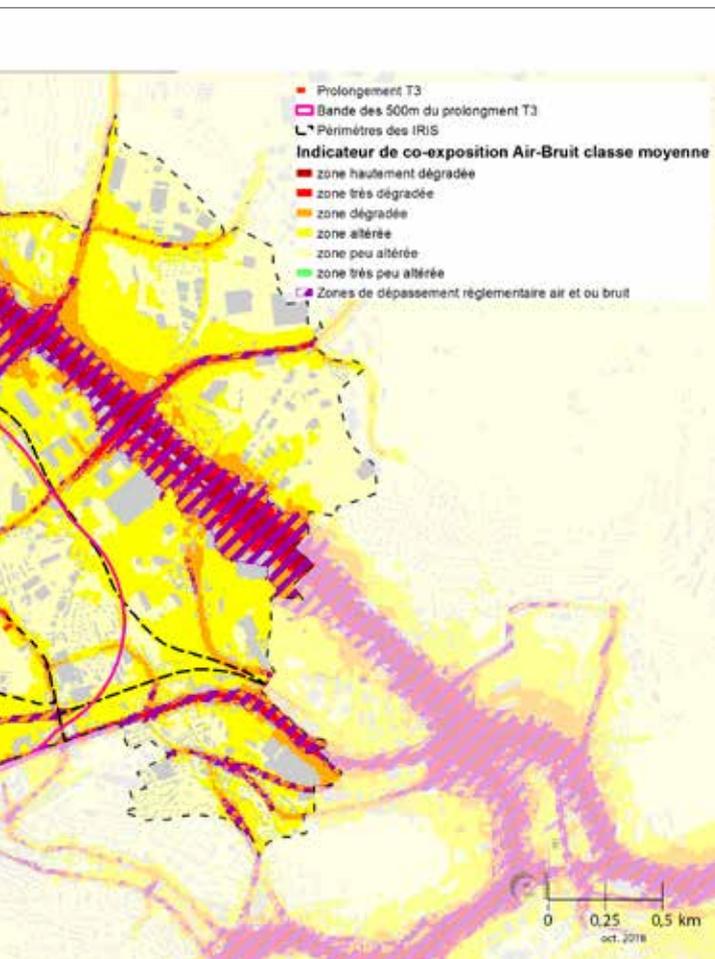
Mission 3 - élaboration d'un AMI : en attente d'enseignements probants de la phase 1 d'expérimentation

Mission 4 - participation au suivi/coordination du PRSE : participation à la CRSE, GTP des actions 1 et 16, interventions diverses (journée VAD...)



URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME

Pour la région stéphanoise, c'est l'étude pré-opérationnelle "Quart Nord Est" qui a été retenue. Un diagnostic, concernant les principaux déterminants de la santé au sein de ce secteur géographique, a été livré aux partenaires en décembre : analyse de la précarité, de l'état de santé de la population (à l'aide des éléments transmis par l'ORS), co-exposition air-bruit, exposition aux îlots de chaleur urbains, exposition à la pollution des sols, accessibilité piétonne aux parcs et équipements sportifs. Comme dans les autres territoires, cette expérimentation a vocation à se poursuivre en 2019, à travers un travail



sur les recommandations et un partage avec les partenaires locaux.

Au terme de cette première année de travail, une réunion technique avec les agences d'urbanisme, la DREAL, l'ARS et l'ORS a permis de repreciser les contours du programme de travail pour l'année 2019.

Étude : 00/183

URBA4 DREAL MOBILITE ET FONCIER 2018

Pilotes de l'étude : ULLERN Pierre (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric, ZOBEL Daniel, ARAUD-RUYANT Catherine, TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'Etat sollicite le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de différentes missions qu'elle conduit. Ainsi, la DREAL a demandé aux Agences de l'appuyer sur :

- la préfiguration d'un observatoire des transports
- la modélisation de la mobilité à l'échelle régionale
- la création de fiches de sensibilisation à la question foncière, en direction des collectivités et des opérateurs
- la mise en place du schéma régional des carrières

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre de l'élaboration du modèle multimodal régional, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la DREAL, organisent une journée thématique modélisation des déplacements. La Région AURA et la DREAL profitent de cette séance pour informer sur l'avancée du développement du modèle régional et consolider des hypothèses de travail. Cette journée est aussi l'opportunité de partager les expériences des territoires utilisant des outils de modélisation, les méthodes utilisées pour caractériser les territoires, leurs dynamiques (démographiques, économiques) et les projets de transport modélisés.

Dans ce cadre, les services de la DREAL ont souhaité mobiliser les Agences d'urbanisme du réseau UrBA4, pour participer à cette journée et témoigner de leurs différentes expériences. Epures, qui exploite et valorise le modèle multimodal de la région stéphanoise pour le compte de ses partenaires, a participé à cette journée.

A2 RESEAU DES AGENCES LYON ST-ETIENNE

00/032

A2 - INTER-SCOT AIRE MÉTROPOLITAINE LYON SAINT-ÉTIENNE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE ROANNE), ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

En 2018, la démarche inter-Scot s'inscrit dans la continuité de la feuille de route 2016-2020 validée par les présidents des 13 Scot.

Le programme de travail est présenté selon trois entrées (1.Animation, 2.Thématiques nouvelles et 3.Veille et observation).

Cette ligne du programme de travail assure la présence d'épures sur le volet animation de la démarche.

Compte-rendu d'exécution :

En termes de suivi et animation de la scène de travail inter-Scot, ont été mis en place en 2018 les éléments suivants :

- Les comités techniques réunissant une fois par mois les chefs de projet des Scot de l'aire Métropolitaine Lyon - Saint-Étienne
- Une visite de terrain nommée Inter'S sur le thème de l'énergie à Vienne (juillet 2018), la prochaine rencontre sur le thème du paysage a été reportée en 2019 sur le thème du Paysage (Beaujolais)

Une rencontre des Présidents sur le thème des infrastructures et de la mobilité à Saint-Étienne s'est tenue en octobre 2018.

Une présence dans les territoires, avec des présentations des travaux de l'inter-Scot dans les conseils syndicaux des Syndicats Mixtes de Scot a été mise en place au cours de l'année.

Étude : 00/120

A2 POLE METROPOLITAIN MISSIONS TRANSVERSALES

Pilotes de l'étude : GOUX (Intérim assurée par Philippe GAUVRIT) Agnès (POLE METROPOLITAIN)



A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE
Saint-Étienne LYON
Inters'S - juillet 2018



A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE
Saint-Étienne LYON
Inters'S - juillet 2018

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du développement de l'ingénierie métropolitaine, associant les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon, plusieurs chantiers transversaux ont été identifiés pour le compte du Pôle Métropolitain et de la démarche inter-Scot. Ils visent à :

- accélérer la convergence des outils et des connaissances
- assurer la coordination du travail des équipes des 2 Agences d'urbanisme
- mettre en œuvre des convergences en matière de collectes et d'analyses de bases de données, de méthodes... au sein de l'ingénierie métropolitaine
- réaliser et diffuser une revue de presse métropolitaine auprès des adhérents des Agences d'urbanisme

Compte-rendu d'exécution :

2 réunions du comité de coordination des études métropolitaines ont été tenues en 2018.

2 réunions de calage inter-Agences Lyon et Saint-Étienne pour l'organisation du programme ont été mise en œuvre au premier semestre.

La revue de presse métropolitaine "point actu'A2" est mise en place de manière mensuelle via les outils de gestion des revues de presse d'epures.

Deux visites de terrain des équipes de travail A2 ont été organisées à Lyon et Saint-Étienne pour parfaire les relations interpersonnelles et se confronter in situ aux dynamiques de projet des deux métropoles en lien avec les acteurs opérationnels partenaires des Agences.

A2 POLE METROPOLITAIN MISSIONS TRANSVERSALES



Étude : 00/125

A2 POLE METROPOLITAIN OFFRE D'ACCUEIL ENTREPRISES

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

La mise en cohérence de l'offre territoriale d'accueil des entreprises fait partie des actions exercées par le Pôle Métropolitain pour l'ensemble de ses membres, inscrites dans ses statuts. La promotion et le marketing du territoire sont ainsi des axes majeurs de la stratégie du Pôle Métropolitain en matière de développement économique depuis sa création. En 2011, les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne ont dressé un premier état des lieux de l'offre d'accueil des EPCI du Pôle, qui a permis de partager la connaissance et les stratégies d'accueil des entreprises de chaque EPCI.

Six ans après ce premier état des lieux, le contexte économique et territorial a changé : le Pôle Métropolitain s'est élargi à deux nouveaux

A2 RESEAU DES AGENCES LYON ST-ETIENNE

EPCI, (Communautés de communes de l'Est Lyonnais et Villefranche Beaujolais Saône) l'offre d'accueil de chaque EPCI a évolué, des stratégies d'accueil et des outils d'observation ont été développés dans les territoires. 2017 a été l'occasion de remettre à plat l'ensemble de ces éléments, dans un objectif inchangé de « mise en cohérence de l'offre d'accueil des entreprises ».

Les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne ont accompagné le Pôle Métropolitain et ses membres dans cette mise en perspective de l'offre. En 2017, le travail a porté sur :

- La qualification et le positionnement de l'offre d'accueil (foncière et immobilière) des sites d'intérêt métropolitain,
- Le partage sur les outils d'observation, d'accompagnement et de stratégie de l'offre d'accueil mis en œuvre par chaque EPCI.

A la suite de la réunion de restitution du 21/12/2017, les territoires ont souhaité réajuster et compléter certaines données renseignées ; travail effectué en 2018.

Compte-rendu d'exécution :

Les résultats de l'étude (restituée en décembre 2017) ont été mis à jour en fonction des données complémentaires demandées par les territoires membres du Pôle Métropolitain : les informations sur la qualification des sites ont été réajustées ; les données sur l'offre foncière et immobilière ont été complétées en fonction des types d'intervention (renouvellement, extension ou création de sites).

L'étude a été restituée en GT économie le 15 mars 2018 puis en Commission Economie le 23 mai 2018.

Le document finalisé a été restitué au Pôle Métropolitain le 24 juillet 2018.

Étude : 00/129

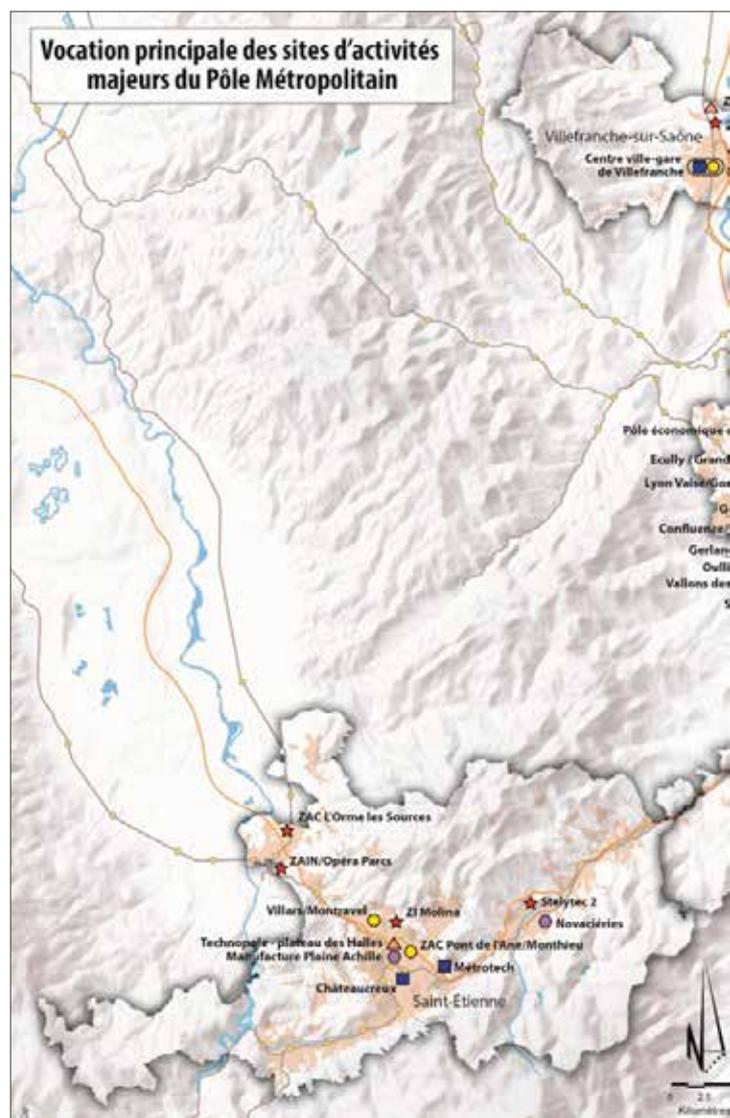
A2 POLE METROPOLITAIN AGRICULTURE PERIURBAINE - SYSTEME ALIMENTAIRE

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Le Pôle métropolitain est porteur des enjeux



A2 POLE METROPOLITAIN OFFRE D'ACCUEIL ENTREPRISES

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MÉTROPOLITAIN

agricoles à l'échelle des quatre agglomérations du Grand Lyon, de la Capi (Bourgoin-Jallieu), de Vienne agglo et de Saint-Étienne Métropole. Pour ce faire, une charte d'objectifs pour l'agriculture a été signée le 10 février 2012 visant à améliorer la connaissance des dynamiques agricoles dans le territoire métropolitain et la mise en place d'actions innovantes en faveur de l'agriculture périurbaine. Cette charte vise à :

- Avoir une vision partagée et comparative de l'agriculture sur les quatre agglomérations composant le Pôle Métropolitain.

- Mieux connaître les évolutions passées pour mieux agir à l'avenir.
- Partager des indicateurs et des objectifs mutualisés.
- Placer les enjeux agricoles au cœur des documents de planification, des projets d'aménagement, des stratégies d'action.

Après avoir étudié le système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyon-St-Etienne, une étude des flux alimentaires à partir de 2 produits (le pain et la pomme) a été réalisée en 2017. En 2018, un document de synthèse sera produit ; il s'agit d'analyser les deux filières, d'identifier les leviers permettant de rapprocher et d'écourter les flux entre producteurs et consommateurs pour les deux produits, dans l'aire métropolitaine.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours de l'année 2018, rédaction d'un document de synthèse présentant le système de flux pour la pomme et le pain. Présentation de celui-ci en Commission aménagement du Pôle métropolitain le 14/11/18

Étude : 00/130

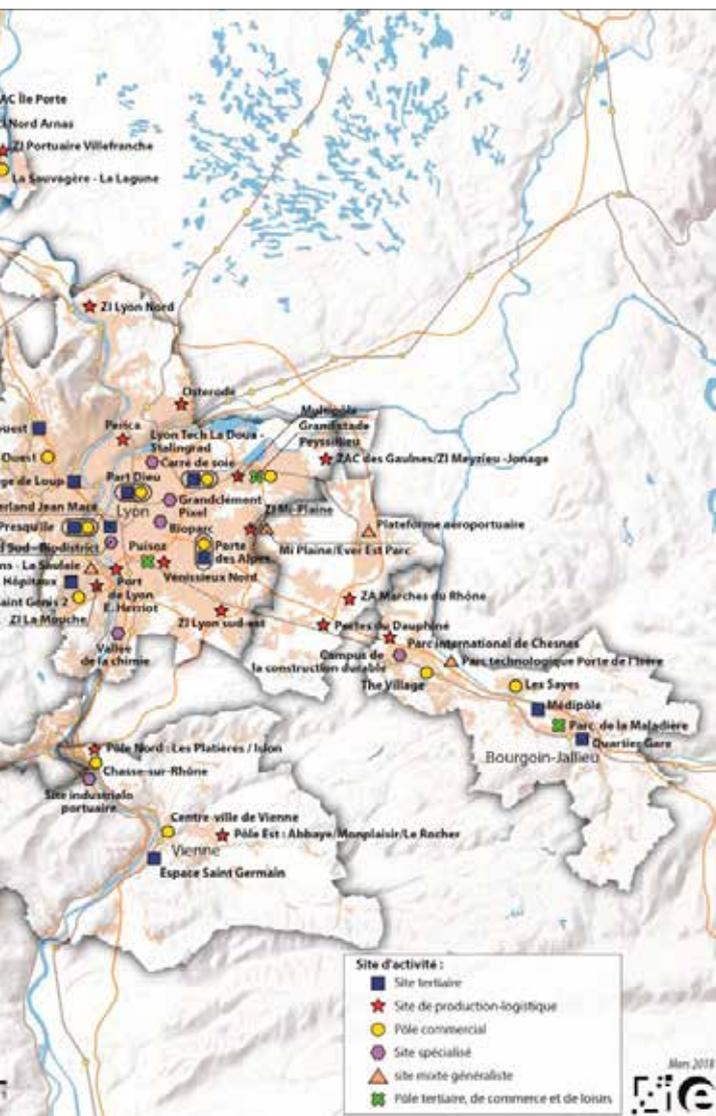
A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Depuis 2013, dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot, et à l'initiative des présidents des syndicats mixtes de Scot et des Etablissements publics de coopération intercommunale



A2 RESEAU DES AGENCES LYON ST-ETIENNE

(EPCI) de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Étienne, les Agences d'urbanisme sont chargées de mettre en place un système de veille et d'observation sur l'urbanisme commercial, mutualisé avec le Pôle Métropolitain.

L'objectif en 2018 est de continuer à appréhender le développement de l'appareil commercial à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Étienne, suivre les évolutions et les logiques des opérateurs commerciaux notamment.

Compte-rendu d'exécution :

Une séance de travail avec le groupe projet commerce le 26 avril 2018 pour valider la fiche programme, le calendrier, les pistes de réflexions et rappeler le rôle et les modalités de fonctionnement du GP. Renseignement mensuel de la base de données des décisions des CDAC et de la CNAC à l'échelle de l'inter-Scot, Publication du bulletin de veille n°7 de l'urbanisme commercial de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Étienne en juillet 2018

Étude : 00/149

A2 POLE METROPOLITAIN -DYNAMIQUES METROPOLITAINES CROISEES

Pilotes de l'étude : GOUX (Intérim assurée par Philippe GAUVRIT) Agnès (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume, MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :
L'approfondissement des réflexions



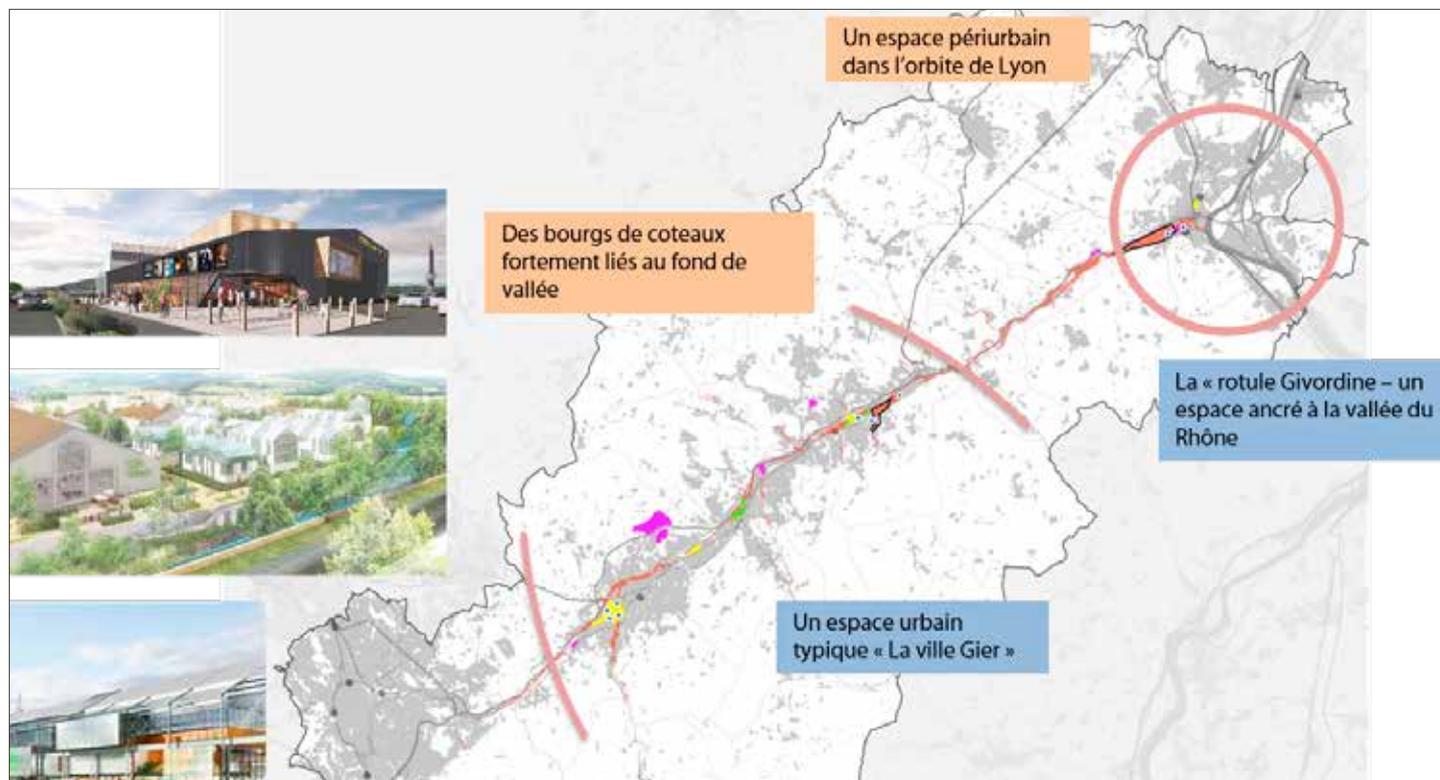
A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL

sur les dynamiques territoriales de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne doit permettre de renouveler la feuille de route du Pôle Métropolitain et de faire émerger de nouveaux axes de projets dans le champ de l'aménagement, des mobilités et du développement économique.

L'atelier-échanges du 27 septembre 2017 a permis de faire culture commune entre les 6 EPCI membres du Pôle Métropolitain, autour d'une approche croisée des dynamiques démographiques, résidentielles, migratoires et socio-économiques.

Compte-rendu d'exécution :

Le séminaire de restitution finale s'est tenu le 30 avril aux archives départementales du Rhône, à Lyon. Un document final a été réalisé à l'occasion de cette échéance.



A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT VALLEE DU GIER

Étude : 00/156

A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT VALLEE DU GIER

Pilotes de l'étude : GOUX (Intérim assurée par Philippe GAUVRIT) Agnès (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le document d'orientation initial du Pôle Métropolitain précise une ambition du Pôle en faveur de territoires à enjeux.

Au titre de l'inter-Scot, les espaces d'interface qui participent à l'articulation des territoires de l'aire métropolitaine font l'objet depuis l'origine de démarches réflexives communes : Espace interdépartemental de Saint-Exupéry, A46 nord, territoires desservis par l'A89.

La Vallée du Gier, et son articulation avec Givors –

Rhône Aval, est, à ce double titre, identifiée comme représentative de ces espaces à enjeux.

Afin d'anticiper et participer à la phase amont, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont reçu, dans leurs domaines de compétences, une demande commune du Pôle Métropolitain et de l'inter-Scot Métropolitain d'engager une réflexion approfondie sur la Vallée du Gier et les interfaces potentielles avec les territoires du Mornantais et de Rhône-Aval.

Compte-rendu d'exécution :

La mission mise en oeuvre à partir de juillet 2017 a permis la tenue d'un premier comité de pilotage politique le 12 juillet 2018.

Après un travail d'écoute des acteurs du territoire Gier organisé en 2017 et 2018, les deux Agences d'urbanisme sous le pilotage technique de l'Agence de Saint-Étienne et au travers d'un groupe de pilotage réunissant le pôle métropolitain, les

A2 RESEAU DES AGENCES LYON ST-ETIENNE

deux métropoles, la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération et les scot concernés. Le premier semestre de l'année a permis de consolider une mise en rétrospective des dynamiques du Gier et une mise en perspective des invariants d'un cadre de cohérence à rechercher sur la vallée du Gier pour l'émergence d'un projet métropolitain : Image du territoire, Mobilités-Infrastructures, Economie, risque Inondation notamment.

L'état d'esprit de la démarche validé par les élus s'inscrit dans les orientations suivantes : s'inscrire dans une démarche de dialogue, formaliser un espace de projets communs, porter les enjeux locaux, inscrire la vallée du Gier dans une dynamique métropolitaine.

Les orientations à mettre en œuvre à partir de 2019 dans les suites du comité de pilotage sont : la déclinaison dans des démarches mobilisables immédiatement d'une feuille de route thématique et organisationnelle.

Étude : 00/159

A2 POLE METROPOLITAIN SMT DEPLOIEMENT EMOB METROPOLITAIN

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon ont proposé au SMT AML de travailler à l'adaptation de l'outil e-mob à l'échelle du territoire d'observation du SMT AML et du



A2 POLE METROPOLITAIN SMT DEPLOIEMENT EMOB METROPOLITAIN

Pôle Métropolitain. L'outil e-mob de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne s'appuiera sur l'interface développée à l'échelle du territoire du Sud Loire. Cette démarche est aussi l'opportunité de structurer la communication autour de la plateforme e-mob et d'en évaluer l'impact notamment lors des réflexions des ménages concernant leur projet immobilier.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du 1er semestre 2018, des rencontres ont été organisées avec des prescripteurs locaux afin de présenter la démarche, les attendus et de former à l'utilisation d'e-mob. En 2018, 10 structures supplémentaires ont été mobilisées. Les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon ont accompagné le Syndicat Mixte des Transports de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise lors de la finalisation du kit de communication de la plateforme e-mob qui a permis la réalisation de 2 vidéos. Des évolutions ont été apportées à la plateforme e-mob : mise à disposition du kit de communication et des vidéos et mises à jour techniques (juin 2018).

A l'automne 2018, l'évaluation de la démarche a permis de montrer tout l'intérêt de l'outil e-mob et les difficultés d'intégrer l'utilisation de cet outil dans le processus d'accompagnement de prescripteurs locaux auprès des ménages.

Étude : 00/160

A2 -POLE METROPOLITAIN INTERSCOT ENERGIE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE ROANNE), ROGER Vincent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Les questions de la prise en compte et de la traduction des enjeux de la transition énergétique dans les territoires et de leurs intégrations dans les documents locaux de planification (Scot en élaboration, révision ou modification, et/ou des PLU intercommunaux) sont cependant encore devant nous. La COP 21 et la loi de Transition énergétique ont rappelé les urgences, les opportunités et les moyens accordés à ce champ, qui doit constituer une rupture majeure dans les modalités d'aménagement des territoires.

Le SRCAE et la nouvelle génération des PCAET réinterrogent directement les Scot (dans des rapports de prise en compte différents).

Les Scot ont tous tenté d'intégrer cette dimension dans leur exercice de cohérence territoriale, mais souvent sans avoir de moyens d'études très importants ou de capacité de participer pleinement à la gouvernance locale de l'énergie.

Les syndicats mixtes de Scot expriment le besoin aujourd'hui d'échanger sur leurs expériences et de se donner plus de moyens de positionner leurs enjeux dans une vision stratégique à l'échelle métropolitaine :

- Mieux connaître les implications de la mise en œuvre du SRCAE sur l'AML pour nourrir un positionnement inter-Scot utile au dialogue avec l'échelle régionale.

- Etablir un Livre Blanc de l'énergie à l'échelle de l'aire métropolitaine dont les attendus seraient de mieux connaître le contexte énergétique à l'échelle de l'AML :

- les démarches (PCAET/TEPOS/SDE) et les



A2 -POLE METROPOLITAIN INTERSCOT ENERGIE

- acteurs en présence (la gouvernance) ;
- les principaux lieux et volumes en ordre de grandeur en matière de production, consommation, distribution énergétiques ;
- Mieux comprendre les relations énergétiques entre territoires et les spécificités territoriales
- Partager les enjeux avec les acteurs publics et privés de la filière.
- A terme co-construire une vision partagée des enjeux énergétiques de l'AML (voire décliner un « scénario énergétique vertueux » pour l'AML à horizon 2030-2050).

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2018 a été consacrée à :

- la finalisation du dossier d'étude : relecture, validation et diffusion

- la réalisation d'une synthèse communicante : sous forme d'un 4 pages, reprenant les points clés du dossier technique, diffusé à l'ensemble des Scot de l'AML

- la réalisation d'un événement (Inter-S) à destination des élus de l'inter-Scot : organisé sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (juillet 2018) qui

A2 RESEAU DES AGENCES LYON ST-ETIENNE

a permis de présenter les résultats de l'étude, de visiter la station d'épuration de Vienne Reventin (production de biogaz à partir des boues, utilisation de ce biogaz dans les procédés de la " Step" et injection dans le réseau de gaz) et la centrale villageoise des Haies (société d'habitants développant et gérant un parc de panneaux photovoltaïques). Thierry Kowacs (Président de Vienne Condrieu Agglomération) et Marc Jedliczka (Hespul, Négawatt) ont accompagné cette visite.



A2 -POLE METROPOLITAIN INTERSCOT ENERGIE

Étude : 00/162

A2 - INTER-SCOT PAYSAGE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE ROANNE), ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

L'inter-Scot a souhaité engager une réflexion sur les paysages afin d'identifier les bonnes pratiques dans les documents de planification. L'objectif est d'élaborer un langage commun pour fédérer autour de la thématique du paysage.

La démarche mise en oeuvre a poursuivi deux axes de travail :

- « Etat des connaissances » : Identifier les bonnes pratiques dans les documents de planification
- "Mise en oeuvre d'un langage commun" : un axe privilégiant les prises de parole des acteurs locaux du paysage.

Compte-rendu d'exécution :

- le dossier technique a été finalisé, ainsi qu'une synthèse
- ces travaux seront valorisés lors d'un Inter'S en 2019

Étude : 00/166

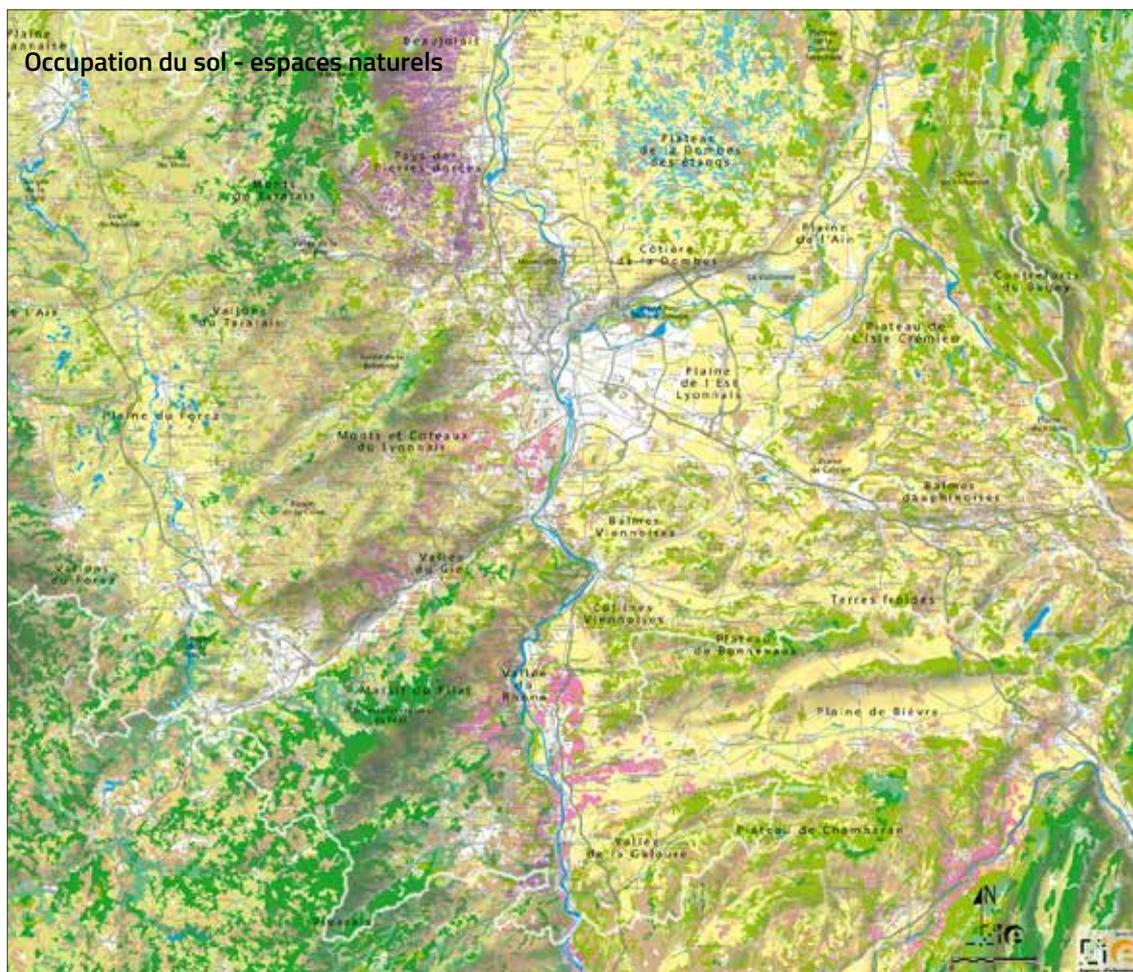
A2 SMT PLAN D'ACTION INTERMODALITE

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le diagnostic du schéma prospectif des mobilités métropolitaines a été élaboré en 2014. Depuis, plusieurs évolutions de l'emprise



A2 - INTER-SCOT PAYSAGE

territoriale des membres du SMT AML ont eu lieu, accompagnées de redéfinition de plusieurs services de transport.

Le SMT AML a notamment pour objectif d'améliorer la coordination des offres et l'intermodalité, notamment au sein des principaux pôles d'échanges multimodaux (PEM) existant sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Étienne, en respectant la subsidiarité et les compétences de chaque autorité, en prenant en compte les spécificités « locales » de chaque axe ou bassin de vie de proximité, mais aussi en se portant garant d'une équité globale de l'action publique à l'échelle de l'ensemble de l'aire métropolitaine.

Dans le contexte d'élaboration du futur SRADDET intégrant la thématique de l'intermodalité, il est donc aujourd'hui important de réactualiser la description des offres de transport en particulier dans les pôles d'échanges intermodaux, puis de définir un plan d'actions opérationnel à court terme 2019-2021 portant sur des projets concrets en matière de fonctionnalités et d'améliorations de service de ceux qui auront été définis, de manière partenariale, comme stratégiques et prioritaires.

Mise à jour ciblée du diagnostic :

- Mise à jour de la description sommaire de l'offre de transports collectifs avec intégration des nouveaux réseaux et mise à jour des autres.

A2 RESEAU DES AGENCES LYON ST-ETIENNE

- Mise à jour et approfondissement de la description des PEM avec description de l'ensemble de l'offre et mise en place d'un indicateur de performance de l'intermodalité.

Plan d'action opérationnel 2019-2021.

Sur la base de la mise à jour des données, élaboration d'un plan d'action recensant les actions opérationnelles à mener sur la période 2019-2021 en matière d'amélioration de l'accessibilité, du fonctionnement des PEM et des coordinations d'offre.

Compte-rendu d'exécution :

- Intégration de la base multitudes et mise en place des requêtes (finalisé en avril 2018)
 - Fourniture d'un "tableau de bord" de l'intermodalité dans les PEM (présenté le 24/04/2018)

- Ébauche d'un indicateur d'intermodalité dans les PEM, présenté le 24/04/2018 et abandonné à la demande du SMT-AML

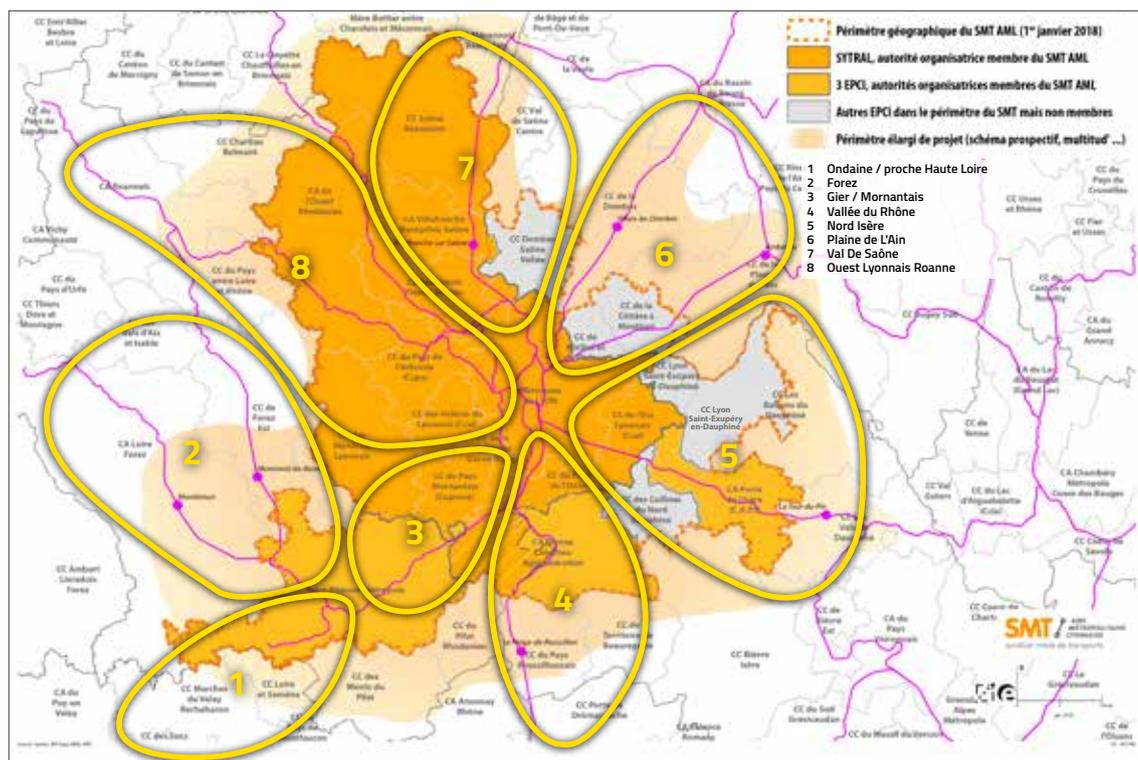
- Préparation et aide à la convocation des réunions dans les 8 bassins

- Premières réunions bassins : Val de Saône (29/06/2018), Vallée du Rhône (04/07/2018), Ondaine/Proche Haute-Loire (04/07/2018), Gier-Mornantais (12/09/2018), Forez (27/09/2018), Plaine de l'Ain (02/10/2018), Nord Isère (04/10/2018), Ouest Lyonnais - Roanne (05/10/2018)

- Préparation des fiches pour chaque bassin et envoi pour préparer la deuxième série de réunion

- Deuxièmes réunions bassins : Forez (06/11/2018), Val de Saône (08/10/2018), Ouest Lyonnais - Roanne (08/10/2018), Vallée du Rhône (13/10/2018), Ondaine/Proche Haute-Loire (13/10/2018), Gier-Mornantais (15/10/2018), Plaine de l'Ain (15/10/2018), Nord Isère (20/11/2018)

- Reprise des fiches suite à réunion et envoi, pour chaque bassin, des fiches remises à jour et du compte-rendu.



A2 SMT PLAN D'ACTION INTERMODALITE

Étude : 00/169

A2 POLE METROPOLITAIN GROUPE PROJET LOGISTIQUE VEILLE ET AMO

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN)

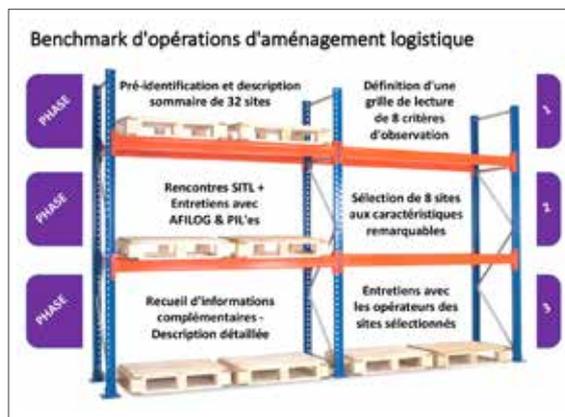
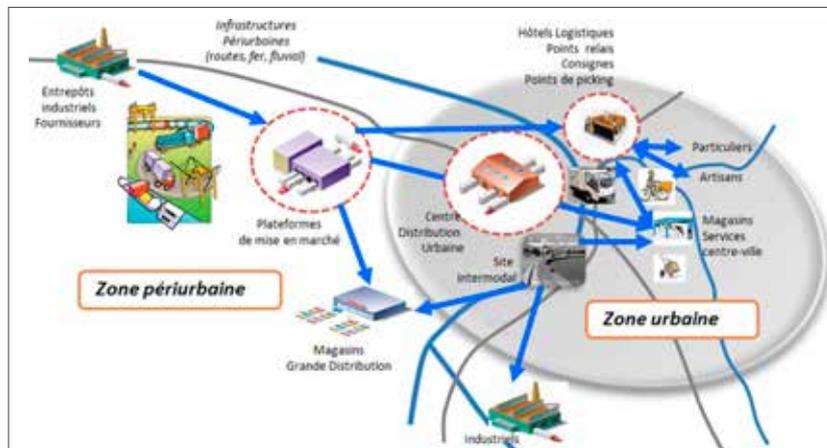
Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

La logistique a un rôle majeur dans le fonctionnement et la dynamique de l'économie de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. Présentes partout sur le territoire afin d'assurer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement entre les producteurs et les consommateurs, les activités logistiques se concentrent dans les zones d'activité de grande dimension situées le long des principaux axes de transport.

Trois catégories de besoins ont été identifiées et devront structurer de manière transverse les travaux d'un groupe technique dénommé « Ensemble pour une Logistique Durable » (ELoD) : comprendre le fonctionnement et le devenir du système logistique métropolitain ; échanger sur les évolutions et les principaux enjeux de la filière ; appliquer des actions innovantes accompagnant les mutations vers une logistique durable.

Le Pôle Métropolitain demande aux Agences d'urbanisme de l'accompagner dans cette réflexion qui doit le conduire à clarifier ses modes et capacités d'action sur la fonction logistique. Conformément à ce qui est écrit dans la feuille de route 2018-2020 du groupe « ELoD », l'accompagnement concerne quatre champs : Immobilier / aménagement / foncier ; Gestion des flux/Intermodalité / transports ; Innovation – Emplois ; Animation du groupe de travail et veille sur l'activité logistique.



A2 POLE METROPOLITAIN GROUPE PROJET
LOGISTIQUE VEILLE ET AMO

Compte-rendu d'exécution :

Février-mars 2018 : calage de la fiche-programme avec le Pôle métropolitain et UrbaLyon.

Mars-juin 2018 : mise à jour des disponibilités foncières et réalisation de cartographies, sélection de sites logistiques exemplaires, lancement d'une veille logistique.

18 avril 2018. Point d'étape avec le Pôle métropolitain et UrbaLyon afin de préparer le COTECH.

14 juin 2018 : COTECH ELoD à l'Isle d'Abeau. Restitution par les Agences des travaux menés entre mars et juin Visite du site Spartoo.

Décembre 2018 : travail sur l'intermodalité.

29 novembre 2018. Rencontres agences d'urbanisme / Pôle métropolitain pour faire le point sur l'avancement des différents travaux (benchmark, volet intermodalité) et préparer le prochain COTECH prévu début 2019.

Étude : 00/171

A2 SYNTHÈSE GRANDES INFRASTRUCTURES

**Pilotes de l'étude : TORMENTO Philippe
(POLE METROPOLITAIN), DEVRIEUX
Valérie**

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Principalement en vue de la rédaction d'une contribution du Pôle métropolitain à l'élaboration du futur SRADDET, le Pôle a souhaité bénéficier en 2017 d'une mise à jour des connaissances sur le thème des infrastructures routières et ferroviaires à cette échelle géographique, accompagnée de la réalisation de visuels, cartographies et données quantitatives et qualitatives.

Ces éléments ont été présentés et débattus lors de 2 séminaires techniques tenus en 2017. Pour 2018, le Pôle Métropolitain a souhaité mettre à jour et capitaliser ces éléments, afin d'en constituer une base de discussion pour une rencontre des Présidents des EPCI du Pôle, à l'automne 2018.

En parallèle, le thème des infrastructures et mobilités métropolitaines a été retenu

pour la rencontre annuelle des Présidents de l'inter-Scot, à l'automne 2018.

Compte-rendu d'exécution :

La rencontre des Présidents d'EPCI du Pôle métropolitain a eu lieu le 8 octobre, à Lyon.

La rencontre des Présidents de l'inter-Scot s'est tenue le 11 octobre, au Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne.

Étude : 00/172

A2 IS TRANSFERTS ETABLISSEMENTS

**Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT
MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen,
ROGER Vincent**

**Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique**

Contexte et Objectifs :

Suite à la publication des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon sur les transferts d'établissements à l'échelle de l'Amelyse, il est prévu en 2019 d'organiser plusieurs réunions territoriales avec les chargés de missions développement économique. L'objectif est de présenter les résultats et d'alimenter l'analyse statistique par des éléments qualitatifs.

Compte-rendu d'exécution :

- 11 avril 2018. Groupe Projet renouvellement et



A2 SYNTHÈSE GRANDES INFRASTRUCTURES
rencontre des Présidents de l'inter-Scot



A2 SYNTHÈSE GRANDES INFRASTRUCTURES
rencontre des Présidents de l'inter-Scot

transferts d'établissements : présentation et validation de la fiche-programme 2018, fiche qui s'inscrit dans la poursuite du travail 2017. Retour des membres du Groupe Projet sur le travail 2017.

- Avril-juin 2018. Traitement et analyse des données, plusieurs séances de travail entre les Agences de Saint-Étienne et de Lyon.

- 03 juillet 2018. Groupe Projet renouvellement et transferts d'établissements : restitution par les Agences du travail relatif à la démographie des établissements et présentation d'une maquette de fiche Scot (à partir du Scot du Beaujolais).

- Juillet 2018. Prise en compte par les Agences des remarques des partenaires. Validation de la maquette Scot, ce qui permet de commencer la réalisation des autres fiches.

- 25 octobre 2018. Groupe Projet renouvellement et transferts d'établissements : distribution des fiches réalisées sur chaque Scot présentation des résultats de l'étude à l'échelle de l'Amelyse.

- Nov-Déc 2018 : prise en compte des

remarques en vue d'une publication qui sortira début 2019.

- 07 décembre 2018. Présentation de l'étude en COTECH inter-Scot.

Étude : 00/174

A2 SMT BILAN T-LIBR

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

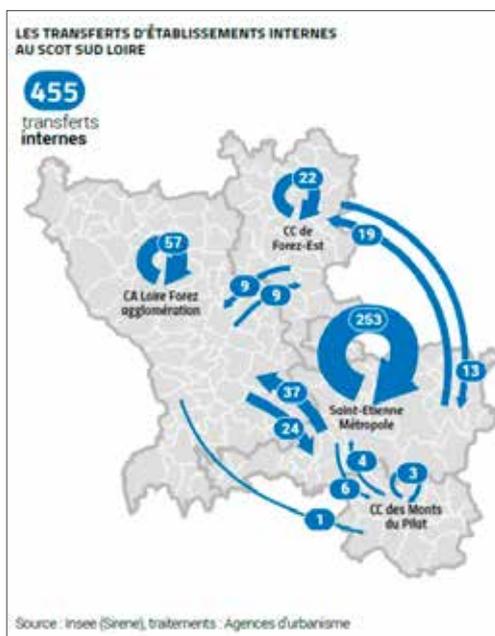
Contexte et Objectifs :

Les produits tarifaires « T-Libr » constituent sans doute l'avancée la plus forte, ces dernières années, en matière de coopération des AOM dans l'aire métropolitaine Lyon- Saint-Étienne. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'en dresser une analyse, afin de mieux cerner qui l'utilise – ou pas, et pour quelles raisons ; comment il est vendu – ou pas ; comment il est connu – ou pas – de la clientèle des déplacements « métropolitains » (i.e. AMELYSE, aire métropolitaine Lyon – Saint-Étienne).

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été réalisée entre le premier et le troisième trimestre 2018 ; 3 comités techniques ont été tenus en mai, juillet et septembre afin de présenter les contenus et d'animer les débats entre partenaires sur l'analyse quantitative et qualitative de la gamme T-Libr ainsi que sur ses perspectives de développement complémentaire.

Ont ainsi été traités : les ventes et recettes de titres, les validations, le nombre d'utilisateurs, la question des zonages tarifaires et celle du rapport aux autres titres existant et aux réseaux interurbains. Enfin, les aspects "information grand public, communication et marketing", ont été présentés et débattus auprès des membres. Ces éléments seront approfondis et mis à jour en 2019.



A2 RESEAU DES AGENCES LYON ST-ETIENNE

Étude : 00/175

A2 POLE METROPOLITAIN HABITAT RESTITUTION OBERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Le pôle métropolitain souhaite avoir des échanges sur l'observation de l'habitat menée par les Agences d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Les deux Agences ont présenté au pôle métropolitain, lors d'une rencontre organisée le 27 février avec les collectivités du Pôle, le dispositif des enquêtes loyers et les résultats des enquêtes loyers menées par les deux Agences sur leur territoire respectif.

Étude : 00/176

A2 POLE METROPOLITAIN INDUSTRIE DU FUTUR

**Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE
METROPOLITAIN)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique**

Contexte et Objectifs :

Les nombreuses avancées technologiques en matière de numérique, robotique, fabrication additive entraînent une profonde mutation de l'industrie, une mutation qui repose sur la mise en réseau de tous les éléments du processus de production au sein de l'entreprise mais également dans le cadre de l'entreprise

étendue (avec ses clients et ses partenaires).

L'industrie du futur n'est pas sans conséquence pour les territoires puisqu'elle entraîne des mutations dans les métiers et dans la façon de concevoir l'entreprise. Ces impacts diffèrent forcément selon le poids plus ou moins important de l'industrie au sein des territoires et selon le type d'industrie (traditionnelle, etc.).

A ce jour, le Pôle métropolitain n'a pas encore déterminé ses attentes quant à ce sujet. La démarche est donc en suspens.

Compte-rendu d'exécution :

Etude engagée en 2018.

Étude : 00/178

A2 PROJECTIONS OMPHALE

**Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT
MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), ROUX Stéphane
(DDT - LOIRE)**

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratielle

Contexte et Objectifs :

L'INSEE a récemment mis à jour son modèle de projection de population (OMPHALE). Il est désormais calé sur la population 2013 et projette les principales variables démographiques, population par âge, population active, ménages, jusqu'à 2050.

Ces éléments sont utilisés en préalable de nombreuses démarches de diagnostic de territoire. Aussi, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont prévu une publication dessinant le futur possible des territoires formant l'inter-Scot.

Compte-rendu d'exécution :

Epures s'est chargée de la commande conjointe avec l'Agence d'urbanisme de Lyon. Elle a également réalisé les traitements statistiques à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-



Étienne. Les analyses qui en découlent sont aujourd'hui en cours de partage avec l'Agence de Lyon.

Étude : 00/180

A2 SMT NOUVELLES MOBILITES

**Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel
(SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE
MÉTROPOLITAINE LYONNAISE)**

Pilotes epures : POP Mihaela

Contexte et Objectifs :

Le contexte de la mobilité change. De nouveaux acteurs privés qui innovent en matière de services de mobilité S'appuyantsouvent sur la démocratisation du smartphone, ils proposent de nouvelles offres de mobilité aux habitants dans plusieurs domaines : véhicules avec chauffeur (VTC), covoiturage dynamique de particulier à particulier, vélos en libre-service sans station, mutualisation de stationnement, transport à la demande, transport de marchandises, GPS communautaires, données de mobilité, autopartage Ces offres sont basées sur des modèles économiques parfois nouveaux. Certains de ces nouveaux opérateurs ont des stratégies mondiales : ils émergent quasiment en même temps dans beaucoup de métropoles de différents continents, et les territoires voisins des métropoles. Les collectivités sont de plus en plus sollicitées par ces nouveaux acteurs privés, pour répondre à des demandes de données, d'expérimentation, ou de mise en oeuvre. Elles sont alors re-questionnées sur la façon de conduire l'action publique, elles doivent jouer désormais un rôle de régulateur, et non plus de porteur de projet.

Des AOT, qui renouvellent leur matériel roulant en lien avec la loi de transition énergétique, s'interrogent sur les méthodes en matière d'évaluation des impacts des nouvelles flottes de TC (avant et après mise en œuvre) à différentes échelles (agglomération, corridor) : pollution air et bruit, ressenti des usagers, etc... De nombreux pôles de compétitivité et d'innovations sont actifs dans l'aire métropolitaine et avancent sur ces sujets. Le lien avec les territoires (sous forme d'expérimentations locales...) serait à développer, notamment sur le territoire AMELYSE.

Par rapport à ces problématiques, le SMT souhaite se positionner en appui à ses partenaires membres, en étant le plus pragmatique possible par rapport à leurs besoins communs et partagés. Pour ce faire, il s'appuie notamment sur le réseau A2 pour apporter de la connaissance et de la méthode.

Compte-rendu d'exécution :

- Participation à trois comités techniques organisés par le SMT et rédaction des comptes rendus
- Suite à la demande des partenaires membres du SMT, les deux Agences ont apporté des éléments méthodologiques pour évaluer les effets d'une flotte publique à faibles émissions (contribution COTECH n°2)
- Entretiens avec les acteurs locaux (Région, SEM, ...)
- Proposition et validation de la grille de panorama des acteurs privés présents dans l'aire métropolitaine et de la fiche type d'analyse par acteur

Étude : 00/181

A2 RESSOURCES

**Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT
MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen
(SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE ROANNE), ROGER
Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS
ENTRE LOIRE ET RHONE)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte urbain qui oppose de plus en plus les territoires, il s'agit d'analyser les flux de ressources entrants et sortants sur les territoires de l'AMELYSE et d'en identifier les facteurs de résilience. Ainsi, cette étude a pour objectif :

- d'identifier plus précisément les vulnérabilités du système AMELYSE en matière de ressources naturelles (dépendance - interdépendance / spécialisation)
- d'étudier les nouvelles approches des relations villes-campagnes (Bassins producteurs / émetteurs)
- d'anticiper la raréfaction des ressources, réduire la dépendance en matière d'approvisionnement, tenir compte des pressions environnementales et chercher de nouveaux exutoires pour les déchets
- Amorcer un changement de paradigme en intégrant les grandes transitions et anticipant les mutations amorcées
- renouveler la vision / l'argumentation pour la protection et la valorisation des ressources

Compte-rendu d'exécution :

Au cours de l'année 2018, réalisation d'un document portant sur l'analyse de l'organisation des flux logistiques, la maîtrise des réseaux, la mutualisation, l'économie circulaire, l'autoproduction et d'une façon générale, le système de gouvernance de 6 ressources dans l'AML, à savoir :

- eau
- énergie
- foncier (notamment sous l'angle compensation)
- alimentation
- matériaux
- déchets

Ce travail a été présenté devant l'inter-Scot le 27/11/18.



A2 RESSOURCES



A2 RESSOURCES

© shutterstock

AUTRES

Étude : 00/182

CGET LOGISTIQUE AXE RHÔNE- MÉDITERRANÉE

Pilotes de l'étude : BARIOL
Brigitte (FEDERATION NATIONALE
DES AGENCES D'URBANISME)

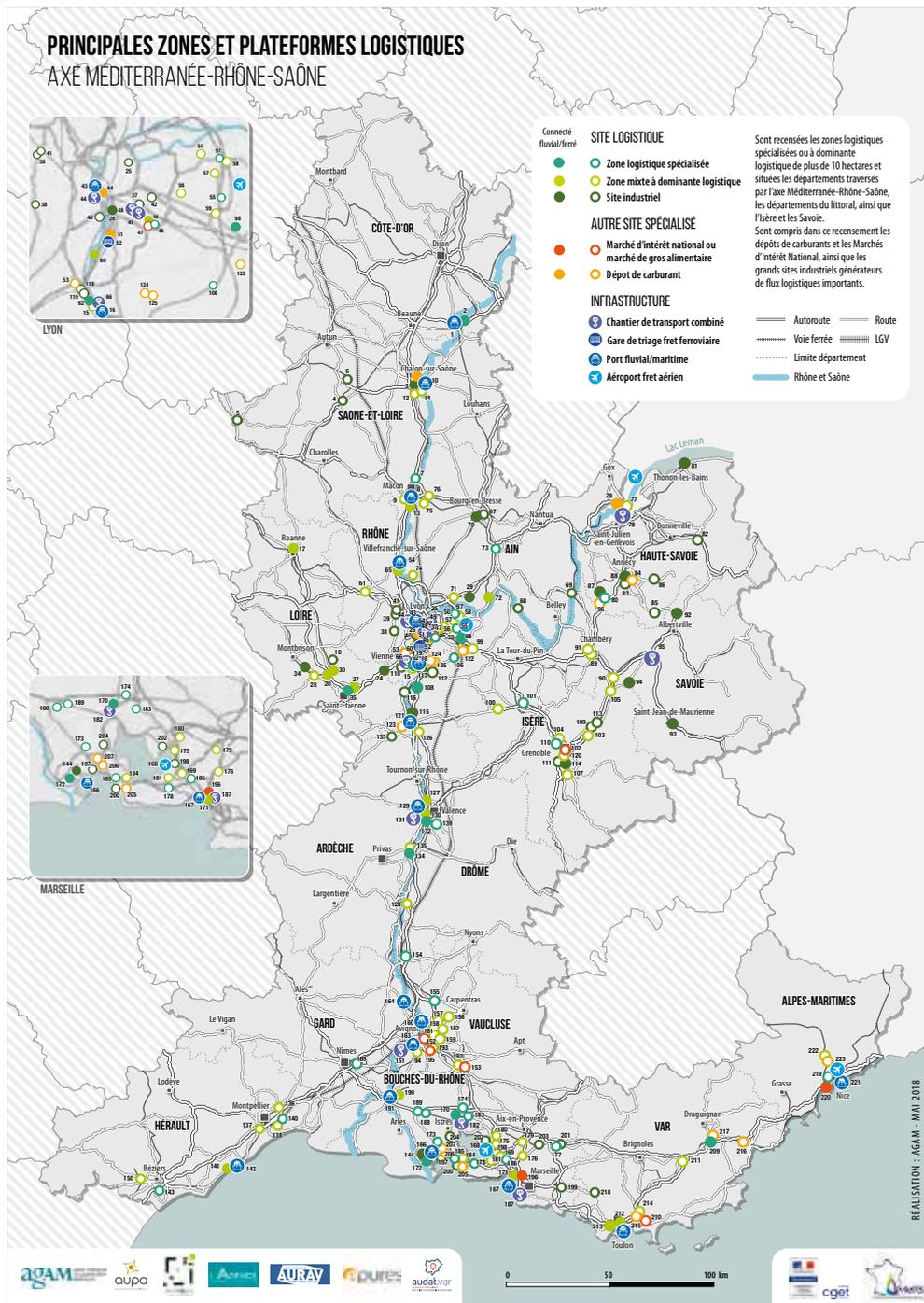
Pilotes epures : ARSAC
Guillaume, ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la mission interministérielle relative au développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée Rhône-Saône, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires a sollicité la FNAU pour que les Agences d'urbanisme du quart sud-est de la France réalisent une synthèse des connaissances sur les principales zones logistiques et industrielles et sur les équipements intermodaux de marchandise (fluvial, ferroviaire, routier).

Compte-rendu d'exécution :

Tableaux et cartographie ont été réalisés et livrés au deuxième trimestre. Un assemblage des travaux réalisés a été opéré par l'Agence d'urbanisme de Marseille pour présentation à la délégation interministérielle à l'automne.



REVUE DE PROJETS



PROJET TERRI- TORIAL



CHIFFRES CLÉS

3 PLUi **1** SCoT
en élaboration dans la Loire

295 OAP
dans les PLUi de Loire Forez
et COPLER

136 réunions
en 2018
dans les PLUi COPLER
et Loire Forez

LOIRE SUD

Étude : 01/030

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Lors de séance en date du 29 mars 2018, le syndicat mixte du Scot Sud Loire a délibéré la mise en révision du Scot approuvé en décembre 2013.

Cette révision vise notamment à adapter les orientations du Scot à son nouveau périmètre mis en place suite aux évolutions de périmètres des intercommunalités. Ainsi le PADD et le DOO du Scot vont devoir très sensiblement évoluer et la procédure de révision est la plus adaptée. Avec ce nouveau périmètre, le Scot couvre 198 communes (au lieu de 116 précédemment) et les communes nouvellement intégrées sont soumises aux principes d'urbanisation limitée. Il convient donc d'adapter le contenu du Scot à ce nouveau périmètre tout en adaptant le document aux contextes légaux et aux orientations politiques des exécutifs des intercommunalités membres.

Compte-rendu d'exécution :

Mise en oeuvre de propositions de sectorisation pour l'élaboration et la concertation du territoire de Scot : bureau de juin 2018, note méthodologique en juillet 2018

Production de cahiers des charges : démarche prospective août 2018

Lancement du diagnostic agricole, élaboration méthodologique et programme de travail pluriannuel sur cette thématique : juin 2018
Élaboration des programmes de travaux thématiques du diagnostic : de septembre à novembre 2018

Mise en oeuvre des thématiques démographie et analyse de consommation d'espaces : de septembre à décembre 2018

Animation d'un Comité syndical sur l'évaluation du volet commerce du Scot en novembre 2018

Animation des comités techniques du Scot au côté des services du Syndicat

Participation aux phases légales : concertation publique mise en oeuvre lors d'une réunion publique (fin 2018)

Étude : 01/115

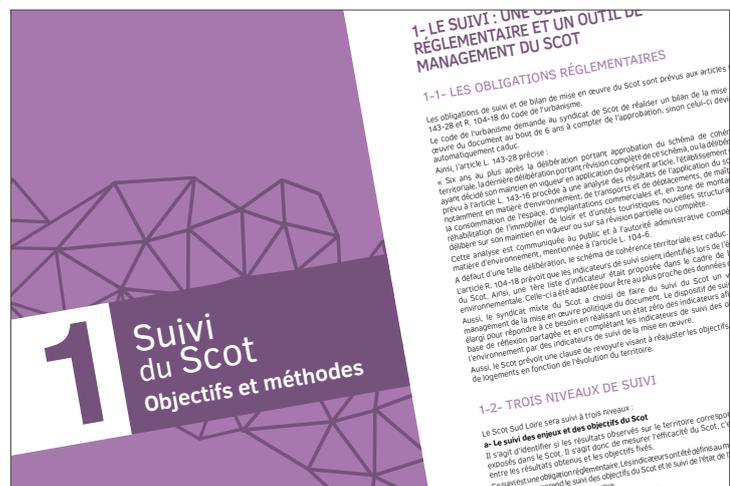
SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

La loi impose aux Scot la réalisation d'un bilan à 6 ans de mise en oeuvre. Le Scot Sud Loire doit établir ce bilan avant le 13/12/2019. Epures



SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION

PROJET TERRITORIAL

accompagne le Syndicat mixte du Scot dans la réalisation du volet technique du bilan.

Il s'agit en 2018 de :

- cadrer les éléments devant apparaître dans le bilan
- mettre à jour les données de l'état zéro du Scot
- faire le bilan des activités du Scot sur son territoire ainsi qu'à l'échelle supra-communale.

Compte-rendu d'exécution :

En 2018, epures a démarré les travaux sur le bilan du Scot Sud Loire, il s'agissait :

- de recueillir les données concernant les actions du scot depuis son approbation
- de recenser les données disponibles et les ressources nécessaires pour les renseigner
- de réaliser un bilan des documents de planification et des politiques thématiques mettant en oeuvre le Scot Sud Loire

Étude : 01/154

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL

**Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc
(LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)**

**Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia,
SECHER Amélie**

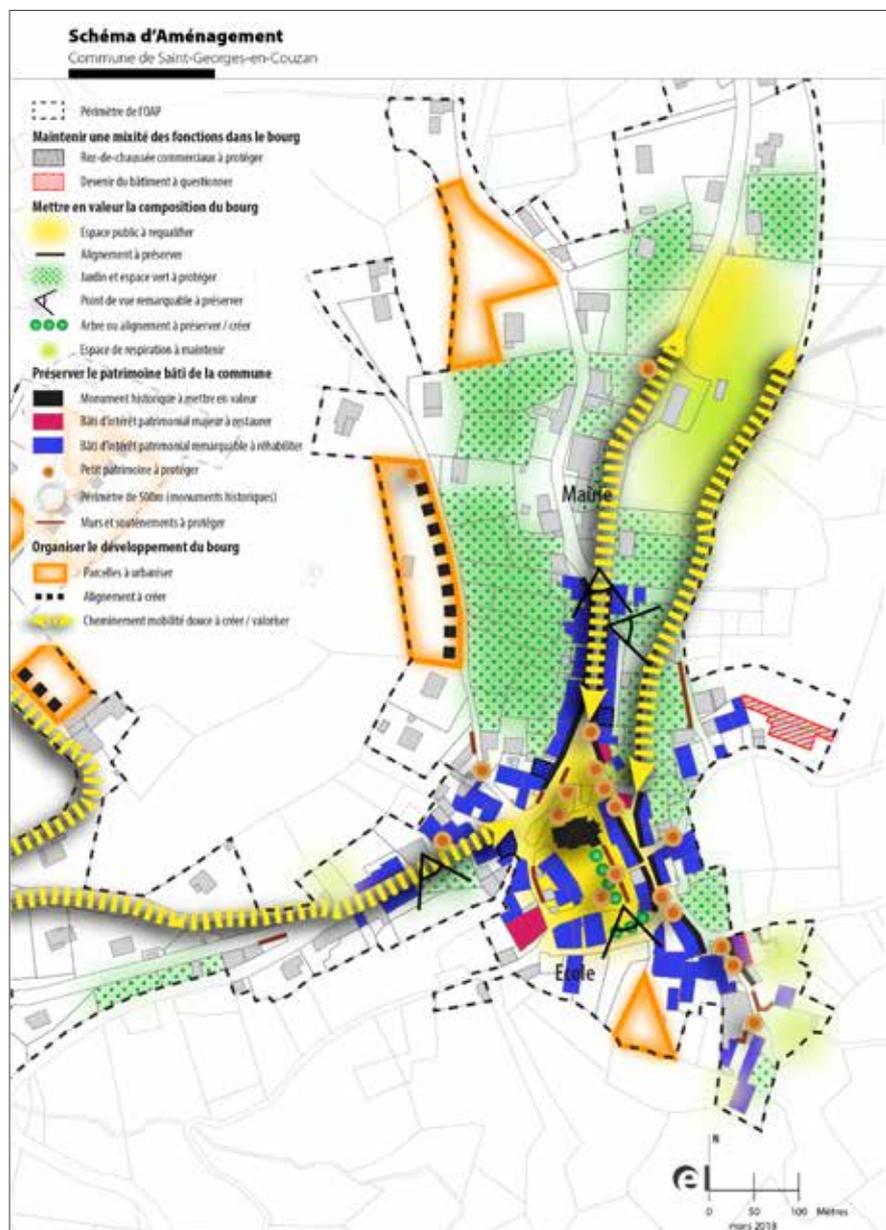
Contexte et Objectifs :

Un contexte législatif porteur :

La loi n° 2014-1545 du 20 décembre 2014, relative à la simplification de la vie des entreprises, prévoyait que l'engagement d'une procédure d'élaboration d'un PLUiH avant le 31 décembre 2015 suspendait les dates et délais prévus en matière de « grenellisation », de mise en compatibilité avec le Scot et de transformation des POS

en PLU. Une double condition devait toutefois être respectée : le débat sur le PADD devait avoir lieu au sein de l'organe délibérant de l'EPCI avant le 27 mars 2017 ; et le PLUiH devait être approuvé avant le 31 décembre 2019.

C'est dans ce cadre juridique que la Forez agglomération s'est engagée le 15 décembre 2015, pour répondre au mieux aux enjeux de planification sur son territoire, dans l'élaboration de son premier PLUiH.



LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU
INTERCOMMUNAL

PROJET TERRITORIAL

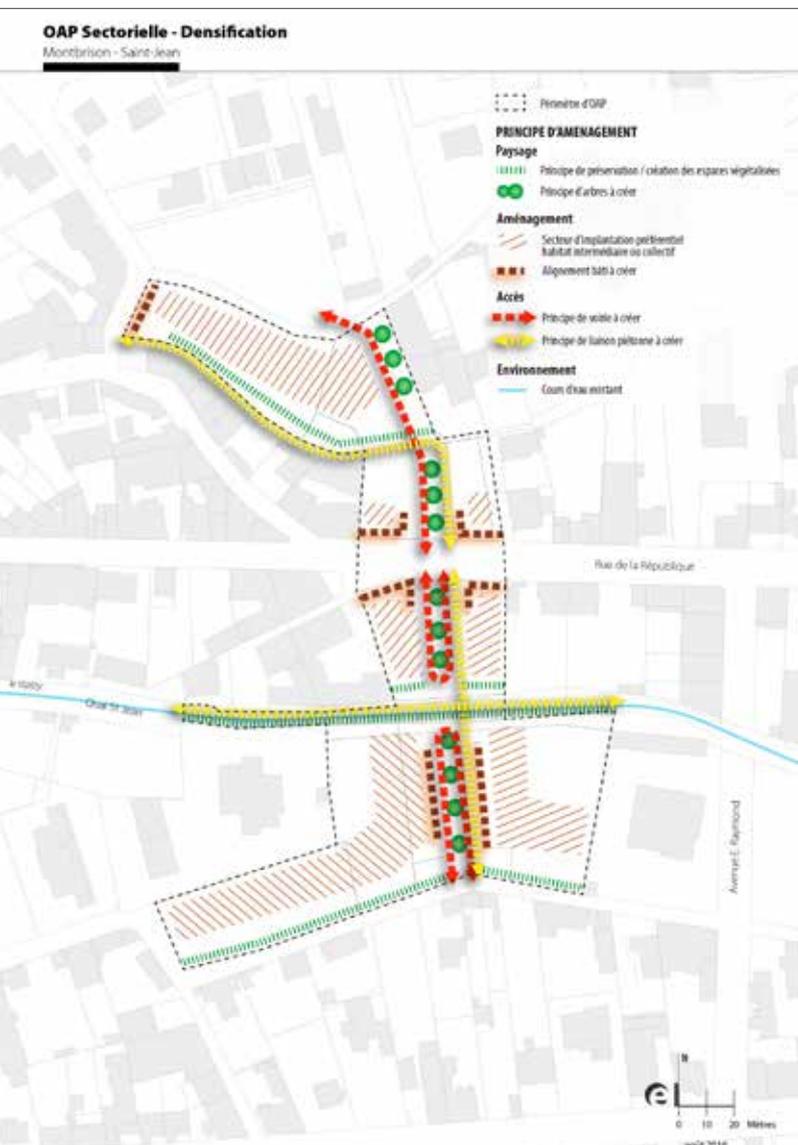
LOIRE SUD

L'Agence accompagne, depuis janvier 2016, Loire Forez agglomération sur l'ensemble du dossier, mis à part le volet habitat, l'évaluation environnementale, et un diagnostic agricole confiés à des prestataires.

Des ajustements intervenus suite à l'élargissement de l'intercommunalité à 88 communes.

Au premier janvier 2017, le territoire de Loire Forez agglomération s'est élargi pour associer 43 communes supplémentaires. Les textes législatifs permettent à Loire Forez agglomération de poursuivre sa procédure d'élaboration du PLUi à 45 communes, mais l'oblige à élaborer un PLH à 88 communes d'ici fin 2018. C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération, ne souhaitant pas élargir également ce premier exercice de PLUi, a délibéré début 2017 pour dissocier la poursuite de la procédure d'élaboration d'un PLUi (ne valant plus PLH) sur les 45 communes concernées et la prescription d'un PLH à 88 communes.

Autre point d'évolution : la date butoir pour organiser le débat au sein du Conseil Communautaire sur les orientations générales du projet de PADD a été supprimée par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017.



LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL

Compte-rendu d'exécution :

En continuité avec la fin d'année 2017, l'année 2018 est marquée par l'élaboration des pièces réglementaires du PLUi (plan de zonage, règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation). Un premier partage des projets de zonage aux communes a eu lieu fin mai, début juin 2018 entraînant ensuite une phase d'échanges techniques et politiques sur cette base. Le calendrier sur 2018 s'est décalé afin de permettre une meilleure collaboration avec les communes. Le projet de règlement a été relu et partagé avec les élus de l'OSI. L'établissement d'une seconde version des pièces réglementaires est engagé en fin d'année. En parallèle, de nombreux échanges techniques et thématiques se sont mis en oeuvre afin d'intégrer au mieux l'ensemble des politiques communautaires liées à l'urbanisme.

PROJET TERRITORIAL

Étude : 01/166

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT

Pilotes de l'étude : MARCON Jeanine (CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - SEM)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole, dans le cadre de son activité, a sollicité l'Agence d'urbanisme sur quelques thématiques. En 2018, il s'est agi d'alimenter les travaux portant sur la question du design et sur ses effets sur le développement des territoires. Les travaux de l'Agence ont directement alimenté la réflexion du Conseil de développement.

Compte-rendu d'exécution :

En 2018, l'Agence a particulièrement investi la question du Design à Saint-Étienne. Une note d'analyse a été remise au Conseil de Développement en septembre 2018 : "Saint-Étienne Design, la gestion des paradoxes". Sur la fin de l'année 2018, l'Agence a préparé avec le Conseil de Développement une nouvelle saisine sur le développement durable, travail à mettre en œuvre en 2019.

Étude : 01/177

SCOT SUD-LOIRE CDCI INTERCONNAISSANCE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Syndicat mixte du Scot Sud Loire et ses membres ont souhaité mettre en œuvre au cours de l'année 2017 une approche dynamique des conséquences de la création des nouveaux périmètres des EPCI au 01 janvier 2017.



SCOT SUD-LOIRE CDCI INTERCONNAISSANCE

En 2018, il s'agit de mettre en œuvre une publication permettant d'apporter une interconnaissance entre les nouveaux membres du Scot au 1/01/2018.

Compte-rendu d'exécution :

Le travail entamé en 2017 a été finalisé début 2018, suite aux modifications de périmètre du Scot sud Loire.

L'ensemble de la publication " Faire connaissance avec les nouveaux territoires du Scot" a été présenté lors de la séance d'installation du nouveau conseil syndical du Scot le 1er février 2018.

Cette publication, en une vingtaine d'indicateurs chiffrés et commentés, décrit les profils et tendances à l'œuvre sur le nouveau périmètre du Scot composé de 199 communes et 4 EPCI.

L'ensemble de ces indicateurs sont disponibles sur la plateforme d'accès aux données " e-observ' " développée par epures.

LOIRE SUD

Étude : 01/179

SCOT SUD LOIRE BILAN DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

**Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie
(SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)**

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Le Scot Sud Loire a été approuvé le 19 décembre 2013. Le Document d'Orientation et d'Objectifs contient un volet commercial composé notamment d'un Document d'Aménagement Commercial qui établit la stratégie commerciale à l'échelle du périmètre du Sud Loire.

En 2017, le Syndicat Mixte du Scot Sud Loire a sollicité epures pour réaliser un bilan de son Document d'Aménagement Commercial. Ce travail avait pour objectif de donner au Scot des pistes de réflexion sur sa stratégie commerciale future et sur l'intégration ou non d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) lors de la prochaine élaboration. Il s'agissait de requestionner le projet d'origine et de mettre en perspective les résultats de l'étude par rapport à la révision future.

En 2018, l'objectif est de partager ce travail avec le Syndicat Mixte du Scot Sud Loire.

Compte-rendu d'exécution :

Rendu de la note d'étude au premier trimestre 2018

Restitution auprès du SM Scot Sud Loire le 6 septembre 2018

Étude : 01/182

PREPARATION AUX CONTRIBUTIONS LOCALES POUR LE SRADDET

**Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT
MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le SRADDET est un document qui vise à définir les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les acteurs locaux du Sud Loire, membres du Scot Sud Loire, souhaitent mettre en œuvre une contribution locale unique, mettant en valeur les spécificités des territoires sud ligériens et les enjeux que recouvrent pour eux spécifiquement et communément la mise en place du SRADDET.

Compte-rendu d'exécution :

Le travail entamé en 2017 a permis de publier la contribution du Sud Loire à l'élaboration du SRADDET en février 2018.

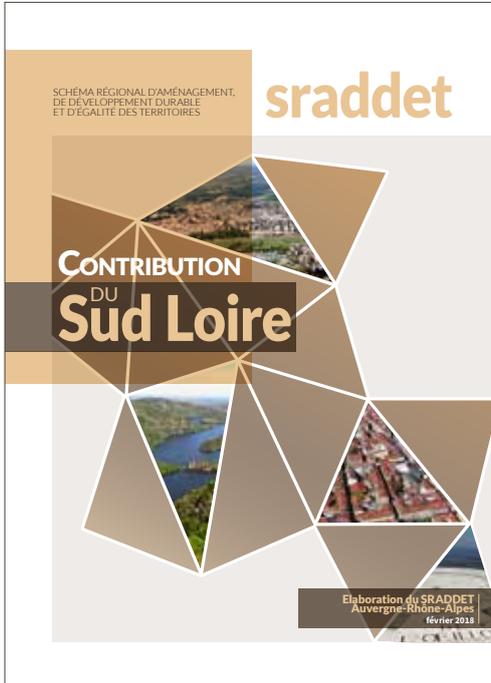
Cette contribution a été validée par le conseil syndical du Scot Sud Loire réuni le 1 février 2018, elle a ensuite été notifiée à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Cette contribution s'organise autour de :

- l'affirmation du Sud Loire comme un pôle d'équilibre d'envergure métropolitaine au cœur de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- voir émerger un SRADDET mobilisateur sur 6 enjeux

- la perspective de construire un SRADDET porteur d'une vision durable et équilibrée de l'aménagement et du développement de l'espace régional sur 5 thématiques

Cette contribution originale a été cosignée par le Syndicat mixte du Scot Sud Loire et les intercommunalités qui le composent (Saint-Étienne Métropole, Loire Forez agglomération et les communautés de communes de Forez est et des Monts du Pilat)



PREPARATION AUX CONTRIBUTIONS LOCALES POUR LE SRADDET



La spécificité de la situation du Sud Loire au voisinage de la Métropole de Lyon induit un positionnement hors norme, sans équivalent dans d'autres territoires régionaux et français.

La réussite du positionnement du Sud Loire nécessite de définir des spécificités, de mettre en œuvre des complémentarités qui doivent être affirmées et assumées constamment.

Les territoires ruraux européens connaissent un processus de métropolisation qui conjugue la concentration des fonctions économiques et culturelles majeures dans les grandes agglomérations et l'absence de l'urbanisation autour des grandes villes sur les territoires périurbains et ruraux.

Dans une économie mondialisée, les territoires français doivent valoriser leur attractivité qui devient déterminante pour leur développement. Pour trouver leur place dans l'espace européen, les grandes agglomérations françaises misent sur le rayonnement économique, le potentiel de recherche, l'offre culturelle mais aussi l'attractivité résidentielle, le développement du tourisme et la qualité de vie.

Dans ce contexte, notre territoire d'arrière-pensée métropolitaine, donc les niveaux économiques, de recherche, d'innovation, de production sont directement intégrés à l'économie européenne et mondiale; conduit pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes un moteur de croissance et d'excellence, porteur d'effets d'entraînement et de redistribution vis-à-vis des autres territoires.

L'attractivité globale du territoire passe par l'attractivité de ses villes centres et par celle de chacune des composantes plus locales qui doivent rayonner à l'échelle de leur bassin de vie et d'influence.

Les relations villes/campagnes, les complémentarités entre les différents espaces qui le composent, se manifestent à travers toutes les dimensions de la vie locale.

Cette diversité, considérée comme un atout majeur, reste cependant fragile si les équilibres territoriaux, parfois menacés, ne sont pas renforcés.

Le Sud Loire fait partie intégrante d'une aire d'interrelations entre les deux plus importants bassins de vie d'Auvergne-Rhône-Alpes, les interactions y sont fortes et se développent spontanément depuis de nombreuses années.

Notre volonté commune vise à transformer le territoire du Sud Loire en un pôle de développement majeur et attractif contribuant pleinement à la dynamique de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Étude : 01/184

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE PREPA AMO PLUI

**Pilotes de l'étude : DELORME Annick
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Au 1er janvier 2018, Saint-Étienne Métropole passe du statut de Communauté urbaine à celui de Métropole, suite au décret ministériel du 3 septembre 2017. Dans le cadre de l'exercice de la compétence urbanisme, acquise avec le statut de Communauté urbaine, SEM a la volonté de lancer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). SEM a demandé à epures un accompagnement dans une phase de réflexion sur ce projet de planification.

Compte-rendu d'exécution :

Appui à l'identification des objectifs de l'élaboration du PLUI de SEM :

- epures a remis en mai 2018 une note de synthèse organisée suivant les chapitres du projet d'agglomération de SEM
- epures a remis un tableau mettant en lien les éléments de la note de synthèse ci-avant et les documents de référence supérieurs (par exemple Scot) ou les obligations légales issues du code de l'urbanisme.

Programme de travail et modalités de travail commun :

- epures a remis en janvier 2018 une note de travail complète, allant jusqu'à la phase d'approbation du document.
- epures a complété une note de travail mise au point par les services de SEM couvrant les années 2018 et 2019, notamment en précisant de façon fine le calendrier de travail et de production d'epures. Ce calendrier est fixé en fonction des instances prévues par SEM, mais ne détaille pas l'articulation avec le fonctionnement interne de

LOIRE SUD

SEM sur ce dossier. A partir de cette note, epures a interrogé les services de SEM afin de préciser la méthode et le contenu des instances prévues par SEM.

Sommaire détaillé du diagnostic et identification des études et données à constituer :

- les 1ères réunions de travail par binôme (chargé de mission SEM et chargé d'études epures) et par thème se sont tenues pour la plupart avant fin juillet 2018. Chaque binôme a produit une synthèse, qui été consolidée et présentée lors d'une réunion de travail en septembre 2018, réunissant les techniciens de SEM (service planification) et les chargés d'études d'epures participant à la mise au point du diagnostic.

- Préparation des ateliers thématiques avec les élus de SEM. Dans sa note de travail, SEM a précisé les 5 ateliers thématiques qui doivent se tenir dès début 2019. Epures a travaillé à la mise au point de la méthode d'animation, et des supports nécessaires à ces réunions.

Étude : 01/187

SAINT-ÉTIENNE- METROPOLE PATRIMOINE

Pilotes de l'étude : DUSCHET
Isabelle (OFFICE DU TOURISME
COMMUNAUTAIRE), ROUX-PHILIBERT
Lorraine (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CHARVOLIN Manon

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du projet de création du Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle de la Métropole, SEM a confié l'élaboration

du dossier de candidature à l'Office de Tourisme. Afin de mener à bien ce projet, un travail de diagnostic du territoire a été engagé et comprend notamment un inventaire des patrimoines pour l'ensemble des communes de SEM.

Objectif 2018

- Mise à disposition sur l'outil websig de la Ville de Saint-Étienne de la base de données patrimoine dans son état actuel.

- Accompagnement dans la phase de mise à jour de la base de données patrimoine

- Premières réflexions sur une stratégie de rapprochement des données de l'Agence avec celles dont dispose la Ville de Saint-Étienne (dont la base du ministère de la culture – Mérimée)

Compte-rendu d'exécution :

Une réunion de lancement s'est tenue au mois de mai dans l'objectif de définir le contenu précis de la mission ainsi que le calendrier.

Une seconde réunion organisée à la fin du premier semestre en présence du service SIG de Saint-Étienne Metropole, a permis de valider les modalités techniques de mise à disposition de la base de données "Patrimoine" d'epures. Depuis, l'Agence d'urbanisme a mis à disposition sur son websig l'ensemble de sa base de données patrimoine sur le territoire de SEM. Il a été convenu de lancer la phase de mise à jour de cette base en 2019.

Étude : 01/189

FOREZ EST CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Pilotes de l'étude : BERNARD Christine
(COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes créée au 1er janvier 2017 est issue du rapprochement

PROJET TERRITORIAL



de 5 EPCI. La connaissance de ce nouveau territoire et de ses principales dynamiques permettra aux élus de mieux se connaître et se situer au sein des évolutions ligériennes. Il s'agira d'établir des cartographies et indicateurs éclairant, complémentaires à ceux traités dans le projet de territoire.

Compte-rendu d'exécution :
Mission reportée sur 2019

Étude : 01/190

FOREZ EST APPUI DEFINITION INTERET COMMUNAUTAIRE

Pilotes de l'étude : BERNARD Christine
(COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :
La nouvelle Communauté de communes

doit définir les intérêts communautaires nécessaires pour les différentes compétences votées. Epures appuiera les réflexions de Forez Est et proposera, à partir d'un benchmarking, une analyse et des propositions d'amendements le cas échéant.

Compte-rendu d'exécution :

Après un travail interne, la Communauté de communes a transmis à l'Agence d'urbanisme ses travaux préparatoires pour analyse et proposition de compléments le cas échéant. L'Agence a donc procédé à un travail fin d'analyse des différents intérêts, à la fois sur le plan des contenus que de la validité juridique ; travail effectué avec l'appui d'un cabinet juridique.

L'Agence d'urbanisme a proposé, pour chaque compétence communautaire le nécessitant, une définition de l'intérêt dans un format à intégrer directement dans la délibération de la Communauté. Mission achevée en décembre 2018.

AUTRES TERRITOIRES

Étude : 01/145

SCOT ROANNAIS

**Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen
(SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE ROANNE)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Suite à l'accompagnement par l'Agence d'urbanisme du SYEPAR entre 2014 et 2017 : diagnostic de grenellisation, la mise en œuvre de la phase de diagnostic de la révision du Scot, l'élaboration du PADD et l'arrêt du projet de Scot.

En 2018, le principe a été d'accompagner le Syndicat mixte sur la mise en œuvre et la publication de l'état zéro des indicateurs du Scot.

Compte-rendu d'exécution :

Réalisation et diffusion au syndicat mixte du Scot Roannais de l'état zéro de son suivi- évaluation en juin 2018.

Étude : 01/169

ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI

**Pilotes de l'étude : RIBAUD Cécile
(COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION -
ANNONAY RHONE)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Annonay Rhône Agglo s'est engagée dans la réalisation d'un PLU intercommunal. UrbaLyon et epures vont accompagner l'intercommunalité dans ce projet. UrbaLyon assurera le pilotage général

des travaux. Epures contribuera à l'élaboration du PLUi pour le volet environnement, et le quadrant central (Annonay- Davézieux).

Compte-rendu d'exécution :

Au cours de l'année 2018 :

- mise à jour de l'Etat Initial de l'Environnement
- Rédaction du volet environnement du PADD
- Travail sur les aspects environnement du zonage
- Travail sur le zonage et les OAP du cadrant central

Étude : 01/174

COPLER AMO PLUI

**Pilotes de l'étude : ROGER Vincent
(COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE
LOIRE ET RHONE)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine



ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI

PROJET TERRITORIAL

Contexte et Objectifs :

En 2015, la COPLER a pris la compétence planification urbaine et a décidé d'engager l'élaboration d'un PLUI sur son territoire par délibération du 3 décembre 2015. La COPLER a sollicité l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner techniquement dans cette élaboration. Cette intervention est prévue en trois grandes étapes. En 2018, l'intervention portera sur la finalisation des pré-zonages sur les bourgs et la mise au point de l'ensemble des zonages, règlement et OAP sur tout le territoire (zones A, N et bourgs et hameaux).

Compte-rendu d'exécution :

En 2018, les travaux suivants ont été réalisés :

- poursuite de la définition du pré-zonage des 16 bourgs avec une estimation des capacités de logements : examen des retours des communes (avec notamment des rencontres en commune

ou à l'EPCI), des Personnes Publiques associées (réunions de travail techniques spécifiques avec l'Etat) et du Bureau d'études d'évaluation environnementale, présentation et débat en Bureau fin janvier, présentation et débat en réunions de secteurs en février 2018. Suivi de débat en Conférence des maires et en Bureau pour fixer les principes des arbitrages sur les pré-zonages des bourgs.

- cette phase de pré-zonage a permis de mettre au point le zonage sur les 16 bourgs avec les principes réglementaires des zones correspondantes. Cette proposition a été présentée aux 16 communes en réunion de secteur en novembre 2018.

- une proposition de structuration des OAP présentée aux membres du Bureau puis en réunion de secteur aux 16 communes (leurs objets, les contenus).

- Suite aux observations de l'Etat et aux désaccords sur certains points du projet porté par la Copler, il a été convenu d'organiser une réunion de travail spécifique avec la Direction de la DDT et la Présidence de la Copler pour identifier les solutions possibles pour mettre au point un projet acceptable par tous. Cette réunion s'est tenue le 12 juin.
- la mise au point du zonage sur les secteurs en A et N, ainsi que la gestion du bâti dans ces espaces, sur l'ensemble de l'EPCI. Un travail technique avec la DDT, la Chambre d'agriculture, l'EPCI et le Bureau d'études d'évaluation environnementale, a permis de mettre au point une proposition de zonage sur l'ensemble du territoire et principe réglementaire présentés en Bureau, puis dans chacun des 3 secteurs. Ces propositions ont fait l'objet de premiers retours de la part des communes.

Suite aux derniers échanges avec l'Etat, il a été convenu de mettre au point un nouveau calendrier prenant en compte les temps d'échanges et de concertation. Ce calendrier fixe comme échéance le projet arrêté pouvant être début 2020.



© Annonay agglo

SIG ET OBSERVATION PLU

Étude : 01/175

REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLU(I)

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), ROUX Stéphane (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

En application de la loi ALUR, le Code de l'Urbanisme a fait l'objet d'une importante recodification, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

L'évolution majeure porte sur la modernisation du contenu du PLU, et vise à rendre la règle d'urbanisme plus accessible et intelligible.

Les principes directeurs qui ont guidé la réforme sont les suivants :

- simplifier le règlement du PLU et son élaboration
- offrir plus de souplesse aux auteurs du PLU, pour s'adapter aux spécificités de

chaque collectivité

- permettre le développement d'un urbanisme de projet, favorable à une augmentation de la production de logements

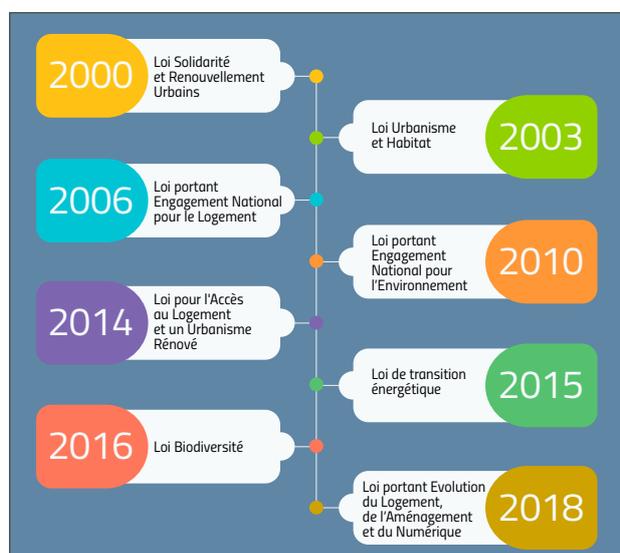
- donner plus de sens au règlement du PLU et mieux le relier au projet de territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours de l'année 2018, l'Agence d'urbanisme a organisé une conférence-débat animée par Maître Soler-Couteaux (avocat conseil d'epures) sur le thème du contenu modernisé du PLU (refonte du code de l'urbanisme entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016). Cette conférence a rassemblé une centaine de personnes parmi les adhérents de l'Agence.

Une publication de synthèse de cet événement a été rédigée.

Epures a également sollicité son avocat-conseil sur plusieurs sujets : la rédaction des OAP, notamment les OAP patrimoniales dans un PLUI ; la prise en compte des énergies renouvelables dans l'outillage du PLU ; les changements de destination en zones A et N des PLU ; la procédure d'arrêt d'un PLUI. Les notes de l'avocat-conseil ont permis d'alimenter 2 réunions partenariales d'échanges entre la DDT, les EPCI et le Scot Sud Loire.



REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLU(I)



PROJET TERRITORIAL

Étude : 01/176

DEPARTEMENT COHERENCE OBSERVATION

**Pilotes de l'étude : COURT Bertrand (CONSEIL
DEPARTEMENTAL - LOIRE)**

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

La création d'un observatoire départemental est l'un des 42 projets de l'Agenda 21 de la Loire adoptés en juin 2014. L'objectif stratégique défini est de construire un instrument transversal d'aide à la décision présentant les données pertinentes et cohérentes avec les priorités départementales. Dans ce cadre, un système de pilotage de la performance des projets de l'Agenda 21 a été mis en place : une centaine d'indicateurs de réalisation, mais aussi de résultats et d'impacts ont été construits et suivis dans un outil dédié.

L'actualisation de l'Agenda 21, sur les deux volets gouvernance et pilotage, entamée à l'automne, sous l'égide de l'élu délégué, s'est poursuivie jusqu'en juin. Cette démarche se traduit par une relecture et un questionnement des 42 projets de l'Agenda 21 au regard de différents critères, parmi lesquels les évolutions induites par la Loi NOTRe sur l'action du Département et les priorités de l'exécutif.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a transmis au département un recensement décrivant les contenus et pratiques de ses observatoires thématiques. Ce travail doit faire l'objet d'une présentation orale à l'équipe observation du département afin de déterminer les pistes de collaboration.

Étude : 01/181

METHODOLOGIE CONSO ESPACE VIA ORTHOPHOTO

**Pilotes de l'étude : ROUX Stéphane (DDT
- LOIRE)**

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

Depuis 2000, l'Agence a investi de façon mutualisée avec les autres Agences d'Auvergne Rhône-Alpes dans le produit Spot Thema pour le suivi de l'occupation du sol. La base de données est mise à jour tous les 5 ans et couvre l'ensemble des aires d'études des Agences d'urbanisme de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne. Ce dispositif offre un socle essentiel pour le suivi des évolutions urbaines à une échelle



METHODOLOGIE CONSO ESPACE VIA ORTHOPHOTO
© CRAIG - IGN - SIEL 42 - TopoGEODIS - 2016

SIG ET OBSERVATION PLU

large. L'évolution des outils, tant en termes de prise de vue qu'en termes de méthode d'analyse, laisse entrevoir la possibilité de mettre au point une base de données permettant de s'adapter aux besoins des exercices de planification. Les obligations légales en la matière se renforçant obligent à apporter des évolutions dans la précision des données récoltées.

Compte-rendu d'exécution :

Epures s'est livrée à un benchmark des pratiques des agglomérations en matière de suivi de l'occupation du sol. Des tests d'automatisation de l'interprétation d'images satellites ont également été conduits. Le résultat de ces travaux a été exposé aux partenaires lors d'une réunion en septembre. Les enseignements seront injectés dans la démarche à venir de mise à jour de la couche occupation du sol partenariale, à ce jour Spot Thema

Étude : 01/185

METROSCOPE FNAU

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE)

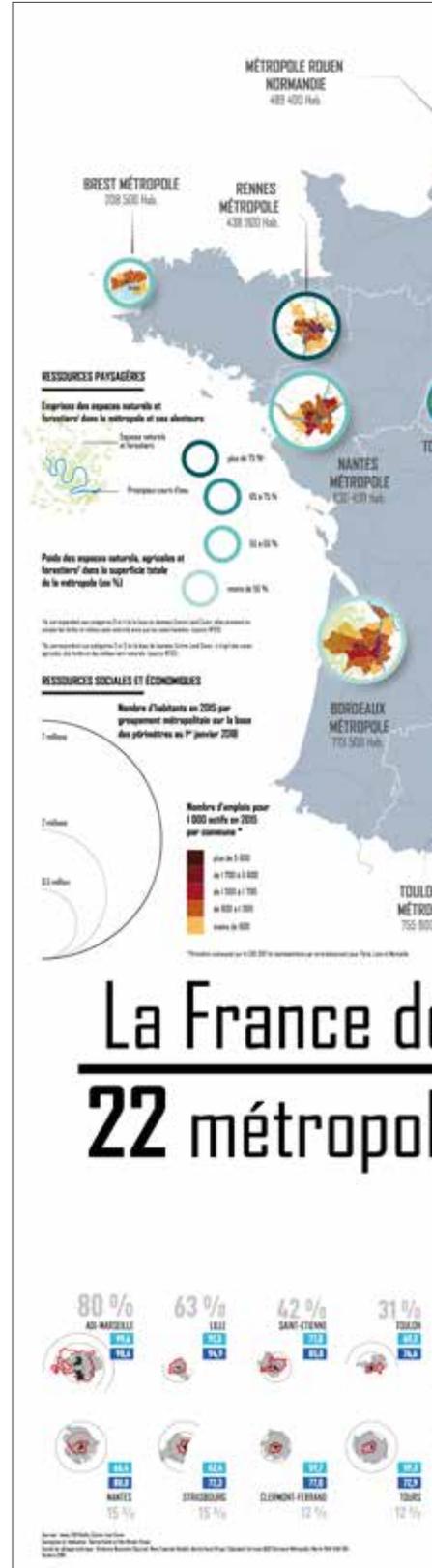
Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienna

Contexte et Objectifs :

La FNAU a publié en 2016 deux atlas positionnant les agglomérations pour l'un, les métropoles pour l'autre dans le paysage national. Cette démarche est réitérée en 2018 avec pour objectif de renouveler les indicateurs explorés. Saint-Étienne Métropole devenue Métropole au 01 janvier 2017, aussi epures a été intégrée au Comité de Pilotage de la démarche pour contribuer aux travaux de la mise à jour. L'Agence traitera les questions de démographie et de cadre de vie.

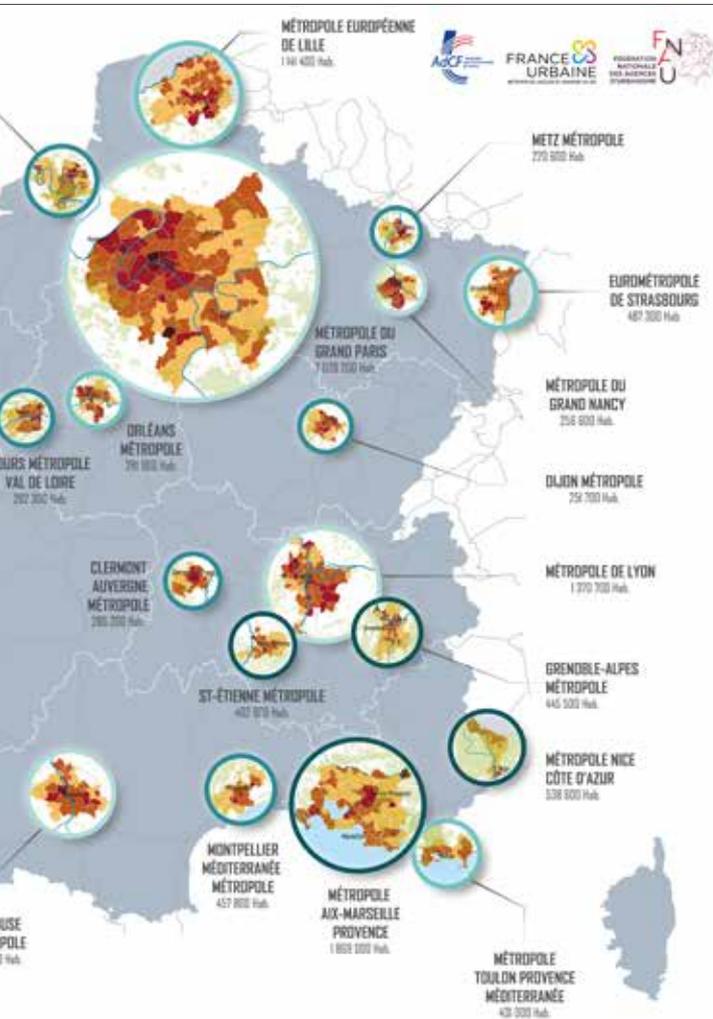
Compte-rendu d'exécution :

Epures a participé aux 2 comités de pilotage du 1^{er} semestre qui ont permis de cadrer la démarche (choix des indicateurs à retenir et définition du produit de sortie). Parallèlement, l'Agence a également alimenté la partie démographique de



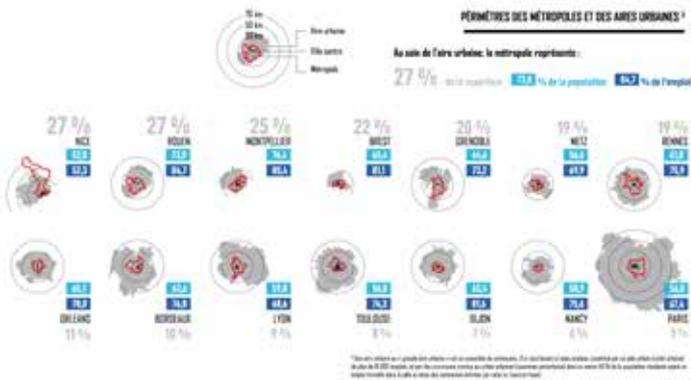
METROSCOPE FNAU

PROJET TERRITORIAL



Créées pour répondre à la montée en puissance du « fait métropolitain » par les lois MAPTAM et NOTRE, la France compte depuis le 1^{er} janvier 2018, 22 métropoles au sens institutionnel du terme. Elles se caractérisent par une grande diversité de configurations géographiques, d'atouts territoriaux et de gouvernances.

es
les



la base de données. La Fnau a diffusé en Décembre un poster illustrant une dizaine d'indicateurs, en avant-première de la sortie prochaine du Métroscope début 2019.

Étude : 01/188

METHODOLOGIE DECLINAISON OBJECTIF DEMOGRAPHIQUE

Pilotes de l'étude : ROUX Stéphane (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratiene

Contexte et Objectifs :

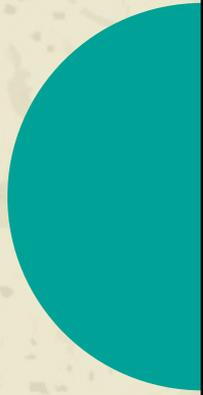
Les démarches de planification comprennent toujours un exercice de détermination des objectifs démographiques. Celui-ci s'appuie généralement sur la prolongation des tendances démographiques historiques, basées sur les projections de l'INSEE, lorsque la taille du territoire le permet. Cet exercice est en fine ajusté avec les objectifs politiques des porteurs du projet. Il en résulte parfois quelques incohérences avec les objectifs affichés par les différents territoires.

Cette étude entend éclairer les ressorts des projections démographiques réalisées par l'INSEE à travers son outil OMPHALE. Elle proposera un cadrage des perspectives démographiques des différents territoires du département.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a réuni les partenaires en mars autour d'une proposition de démarche de travail qui a été débattue. Depuis, une commande de projections Omphale a été passée à l'INSEE. Les données ont été traitées et ont fait l'objet d'une note de synthèse.

REVUE DE PROJETS



PLANI- FICATION COMMU- NALE



CHIFFRES CLÉS

8 PLU

arrêtés en 2018

10 PLU

en poursuite d'élaboration
en 2019

AGGLOMERATION STEPHANOISE

02/007

LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : BONNEFOY Cyrille
(MAIRIE - RICAMARIE (LA))**

Pilotes epures : Chantal CONSTANTIN

Contexte et Objectifs :

La commune de La Ricamarie dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 30/03/2000. Le 25 septembre 2014, le Conseil Municipal de la commune a délibéré pour le mettre en révision et le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU), suite aux obligations législatives qui imposent aux POS d'être transformés en PLU d'ici mars 2017. Cette révision permettra par ailleurs à la commune, de disposer d'un document d'urbanisme compatible avec les documents cadres supra communaux : Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire (SCoT), Programme Local de l'Habitat de Saint-Étienne Métropole (PLH)...



LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT
REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME

© alphasdrone42

La commune s'est adressée à epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, pour l'assister dans cette démarche jusqu'à son approbation.

Compte-rendu d'exécution :

De juin 2016 à février 2017, le projet de PLU a été affiné et l'ensemble des pièces ont été précisées, ce qui a permis au bureau d'études en environnement de réaliser une pré-évaluation environnementale du document d'urbanisme. Ce projet a été présenté au public et en réunion auprès des personnes publiques associées en vue d'un prochain arrêt du dossier de PLU.

Les pièces du PLU ont été réétudiées suite à la réunion avec les personnes publiques associées, et une nouvelle proposition a été faite et présentée en juillet 2017.

De juillet 2017 à juillet 2018, l'ensemble des pièces constitutives du dossier ont été finalisées. Un dossier complet de PLU (rapport de présentation, PADD, OAP, zonage, règlement, pièces annexes) a été transmis à Saint-Étienne Métropole en vue de son arrêt voté en Conseil de Communauté de Saint-Étienne Métropole le 4 octobre 2018.

Étude : 02/014

LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

La Ville de La Talaudière est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2011, modifié à 2 reprises en 2012 et 2014.

En décembre 2015, le Conseil Municipal a engagé la révision du PLU, afin de le rendre compatible avec les documents-cadres (Scot, PLH ...) et les récentes lois (Grenelle de l'Environnement, ALUR ...).

PLANIFICATION COMMUNALE

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Étienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du 1er semestre 2018, les Personnes Publiques Associées ont été invitées à une réunion qui a permis de dresser la synthèse du diagnostic de territoire, d'identifier les enjeux du projet de PLU, d'établir des prévisions démographiques.

2 réunions de travail avec Saint-Étienne Métropole et la commune ont porté sur des esquisses d'aménagement dans le centre ville (en vue d'OAP), sur l'intégration du recensement d'arbres remarquables de l'ONF dans le projet de PLU, et sur les formes urbaines à promouvoir dans le centre-ville (encadrement de la hauteur du bâti).

A l'automne 2018, les Personnes Publiques, la commune et Saint-Étienne Métropole ont étudié une première esquisse du zonage.

Étude : 02/021

LE CHAMBON FEUGEROLLES ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : BESSON-FAYOLLE Corinne
(METROPOLE - ST-ETIENNE),**

Pilotes epures : CHARVOLIN Manon

Contexte et Objectifs :

La commune du Chambon-Feugerolles dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 12/12/2006, puis modifié à plusieurs reprises.

Le Conseil Municipal a délibéré en décembre 2015 pour le mettre en révision suite aux évolutions législatives et permettre de le rendre compatible avec les documents cadres supra communaux récemment approuvés : Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire (SCoT), Programme Local de l'Habitat de Saint-Étienne Métropole (PLH)...

La commune s'est adressée à epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, pour l'assister dans cette démarche jusqu'à son approbation.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à la présentation du projet de PADD lors d'une Commission d'Urbanisme en commune au second semestre 2017, les premières réflexions sur le zonage ont été engagées au début de l'année. Le projet a été mis en stand by à la demande de la commune.

La procédure d'élaboration du PLU n'a pas été relancée depuis.



LA TALAUDIÈRE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME



LE CHAMBON-FEUGEROLLES ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

AGGLOMERATION STEPHANOISE

Étude : 02/022

RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Rive de Gier a été approuvé en 2007. L'équipe municipale souhaite le mettre en révision dans le nouveau contexte créé par le PLH de l'agglomération et les lois Grenelle.

RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a demandé à Epures de l'assister dans la conduite et la réalisation de sa révision.

- 2013 : l'élaboration et le partage du diagnostic.
- 2014 : le PADD a été élaboré et débattu suite aux élections municipales de 2014.
- 2015 : mise au point du zonage notamment l'identification des espaces à reclasser pour réduire les capacités constructibles trop importantes du document initial
- En 2016, Epures a accompagné les maîtrises d'ouvrage dans la mise au point des pièces nécessaires au projet arrêté. Finalement, en avril 2016, Saint-Étienne Métropole a décidé d'attendre le résultat de certaines démarches en cours pour intégrer leurs conclusions au PLU.
- En 2017, attente des conclusions des démarches en cours impactant le PLU : le PPRI Gier, le PRIR, la démarche commerce, l'étude OPAH – RU et la démarche urbanisme et santé de l'ARS. De plus, une évaluation environnementale indispensable à cette révision de PLU, a été notifiée fin 2017 au bureau d'études choisi par Saint-Étienne Métropole.
- En 2018, prise en compte des conclusions des démarches citées ci-avant, et mise au point des pièces réglementaires en vue d'un arrêt et d'une approbation en 2019.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à la réception et la prise en compte des conclusions de l'évaluation environnementale, et l'avancement du projet sur le centre ville, Epures a mis au point les pièces finalisées du projet de révision du PLU de Rive-de-Gier (PADD, zonages, règlement, OAP, annexes diverses) en collaboration étroite avec la commune et SEM. Epures a également mis au point les supports pour une exposition en Mairie à destination du public dans le cadre de la concertation sur le PLU.

L'objectif fixé par la maîtrise d'ouvrage est d'arrêter le projet de PLU en mars 2019 dans les instances de Saint-Étienne Métropole.

Étude : 02/029

GENILAC ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte d'évolution réglementaire (Lois "ENE et ALUR, approbation du SCOT Sud Loire et du PLH de SEM...), la commune de Genilac souhaite faire évoluer son PLU.

La commune souhaite que son futur projet de PLU atteigne notamment les objectifs suivants :

- la nécessité de mettre en conformité le PLU avec les lois (Grenelle et ALUR)
- la nécessité de mettre en compatibilité le PLU avec le Scot Sud Loire et le Programme Local de l'Habitat pour la période 2011-2016 approuvé par Saint-Étienne Métropole ;
- la nécessité de mettre en place les dispositions nécessaires à la réalisation des orientations de l'étude d'aménagement global du bourg concernant le développement des équipements scolaires, sportifs et culturels ;
- le besoin de mettre en place les dispositions nécessaires à la sécurisation et l'amélioration des voies de circulation, les déplacements modes doux et le stationnement ;
- la nécessité de mettre en place des zones réservées aux orientations d'aménagement et

de programmation ;

- les difficultés rencontrées au quotidien dans l'application du PLU, notamment la problématique de la maîtrise de la croissance urbaine ;

- le porter à connaissance préfectoral relatif aux aléas miniers et le lancement d'un Plan de Prévention des Risques Miniers.

Compte-rendu d'exécution :

La fin d'année 2017 avait été consacrée par epures à l'analyse technique des avis émis par les PPA sur le projet de PLU et aux premiers échanges avec la commune et Saint-Étienne Métropole en la matière. L'objectif était d'approuver le PLU de Genilac d'ici mars 2018.

En janvier 2018, (suite à l'enquête publique, au rapport du commissaire, et aux retours des avis PPA), une réunion a été organisée avec SEM et la commune afin de fixer le niveau de prise en compte des avis en se basant sur l'analyse technique préalable. Des corrections ont été apportées au dossier de PLU. Le dossier de PLU modifié a été transmis à la commune et à SEM pour relecture.

Le dossier de PLU pour approbation a été remis à SEM le 08/02/2018, pour un passage en Bureau le 08/03/2018 et une approbation en Conseil Communautaire le 22/03/2018.



GENILAC ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL
D'URBANISME

AGGLOMERATION STEPHANOISE

Étude : 02/044

ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

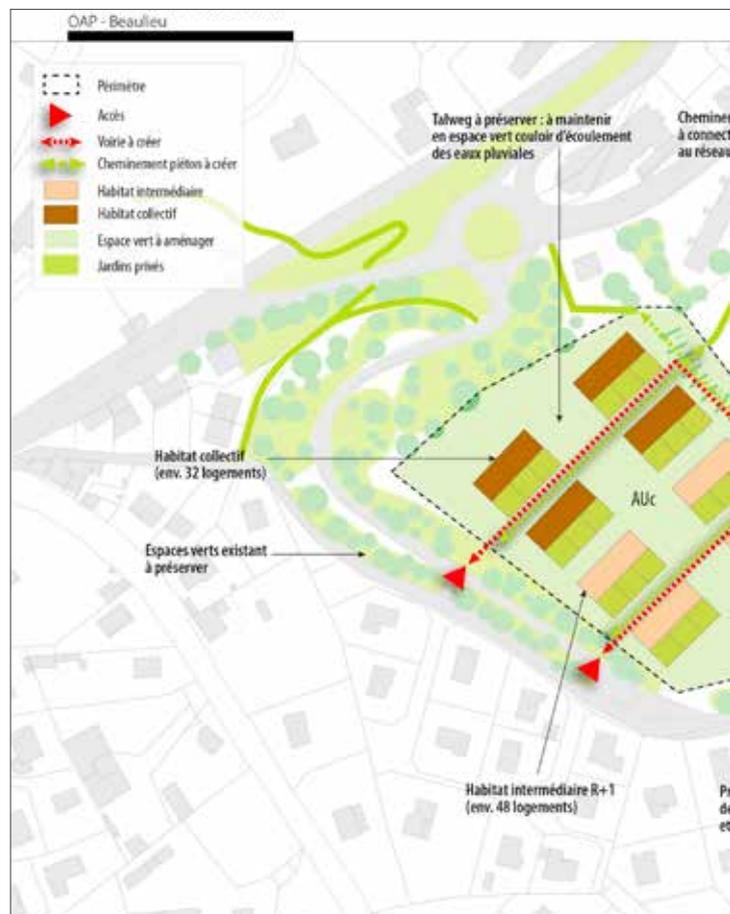
La commune a décidé de faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme pour l'adapter aux nouvelles législations en vigueur (loi Grenelle, compatibilité avec le Scot...).

La commune souhaite que son futur projet de PLU atteigne notamment les objectifs suivants :

- maîtriser le développement urbain afin de répondre aux objectifs définis dans le SCOT, le Plan Local de l'Habitat (besoins en logements, favoriser la mixité sociale)
- prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales (eau, déchets, transports, etc.) dans le futur document
- prendre en compte les richesses naturelles, paysagères, patrimoniales du territoire
- prendre en compte les résultats du diagnostic agricole
 - identifier et tenir compte des éléments remarquables du patrimoine bâti et naturel.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à la saisine de l'autorité environnementale qui a été formalisée en août 2017, l'autorité environnementale a rendu son avis le 6 octobre 2017 le projet de PLU est donc soumis à évaluation environnementale. Il faut donc compter un décalage de 4 à 6 mois dans la procédure (choix du bureau d'étude et temps d'étude).



ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

2 réunions se sont tenues avec le bureau d'étude chargé de l'évaluation environnementale :

- Le diagnostic
- les conclusions

En parallèle, 3 commissions d'urbanisme et une réunion technique se sont tenues afin de poursuivre l'avancement de la révision :

- 1 réunion de mise au point sur la délimitation des zones, présentation détaillée des scénarii d'aménagements pour chaque secteur d'OAP et déclinaison des conclusions des études urbaines dans le PLU (OAP, ER...),
 - 1 réunion technique sur les principes réglementaires,
 - 2 réunions pour valider les grands principes réglementaires de chaque zone.
- 1 réunion PPA a été organisée pour présenter



Étude : 02/045

ROCHE LA MOLIÈRE - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : BERLIVET Eric (METROPOLE -
ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La commune de Roche la Molière dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 27 décembre 2006. Le Conseil Municipal a délibéré le 27 mai 2015 pour le mettre en révision suite aux évolutions législatives et permettre de le rendre compatible avec les documents cadres supra communaux récemment approuvés : Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire (Scot), Programme Local de l'Habitat de Saint-Étienne Métropole (PLH)...

Compte-rendu d'exécution :

Dans l'attente du résultat d'études techniques spécifiques, les travaux sur le PLU n'ont pas évolué en 2018.

la déclinaison des orientations du PADD dans le zonage et les OAP.

L'arrêt du PLU est prévu en mars 2019.

Une réunion PPA et une réunion publique seront à prévoir début d'année 2019 avant l'arrêt du PLU.



ROCHE LA MOLIÈRE ACCOMPAGNEMENT PLAN
LOCAL D'URBANISME



PLANIFICATION COMMUNALE

AGGLOMERATION STEPHANOISE

Étude : 02/047

VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : BESSON-FAYOLLE
Corinne (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte d'évolution réglementaire (Lois "ENE et ALUR, approbation du SCOT Sud Loire et du PLH de SEM...), la commune de Villars souhaite faire évoluer son PLU.

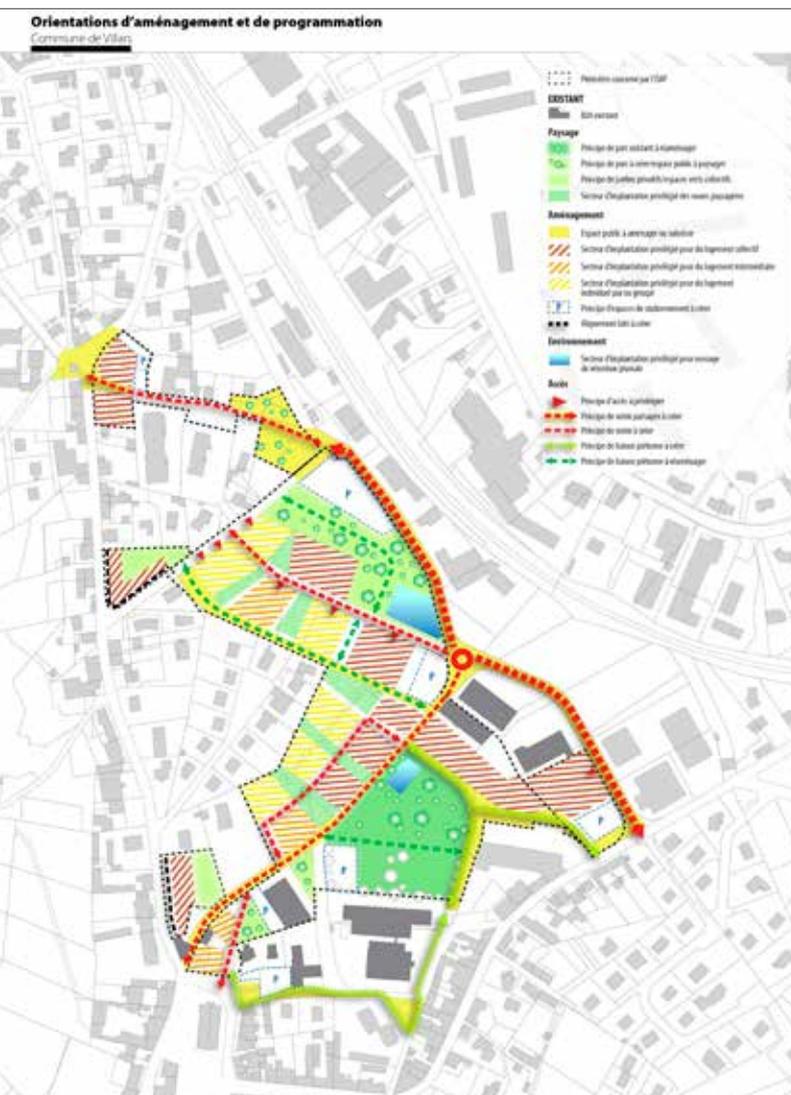
La commune souhaite que son futur projet de PLU atteigne notamment les objectifs suivants :

- Maîtriser le développement urbain, ce qui implique de revoir le potentiel des zones constructibles ;
- Prendre en compte la création de la ZAC de l'espace Beaunier ;
- Tenir compte du résultat du diagnostic agricole qui sera réalisé sur la commune, afin de pérenniser cette activité ;
- Maintenir les continuités écologiques le long du Rieudelet et la coulée verte de la vallée du Cluzel ;
- Revoir les dispositions réglementaires afin de maîtriser les formes urbaines des quartiers ;
- Prendre en compte la problématique des déplacements en intégrant les orientations définies dans le plan de déplacement communal ;

Compte-rendu d'exécution :

De janvier à juin 2018, l'Agence était en attente des éléments nécessaires à l'intégration du projet Beaunier dans les pièces du PLU.

Une réunion s'est tenue en juin 2018 afin de relancer la procédure de révision du PLU et fixer un calendrier de reprise de la procédure qui s'est déroulée de la façon suivante :



VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME





PLANIFICATION COMMUNALE

- 1 réunion de présentation des OAP et de la mise à jour de l'analyse des capacités,
- 1 réunion technique avec la DDT, le SCoT et la chambre d'agriculture pour désamorcer d'éventuels points saillants
- 1 commission d'urbanisme pour balayer le zonage, le règlement, les OAP et la présentation des conclusions de l'évaluation environnementale,
- 1 réunion PPA pour présenter le dossier de PLU avant arrêt,
- 1 réunion pour débriefer la réunion PPA et échanger sur les derniers points à finaliser.

En décembre, un dossier de PLU formalisé a été transmis à SEM et la commune pour relecture, l'arrêt du projet de PLU étant programmé pour février 2019.

Étude : 02/049

SAINT-ÉTIENNE- ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION TRAME VERTE ET BLEUE

Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ETIENNE), DENIS Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Entre 2015 et 2017, la Ville de Saint-Étienne a conduit une démarche pour définir la trame verte et bleue de son territoire, avec l'appui des paysagistes COLOCO, Gilles Clément et Véronique Mure. L'objectif était de transformer une obligation réglementaire en un atout pour le territoire (la nature en ville comme vecteur d'attractivité).

En 2018, Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne souhaitent intégrer ce plan d'actions dans le PLU en vigueur de la ville, par le biais d'une procédure de modification. Il s'agit essentiellement de créer une nouvelle OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) dédiée à la Nature en Ville

dans le PLU communal, en préambule à l'élaboration du PLUI de la métropole.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission a été engagée à l'automne 2018. 3 réunions de travail ont été organisées avec Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne : définition de la mission, étude de plusieurs exemples d'OAP "Nature en ville", préfiguration du contenu d'une OAP Nature en ville pour la Ville de Saint-Étienne.

Étude : 02/050

ST GALMIER PLAN LOCAL D'URBANISME ACCOMPAGNEMENT

Pilotes de l'étude : CHARBONNIER Jean-Yves (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de SAINT-GALMIER a été approuvé en date du 8 mars 2006. Il a fait l'objet de différentes modifications et révisions simplifiées.

La commune souhaite apporter des évolutions à son PLU afin de l'adapter à ses objectifs de développement, aux nouvelles législations et au Scot Sud Loire. Il s'agit d'accompagner la commune dans sa démarche de révision de son PLU.

Compte-rendu d'exécution :

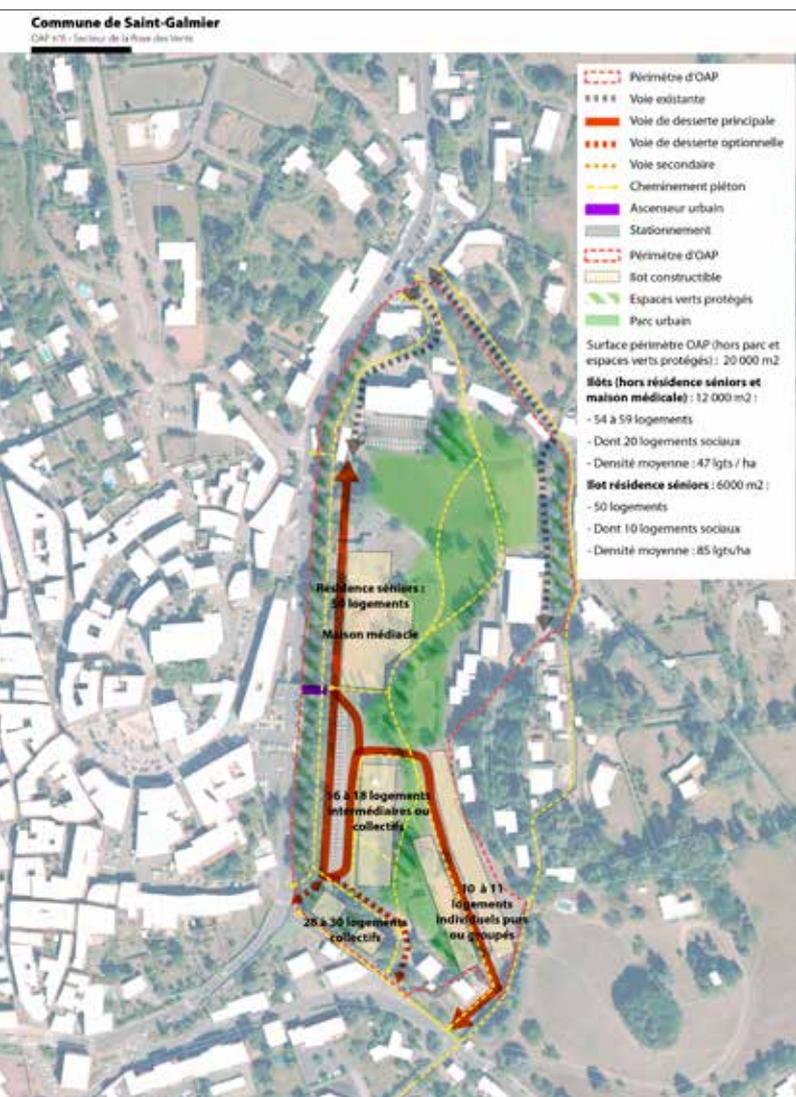
La révision du PLU de Saint-Galmier a commencé début 2016. Après une phase de diagnostic conduite en 2016, les orientations du PADD au Conseil Municipal ont été débattues en décembre 2016. En 2017, l'Agence d'urbanisme a travaillé avec la commune et Saint-Étienne Métropole (intégration de St Galmier à Saint-Étienne Métropole au 1er janvier 2017) au projet de zonage, à des propositions d'OAP et à

AGGLOMERATION STEPHANOISE

la ré-écriture du règlement.
Le projet a été arrêté en Conseil Communautaire le 8 février 2018.
L'enquête publique s'est déroulée du 8 octobre au 8 novembre 2018.

L'approbation est prévue fin mars 2019.

ST GALMIER PLAN LOCAL D'URBANISME
ACCOMPAGNEMENT



Étude : 02/052

SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Le POS de la commune a été approuvé le 20 janvier 2000. A la suite de l'approbation du Scot, les élus ont décidé d'engager la révision du document.

En 2013, l'objectif est de finaliser le projet de zonage et de règlement du Plan Local d'Urbanisme.

Les objectifs pressentis pour la révision de ce document sont les suivants : transformer le POS en PLU, inscrire la révision dans le contexte du Scot Sud Loire, prendre en compte les orientations de la communauté d'agglomération (PLH, PDU, etc.), diversifier le parc de logements, maintenir l'activité agricole, préserver et mettre en valeur les paysages naturels et bâtis de la commune.

En 2013, l'objectif est d'arrêter le projet PLU avant l'été.

Compte-rendu d'exécution :

Le PADD a été redébatu en Conseil Communautaire le 07/12/2017 (en raison d'un projet sur la commune). De ce fait, Saint-Étienne Métropole a saisi la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) le 15 décembre 2017. L'avis rendu le 15 février indique que la commune n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Une commission d'urbanisme a été organisée en juin 2018 afin de relancer la procédure de PLU et d'analyser les éléments à finaliser et à mettre à jour en vue d'un arrêt du PLU. La commune souhaite intégrer un projet d'hébergement touristique dans son PLU.

Une réunion s'est tenue en juillet afin de rencontrer les porteurs de projets et

permettre l'intégration du projet dans le PLU. Le projet relève d'une UTN, l'évaluation environnementale devient donc obligatoire, retardant d'autant la procédure de PLU.

Étude : 02/061

ST HEAND - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune souhaite engager une procédure de révision générale de son document d'urbanisme dont les objectifs sont les suivants :

- transformer son POS en Plan local d'urbanisme en intégrant les nouvelles dispositions législatives
- se mettre en compatibilité avec le SCOT, le futur SAGE Loire...

La commune souhaite que son futur projet de PLU atteigne notamment les objectifs suivants :

- maîtriser le développement urbain afin de répondre aux objectifs définis dans le SCOT, le Plan Local de l'Habitat (besoins en logements, favoriser la mixité sociale)
- prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales (eau, déchets, transports, etc.) dans le futur document
- prendre en compte les richesses naturelles, paysagères, patrimoniales du territoire
- prendre en compte les résultats du diagnostic agricole
- identifier et tenir compte des éléments remarquables du patrimoine bâti et naturel.

Compte-rendu d'exécution :

La fin d'année 2017 avait été consacrée par epures à l'analyse technique des avis émis par les PPA sur le projet de PLU et aux premiers échanges avec la commune et Saint-Étienne Métropole en la matière. L'objectif était d'approuver le PLU de St Héand d'ici mars 2018. En janvier 2018, (suite à l'enquête publique, au rapport du commissaire, et aux retours des avis PPA), une réunion a été organisée avec SEM et la commune afin de fixer le niveau de prise en compte des avis en se basant sur l'analyse technique préalable. Des corrections ont été apportées au dossier de PLU. Le dossier de PLU modifié a été transmis à la commune et à SEM pour relecture.

Le dossier de PLU pour approbation a été remis à SEM le 08/02/2018, pour un passage en Bureau le 08/03/2018 et une approbation en Conseil Communautaire le 22/03/2018.



SAINT-HEAND ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

AGGLOMERATION STEPHANOISE

Étude : 02/062

L'HORME ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : DESHAYES Dominique
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de L'Horme a été approuvé en 2008, et modifié à 3 reprises en 2009, 2013 et 2016.

La Ville a engagé une procédure de révision fin 2015, afin de le rendre compatible avec les documents-cadres (Scot, PLH...) et le nouveau contexte législatif (lois Grenelle de l'environnement et ALUR).

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Étienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure.

- Assister Saint-Étienne Métropole et la commune dans la mise en révision du document d'urbanisme.



PAVEZIN ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du 1er semestre 2018, les orientations pour le PADD ont été stabilisées en prévision du débat à l'automne en Conseil métropolitain de Saint-Étienne Métropole.

Une réunion de travail avec Saint-Étienne Métropole et la commune a été consacrée à l'étude de 2 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) stratégiques, l'une pour le centre ville, l'autre pour le secteur de l'avenue Berthelot.

Cette mission est interrompue et n'a pas été poursuivie au cours du 2nd semestre 2018.

Étude : 02/075

PAVEZIN - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : LECOQC Yves (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La commune de Pavezin est dotée d'une carte communale.

Elle a décidé de la faire évoluer en Plan Local d'Urbanisme pour l'adapter aux nouvelles législations en vigueur (loi SRU, compatibilité avec le Scot...).

En 2013 et 2014, l'Agence d'urbanisme a assisté la collectivité dans la réalisation de son projet de zonage, de règlement et des autres pièces annexes qui ont été nécessaires à la constitution du dossier de PLU.

En 2017, epures poursuivra son assistance de manière à arrêter un nouveau projet de PLU suite à un avis négatif de l'Etat sur le projet arrêté en février 2014.

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre 2018, l'ensemble des pièces constitutives du dossier a été finalisé. Un dossier de PLU a été transmis à Saint-Étienne Métropole en début d'année, et le projet de PLU a été arrêté en Conseil métropolitain au mois de mai 2018.

PLANIFICATION COMMUNALE

Sur cette base les personnes publiques ont été consultées. Epures a préparé les pièces nécessaires pour l'enquête publique qui a eu lieu du 30 octobre au 20 novembre 2018.

Étude : 02/077

CELLIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Dotée d'un POS approuvé en 1994, la commune de Cellieu a engagé sa transformation en PLU en 2008.

Le POS est devenu caduc en 2017 et la commune est soumise au règlement national d'urbanisme (RNU).

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Étienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure de PLU.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du 1er semestre 2018, les travaux

ont porté sur la reprise des Orientations d'Aménagement et de Programmation, du plan de zonage et du règlement, et la mise à jour du rapport de présentation.

Le projet de PLU finalisé a été présenté aux Personnes Publiques Associées en mai.

Après rédaction du rapport d'évaluation environnementale, le dossier de PLU a été arrêté par le Conseil métropolitain à l'automne 2018, puis transmis aux Personnes Publiques pour avis.

Étude : 02/098

ROZIER COTES D'AUREC ACCOMPAGNEMENT PLU

**Pilotes de l'étude : BESSON-FAYOLLE
Corinne (METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune ne dispose pas de document d'urbanisme applicable sur son territoire, le régime du règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique. La commune de Rozier-Côtes-d'Aurec avait



© Cellieu

CELLIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL
D'URBANISME



© Google Earth

ROZIER COTES D'AUREC
ACCOMPAGNEMENT PLU

AGGLOMERATION STEPHANOISE

engagé une procédure d'élaboration de PLU en date du 13 octobre 2004. Cette procédure n'a jamais pu être menée à son terme.

Epures assiste la collectivité dans l'élaboration de son PLU. Les objectifs pressentis pour l'élaboration de ce document sont notamment les suivants :

- intégrer les évolutions législatives : prendre en compte la loi ENE dite Grenelle 2 et la loi ALUR
- prendre en compte les politiques territoriales
- maîtriser le développement urbain
- tenir compte des problématiques agricoles dans les choix de développement
- étudier et maintenir les continuités écologiques
- identifier la structure bocagère et les massifs boisés remarquables
- identifier et tenir compte des éléments remarquables du patrimoine bâti et naturel et favoriser la qualité architecturale
- prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales
- définir les dispositions réglementaires afin de maîtriser les formes urbaines des quartiers et conserver leurs aspects, ainsi que les prescriptions relatives aux stationnement
- prendre en compte la problématique de déplacement
- maintenir les commerces de proximité
- conforter les activités économiques locales

Compte-rendu d'exécution :

En janvier, le travail se poursuit avec 4 commissions d'urbanisme :

- Déclinaison des orientations générales du PADD, présentation de la méthodologie

d'analyse des capacités foncières

- Bilan des capacités foncières, identification de secteurs de développement potentiels et pré-zonage
- Rappel des orientations du PADD et pré-zonage des zones U.
- pré-zonage des zones A et N et grands principes réglementaires

Epures a transmis à SEM les éléments nécessaires à la saisine de l'évaluation environnementale.

2 séances de présentation aux Personnes Publiques Associées :

1 réunion de présentation pour les principales orientations d'aménagement et de programmation pour le territoire (en vue du débat du PADD).

1 réunion de présentation de l'analyse des capacités et la formalisation d'un pré-zonage

Une séance de partage avec la population a permis d'établir le diagnostic communal et les principales orientations d'aménagement pour le territoire (pré-PADD).

En parallèle de la procédure de PLU :

- une étude agro-environnementale, commanditée par SEM, a été menée permettant d'abonder le diagnostic. La restitution de l'étude s'est déroulée en juillet, une synthèse de cette étude sera intégrée au PLU.

- une étude assainissement également commanditée par SEM, a débuté en juillet, cette étude permettra d'identifier les problèmes d'assainissement et d'anticiper sur les secteurs de développement.

Les incertitudes à propos des capacités des réseaux d'assainissement et le retard de rendu du diagnostic assainissement ont interrompu la poursuite du calendrier du PLU. La dernière réunion s'est tenue en novembre 2018. Les résultats du diagnostic assainissement sont nécessaires pour la poursuite de la procédure de PLU. Les résultats devront être communiqués en février 2019.

Étude : 02/099

ST NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU

**Pilotes de l'étude : DESHAYES Dominique
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

St Nizier de Fornas est une commune qui vient d'intégrer SEM. La commune a délibéré pour mettre en révision son PLU et les maitrises d'ouvrage ont demandé à epures de les accompagner techniquement dans cette révision. Lancement de la procédure d'élaboration du PLU de la commune de St Nizier de Fornas.

Le travail a débuté au sein de la commission d'urbanisme de la commune en décembre 2017 avec une présentation du diagnostic urbain, paysager, fonctionnel, socio-démographique et foncier sur la commune.

Compte-rendu d'exécution :

En janvier, le travail se poursuit avec 4 commissions d'urbanisme :

- présentation de la première partie de l'état initial de l'environnement (complété par l'étude AER),
- présentation des orientations générales du

PADD, présentation de la méthodologie d'analyse des capacités foncières,
- déclinaison des orientations générales du PADD, bilan des capacités foncières et identification de secteurs de développement potentiels,
- présentation d'un pré-zonage des zones U, A et N.

En parallèle de la procédure de PLU :

- une étude agro-environnementale (AER), commanditée par SEM, est menée permettant d'abonder le diagnostic. La restitution de l'étude s'est déroulée en juillet ; une synthèse de cette étude sera intégrée au PLU.

Ce sont également tenues :

- une réunion de présentation aux Personnes Publiques Associées des principales orientations d'aménagement et de programmation pour le territoire (en vue du débat du PADD).
- une séance de partage avec la population du diagnostic communal et les principales orientations d'aménagement pour le territoire (pré-PADD).

Étude : 02/100

LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU

**Pilotes de l'étude : DESHAYES Dominique
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

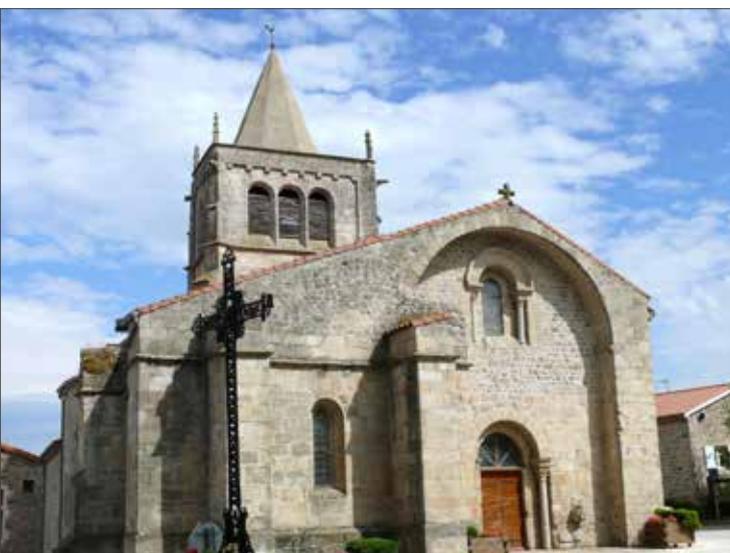
Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La Gimond est une commune qui vient d'intégrer SEM. La commune a délibéré pour mettre en révision son PLU et les maitrises d'ouvrage ont demandé à epures de les accompagner techniquement dans cette révision.

Lancement de la procédure d'élaboration du PLU de la commune de La Gimond.

Le travail a débuté au sein de la



SAINT-NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU

PLANIFICATION COMMUNALE

AGGLOMERATION STEPHANOISE

commission d'urbanisme de la commune en décembre 2017 avec une présentation du diagnostic urbain, paysager, fonctionnel, socio-démographique et foncier sur la commune.

Compte-rendu d'exécution :

En janvier, le travail se poursuit avec 4 commissions d'urbanisme :

- présentation de la première partie de l'état initial de l'environnement (complété par l'étude AER),
- présentation des orientations générales du PADD, présentation de la méthodologie d'analyse des capacités foncières,
- déclinaison des orientations générales du PADD et bilan des capacités foncières, identification de secteurs de développement potentiels,
- présentation d'un pré-zonage des zones U, A et N.

En parallèle de la procédure de PLU :

- une étude agro-environnementale (AER),

commanditée par SEM, est menée permettant d'abonder le diagnostic. La restitution de l'étude s'est déroulée en juillet, une synthèse de cette étude sera intégrée au PLU.

Ce sont également tenues :

- une réunion de présentation aux Personnes Publiques Associées des principales orientations d'aménagement et de programmation pour le territoire (en vue du débat du PADD).
- une séance de partage avec la population du diagnostic communal et les principales orientations d'aménagement pour le territoire (pré-PADD).

Étude : 02/136

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU

**Pilotes de l'étude : DELORME Annick
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Saint-Étienne Métropole a pris la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme à partir du 1er janvier 2016. Ainsi, la Métropole peut procéder à des modifications des PLU communaux dans l'attente de l'élaboration du PLUi.

Compte-rendu d'exécution :

En 2018 la mission d'accompagnement de l'Agence aux procédures de modification des PLU des communes de Saint-Étienne Métropole s'est concentrée sur une assistance aux services de la Métropole. Ainsi, depuis sa prise de compétence, ce sont les services de la Métropole qui conduisent la mise en oeuvre technique des procédures de modification. Epures apporte une assistance à la conduite de ses procédures sur la rédaction des éléments techniques et des mises en formes cartographiques. En 2018, l'Agence a particulièrement accompagné des projets de modification sur les communes de St-Martin la Plaine, Genilac et Fraisses.



LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU

AUTRES TERRITOIRES

Étude : 02/015

VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION

Pilotes de l'étude : SAPY Christian (MAIRIE - VEAUCHE)

Pilotes epures : CHARVOLIN Manon

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Veauce a été approuvé en juillet 2007 et a fait l'objet de plusieurs modifications.

La commune souhaite y apporter des adaptations ne remettant pas en cause les orientations du PADD. Il s'agit de modifier le document afin de permettre une meilleure instruction des dossiers, à savoir :

- Introduction d'une hauteur maximum pour les toitures terrasses,
- Introduction d'un outil de protection sur un secteur boisé,
- Introduction d'un bonus de constructibilité,
- Précision des règles d'implantation des bâtiments Avenue de la Libération,
- Modification de la hauteur des clôtures,
- Suppression des références à un nuancier tenu en Mairie,
- Modification règlementaire permettant la construction d'abris camping-car,
- Diverses corrections de rédaction,
- Diverses mises à jour suite à la loi ALUR (suppression de la référence à la SHON/ SHOB au profit de la Surface de plancher / suppression d'un minimum de surface de terrain et du COS)
- Mise à jour du plan de zonage (suite à l'achèvement d'opérations urbaines),
- Introduction de servitudes

- Autorisation d'un changement de destination sur un bâtiment agricole
- Evolution des distances par rapport aux prospects en zone AUcb
- Autorisation d'extensions mesurées des bâtiments à usage d'habitation existant en zone UFb,
- Modification de zonage d'une parcelle actuellement classée en zone AU en zone AUfb.

Compte-rendu d'exécution :

Une réunion de lancement de l'étude s'est tenue à la fin du premier semestre afin de définir l'ensemble des éléments à modifier dans le PLU.

Ces éléments ont ensuite fait l'objet d'échanges lors d'une deuxième rencontre en présence de la DDT.

En fin d'année, les projets de modifications ont été stabilisés : 2 notes de présentation ont été rédigées (modification simplifiée et modification de droit commun), et transmises par la commune aux Personnes Publiques Associées pour avis.

Étude : 02/035

MONTROND LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : GIRAUD Claude (MAIRIE - MONTROND-LES-BAINS)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

La commune de Montrond-les-Bains a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme en septembre 2012 afin notamment de préparer la faisabilité des projets communaux mais également d'intégrer les dernières lois (Grenelle de l'environnement, modernisation de l'agriculture, transition énergétique, etc.) et les documents supra-communaux (SCOT).

Le 5 avril 2016, le conseil municipal a arrêté son projet de PLU et a lancé la consultation des

PLANIFICATION COMMUNALE

AUTRES TERRITOIRES

Personnes Publiques Associées. Suite aux retours de cette consultation et à une première phase d'analyse des avis des Personnes Publiques Associées, la municipalité s'oriente vers un nouvel arrêt du projet de PLU en 2018. L'intervention d'epures fait suite au travail d'analyse réalisé en 2016. Il a été décidé le 21 octobre 2016 que le bureau d'études en charge de la révision initiale du PLU de la commune de Montrond-les-Bains, effectuait un certain nombre

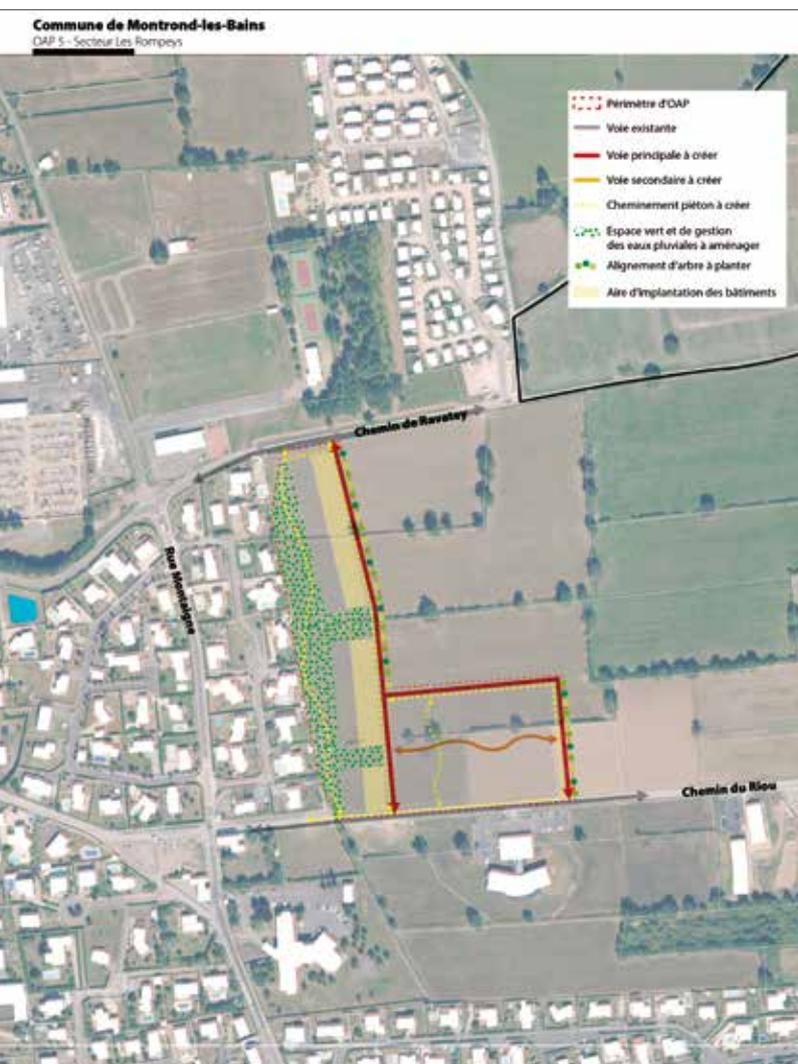
de tâches identifiées et que epures reprenait ensuite le dossier.

Compte-rendu d'exécution :

Depuis début 2017, epures a réalisé une analyse de la consommation foncière des 10 dernières années. Le zonage a été réexaminé avec la commune et a fait l'objet d'une évaluation de la consommation future des espaces agricoles, naturels et forestiers. Une analyse des capacités constructives pour gabariser le PLU a été menée. L'Agence a repris également l'ensemble des pièces réglementaires du dossier (règlement, OAP) dans un objectif d'arrêt du projet de PLU sur le premier semestre 2018.

Le projet a été arrêté le 12 juin 2018.

L'enquête publique s'est déroulée du 20 novembre au 20 décembre 2018. L'approbation est prévue au premier semestre 2019.



MONTROND LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Étude : 02/053

CUZIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : **DESJOYAUX Armelle (MAIRIE - CUZIEU)**

Pilotes epures : **SECHER Amélie**

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Cuzieu a été approuvé en 2012. Il a fait l'objet de différentes modifications.

Les objectifs pressentis pour la révision de ce document sont les suivants :

- Mettre en conformité le PLU avec la réglementation et les documents-cadres : Grenelle 2, ALUR, SCOT Sud-Loire, intégration des trames vertes et bleues, intégration des inventaires zones humides, etc.
- Trouver un zonage et un règlement adaptés au château EDF, ancien centre de vacances qui est actuellement en vente.
- Réinterroger les capacités constructives de la commune. Une partie des dents creuses

PLANIFICATION COMMUNALE

de la commune identifiées au PLU ont été construites ces dernières années et il est nécessaire de retravailler sur le potentiel de densification du centre bourg et d'étudier le développement envisageable.

- Réfléchir à la reconversion de l'ancien restaurant Indianapolis.
- Clarifier le règlement de certaines zones. La mise en vigueur du PLU a permis à la municipalité de se rendre compte de la difficulté d'appliquer certaines règles (alignements, clôtures, façades, etc.).

Compte-rendu d'exécution :

Le travail technique en vue de la révision du PLU a été lancé le 23/05/16 avec la commission urbanisme de la municipalité.

Le diagnostic a été établi en 2016. La commune a débattu son PADD en 2018. L'ensemble du dossier a été finalisé courant 2018 et le projet a été arrêté le 17 décembre 2018.

Étude : 02/054

ST-ANDRE LE PUY MODIFICATION PLU

Pilotes de l'étude : ACHARD Jean (MAIRIE - ST-ANDRE-LE-PUY)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

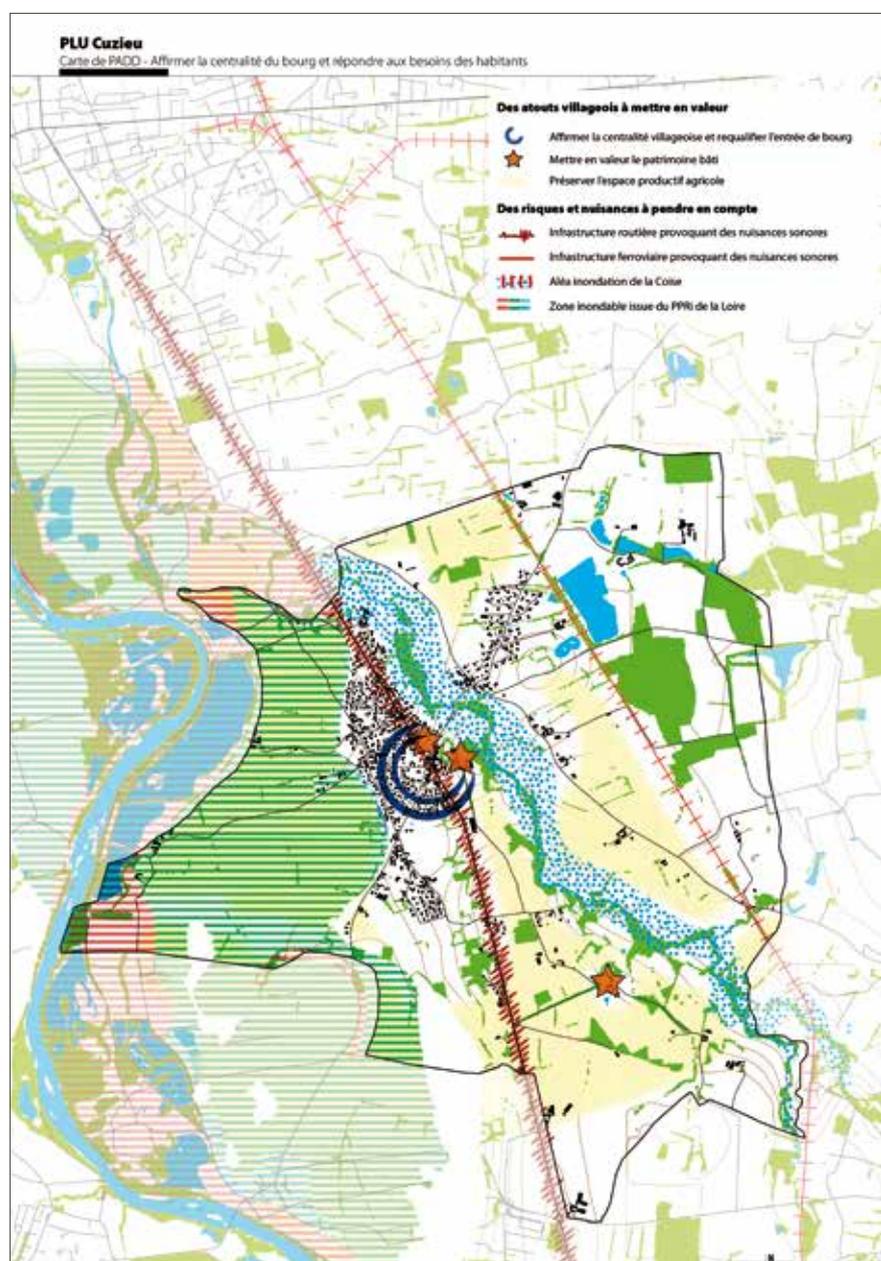
Contexte et Objectifs :

La commune de St-André-le-Puy a conduit plusieurs modifications de son document d'urbanisme ces dernières années. La commune sollicite epures pour mettre à jour les pièces techniques de son PLU en prenant en compte ces modifications et en mettant sous format CNIG ces pièces.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a récupéré auprès de la commune différents dossiers de modification : analyse et modification des pièces concernées.

Epures a saisi sous format CNIG l'ensemble des pièces du PLU de la commune et a livré celles-ci à la commune.



CUZIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

AUTRES TERRITOIRES



CHAZELLES-SUR-LYON MODIFICATION PLU

Étude : 02/091

CHAZELLES-SUR-LYON MODIFICATION PLU

Pilotes de l'étude : BON Carine (MAIRIE - CHAZELLES-SUR-LYON)

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune de Chazelles-sur-Lyon dispose d'un PLU approuvé le 13/02/2014. Elle souhaite y apporter des adaptations ne remettant pas en cause les orientations du PADD pour tenir compte de projets en cours.

Ces dispositions visent principalement à :

- Apporter une adaptation au règlement afin de faciliter l'instruction pour la règlementation des toitures terrasses.
- Rectifier des erreurs matérielles sur le plan de zonage ;
- Supprimer un alignement commercial ;
- Adapter le règlement de la zone artisanale (Uf)

Compte-rendu d'exécution :

Une première réunion s'est tenue en septembre 2018 pour lancer la procédure de modification simplifiée du PLU. La réunion a permis de rappeler la procédure et d'évoquer les différents points à modifier dans le PLU. Epures a transmis en octobre un dossier de modification simplifiée pour la consultation des PPA et la mise à disposition du public.

L'approbation de la modification simplifiée est prévue au premier trimestre 2019.

Étude : 02/092

ROANNE MODIFICATION PLU

Pilotes de l'étude : AURELLE-HEDUY Céline (MAIRIE - ROANNE), BUCHET Caroline (MAIRIE - ROANNE)

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune de Roanne dispose d'un PLU approuvé en décembre 2016. Elle souhaite y apporter des adaptations ne remettant pas en cause les orientations du PADD pour tenir compte de projets en cours.

Ces dispositions visent principalement à :

- permettre la réalisation du projet Photovoltaïque porté par Roannais Agglomération
- intégrer le nuancier de façade
- valoriser le château d'eau d'Aiguilly
- adapter et corriger certains articles du règlement facilitant la compréhension et l'instruction des demandes d'autorisation
- ajuster certaines orientations d'Aménagement et de programmation (OAP)
- rectifier une erreur matérielle sur le plan de zonage et le règlement

Compte-rendu d'exécution :

Une première réunion s'est tenue en janvier 2018 pour lancer la procédure de modification simplifiée du PLU. La réunion a permis de

PLANIFICATION COMMUNALE

rappeler la procédure et d'évoquer les différents points à modifier dans le PLU. Une seconde réunion s'est tenue en mars avec la commune pour présenter au élus de la commission d'urbanisme les points de modifications apportés au document d'urbanisme en vue de la réunion PPA.

Le 16/03/2018, une réunion PPA a été organisée pour présenter le dossier de modification simplifiée aux partenaires et apporter les ajustements nécessaires avant la consultation des services. Celle-ci a été engagée au deuxième trimestre suite à l'envoi du dossier par la commune aux PPA.

La mise à disposition du dossier au public a eu lieu au second semestre. Par ailleurs, epures a préparé l'analyse des avis des PPA sur le projet de modification. Une réunion a été organisée avec la commune afin de fixer le niveau de prise en compte des avis en se basant sur l'analyse technique préalable. Des corrections ont été apportées au dossier de PLU.

Le dossier de modification pour approbation a ensuite été transmis à la commune qui a approuvé la modification le 17 juillet 2018.

(POS) approuvé en 1992. Celui-ci a fait l'objet de différentes modifications.

Fin 2014, la Ville a décidé de mettre en œuvre la révision de son document d'urbanisme et sa transformation en PLU, afin d'intégrer les évolutions législatives (lois SRU, ENE, ALUR...) et de prendre en compte les politiques territoriales.

Le POS est devenu caduc en 2017, et la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme.

La procédure est pilotée par Annonay Rhône Agglo.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du 1^{er} semestre 2018, le projet de PLU a été affiné de manière itérative avec l'évaluation environnementale. Le projet finalisé a été présenté aux Personnes Publiques Associées en mai, avant d'être arrêté par le Conseil communautaire en juin.

La consultation des Personnes Publiques, ainsi que l'enquête publique se sont déroulées au cours du deuxième semestre. Une commission d'élus a été réunie en décembre pour analyser les avis des personnes publiques.

Étude : 02/093

ANNONAY ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : GEORGE Mathilde
(COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION -
ANNONAY RHONE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

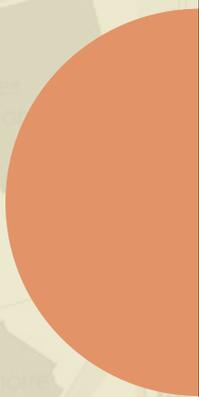
Soumise à la loi Montagne, la Ville d'Annonay est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols



© Annonay Rhône Agglo

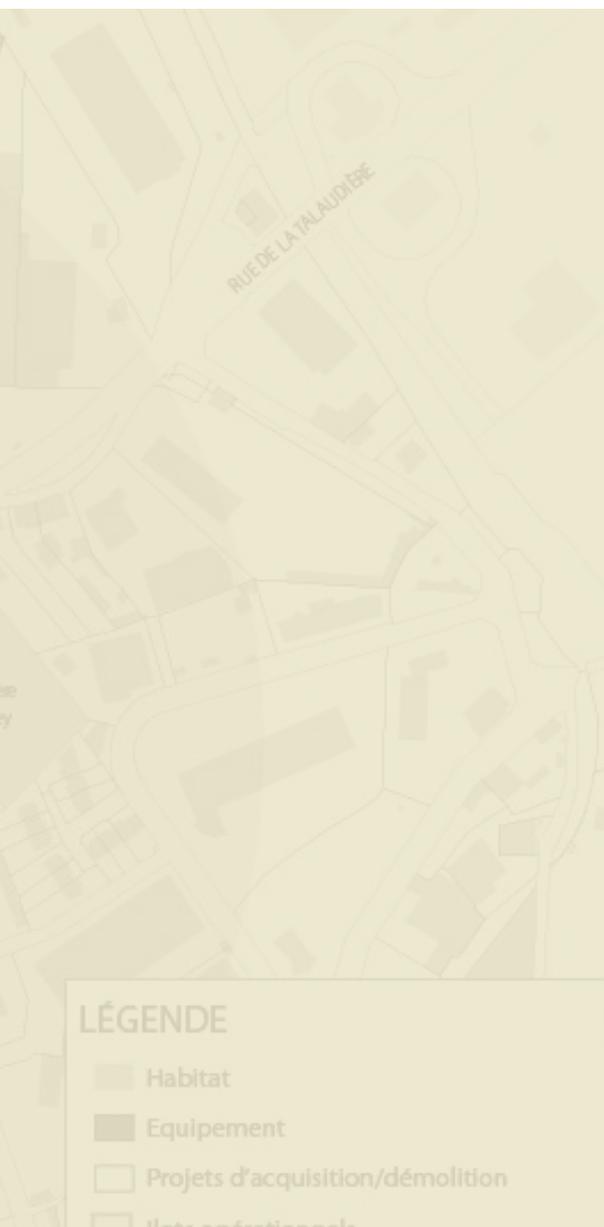
ANNONAY ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL
D'URBANISME

REVUE DE PROJETS



PROJETS URBAINS

CHIFFRES CLÉS



14 études
urbaines

10 communes
accompagnées dans
leurs projets urbains

AGGLOMERATION STEPHANOISE

Étude : 03/190

EPASE - JUSTIFICATION ACTIONS - EXPLOITATION DONNEES POUR EPASE 2

**Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie
(EPASE)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

L'Epase conduit de vastes projets sur la ville de Saint-Étienne afin d'engager le renouveau urbain de la cité. Dans ce cadre, l'Epase sollicite l'Agence d'urbanisme, notamment pour la fourniture de données issues de ses observatoires, afin d'alimenter sa réflexion et ses cadrages d'études ou d'interventions.

Compte-rendu d'exécution :

En 2018, epures a conduit, d'une part, une analyse de l'accessibilité TC et routière de l'entrée Est de St Etienne. L'Agence a d'autre part, initié les réflexions et rassemblé des données en vue de la rédaction d'une note sur le contexte de programmation de l'Epase 3.

Étude : 03/227

ST-JEAN-BONNEFONDS ETUDE LA RONZE

**Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA),
FAURE Carine (MAIRIE - ST-JEAN-
BONNEFONDS)**

**Pilotes epures : TIXIER Anaïs, CHARVOLIN
Manon**

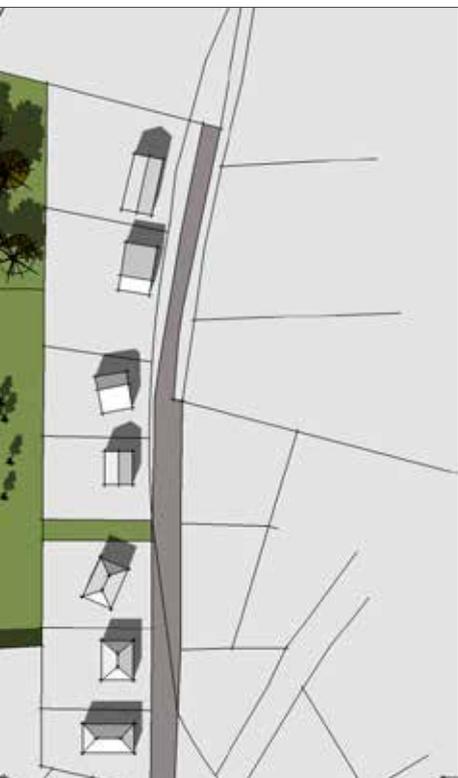
Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Saint-Jean-Bonnefonds est en cours de révision.



ST-JEAN-BONNEFONDS ETUDE LA RONZE

PROJETS URBAINS



Dans le cadre de cette procédure, la loi ALUR demande une analyse des capacités de densification afin de limiter l'étalement urbain. C'est dans ce contexte que la collectivité a repéré comme stratégique le site de la Ronze actuellement en zones UCB et AU. A ce jour, la commune souhaite étudier les possibilités de mutation de ce secteur.

Cette réflexion permet de préciser les attentes de la collectivité, d'étudier les spécificités et contraintes du secteur, et d'en déterminer des principes d'aménagement. Ces éléments serviront de base à la rédaction d'orientations d'aménagement et de programmation à intégrer dans le PLU.

Compte-rendu d'exécution :

En 2018, l'étude s'est poursuivie en deux temps :

La phase 2 avec la présentation de scénarios contrastés, proposés sous forme d'esquisses pour visualiser les actions à conduire sur le périmètre d'étude. Les scénarios permettent de définir les orientations urbaines et programmatiques du projet qui seront conduites sur le site (capacité en logements notamment). La phase 3 : présentation du scénario d'aménagement « définitif » retenu et du pré-bilan financier.



Étude : 03/238

FRANGES DE ZAC MONTHIEU- ILOT ZOLA

Pilotes de l'étude : FAURE Carine (MAIRIE - ST-JEAN-BONNEFONDS), RODET Colin, URBAN Guy, ARTHAUD Jack

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Les franges de la ZAC Monthieu Pont de l'Ane constituent un secteur d'intérêt économique stratégique du fait de leur situation en visibilité directe depuis l'A72, et de leur proximité immédiate de Steel.

AGGLOMERATION STEPHANOISE

Ce secteur qui se caractérise par une mixité fonctionnelle avec des petites entreprises, du commerce, de l'artisanat, des habitations, fait l'objet d'enjeux de mutation (ex : serre Verney). Le développement de ce secteur à cheval sur les deux communes de Saint-Étienne et Saint-Jean-Bonnefonds n'étant pas encadré par une procédure d'aménagement, son évolution risque de se faire au coup par coup, au gré des opportunités.

Or, un développement urbain non maîtrisé sur les franges de la ZAC pourrait à terme avoir un impact négatif sur l'image du secteur de Monthieu-Pont de l'Ane et de l'entrée Est de Saint-Étienne.

L'objectif de l'étude proposée par l'Agence d'urbanisme consiste à accompagner les partenaires dans la définition d'une stratégie d'aménagement partagée sur les franges de la ZAC Monthieu Pont de l'Ane.

Cette mission vient compléter les études préalables des révisions du PLU de Saint-Jean-Bonnefonds.

Compte-rendu d'exécution :

Le travail de production du diagnostic a été présenté en COTECH, puis en COFIL en octobre. En mars 2018, les orientations et préconisations proposées par epures pour le devenir du secteur, ont été présentées en Cotech pour échanges, puis en Copil. Suite à cette intervention, un dialogue plus approfondi a été initié entre la commune de St-Jean-Bonnefonds et SEM sur les actions à conduire.

Étude : 03/244

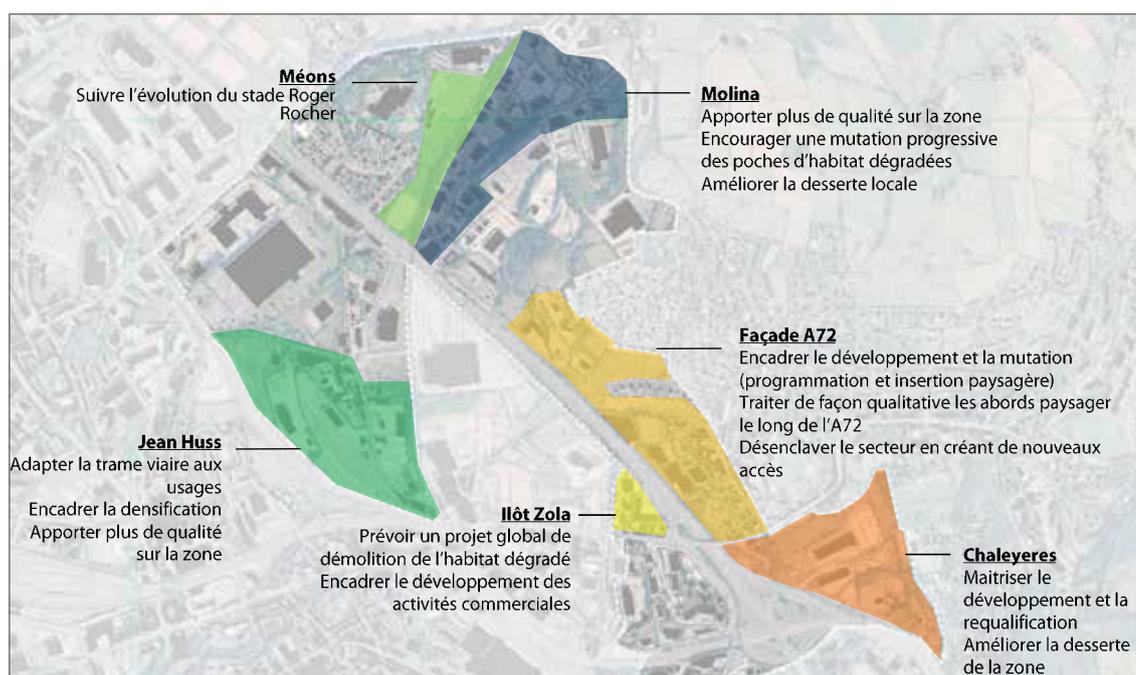
EPORA GRAND CROIX CENTRE VILLE

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

EPORA et la commune de La Grand-Croix souhaitent étudier les capacités de renouvellement urbain de deux secteurs en centre-ville : l'îlot Jean Jaurès et l'îlot JB Cornet.



FRANGES DE ZAC MONTHIEU-ILLOT ZOLA

PROJETS URBAINS

L'enjeu présenté dans le cadre de ces 2 études à mener est de définir une faisabilité cohérente prenant en compte le contexte environnant, l'état du bâti, les tendances du marché et les besoins identifiés en logements, les qualités urbaines, paysagères, et d'espaces publics à apporter à ces sites.

Pour chaque site, une étude urbaine en plusieurs scénarios proposera plusieurs parties d'aménagement, comprenant des parties en démolition reconstruction, de la réhabilitation, de nouveaux espaces publics et des stationnements.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a démarré en mai 2018

- 1ère réunion le 16 mai 2018 : epures, EPORA, et le Maire de La Grand Croix pour validation des éléments de programmation. Ajout du bilan d'opérations à faire pour le secteur Jean-Jaurès
- 26 juin 2018 : réunion avec epures EPORA et AMO foncier pour écarter l'hypothèse d'une DUP sur Jean Jaurès, trop risquée. (suggestion d'epures, confirmée par EPORA et AMO et validée par le Maire de La Grand-Croix)
- 11 juillet 2018, présentation de l'étude Jean-



EPORA GRAND CROIX CENTRE VILLE

Jaurès et choix par le Maire du scénario retenu. Prise en compte des remarques et lancement du pré-chiffrage pour bilan d'opérations.

- 10 décembre 2018, présentation des études au Maire.

Jean Jaurès : Bilan d'opération sur la base du scénario retenu.

JB Cornet, présentation des scénarios, choix d'un scénario. Des éléments complémentaires de chiffrage : bilans d'opérations doivent être fournis par EPORA (actualisation et historique).

- Réunion à programmer en 2019 par EPORA.

Étude : 03/247

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TRAM3 SECTEURS DE ZOOM

Pilotes de l'étude : PREMILLIEU Pascal (METROPOLE - ST-ETIENNE), RIVAL Line (EPASE), VALTAT Anne (MAIRIE - ST-ETIENNE), PAIRE Romain (EPASE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Le prolongement de la 3^{ème} ligne de tramway de Saint-Étienne se définit comme un élément structurant du développement urbain du secteur nord-est de Saint-Étienne :

- permettre le lien entre le quartier d'affaires de Châteaucreux, la gare, et les nombreux équipements de cette zone : stade Geoffroy Guichard, Zénith, nouveau Centre Dramatique National, quartier créatif Manufacture Plaine-Achille, Technopole...

- devenir un accélérateur du projet urbain stéphanois, en structurant les opérations de l'EPASE de Châteaucreux, Manufacture Plaine Achille et Pont de l'Ane – Monthieu autour d'un même axe et en initiant le renouvellement du quartier du Soleil, qui

PROJETS URBAINS

AGGLOMERATION STEPHANOISE

se situe au carrefour de l'ensemble de ces opérations,
 - renforcer les fonctions de centralité de Saint-Étienne, en cohérence avec les objectifs de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise et du SCOT Sud Loire
 - constituer un vecteur d'image pour le territoire au travers d'une démarche «design» intégrée au projet.

L'objectif demandé à l'Agence pour 2018 est de traduire l'ambition urbaine du grand secteur Nord-Est souhaitée par la ville et la métropole de Saint-Étienne. Cette approche devra combiner le projet urbain de la ville de Saint-Étienne avec les grandes stratégies métropolitaines en matière de déplacements, d'habitat, de développement durable et de développement économique. Afin de passer du cadre stratégique à l'urbanisme opérationnel, il est attendu des propositions concrètes de mise en place d'outils adaptés (veille foncière, PLU, PLUI et OAS...)

Pour rappel, epures accompagne la mission tramway depuis 2015 sur les volets transport, urbain et communication. Les missions confiées à l'Agence sont depuis 2015 établies annuellement dans une perspective d'accompagnement du projet tramway jusqu'en 2019. L'articulation entre urbanisme et transport étant l'axe majeur du projet T3, l'apport de l'Agence sur ces deux thématiques combinées et augmentées des résultats d'autres études confiées par Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Étienne ou l'EPASE est essentiel.

Compte-rendu d'exécution :
 Démarrage en mai 2018.

Mai juin juillet 2018 : 7 réunions partenaires. (GT T3, réunion EPASE, workshop rapport d'étonnement EPASE...)
 Priorisation du secteur Olympiades. Restitution intermédiaire du cadrage urbain Nord-Est et secteurs de zoom. Transmission d'études à l'EPASE dans le cadre de l'arrivée des nouvelles Maîtrises d'oeuvre Chateauroux et Manufacture. Avancement sur Montat Fauriat.

Août sept oct 2018 : 8 réunions partenaires. Transmission de la carte synthétique des enjeux urbains Nord-Est aux partenaires (EPASE, VSE SEM). Réflexion sur la délégation de services publics Parc Expo. Présentation et co-animation du groupe technique projet urbain tram 3 d'octobre, sensibilisation expérimentation santé et urbanisme (PRSE3),



SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TRAM3 SECTEURS DE ZOOM

AGGLOMERATION STEPHANOISE

Étude conduite en parallèle des secteurs de zoom T3 mais l'objectif de l'étude est clairement différent, et se rapproche d'une étude urbaine capacitaire classique. Rendu intermédiaire (diagnostic) le 31 janvier 2019. VSE, présences SEM et EPASE.

Étude : 03/249

SAINT-ÉTIENNE EPORA ETUDE RIVIERE

Pilotes de l'étude : JEANDRAU Romain (MAIRIE - ST-ETIENNE), CARTOUX Sophie (EPORA), BEAUCHET Sylvain (METROPOLE - ST-ETIENNE), CAFFY Cyril (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

La zone d'activités de la Rivière fait partie des zones les plus déqualifiées de la ville de Saint-Étienne. L'étude epures 2009, qui a été réalisée sur les secteurs Rivière et Bellevue, avec une forte entrée économie et gisements fonciers, en faisait une démonstration assez nette. Les mutabilités foncières ainsi que les futures actions liées à la lutte contre les inondations du Furan (contrat de rivière, PAPI et PPRNPI) sont autant d'opportunités pour lancer une requalification globale de la zone d'activités.

La zone d'étude est très vaste, délimitée à l'Ouest par l'avenue de Rochetaillée, au Nord par la place Valbenoîte, et au Sud par le tènement RTE. Elle est centrée sur la ZA Rivière et plus particulièrement sur les enjeux urbains du site libéré JTEKT qui représente 17 000 m².

L'objectif est de présenter une étude d'organisation globale du secteur capable

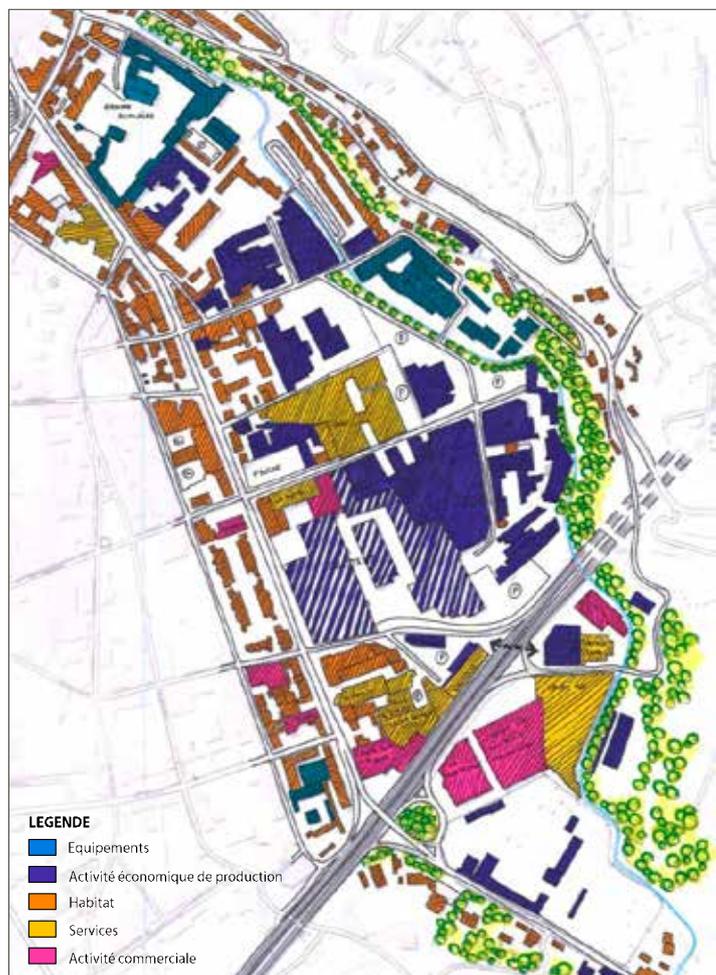
de définir à court terme les orientations urbaines, architecturales et paysagères en vue des mutations prochaines du site, et, à plus long terme de préparer une OAP.

Compte-rendu d'exécution :

Validation de la fiche programme en juin 2018. Réunion de lancement le 10 juillet 2018, organisée par VSE en présence de SEM éco SEM rivière. Le volet "entretiens avec 7 établissements" a été réalisé.

GT 2 diagnostics le 24 octobre 2018 en présence de VSE, service économique de SEM, service rivière de SEM et d'EPORA.

suite : préparation d'un COPIL avec élus prévu début 2019.



SAINT-ÉTIENNE EPORA ETUDE RIVIERE

AUTRES TERRITOIRES

Étude : 03/200

EPORA VEAUCHE VOLVON GARE

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Plusieurs sites font actuellement l'objet de démolition dans le secteur Volvon gare à Veauce. Pour cerner plus précisément le devenir de ce quartier stratégique, la commune et EPORA, ont demandé à epures, en collaboration avec un groupe d'étudiants de master II Alterville de l'université J.Monnet, de mener une réflexion d'ensemble sur le devenir du quartier.

Compte-rendu d'exécution :

Durant le premier trimestre 2018, le diagnostic urbain et paysager a été réalisé sur la base de l'enquête des usages menés. Ces éléments ont permis l'élaboration de scénarii d'aménagement contrastés. Chacune de ces 3 étapes a donné lieu à des réunions d'échanges et de validation avec la collectivité. Enfin, un scénario d'aménagement préférentiel a été retenu par la collectivité. Il a fait l'objet de simulation 3D et d'un pré bilan foncier sommaire.

Étude : 03/226

EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA), CARTOUX Sophie (EPORA)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Epura assiste certaines collectivités dans leur projet de requalification urbaine, mais la démarche de mise en œuvre n'est pas toujours clarifiée, et nécessite une coordination entre les différents acteurs. Pour cela, EPORA a souhaité l'intervention de l'Agence d'urbanisme, de manière à préciser les attentes en termes de projets urbains à travers la réalisation d'études de cadrage sur des îlots de petites tailles et de différentes communes. En 2018, il s'agit de réaliser des études de cadrage urbain pour aider à la mise en œuvre de 3 projets différents.

Compte-rendu d'exécution :

Mission non engagée.

Étude : 03/242

LOIRE FOREZ DEMARCHE CENTRES BOURGS

Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

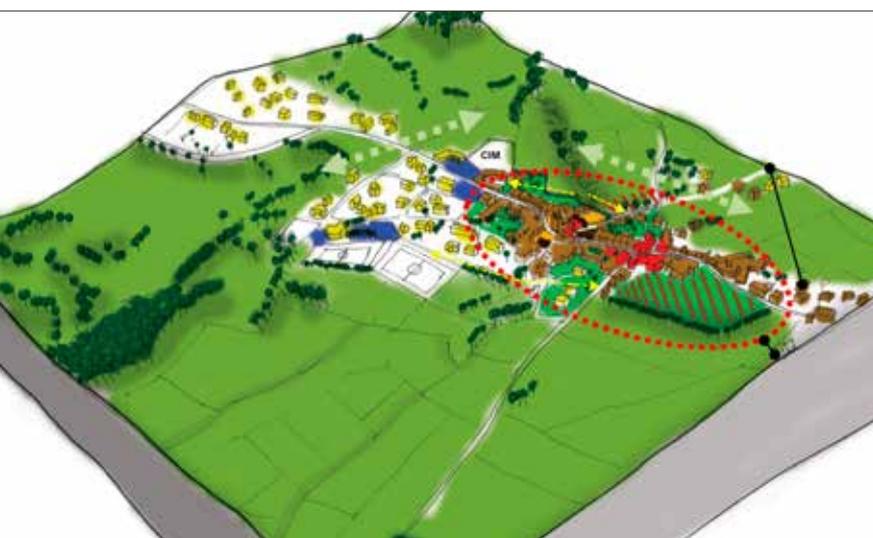
La Direction habitat de Loire Forez agglomération s'est récemment dotée d'un service « projets urbains et actions de promotion ». L'objectif de ce service est d'accompagner les collectivités qui le souhaitent, dans leur démarche de projet, pour disposer d'une vision plus globale, en cohérence avec les attendus qualitatifs en termes d'aménagement du territoire. L'un des objectifs de ce service consiste à accompagner les communes dans leur projet de revitalisation de centre bourg. Ce service a fait appel à l'Agence d'urbanisme pour l'assister dans cette mission. Cinq communes ont été traitées en 2018.

Compte-rendu d'exécution :

Durant le premier semestre 2018, 3 communes

AUTRES TERRITOIRES

ont été rencontrées (Pralong, Saint-Didier-sur-Rochefort, Périgneux). Le travail technique sur la note d'enjeux a été réalisé sur les 2 premières communes et affiné conjointement avec les services de Loire Forez agglomération. Il a fait l'objet d'une présentation en septembre. Durant le deuxième semestre 2018, 2 autres notes d'enjeux ont été finalisées et présentées dans les communes de Périgneux et d'Apinac.



LOIRE FOREZ DEMARCHE CENTRES BOURGS - périgneux

Étude : 03/243

FOURNEAUX ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE ECO QUARTIER

Pilotes de l'étude : NEYRAND Jean-François (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Fourneaux est une commune de la Copler, située le long de la RN7 entre St-Symphorien et Amplepuis, qui compte environ 600 habitants.

Dans le cadre du PLUi, un espace de développement a été identifié au centre du bourg.

La commune est devenue propriétaire d'une grande partie des terrains concernés.

Elle souhaite y développer, aujourd'hui, un projet innovant de type « éco quartier ». C'est pourquoi elle a demandé à l'Agence d'urbanisme de l'accompagner dans cette mission.

Compte-rendu d'exécution :

Durant le premier semestre 2018, le diagnostic a été réalisé faisant ressortir les enjeux du quartier et les attentes en termes d'aménagement. Une trame de cahier des charges d'éco-quartier a été rédigée. Ces éléments ont été réalisés conjointement avec la collectivité (Maire et équipe municipale).

Le cahier des charges de consultation a été finalisé au cours du dernier trimestre et transmis à la commune.

Étude : 03/245

EPORA MONTROND LES BAINS ETUDE URBAINE

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

La commune de Montrond-les-Bains, concernée, comme de nombreuses communes, par un vieillissement de sa population et un desserrement des ménages, souhaite aujourd'hui renforcer le parcours résidentiel proposé à ses habitants en diversifiant les formes de logements. Parmi les projets de renouvellement du centre bourg, le renforcement d'un pôle thermo-ludique (ou espace culturel) est identifié, objet de cette étude.



PROJETS URBAINS

Située à proximité du pôle thermal, de l'espace culturel en cours de livraison, des équipements scolaires et de la crèche programmée sur le périmètre, l'étude comprendra un diagnostic urbain élargi afin de mettre en évidence les enjeux et opportunités du site, puis sera suivie d'une étude de capacité assortie d'un pré-chiffrage du projet retenu.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à la délibération de Montrond-les-bains en juillet 2018 confirmant l'étude (en plus du PLU), lancement de l'étude en septembre 2018.

Epora nous informe en novembre que la commune n'est plus intéressée par cette étude. Le rendu intermédiaire est donc transmis à Epora.

Étude : 03/246

EPORA CHALMAZEL SITE ORVAL LOISIRS

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA), CARTOUX Sophie (EPORA)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

La société « ORVAL Loisirs » dispose d'un immeuble de logements de type « village vacance » situé à Chalmazel, à environ 2 ou 3 km du centre du village. Cet immeuble est aujourd'hui quasiment à l'abandon et dans un état préoccupant. Ce site fait l'objet d'une convention entre EPORA et Loire Forez agglomération pour le traiter. Dans un premier temps, les partenaires souhaitent conduire une réflexion prospective pour examiner des scénarios de devenir de ce site, notamment en matière de tourisme. EPORA, Loire Forez et la commune de Chalmazel sollicitent l'accompagnement technique d'épures pour cette réflexion. Les objectifs :

- synthétiser les études les plus récentes déjà conduites sur l'avenir de la station touristique de Chalmazel et sur le site ORVAL Loisirs

- recueillir les attentes et partager les visions, pour l'avenir de ce site, des acteurs du tourisme et des collectivités concernées.

- examiner deux scénarios pour le site : réhabilitation en définissant un programme adéquat ou une démolition du bâtiment et réutilisation du site.

Compte-rendu d'exécution :

Fin 2017, lors de la réunion de lancement de l'intervention, il est apparu qu'un vaste projet de revitalisation de la station de Chamazel était en cours sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Loire, très impactant pour le devenir du site Orval Loisirs. Il a été convenu d'attendre l'avancement de ces projets et les échanges prévus entre les collectivités à ce sujet pour les intégrer à la réflexion sur le devenir du site Orval loisirs.

En 2018, une réunion de travail réunissant l'ensemble des partenaires s'est tenue courant mai, composée de trois temps :

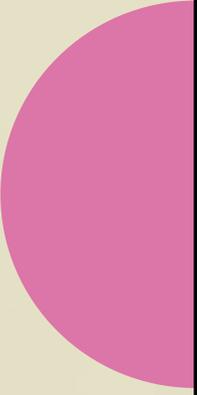
1- une synthèse de l'histoire du site et des réflexions ou actions dont il avait fait l'objet, présentation du chiffrage estimatif de l'hypothèse de démolition du site

2- présentation par le Conseil Départemental du projet de revitalisation de la station de Chalmazel.

3- débat autour des deux scénarios envisagés (réhabilitation ou démolition) en prenant en compte les grandes lignes du projet sur la station. Les partenaires ont convenu des actions à conduire à court terme et à soumettre aux instances de l'Agglomération.

Epures a produit une présentation complète retraçant l'histoire du site, présentant les deux scénarios et une note de relevé de conclusions de cette réunion.

REVUE DE PROJETS



HABITAT DÉVELOP- PEMENT SOCIAL



CHIFFRES CLÉS

2 PLH

en élaboration sur Saint-Étienne
Métropole et Forez Est

40 quartiers

en contrat de ville suivi par
les observatoires d'épures

6,9 €/m²

loyer médian hors charges
d'un logement privé sur le
Sud Loire



Étude : 04/076

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

**Pilotes de l'étude : GILBERT Elisabeth
(CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE),
DEUX Cécile (DDT - LOIRE)**

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), co-piloté par le Département de la Loire et l'Etat, a été approuvé en début d'année 2013. Ce plan permet d'avoir un cadre d'actions commun et cohérent afin de répondre aux besoins du territoire et de la population en matière de logement et d'habitat.

Ce plan est adossé à un Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH). Epures a en charge sa mise en œuvre et son suivi, dans le cadre de son programme partenarial.

Cet Observatoire à l'échelle départementale doit permettre de :

- suivre les dynamiques habitat et logement du département
- évaluer l'activité des politiques publiques en matière d'habitat, au regard des grands enjeux identifiés dans le PDH.

Compte-rendu d'exécution :

Le comité de pilotage de l'Observatoire Départemental de l'Habitat s'est tenu le 7 mars 2018. Epures a présenté les résultats des travaux 2017 sur les enjeux et connaissances en matière d'habitat sur les territoires non dotés de PLH (lettre annuelle de 2017, finalisée début 2018). Les travaux prévus en 2018 sur les enjeux du PDH ont été partagés lors de différentes instances : 3 réunions techniques se sont tenues pour

préciser le contenu et la méthode (réunion en mai), présenter les premiers éléments de questionnement sur la pertinence des orientations du PDH (mise à jour d'indicateurs et évolutions réglementaires en juillet), synthétiser les questionnements et préparer le comité de pilotage (réunion en septembre). Ce re-questionnement des enjeux a été présenté au comité de pilotage le 13 décembre.

Livrable : une présentation synthétique et une présentation technique détaillée.

Étude : 04/078

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE LOGEMENTS ETUDIANTS ANALYSE ET SUIVI

**Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Le contexte universitaire stéphanois est marqué par une très forte augmentation des effectifs étudiants. Cette évolution :

- renforce l'attractivité et le dynamisme de la ville
- peut amener ponctuellement un manque de places dans les établissements, les équipements (restauration, etc.) voire dans le parc locatif dédié aux étudiants.

La démarche sur le logement des étudiants a commencé en 2014, suite à l'écriture du Schéma Campus. Les deux premières années ont permis d'asseoir le travail d'un groupe partenarial composé des personnes impliquées (AMOS, CROUS, DDT, UJM, VSE...), demandeuses de connaissances et d'analyses pour mieux comprendre le contexte stéphanois.

Les objectifs de l'année 2018 ont été de :

- renforcer la dynamique partenariale amorcée depuis 2014, favoriser les échanges
- poursuivre l'apport d'éléments de compréhension du territoire, de la situation des

HABITAT

étudiants et du marché du logement
 – alimenter les partenaires en pistes d’actions
 – anticiper les tendances à venir en matière de logement au sein de l’agglomération stéphanoise, que ce soit en termes qualitatifs

(évolution des modes de vie avec une montée en puissance de la colocation, besoins des étudiants en alternance...) et quantitatifs

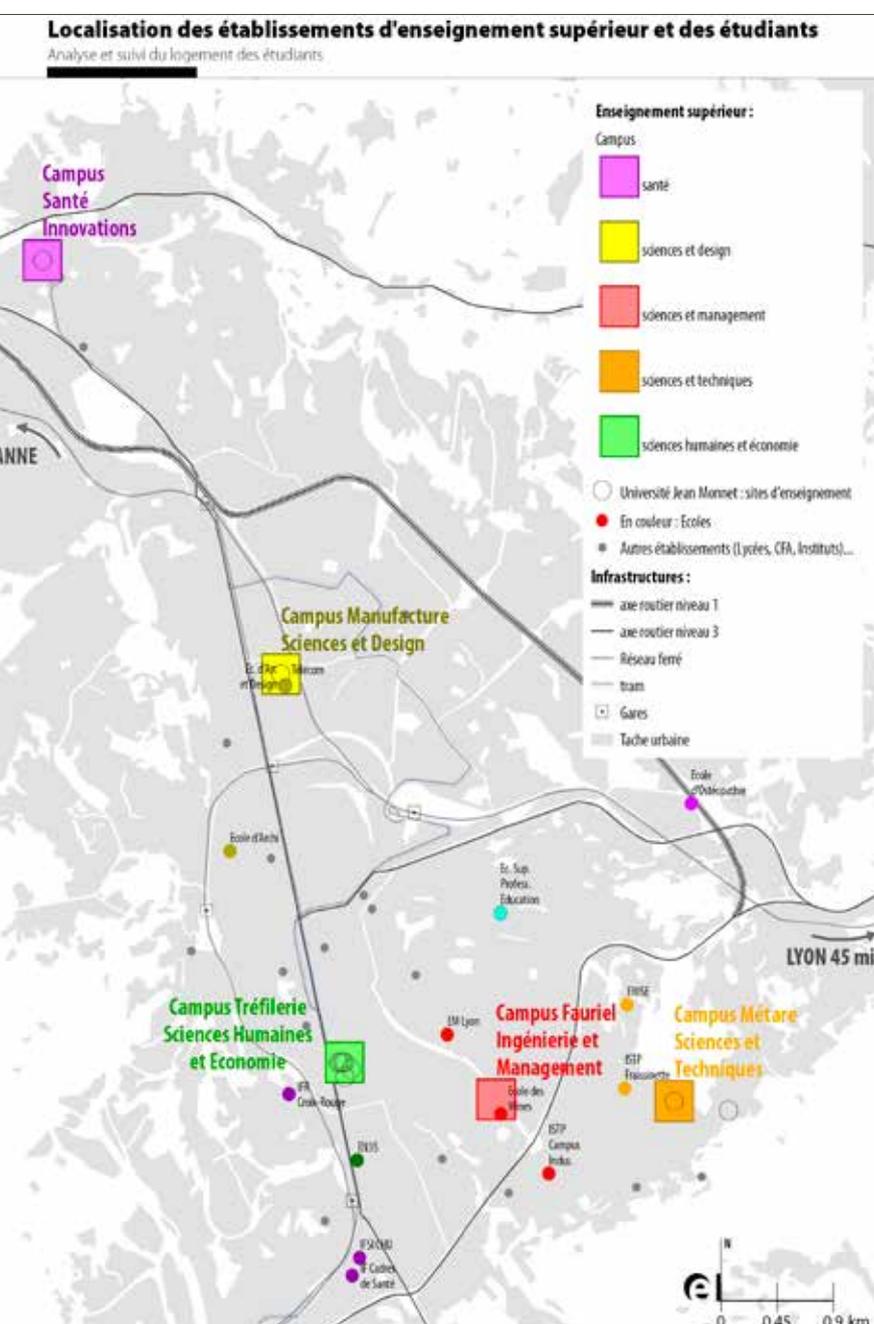
Compte-rendu d’exécution :

Comme chaque année, 2018 a permis la poursuite d’un travail de fond concernant le suivi des évolutions du territoire en matière de logements des étudiants et par l’organisation de deux groupes de travail partenariaux.

Au premier semestre, les indicateurs ont été mis à jour, notamment avec une enquête téléphonique réalisée par l’Agence auprès des résidences universitaires, pour mettre à jour le recensement des logements étudiants. Le groupe partenarial s’est réuni le 19 juin 2018 et a porté sur le logement temporaire à destination des étudiants (pour les étudiants en stage, en alternance, etc.) : présentation du contexte et d’initiatives de plateformes numériques pour aider les étudiants en recherche d’un logement temporaire, pistes de travail pour cette thématique.

Au second semestre, le groupe de travail s’est à nouveau réuni (28 novembre 2018), pour débattre des formations bi-sites Lyon / Saint-Étienne. Epures a proposé des données contextuelles autour de cette thématique. Si le nombre de formations co-accréditées par des établissements lyonnais et stéphanois augmente très rapidement, il est plus difficile de connaître les lieux et temporalités d’organisation des cours. Par ailleurs, au-delà des déplacements et de la question du logement des étudiants, se pose celle du personnel des établissements et notamment des professeurs.

Enfin, cette année a été marquée par le renouvellement de la convention d’échanges de données avec la Caisse d’Allocations Familiales ainsi que par la



SAINT-ÉTIENNE METROPOLE LOGEMENTS ETUDIANTS ANALYSE ET SUIVI



participation de Saint-Étienne Métropole à un Appel à Manifestation d'Intérêt de la FNAU, de l'AVUF, de l'ADCF et de France Urbaine pour la mise en réseau d'observatoires du logement étudiant en vue de la constitution d'un observatoire national.

Étude : 04/088

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE

**Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Les travaux sur le PLH ont montré que le marché immobilier est peu dynamique et concurrentiel entre territoires (conditions attractives en périphérie / renouvellement urbain des communes urbaines plus contraint) et avec les autres marchés du logement (marché de seconde main...). Une des orientations du PLH est de conforter le marché de la promotion immobilière par la mise en place d'outils de régulation, notamment à l'échelle communautaire.

L'objectif est :

- d'optimiser la programmation des opérations et éviter les effets de concurrence entre les opérations immobilières, à la vue des conditions de marché sur la Ville-Centre, et à l'échelle de la Métropole
- de permettre une connaissance et un suivi partagé des principaux projets immobiliers privés et publics

Compte-rendu d'exécution :

Le contenu de la mission a été défini en fin d'année. La mission est reportée sur 2019.

Étude : 04/090

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE MICRO MARCHÉ (PERVAL)

**Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE FOREZ
AGGLOMERATION)**

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération a vu son périmètre s'élargir de manière importante en 2017, et a mis en révision son PLH. L'agglomération souhaite approfondir sa connaissance du marché de la vente de logements sur l'ensemble de son territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Une réunion technique tenue en juin 2018 avec les services de Loire Forez agglomération a permis de préciser les indicateurs de la base Perval à traiter et les périmètres d'analyse, à partir d'un premier traitement réalisé globalement sur Loire Forez. Les traitements complémentaires ont été réalisés au 2^{ème} semestre, à partir des données 2017 reçues à l'été 2018. Ces traitements ont été présentés aux services de Loire-Forez agglomération en septembre.

Étude : 04/091

FOREZ EST PLH

**Pilotes de l'étude : BERNARD Christine
(COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)**

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez Est a été

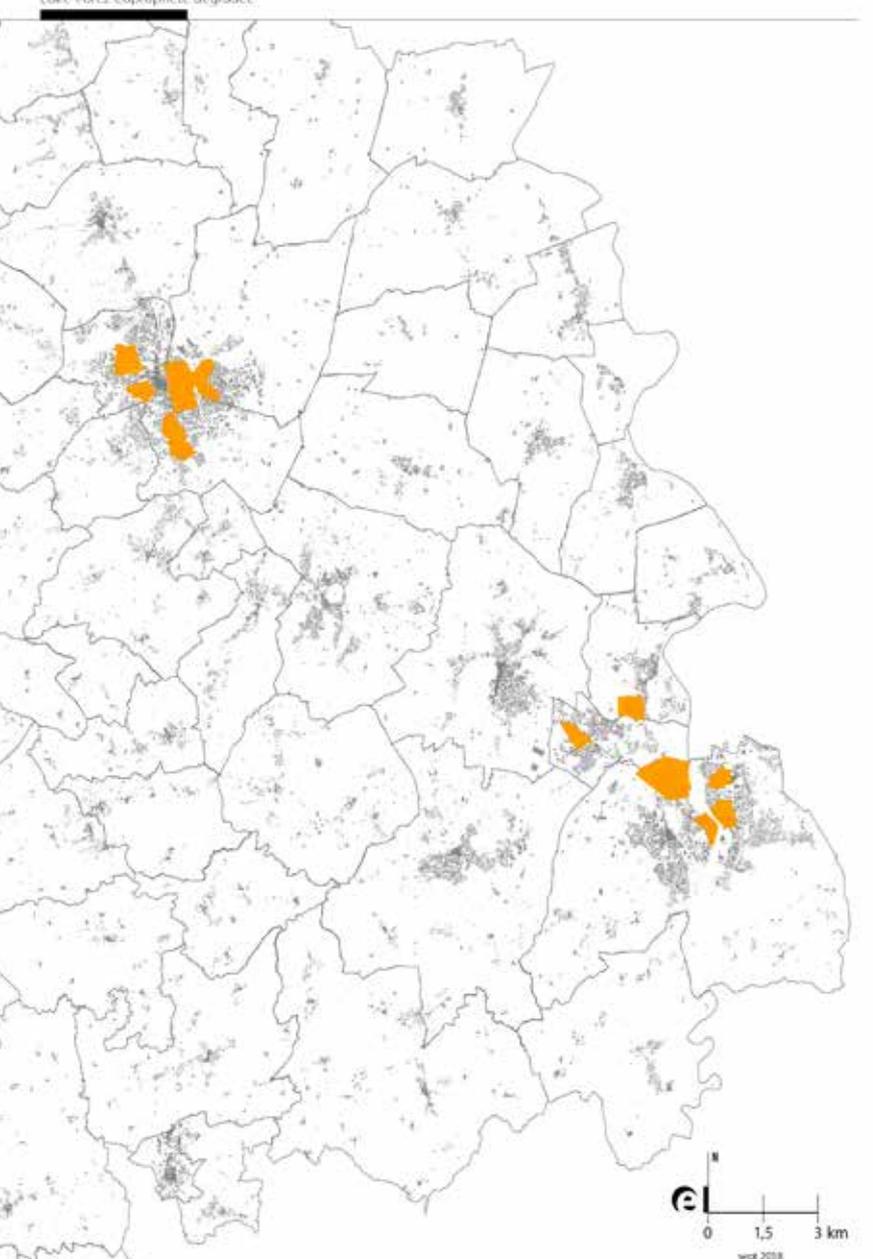
HABITAT

créée le 1er janvier 2017 suite au regroupement de 5 Communautés de communes (Balbigny, Collines du Matin, Feurs-en-Forez, Forez-en-Lyonnais, Pays de St-Galmier). Elle souhaite

mener une réflexion et une stratégie en termes de politique de l'habitat et a décidé d'élaborer un programme local de l'habitat (PLH) qui peut être un document majeur dans la construction de cette nouvelle intercommunalité. Epures l'accompagne dans cette démarche d'élaboration de PLH.

Localisation des sections cadastres avec des copropriétés de plus de 25 logements

Loire-Forez Copropriété dégradée



LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES
DEGRADEES

Compte-rendu d'exécution :

Des premiers contacts avec les services de Forez-Est et le Vice-Président, en charge de l'habitat, ont permis de préciser les attendus. Une présentation sur ce qu'est un PLH a été réalisée à l'attention des élus au premier semestre.

Le diagnostic a démarré en septembre. Une analyse à partir de données techniques sur les dynamiques du territoire et les caractéristiques de l'habitat a été présentée en comité technique en novembre. Des groupes de travail avec les élus ont été organisés (4 groupes) afin d'enrichir le diagnostic sur un aspect qualitatif et à partir de la vision des élus. Un comité de pilotage s'est tenu mi décembre ; les premiers éléments de diagnostic et les premiers grands enjeux ont ainsi été partagés avec les élus et partenaires.

Étude : 04/092

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES DEGRADEES

**Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE
FOREZ AGGLOMERATION)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération souhaite avoir une vision globale des copropriétés dégradées sur son territoire et mettre en place un système d'observation.



HABITAT / DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'objectif est, grâce à une meilleure connaissance, de permettre à la collectivité de décider d'outils appropriés pour intervenir.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2018 a permis d'avoir une vision globale des types de copropriétés dégradées, à partir de l'analyse des données ANAH. Ce travail sera poursuivi en 2019 avec la mise en place d'un observatoire.

- garder l'approche généraliste sur l'ensemble des quartiers avec un zoom particulier sur les quartiers en contrat de ville,
- suivre dans le temps les indicateurs et analyser leurs évolutions,
- comparer les indicateurs avec d'autres échelles de comparaison (agglomération, département, région, national),
- faire émerger des problématiques et avancer des hypothèses qui pourraient expliquer ces phénomènes,
- confronter ces hypothèses avec l'avis du groupe « experts de l'observation ».
- partager les résultats avec les partenaires du DVQS, techniciens, direction générale des services et élus de la ville de Saint-Étienne.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Étude : 05/008

SAINT-ÉTIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)

Pilotes de l'étude : LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Initialement conçu pour suivre, par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation/dévalorisation des différents quartiers de la ville de Saint-Étienne et ainsi permettre à la Ville de tirer les enseignements nécessaires à l'ajustement des politiques publiques, le Dispositif de Veille Sociale des Quartiers Stéphanois (DVQS) est apparu comme devant évoluer vers une demande renouvelée, notamment de la part des élus.

Les nouveaux objectifs proposés par la Ville sont les suivants :

Compte-rendu d'exécution :

- Présentation de la note de synthèse (travail 2017) multi-thématiques (démographie ; diversité sociale ; chômage ; cadre de vie-logement ; soins) devant les élus de la Ville de Saint-Étienne lors du Groupe Politique des Quartiers Prioritaires
- Finalisation de la note démographie
- Prise de contact avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire et du Rectorat de Lyon pour obtenir des données sur l'éducation.
- Recueil des données foncières et immobilières (DV3F) pour les appartements et les maisons sur l'ensemble de la ville de Saint-Étienne

Étude : 05/016

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS

Pilotes de l'étude : CONVERS Catherine (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

"Observer pour mieux agir" est l'enjeu pour les partenaires et acteurs du Contrat de ville.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Cet observatoire est un outil nécessaire pour réaliser les bilans du Contrat de ville et mesurer les objectifs de réduction des écarts de précarité sur l'agglomération.

La centaine d'indicateurs de contexte recueillie, analysée et partagée chaque année, viendra appuyer les bilans-suivis des actions du Contrat de ville et éclairer les choix d'ajustement des interventions annuelles du Contrat de ville. L'observatoire alimentera aussi la démarche d'évaluation du Contrat de ville à mi-parcours.

Avec les territoires lyonnais, grenoblois et clermontois, Saint-Étienne Métropole anime un réseau des agglomérations. Celui-ci a émis l'idée que les Agences d'urbanisme de ces territoires et le Réseau des agglomérations devaient se réunir pour partager leurs réflexions en matière d'observation quantitative et qualitative.

Compte-rendu d'exécution :

- Présentation des données par quartier issues de l'Atlas, lors du comité technique du Contrat de ville.
- Calage méthodologique et constitution des premières fiches pour le suivi des emplois dans les quartiers prioritaires



LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI

© Philippe Huguen

- Géolocalisation des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois au 31/12/2017 en vue de la réalisation d'une présentation de la situation du chômage dans l'agglomération.

Étude : 05/053

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE STRUCTURES D'ÉDUCATION POPULAIRE

**Pilotes de l'étude : MULLER Marie-Bénédicte
(MAIRIE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Après avoir conduit un audit des structures d'éducation populaire (analyses administrative, financière, sociale et juridique), la Ville de Saint-Étienne souhaitait avoir une vision de leur insertion territoriale : maillage territorial, caractéristiques socio-démographiques des quartiers d'implantation, rayonnement...

La Ville a souhaité avoir des compléments à l'étude réalisée en 2016, notamment sur le rayonnement territorial des structures (ce qui nécessite que celles-ci acceptent de transmettre leurs bases adresses) et une actualisation des données sur les quartiers de Beaulieu, Montchovet, La Marandinière.

Les objectifs de l'étude ont été :

- d'analyser le rayonnement de chaque structure (où habitent les adhérents de l'année 2016-2017)
- de réactualiser les cartes et les graphiques qui concernent le quartier Beaulieu-Montchovet
- de partager ces éléments avec les services de la Ville.

Compte-rendu d'exécution :

Les données sur les quartiers de Beaulieu, Monchovet et La Marandinière ont été actualisées (suite à la mise à jour par la Ville du tableau d'indicateurs).

Le rayonnement des structures d'éducation populaire (pour celles où les données ont

été transmises) a été analysé et cartographié. Ces résultats ont été présentés début septembre 2018 à la Ville, à la suite de quoi epures a réalisé quelques modifications et compléments sur les supports. La version finale a été transmise aux services de la Ville.

Étude : 05/054

LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI

**Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie
(LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)**

Pilotes epures : GABION Cyril

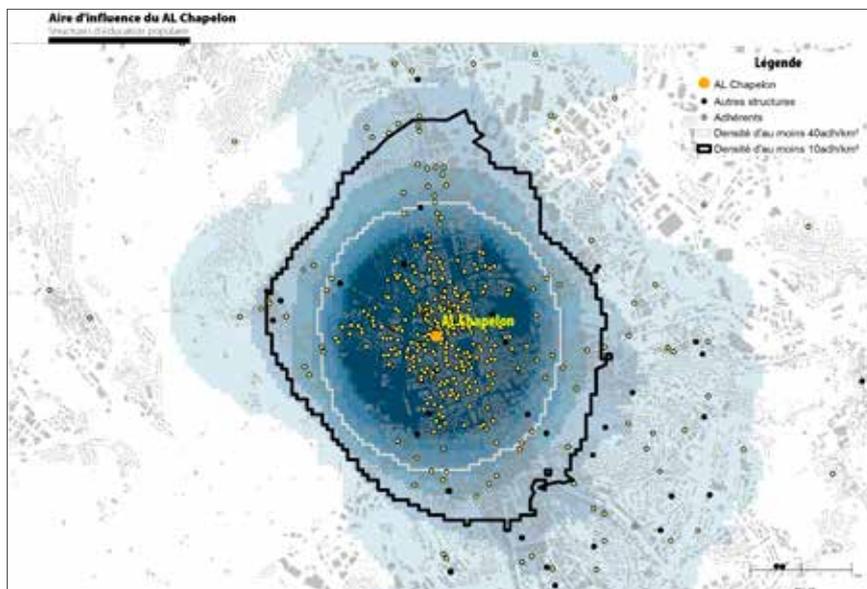
Contexte et Objectifs :

Le diagnostic élaboré lors du Contrat de ville avait fait apparaître un besoin de connaissance des populations en recherche d'emploi, notamment le public féminin en recherche d'emploi et/ou le public peu qualifié. A cet effet, l'observatoire de l'emploi s'est fixé comme objectif :

- d'avoir une connaissance des personnes en recherche active
- de permettre de cibler les personnes qui ne sont pas dans un circuit connu de recherche d'emploi. Identifier leur profil et lever les freins à leurs démarches de retour à l'emploi
- de connaître les besoins en formation et les mettre en lien avec les besoins des entreprises.

Compte-rendu d'exécution :

- Présentation des premières données de Pôle Emploi au 31/12/2016 en janvier 2018 dans le cadre du comité technique partenarial de l'Observatoire.
- Préparation des données sur les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois au 31/12/2017, des données transmises par le Département de la Loire sur les bénéficiaires du Revenu de Solidarité



VILLE DE SAINT-ÉTIENNE STRUCTURES
D'EDUCATION POPULAIRE

Active et des données transmises par le Plan Local d'Insertion par l'Economie en vue de la seconde réunion du Comité Technique de l'Observatoire de l'emploi.

- Seconde présentation des données Pôle Emploi et du Département de la Loire en septembre 2018, dans le cadre du comité technique partenarial de l'Observatoire.
- Présentation des éléments de l'observatoire de l'emploi dans le cadre du Groupe Technique du pilier 3 du contrat de ville.

Étude : 05/055

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE APPUI CONVENTIONS ANRU

**Pilotes de l'étude : RIVAL Stéphanie
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) financé par l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain, six sites ont été retenus à l'échelle de Saint-Étienne Métropole :

DEVELOPPEMENT SOCIAL

- 2 sites d'intérêt national : Montreynaud et Tarentaize/Beaubrun à Saint-Étienne ;
- 4 sites d'intérêt régional : Cotonne-Montferré et quartiers Sud-Est à Saint-Étienne, les centres-villes de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier.

Un protocole de préfiguration a été élaboré par Saint-Étienne Métropole en lien avec les communes et les services de l'Etat pour préparer la phase de conventionnement. Ce protocole précise les enjeux stratégiques sur le volet urbain/cadre de vie et les premières orientations opérationnelles pour chaque site.

Les objectifs de la mission sont de :

- Rassembler les données fournies par les « opérateurs » (villes, Saint-Étienne Métropole, bailleurs)
- Traduire ces données, les enjeux et les projets sous forme cartographique en lien avec les « opérateurs » (à leur demande)

- Faire le lien entre « ces enjeux » et les enjeux d'agglomération (positionnement des quartiers dans la dynamique métropolitaine)

Compte-rendu d'exécution :

- Réalisation d'une cartographie de synthèse des enjeux dans la commune de Rive-de-Gier.
- Transmission des fichiers sources des cartographies pour le NPNRU de Saint-Chamond.

Étude : 05/056

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Pilotes de l'étude : CROIBIER Grégory (CCAS - Ville de Saint-Étienne)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Le décret du 21 juin 2016 a réaffirmé l'obligation légale, pour les centres communaux



SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONVENTIONS ANRU / Rive de Gier



© Bâtir et Loger

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE
DU PARC HLM

et intercommunaux d'action sociale, de réaliser une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort. « L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

La Ville de Saint-Étienne a demandé à epures de réaliser cette analyse.

Objectifs de l'étude

- Analyse de la population de la Ville et de ses quartiers, avec une entrée :

. par thème : démographie, précarité financière et sociale, emploi, éducation/famille, santé, habitat

. par public : familles, seniors, jeunes, personnes handicapées...

- Présentation de l'activité du CCAS de Saint-Étienne

- Identification des principaux enjeux.

Compte-rendu d'exécution :

Le début de l'année 2018 a été consacré à la rédaction du rapport de l'analyse des besoins sociaux ainsi qu'à sa présentation aux services et aux élus du CCAS de Saint-Étienne.

Les éléments finalisés ont été transmis au cours du premier trimestre.

Étude : 05/057

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM

**Pilotes de l'étude : BOUCHET Sylvain
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 affirme le périmètre intercommunal comme le territoire de définition, de pilotage et de régulation des politiques d'attribution de logement social pour favoriser la mixité. Elle prévoit notamment la mise en place de nouvelles instances et l'adoption d'une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) qui définit des objectifs de mixité sociale en matière d'attribution. Un cadre partenarial et des premiers objectifs annuels ont été définis.

Dans la perspective d'une modulation des objectifs d'attribution par bailleurs tenant compte de l'occupation sociale du parc et d'un premier bilan annuel, l'année 2018 doit être consacrée à la réalisation d'un premier bilan et d'une analyse complémentaire portant sur l'analyse fine de l'occupation du parc HLM.

Compte-rendu d'exécution :

Les données sur l'occupation du parc social ont pu être recueillies en fin d'année (par commune, en QPV et hors QPV). Les traitements et analyses sont en cours et seront finalisés début 2019. Le traitement des attributions n'a pu être réalisé, lié à des difficultés d'obtention de la donnée.



DÉVELOP- PEMENT ÉCONO- MIQUE

CHIFFRES CLÉS

3 360

entreprises nouvelles créées
sur la Loire en 2016

110

formation bac +2
dans le Sud Loire

19 729 €

revenu médian par Unité de
Consommation dans la Loire



Étude : 06/080

SAINT-ÉTIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique

Contexte et Objectifs :

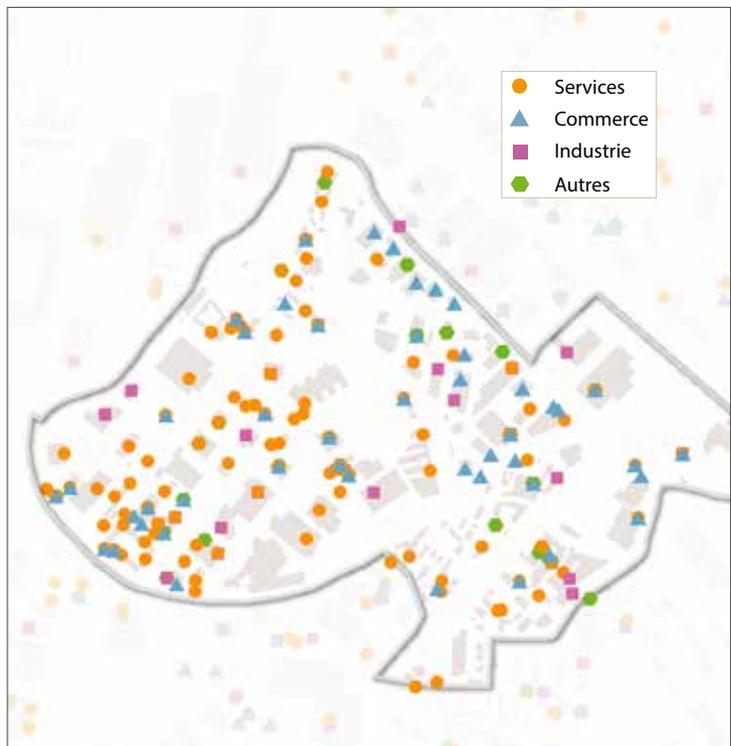
Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme. Les collectivités sont en attente de données d'observation sur l'impact économique de ces opérations. L'objectif de cette démarche est de mettre au point un suivi des entreprises et des effectifs sur chacun des quartiers d'intervention de l'Epase.

Compte-rendu d'exécution :

- Mars 2018 : extraction de la base Diane et communication à l'ACOSS-URSSAF.
- Mai 2018 : réception des données ACOSS-URSSAF et DIAF.
- Juin-juillet 2018 : traitement et analyse des données.
- Septembre-décembre 2018 : rédaction des 13 fiches pour les 13 quartiers observés, avec prise en compte de la nouvelle temporalité (2012-2017 / 2015-2017).



SAINT-ÉTIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES
QUARTIERS EPASE / Technopôle



Saint-Étienne - INDICATEURS ECONOMIQUES
QUARTIERS EPASE / Technopôle

Étude : 06/083

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

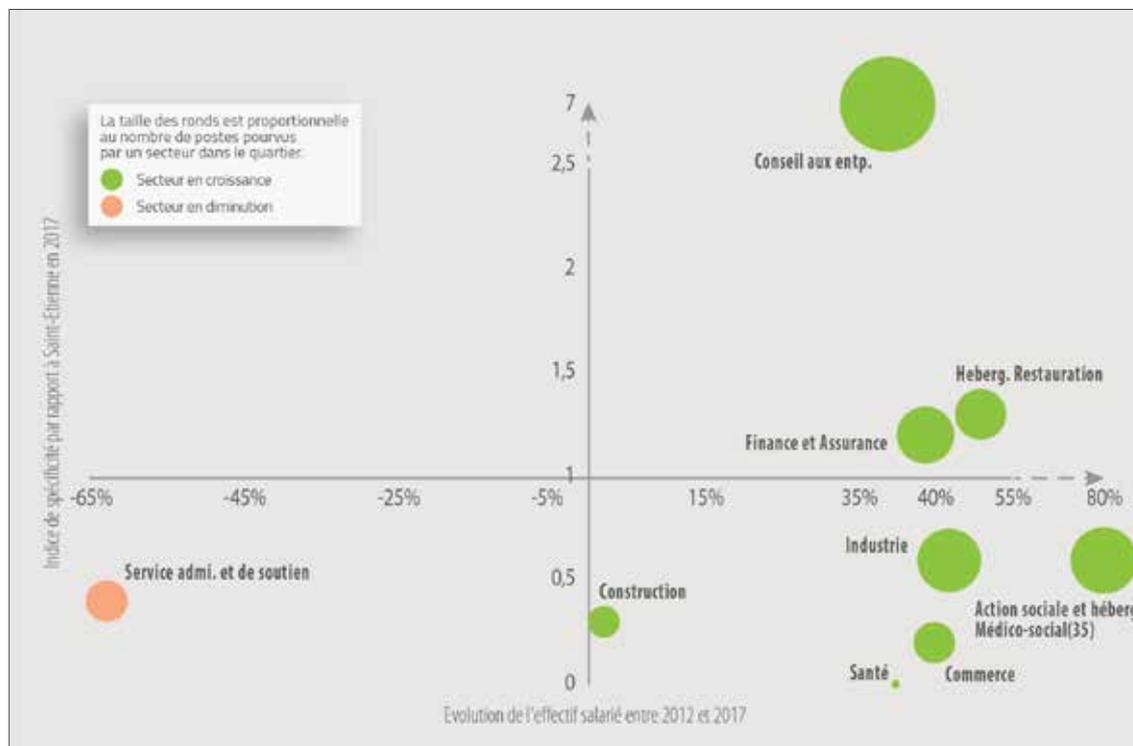
Pilotes de l'étude : GONON Bertrand
(METROPOLE - ST-ETIENNE), MANUGUERRA
Stéphanie (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Saint-Étienne Métropole a engagé depuis 2011 l'élaboration d'une démarche d'offre d'accueil des entreprises sur son territoire. Epures assiste Saint-Étienne Métropole dans cette démarche. La démarche "offre d'accueil des entreprises (OAE)" est un outil d'observation et d'aide à la décision. Elle permet d'anticiper, programmer, gérer durablement l'offre d'accueil économique à l'échelle de la Métropole. L'OAE est une démarche qui se veut vivante et qui doit évoluer

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Saint-Étienne - INDICATEURS ECONOMIQUES
 QUARTIERS EPASE / Châteaucreux

au gré du marché et des opportunités foncières et immobilières, des évolutions de la demande, des projets privés (investisseurs immobiliers, entreprises) et publics (grands projets urbains). Les objectifs de la démarche OAE de Saint-Étienne Métropole sont, d'une part, d'offrir des solutions foncières et immobilières adaptées aux besoins des entreprises dans un objectif d'accroître l'attractivité du territoire et, d'autre part, d'aider les élus dans leurs prises de décisions.

Compte-rendu d'exécution :

Mise à jour des bases de données sur l'offre foncière et immobilière publique et sur la demande exprimée des entreprises
 Mise à jour des périmètres des espaces économiques sous SIG
 Réalisation d'une note de synthèse croisant l'offre foncière publique recensée en 2017 et la demande exprimée des entreprises analysées en 2017.

Étude : 06/096

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI

Pilotes de l'étude : DURIS Céline
 (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE
 Angélique

Contexte et Objectifs :

A l'échelle du territoire de Saint-Étienne Métropole, la promotion de l'entrepreneuriat passe par le soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de

l'accompagnement à la création d'entreprise, Saint Etienne Métropole coordonne pour le compte de la Région les acteurs de la création d'entreprises.

Epures, dans le cadre de son programme partenarial, et le Département Intelligence Economique de la CCI, ont développé en 2013 une méthode de caractérisation des créateurs d'entreprises présents sur le territoire de Loire Sud depuis 2007 afin d'identifier les facteurs favorisant ou contraignant la pérennité des entreprises. Puis, une première phase d'étude a été réalisée en 2014, dans le cadre du processus expérimental de suivi post-crédation pour les entreprises créées en 2012 dans les filières stratégiques du territoire. Depuis, ce suivi est réalisé annuellement.

Un suivi spécifique des entreprises qui bénéficient d'accompagnement à la création (via des plates-formes, des pépinières, etc.) sera effectué à partir de 2018 afin d'observer si ces entreprises sont plus pérennes que les autres.

Compte-rendu d'exécution :

- 02 février 2018 : restitution par epures et la CCI à SEM de l'étude 2017 sur la pérennité des entreprises.

- 05 juin 2018 : présentation par SEM de la nouvelle fiche programme 2018 intégrant des demandes complémentaires.

- 11 septembre 2018 : réunion avec SEM et les structures d'accompagnement des entreprises afin de les informer de la démarche et de les inclure. En parallèle, consolidation d'une base de données des entreprises créées en 2016 à partir des fichiers consulaires et de DIANE (détenue par epures).

- Octobre-Novembre 2018 : détermination des indicateurs pertinents à retenir au regard des données

disponibles au sein des différents dispositifs d'accompagnement en vue d'une transmission des données à epures et à la CCI / échanges nombreux compte tenu des différences de données collectées par les dispositifs et des variations dans la manière de consolider l'information.

Étude : 06/098

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE

**Pilotes de l'étude : FOND Emmanuelle
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Depuis 2014, epures et Saint-Étienne Métropole ont mis en œuvre un tableau de bord synthétique pour mesurer l'attractivité du territoire. Il est composé d'une trentaine d'indicateurs concernant plusieurs thématiques dans un but de mettre en exergue le concept «attractivité» : attractivité économique, attractivité démographique, attractivité résidentielle, attractivité estudiantine, attractivité commerciale, attractivité culturelle, attractivité touristique. En 2015 et 2016, ce tableau de bord a été actualisé et enrichi de données de 4 territoires de comparaison (les agglomérations de Metz, Brest, Grenoble et Clermont).

Jusqu'à présent, le travail a été mené sur le périmètre 2016 de l'ex-Communauté urbaine.

L'objectif de l'étude est de poursuivre et compléter le travail mené depuis 2014 par la mise à jour des indicateurs et par leur analyse sur le périmètre actuel de la Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

La mission a commencé en septembre 2018

Étude : 06/104

CIRCULATION DES SALAIRES ENTRE TERRITOIRES DU SUD LOIRE

Pilotes de l'étude : GALLON Christophe (METROPOLE - ST-ETIENNE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), MEURIER Virginie (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

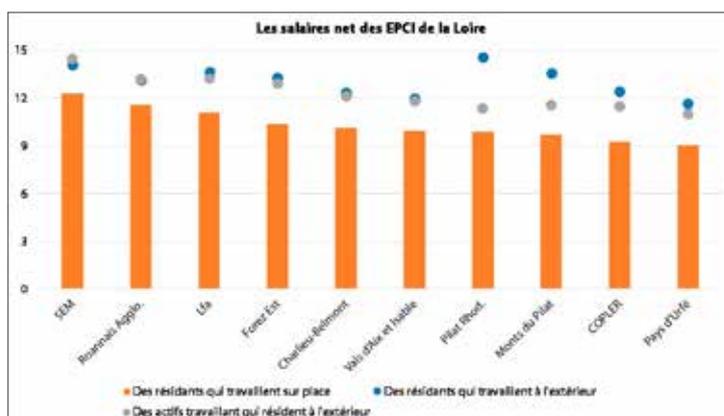
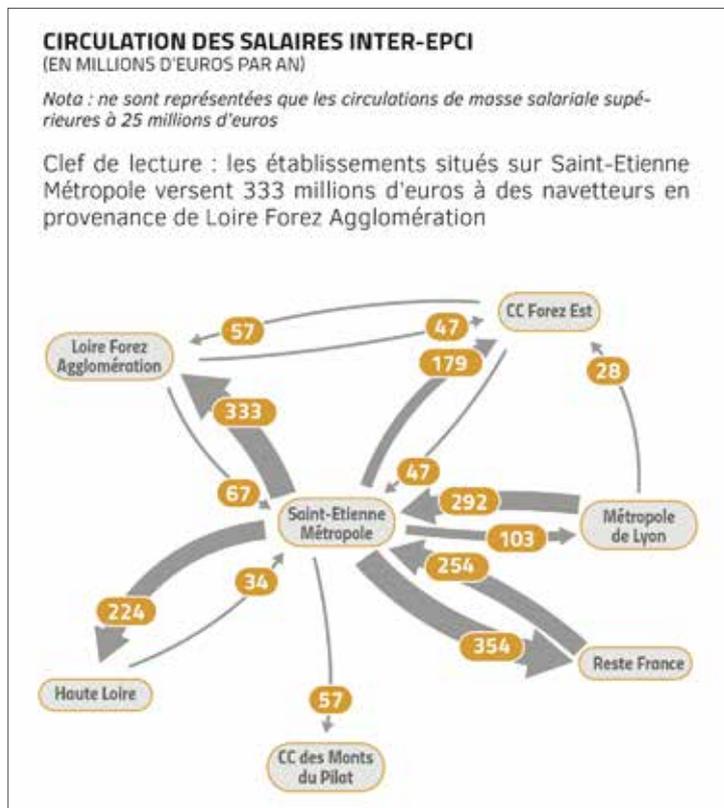
Contexte et Objectifs :

Suite aux travaux menés par Laurent Davezies en 2016 sur les systèmes productivo-résidentiels au sein de la métropole de Lyon, et à la démarche antérieure de l'Institut de Management des Pratiques Locales (IMPL) qui avait donné des chiffres sur les moteurs du développement dans le bassin de vie stéphanois et le Sud Loire (sans suffisamment expliciter les méthodes et indicateurs utilisés), il a paru nécessaire à epures de conduire une analyse objective de la circulation des salaires au sein de ce territoire, et plus généralement, au sein du département de la Loire.

En plus d'apporter de la connaissance sur des données stratégiques pour le territoire, ce travail permet d'alimenter un certain nombre de futurs travaux : contribution au SRADDET et aux PLU/PLUI, travaux économiques de la Métropole.

Ces travaux permettent d'analyser la circulation des salaires au sein des bassins de vie stéphanois et du Sud Loire, entre les différents EPCI et entre le territoire et ses voisins et d'identifier les transferts de masse salariale. Au-delà, ils permettent de mieux mesurer l'économie résidentielle du Sud Loire ainsi que les territoires les plus « dépendants de cette économie ».

L'objectif vise à mieux identifier, mesurer et comprendre les interactions entre les territoires productifs et territoires résidentiels de cet espace, mais aussi, les possibles



CIRCULATION DES SALAIRES ENTRE TERRITOIRES DU SUD LOIRE

complémentarités et synergies (ou pas). Pour cela, il semble nécessaire de comprendre quelle est la composition des revenus des territoires, quelle est la ventilation de ces revenus et quelle est leur diffusion entre les territoires.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Compte-rendu d'exécution :

- 01 février 2018 : organisation avec l'INSEE d'une conférence de presse afin de présenter le 4 pages 2017.
- Avril 2018 : réception des données complémentaires par l'INSEE (infra-EPCI).
- Mai-juin 2018 : traitement et analyse des données infra EPCI.
- 18 juillet 2018 : COTECH lors duquel epures a présenté son travail d'approfondissement de la circulation des salaires entre les territoires. L'analyse des interdépendances / interactions ne concerne plus seulement les EPCI entre eux mais également des secteurs géographiques infra EPCI.
- septembre-décembre 2018 : traitements complémentaires suite aux échanges avec les partenaires. Rédaction de la publication.

Étude : 06/107

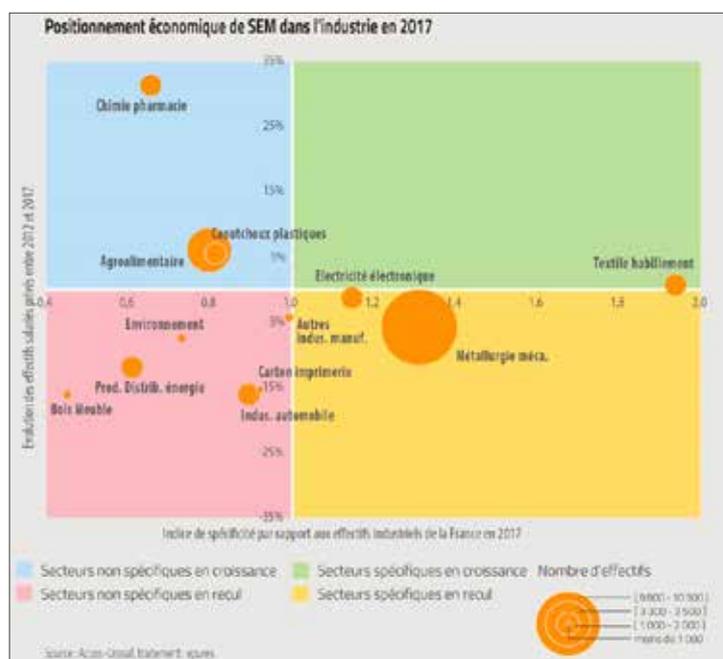
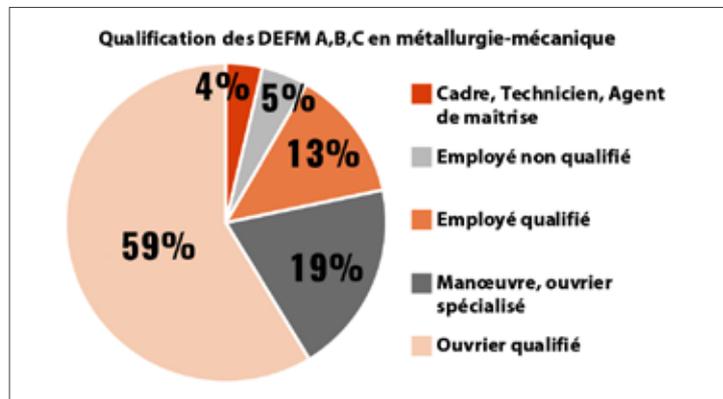
SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EMPLOI ET FORMATION

Pilotes de l'étude : GALLON Christophe (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'arrêt de la Maison de l'emploi et de la formation, et donc de son observatoire, le territoire est déficitaire en termes de données sur l'emploi et surtout son écosystème. Il n'existe pas d'éléments d'aide à la décision en la matière concernant les politiques publiques dédiées. Force est de constater, cependant, que l'Economie redémarre, peu ou prou, et que les enjeux en termes RH se manifestent de plus en plus dans les dynamiques



Saint-Étienne METROPOLE EMPLOI ET FORMATION

d'investissement des entreprises. Cet enjeu recoupe une question préoccupante sur le territoire, en termes de formation, avec la difficile adéquation entre les nouveaux besoins RH des entreprises et les profils de qualification du bassin local, caractérisé par un décrochage des niveaux de qualification de la main d'œuvre. Il semble donc indispensable de disposer de données actualisées mettant en perspectives les dynamiques engagées depuis plusieurs années.

En prolongement du premier point sur l'observatoire de l'emploi, l'enjeu n'est pas tant de se situer sur une analyse statique de l'appariement quantitative entre l'offre et la demande d'emploi mais plutôt de jeter les bases de l'adaptation qualitative de l'offre et de la demande, et donc de la formation requise pour pourvoir les besoins en recrutement des entreprises. Pour cela il s'agit d'avoir une parfaite connaissance des dispositifs de formation du territoire et des débouchés réels de ceux-ci vis-à-vis de l'économie locale.

L'apport d'éléments quantitatifs et qualitatifs est nécessaire dans un objectif d'appui à la politique publique. En effet, les diagnostics devraient permettre à Saint-Étienne Métropole d'envisager de nouveaux programmes d'actions et de soutenir des cibles dans un objectif mieux défini.

Le travail tente de répondre à deux problématiques :

- Existe-t-il une adéquation entre les besoins des entreprises en matière d'emplois et l'offre de main d'œuvre présente dans le territoire ? Les secteurs d'activités qui font l'objet de besoins de recrutement de la part des entreprises sont-ils représentés à court terme
- Existe-t-il une adéquation entre les besoins des entreprises en matière de qualification et l'offre de formation proposée dans le territoire à long terme.

Compte-rendu d'exécution :

- 22 mai 2018 : validation de la fiche-programme par Saint-Étienne Métropole.
- juillet-septembre 2018 : identification des formations dispensées au sein de la métropole (nom de la formation, lieu, adresse, niveau), analyse des spécificités économiques et des besoins de recrutements des entreprises par secteurs géographiques.
- septembre 2018 : caractérisation des demandeurs d'emplois de la métropole de Saint-Étienne (âge, sexe, niveau de diplôme, etc.).
- septembre 2018 : premier niveau de mise en commun.

- 25 septembre 2018 : rencontre epures / SEM pour la restitution des premiers résultats et la préparation du Comité technique.

- octobre-novembre 2018 : important travail de mise en commun des données emplois / formation / économie, travail sur les grands messages, zoom sur la mécanique-métallurgie ainsi que sur la santé - action sociale.

- décembre 2018 : transmission d'une présentation communicante à Saint-Étienne Métropole.

Étude : 06/108

ETUDE INNOVATION AVEC FNAU

**Pilotes de l'étude : GALLON Christophe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique**

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'étude « Régions et territoires : dynamisme, divergences et interdépendances », la FNAU souhaite analyser les collaborations technologiques et scientifiques réalisées entre les zones d'emplois françaises.

EuroLIO est l'Observatoire Européen des Données Localisées de l'Innovation. Il s'agit d'un réseau qui comprend 10 laboratoires de recherche français dont l'UMR 5824 GATE LSE, rattaché à l'Université, qui travaille plus particulièrement sur l'analyse de données économiques territoriales et la création d'indicateurs statistiques. L'objectif est de proposer une méthodologie scientifique adaptée aux besoins en informations économiques des acteurs locaux.

L'innovation étant une thématique incontournable dans le débat engagé sur la fusion des Régions, la FNAU souhaite s'appuyer sur les compétences de l'Université pour la fourniture d'indicateurs d'innovation et leur analyse. L'analyse sera, quant à elle, portée par plusieurs agences d'urbanisme : Saint-Étienne, Lorient, Nancy, Bordeaux et l'IAU. epures ayant mené, en 2015 pour le compte de la FNAU, une étude sur la géographie de l'innovation, en sera le référent technique.

Compte-rendu d'exécution :

- Février 2018 : relecture de la publication FNAU
- Mars 2018 : traitement et analyse des données relatives à la production scientifique et technologique par zone d'emplois / correspondance ou non avec les spécificités économiques, / réflexion autour d'une typologie des territoires.
- 10 avril 2018 : présentation en Club Eco-FNAU de la démarche Innovation et des premiers résultats.
- Avril-mai 2018 : constitution d'un GT Innovation / échanges sur la méthodologie.
- Juin 2018 : traitements sur les réseaux de coopérations scientifiques et technologiques entre les zones d'emplois.
- 10 juillet 2018 : présentation de l'avancement des résultats en GT Innovation FNAU.
- Septembre 2018 : recadrage mission avec la FNAU.
- Novembre 2018 : détermination du plan de la future publication de type "atlas" avec les agences d'urbanisme de Lyon et de Lorient ainsi que la FNAU.
- Décembre 2018 : transmission à la FNAU des cartes nécessaires à la réalisation de l'atlas en vue d'une mise en page.

Étude : 06/109

SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX

**Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique**

Contexte et Objectifs :

L'observation et la réflexion menées par epures et UrbaLyon portent sur l'ensemble du territoire métropolitain associant les deux grandes aires urbaines de Lyon et de Saint-Étienne ainsi que plusieurs villes moyennes. Les espaces métropolitains et notamment les espaces centraux concentrent une part importante des fonctions économiques, sociales et culturelles. Mais cette métropolisation s'accompagne aussi, d'importantes inégalités territoriales, notamment dans plusieurs villes moyennes pour lesquelles les ressorts de croissance font défaut. A l'échelle des travaux des Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, ces inégalités sont soulignées par les différentes analyses Insee qui expliquent que les villes moyennes telles que Roanne, Bourgoin-Jallieu, Annonay ou encore l'Isle-d'Abeau présentent des caractéristiques socio-économiques moins favorables que le reste du territoire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. La métaphore de « locomotive métropolitaine » – pour désigner la Métropole de Lyon – et de « wagons », plus ou moins accrochés – pour mentionner les villes moyennes – est souvent employée, marquant ici, une problématique importante du territoire de ladite « aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne ».

Dans ce contexte, UrbaLyon et epures se sont engagées dans une recherche partenariale de thèse en Convention Industrielle de Formation par la REcherche (Cifre) avec le laboratoire de recherche PACTE (Politiques publiques, actions politiques, territoires - UMR 5194). L'objectif est de mieux comprendre le rôle charnière des villes moyennes dans le système métropolitain.

Compte-rendu d'exécution :

- février 2018: réflexions sur l'organisation de la thèse (divers comités, répartition du temps, etc.).

- 29 mars 2018 : entretien sur les villes moyennes / organisation du travail.
- 18 juillet 2018 : présentation aux deux Agences par la thésarde du rapport d'étonnement suite à la réalisation des entretiens.
- 24 juillet 2018 : échanges sur la ville moyenne et la problématique.
- Septembre-Décembre : implication de la thésarde dans des études / démarches directement liées à sa thèse afin d'alimenter ses connaissances et de s'approprier les différentes problématiques (organisation du séminaire A2 sur les modèles de développement économique, participation au séminaire de lancement du programme Popsu territoires, participation au colloque Europa-Fnau sur les métropoles et les villes intermédiaires en Europe ...).

Étude : 06/110

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION

**Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie
(LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique**

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'action Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) et afin de compléter les données de l'observatoire de l'emploi de Loire Forez agglomération, il a été proposé lors du Comité technique GPECT du 12 avril 2018, la mise en place d'un diagnostic partagé avec les acteurs économiques, les partenaires de l'emploi et ceux de la formation. La GPECT a pour objectif de favoriser le développement d'activités

économiques, optimiser l'accompagnement des employeurs du territoire et de leurs salariés, adapter les compétences locales disponibles (formations adaptées aux besoins des employeurs), assurer la convergence entre l'offre et la demande de compétences à travers la mise en place d'actions et de dispositifs d'accompagnement des employeurs s'appuyant sur un travail collectif partenarial.

Afin d'y parvenir, epures devra réaliser un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux auxquels le territoire est ou sera confronté dans le champ du développement économique, de la formation, des compétences ; de co-construire des propositions d'actions en faveur de la GPECT avec les partenaires et acteurs du territoire ; de renforcer la mobilisation de l'ensemble des partenaires ; de proposer un programme d'actions en complète cohérence et complémentarité avec les actions, services et compétences des partenaires de l'emploi, de la formation et du développement économique ; de mettre en évidence les potentiels de développement de l'emploi local sur le territoire et ses évolutions à moyen, long terme ; de mettre en évidence les potentiels de développement de compétences, services selon les besoins du territoire.

Ces analyses seront mises en relation avec la démarche comparable que conduit epures pour Saint-Étienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

- 11 septembre 2018 : rencontre epures / Loire Forez agglomération afin de déterminer la fiche-programme.
- 30 novembre 2018 : participation à la présentation du diagnostic emploi-formation de Pôle emploi.
- Décembre 2018 : validation de la fiche-programme.

REVUE DE PROJETS



DÉPLA- CEMENTS



CHIFFRES CLÉS

8 %

des actifs de la Loire
travaillent dans le Rhône

3,5 millions

de voyageurs en gare de
Châteaureux par an

20 km

de pistes cyclables dans
le Sud-Loire

DÉPLACEMENTS

Étude : 07/076

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE - ETUDES MOBILITE DURABLE

**Pilotes de l'étude : JOUVE Lionel
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : POP Mihaela

Contexte et Objectifs :

Epures est mobilisée depuis 2015 sur la thématique des bornes de recharge pour véhicules électriques, avec notamment la réalisation du Schéma Directeur d'Implantations de bornes de recharge à l'échelle de la Métropole. Ce travail devra être mis à jour régulièrement en fonction des différentes démarches publiques et privées pouvant être développées sur le territoire.

Epures intervient également dans l'animation du Conseil de mobilité durable de Saint-Étienne Métropole. Cette instance, composée d'acteurs du territoire en lien avec la thématique de la mobilité est l'organe de suivi, de pilotage et d'évaluation du volet déplacements des projets de transition énergétique de la collectivité (PCET, TEPOS, PDU).

Enfin, la mission mobilité TEPOS, mise en place par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire, renforce l'accompagnement des entreprises pour la création de Plans de Mobilité, obligatoires pour tous les établissements de plus de 100 salariés à partir de 2018. Epures dispose des compétences techniques et des outils informatiques et cartographiques nécessaires à cet accompagnement et intervient en support de l'animation proposée par ALEC42.

Objectifs :

- Suivre et mettre à jour le Schéma Directeur d'Implantations de bornes de recharge pour véhicules électriques



SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - ETUDES MOBILITE DURABLE

- et la carte des implantations réelles sur le territoire.

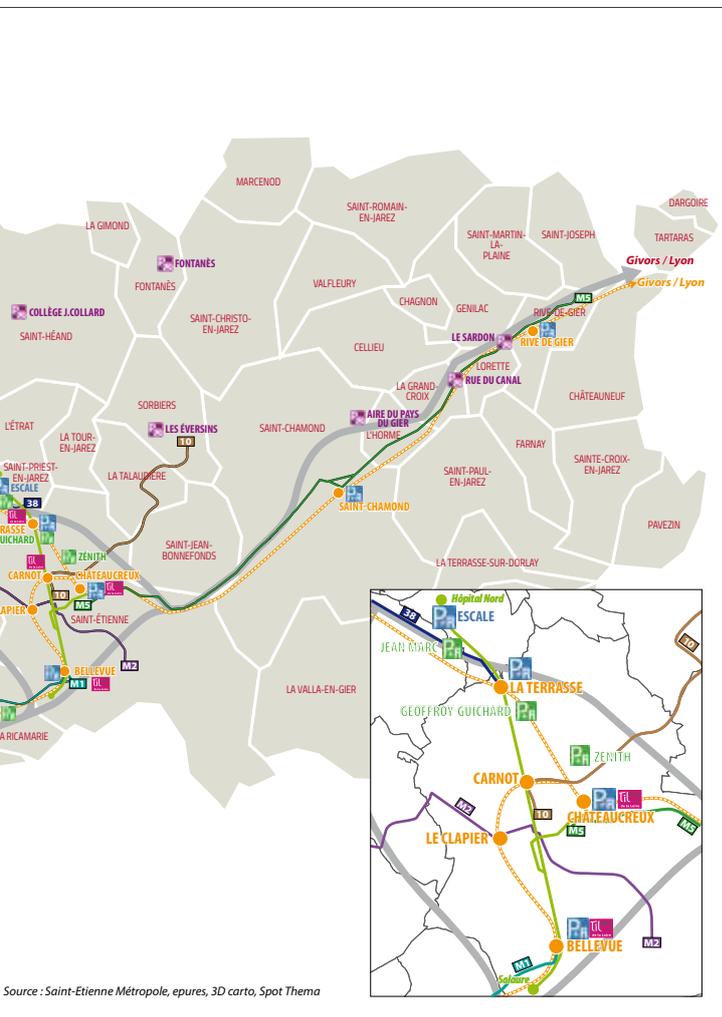
- Soutenir techniquement la préparation du Conseil en Mobilité Durable (création cartographique, apport de contenu permettant l'aide à l'information des élus, etc.)

- Apporter un appui technique et méthodologique pour accompagner et faciliter le passage à l'acte des entreprises vers des Plans de Mobilité.

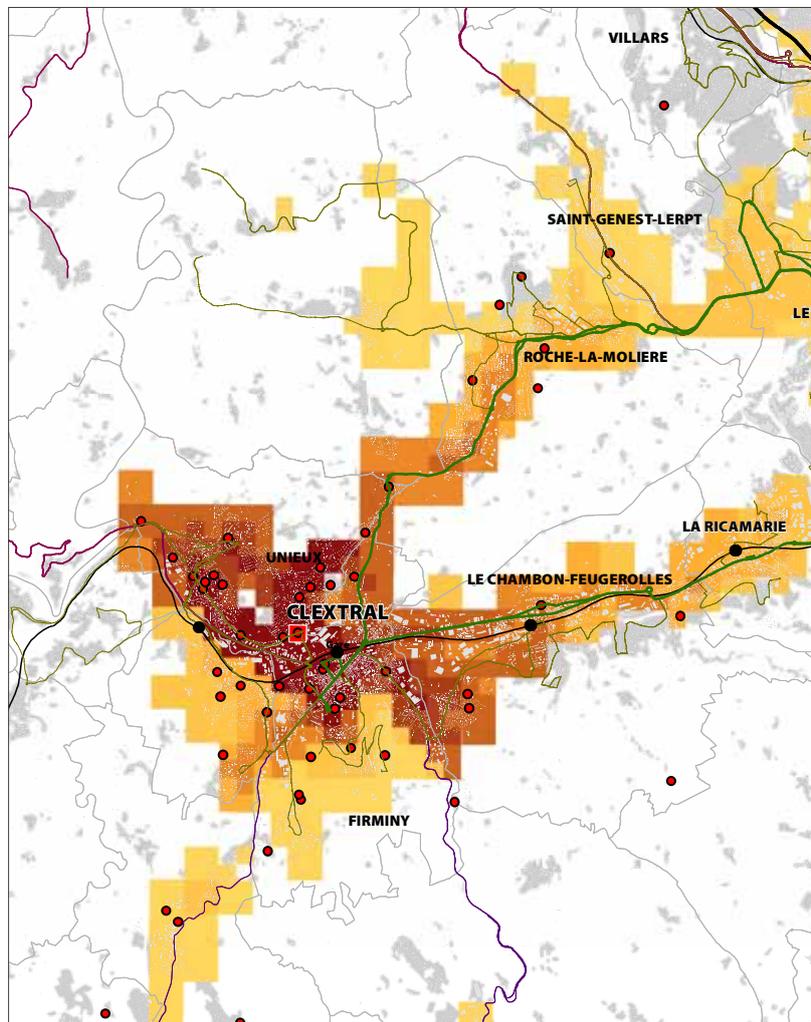
Compte-rendu d'exécution :

- Appui technique à la mise en place des diagnostics PDE pour 5 entreprises : ITHAC,

DÉPLACEMENTS



Source : Saint-Étienne Métropole, epures, 3D carto, Spot Thema



SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - ETUDES MOBILITE DURABLE

THUASNE, THALES, CLEXTRAL, TRESSE METALLIQUE (géolocalisation du lieu d'habitation des salariés, analyses de l'accessibilité au site à pied, à vélo et en transport collectif,...) . Pour l'entreprise ITHAC, l'analyse de l'accessibilité a été faite pour chacun des 8 sites.

- Mise à jour de deux cartes pour le guide mobilité
- Réalisation d'une dizaine de cartographies pour alimenter l'état initial de l'environnement du PCAET
- Suivi et mise à jour du Schéma Directeur d'Implantations de bornes de recharges pour véhicules électriques (réalisation de 2 cartes)

Étude : 07/154

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE 3^o LIGNE TRAMWAY

Pilotes de l'étude : PREMILLIEU Pascal (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le prolongement de la 3^{ème} ligne de tramway de Saint-Étienne a pour objectifs :

- de permettre le lien entre le quartier



DÉPLACEMENTS

d'affaires de Châteaureux, la gare, et les nombreux équipements du nord-est de la ville-centre ;

- d'être un accélérateur du projet urbain stéphanois ;
- de renforcer les fonctions de centralité de Saint-Étienne, mais aussi
- de constituer un vecteur d'image pour le territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Plusieurs groupes exploitation ont été suivis aux premier et deuxième semestres. Des cartographies ont été mises à jour ou créées pour Saint-Étienne Métropole. Une nouvelle version de la vidéo pédagogique a été réalisée et livrée au troisième trimestre pour une projection à la Maison des Projets (VSE / EPASE).

Étude : 07/155

GRANDES INFRAS SUD LOIRE

Pilotes de l'étude : CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), ADAM Pierre (DDT - LOIRE), MOMBRIAL Bruno (remplacement?) (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBEL Daniel

Contexte et Objectifs :

Il s'agit d'apporter ponctuellement des éléments de connaissances aux collectivités locales lors de leurs réflexions concernant les projets des grandes infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires.

- Synthétiser des travaux réalisés par ailleurs et en valoriser le contenu pour alimenter les réflexions des acteurs locaux
- Etre en appui aux réflexions des enjeux territoriaux locaux relatifs aux grands

projets routiers et ferroviaires

- Valoriser le contenu spécifique de l'étude de modélisation des projets d'infrastructures routières : identifier les effets combinés des différents projets d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires sur le fonctionnement du territoire et dont les maîtrises d'ouvrage sont différentes (SEM, CD42).

Compte-rendu d'exécution :

Suivi des démarches et apport d'éléments d'informations relatifs aux réflexions autour des grandes infrastructures de transport (Noeud ferroviaire lyonnais)

Participation active à des réunions organisées par St-Etienne Métropole, relatives au schéma de mobilité durable, en lien avec les services techniques concernés et les associations stéphanoises de promotion du vélo.

Étude : 07/169

FAISABILITE ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le territoire du sud du département de la Loire est couvert par 3 générations d'enquêtes Ménage-Déplacements réalisées en 1992, 2001 et 2010, sur un périmètre croissant à chaque nouvelle enquête. La périodicité d'environ 10 ans de ces enquêtes nécessiterait la réalisation d'une nouvelle enquête "estampillée 2020", qui commencerait donc effectivement sur le territoire en octobre 2019.

Les évolutions récentes des collectivités territoriales laissent entrevoir un potentiel périmètre d'enquête plus large et qui viendrait pour partie chevaucher le territoire de l'enquête réalisée sur le roannais de 2012.

DÉPLACEMENTS

L'Agence aura donc pour objectif de conduire et d'animer la phase « étude de définition » de la future EMD 2020 désormais nommée EMC² 2020 et notamment :

- d'aider les partenaires à définir leurs attentes face aux nouveautés de la méthodologie
- d'aider à définir le périmètre à enquêter
- d'aider à constituer le partenariat des maitres d'ouvrage de l'enquête

Compte-rendu d'exécution :

- comité technique n°2 (22/03/2018) - plan de sondage et premières estimations financières
- comité technique n°3 (26/04/2018) - échange sur les objectifs de l'enquête
- comité technique n°4 (28/06/2018) - livraison d'un plan de sondage modifié et affinage des estimations financières
- juillet 2018 : nouveau réajustement du plan de sondage et des estimations financières
- comité technique n°5 (03/10/2018) - évolution plan de sondage, charte de partenariat et de financement
- rédaction, envoi et suivi des modifications de la "charte de partenariat et de financement"
- assistance au Cerema pour la rédaction du CCTP

Étude : 07/171

SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

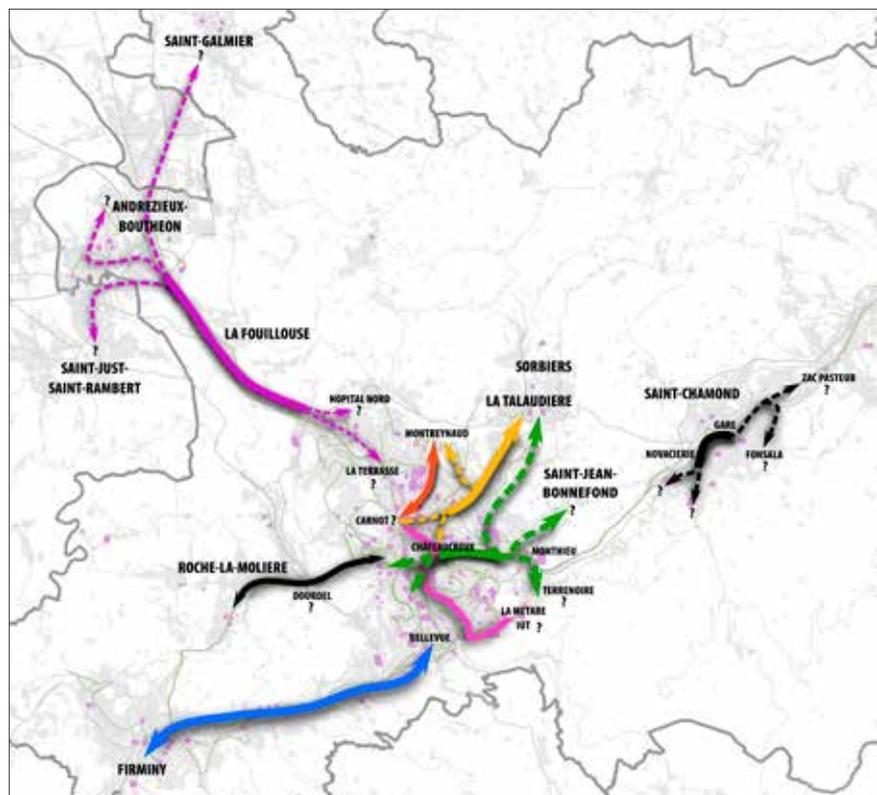
Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Plusieurs projets et documents de

planification actuellement en cours d'étude ou de révision appellent un besoin d'anticipation prospective sur de potentiels développements de services de transport en commun en site propre (partiel ou total) au sein du réseau de TC urbain de Saint-Étienne Métropole : élaboration du PLUi, projet urbain de Saint-Étienne, révision du PLH ; prolongement du tramway Châteaucreux / La Terrasse et le projet urbain du nord-est stéphanois qui l'accompagne, mise en œuvre des ZAC portées par l'EPASE, etc. Indirectement, il s'agit également d'anticiper une possible révision du SCOT Sud Loire, la négociation des futurs contrats de plan Etat-Région, etc.

Ce besoin d'anticipation a été confirmé par le Maire de Saint-Étienne et Président de Saint-Étienne Métropole et de l'EPASE en janvier 2017, en vue de disposer d'éléments d'aide à la décision comparant plusieurs axes à étudier.



SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN

DÉPLACEMENTS

Compte-rendu d'exécution :

En 2018 la réflexion a porté sur l'analyse de 40 variantes au sein des 8 axes à traiter. 4 comités techniques, tenus en février, mars, juin et octobre ont permis progressivement d'approfondir 27 hypothèses. Un document de synthèse a été élaboré et présenté à 2 reprises aux élus de la Métropole concernés. Une note de synthèse co-élaborée avec les services de SEM a été réalisée en fin d'année pour présentation au Président de la Métropole. Une présentation aux services de l'EPASE sera réalisée début 2019, ainsi qu'une seconde phase de travail visant à approfondir l'étude pour les variantes reconnues comme disposant des meilleurs potentiels.

Étude : 07/175

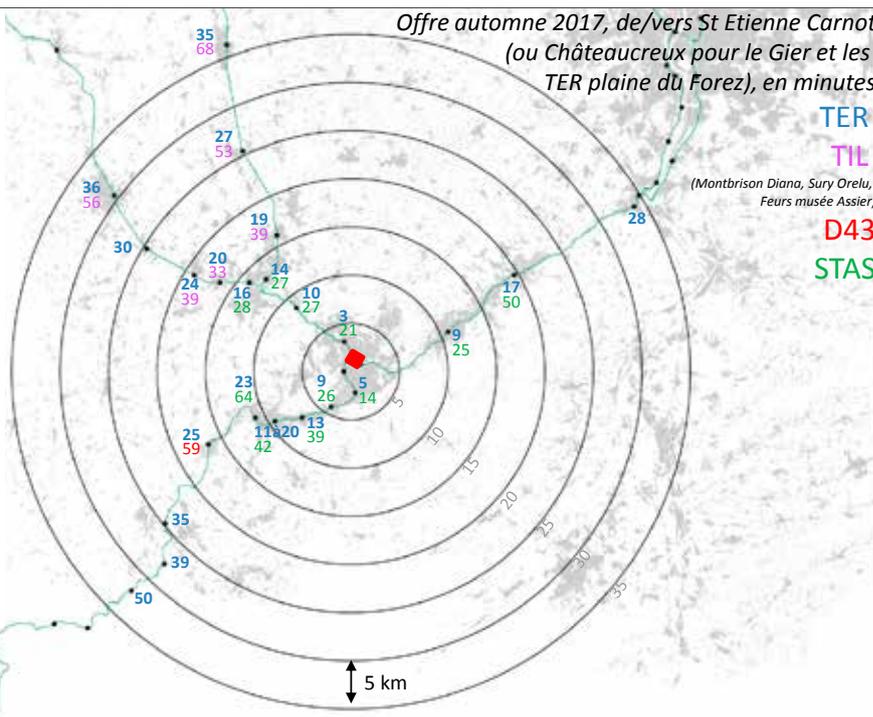
SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE GESTION ABRIBUS

**Pilotes de l'étude : BELOUANNAS Fouad
(MÉTROPOLE - ST-ETIENNE)**

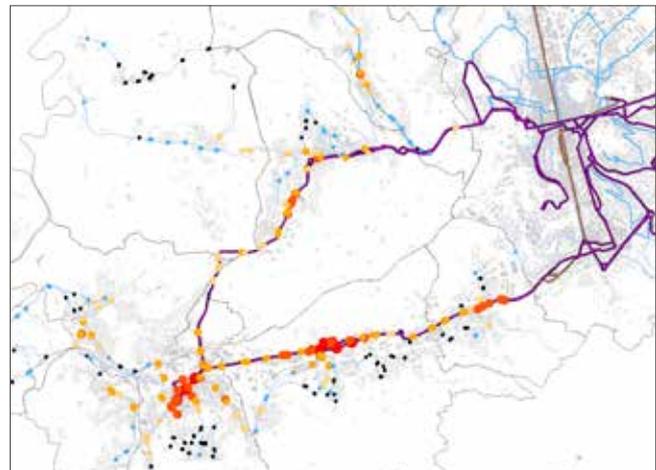
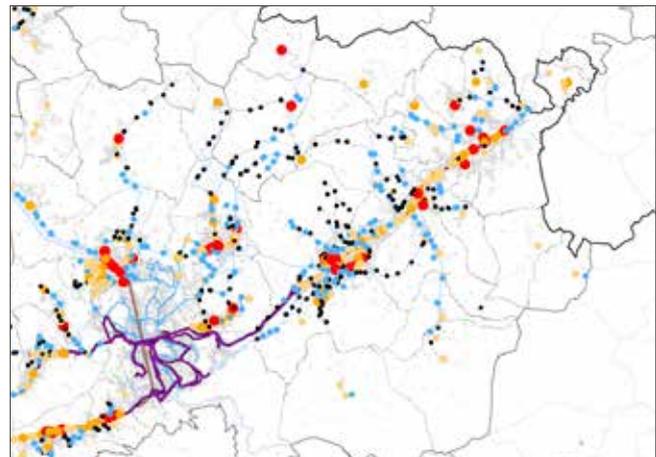
Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Dans l'optique d'un futur lancement de marché sur la fourniture d'abris publicitaires sur son réseau, Saint-Étienne Métropole est à la recherche d'éléments permettant de prioriser et cibler les sites les plus intéressants pour



SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN



SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE GESTION ABRIBUS

DÉPLACEMENTS

les futurs afficheurs publicitaires.

Il s'agit de déterminer sur le réseau de Saint-Étienne Métropole (hors VSE), au regard des différentes données disponibles en termes de démographie, d'emplois, de fréquentation et de flux véhicules, les arrêts les plus intéressants à équiper d'un abribus publicitaire.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a fait l'objet d'une production d'un ensemble de cartes et de tableaux d'analyses qui ont été rendus et présentés au printemps.

Étude : 07/176

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION TRANSPORTS EN COMMUN

Pilotes de l'étude : OURY Sandra (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le sud de LFA, très urbanisé, poursuit son développement. Il est aujourd'hui globalement bien desservi au moyen de plusieurs lignes interurbaines TIL, mais avec des disparités, des manques, et un « effet de bordure » marqué par la proximité du réseau urbain STAS desservant Andrézieux-Bouthéon. Aussi la Communauté d'agglomération s'interroge-t-elle sur les pistes d'amélioration de la desserte TC, pour compléter l'offre et/ou améliorer les coordinations inter-réseaux (tracés, tarification, etc.)

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été réalisée du 2e au 4e trimestre 2018, progressant au rythme de l'animation de 3 comités de pilotage dédiés, tenus en avril, juin et septembre.

Étude : 07/177

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE BILAN LOTI

Pilotes de l'étude : PREMILLIEU Pascal (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : POP Mihaela

Contexte et Objectifs :

Il s'agit de réaliser un document de synthèse permettant de dresser un « état zéro » du bilan LOTI (obligation légale à établir un bilan des effets économiques et sociaux par le maître d'ouvrage dans un délai de 3 à 5 ans après la mise en service d'un grand projet d'infrastructure).



SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN



DÉPLACEMENTS

Compte-rendu d'exécution :

Afin d'évaluer les effets du prolongement de la 3^{ème} ligne de tram et la réalisation des objectifs fixés par Saint-Étienne Métropole, un « état zéro » a été établi de manière partenariale (Saint-Étienne Métropole, Ville de Saint-Étienne, STAS, DDT de la Loire, Epase). Il a permis de constituer un état de référence et un référentiel méthodologique.

Le rapport présente un état des lieux des indicateurs avant la mise en service du tramway et permettra d'évaluer tant les effets directs (fréquentation réseau tram, ...) que les effets connexes (économie, immobilier, cadre de vie,...) du prolongement de la 3^{ème} ligne de tram sur des périmètres d'étude allant au-delà du tracé de la nouvelle infrastructure (rayon de 500 mètres de part et d'autre de l'infrastructure, IRIS, réseau tram, ...).

Deux groupes de travail partenariaux ont eu lieu au 2^{ème} semestre 2018, l'un portant sur les effets directs et l'autre sur les effets connexes de la nouvelle infrastructure.

L'étude a été validée techniquement lors d'un groupe de travail élargi en décembre 2018 et sera restituée en janvier 2019 lors d'un comité de pilotage.

Étude : 07/178

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE ACCESSIBILITE TC SITES COLLINAIRES

**Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : ZOBELE Daniel, ZOBELE
Daniel**

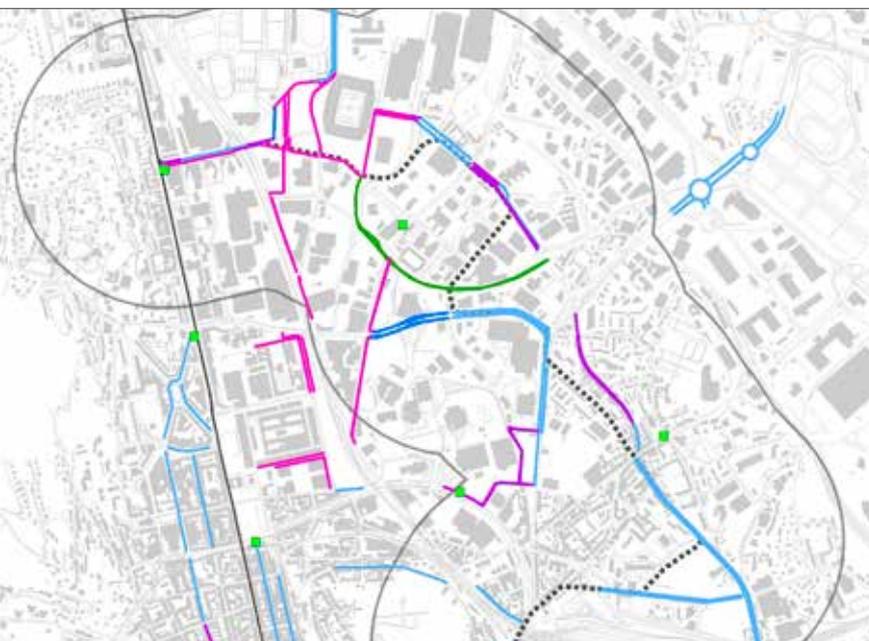
Contexte et Objectifs :

Le territoire de Saint-Étienne Métropole possède une topographie variée et une urbanisation de ses sites collinaires relativement importante, qu'il s'agit d'intégrer au mieux dans le tissu urbain, notamment en leur assurant une desserte par les Transports en Commun. Toutefois, les Bus standards du réseau de TC ne sont parfois pas adaptés à ce type de desserte (étroitesse des rues, longueur des parcours, densité de population moindre...).

Le CPER, dans son volet CTCM, propose la conduite d'une étude sur l'opportunité de développer le transport par câble sur l'agglomération stéphanoise. Le territoire de SEM est vaste et varié et il semble au préalable nécessaire d'identifier les secteurs dont les besoins en mobilité et la topographie les rendent les plus pertinents à être desservis par ce type d'infrastructure avant d'approfondir leur faisabilité.

- Rechercher des solutions pour améliorer la desserte des zones collinaires au contact du tissu urbain dense : collines stéphanoises, contreforts du Pilat et des coteaux du Gier.

- Identifier les axes les plus pertinents à être desservis par le transport par câble pour guider au mieux l'étude qui sera conduite au titre du CPER

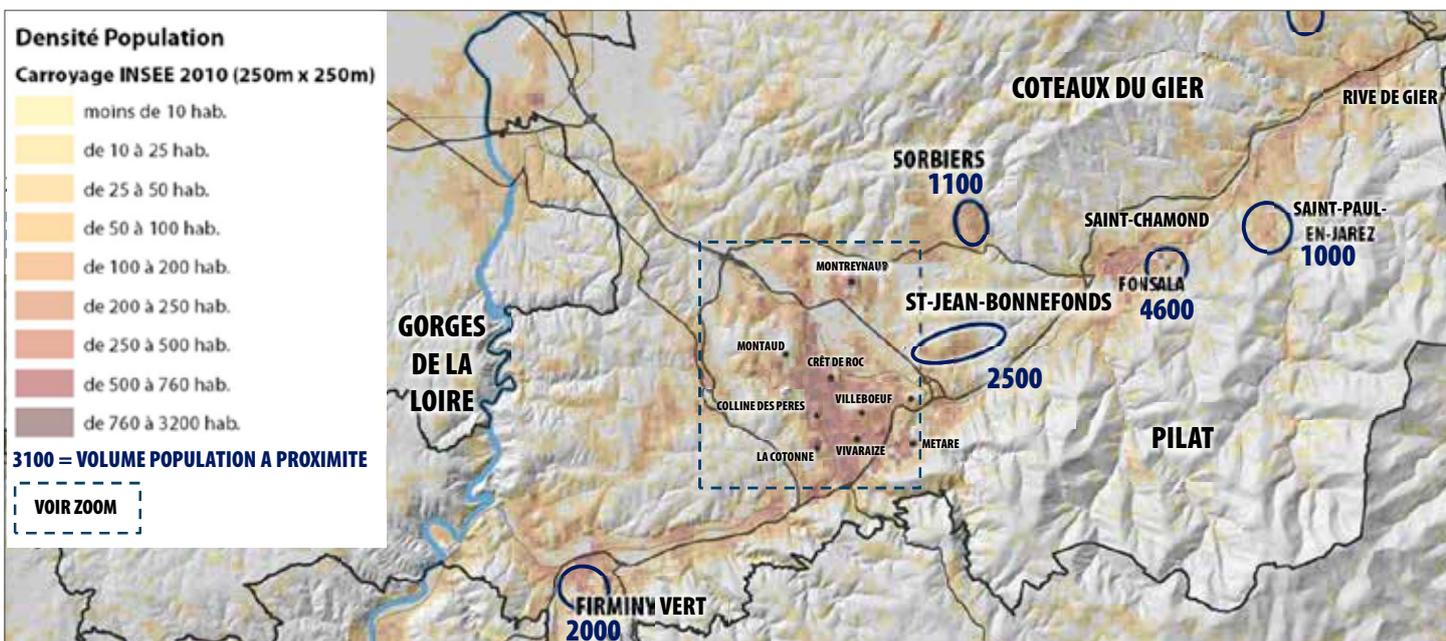


SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN

DÉPLACEMENTS

Compte-rendu d'exécution :

- lancement de la démarche au second semestre 2018 : tenue d'un Cotec afin de partager les objectifs et les premières informations de diagnostic



REVUE DE PROJETS



ENVIRON- NEMENT



CHIFFRES CLÉS

30 000

personnes sont exposées à
une qualité de l'air dégradée
sur SEM

75 %

du territoire de Saint-Étienne
Métropole sont des espaces
naturels

1 Web-SIG

partenarial développé pour le
Contrat Vert et Bleu de Saint-
Étienne Métropole

Étude : 08/075

**DEPARTEMENT LOIRE SAGE
OBSERVATOIRE****Pilotes de l'étude : DE MONTMAGNER
Gonzague (CONSEIL DEPARTEMENTAL -
LOIRE)****Pilotes epures : PAPET Guillaume****Contexte et Objectifs :**

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire en Rhône-Alpes, un observatoire de l'eau est mis en place par la structure porteuse du SAGE (le département de la Loire). Il vise à coordonner et corrélérer les données, informations et résultats produits sur le territoire. L'observatoire permet également de communiquer sur les dispositifs de connaissance et de suivi existants voire à le compléter.

Dans ce contexte, il a été demandé à epures de participer en 2017 à la réalisation de plusieurs indicateurs sur les thèmes de :

- l'imperméabilisation des sols
- le suivi de l'urbanisation
- la constructibilité des zones humides

L'objectif de la mission 2018 est de mettre en place, dans le cadre de l'observatoire du SAGE, une plateforme web mettant en scène des données relatives aux domaines de la gestion de l'eau, de l'urbanisme et de l'adaptation aux changements climatiques.

Compte-rendu d'exécution :

Réunion de lancement de l'action 2018 tenue en juillet. Les données et indicateurs à diffuser ont été priorisés.

Les bases de données spécifiques à l'observatoire ont été migrées sur le serveur de base de données.

Une première version de la plateforme web-SIG a été livrée mi octobre. Des remarques et des demandes de modifications ont été formulées et restent à traiter.

Étude : 08/080

**SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE
ASSISTANCE CONTRAT VERT ET
BLEU****Pilotes de l'étude : MALHERBE Cécilia
(METROPOLE - ST-ETIENNE), GROLET Cécile
(METROPOLE - ST-ETIENNE)****Pilotes epures : PAPET Guillaume****Contexte et Objectifs :**

Saint-Étienne Métropole a contractualisé avec la Région AURA pour la réalisation d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) sur la période 2016-2020 qui vise à la protection et à la restauration des continuités écologiques. Dans ce cadre, un plan d'actions a été élaboré pour répartir les rôles de chaque maître d'ouvrages et ce, en 4 volets :

- un volet "études" qui a pour objectif d'approfondir la connaissance sur des espèces, milieux naturels et de leur fonctionnement.
- un volet "urbanisme" qui vise à intégrer la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les documents de planification
- un volet "animation" qui vulgarise et communique sur les avancées du territoire, les connaissances existantes et les résultats des actions menées en termes de TVB

- un volet "travaux" qui réalise des travaux de gestion et de restauration des continuités écologiques
Saint-Étienne Métropole a souhaité associer epures dans l'accompagnement et la réalisation d'un certain nombre d'actions prévues dans ce contrat.

Compte-rendu d'exécution :

URB1 : construction d'un questionnaire à destination des aménageurs pour cadrer la suite de l'action.

URB3 : poursuite / enrichissement et mise à jour des données de la plateforme web-SIG initiée en 2016, re-calibrage des données du cadre stratégique réalisé par Soberco ;

Appui à la préparation du congrès national des Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Analyse en cours des Plans Locaux d'Urbanisme de SEM selon la grille d'évaluation Trame verte et bleue du PNR Pilat.



SAINT ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE
CONTRAT VERT ET BLEU

Étude : 08/081

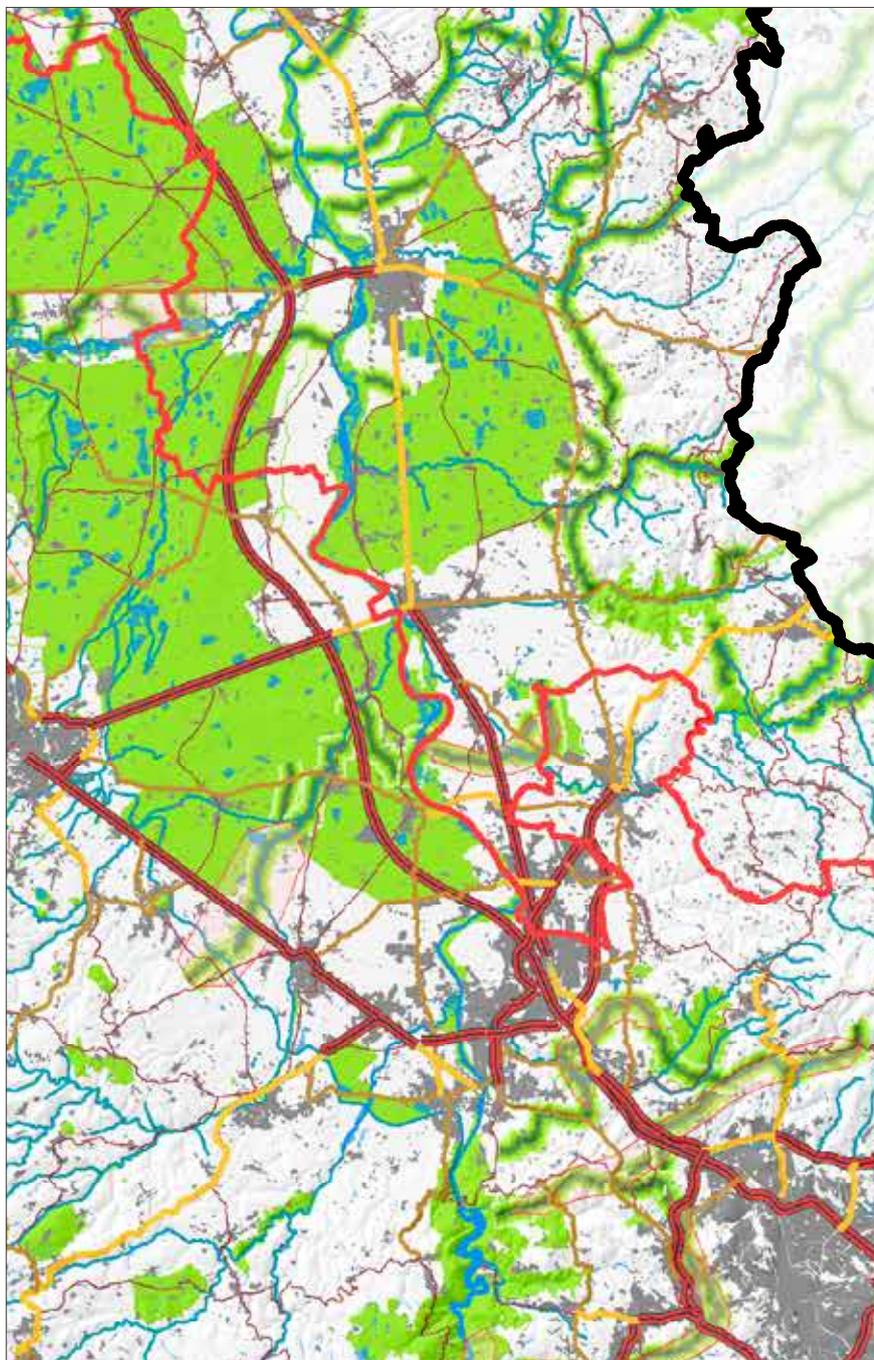
DEPARTEMENT CORRIDORS ECOLOGIQUES

**Pilotes de l'étude : FRAPPA Fabrice
(CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)**

Pilotes epures : PAPET Guillaume

Contexte et Objectifs :

La prise en compte des corridors biologiques sur le réseau départemental routier existant constitue un des engagements du Département de la Loire. Une première hiérarchisation des priorités d'intervention sur les points de conflits identifiés sur les routes départementales a été menée, sur la base des données transmises par les partenaires du Département et d'une enquête interne réalisée auprès des agents de terrain des 7 Services Territoriaux Départementaux (STD). En parallèle, des documents de planification, schémas de cohérence territoriale principalement, identifient et mettent en œuvre des outils de préservation. L'objet de la mission est d'anticiper les éventuels points de conflits avec le réseau routier qui pourraient voir le jour, afin de pouvoir les suivre, pour éventuellement envisager des solutions appropriées.



DEPARTEMENT CORRIDORS ECOLOGIQUES

Compte-rendu d'exécution :

Bases de données récupérées pour le Contrat Vert et Bleu Grand Pilat.
Demandes faites auprès de la fédération des chasseurs de la Loire et de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Loire pour récupérer les bases de données collisions. Pas de retour de leur part.

Étude : 08/083

EPASE REFERENTIEL DEVELOPPEMENT DURABLE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : PAPET Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne (EPASE) souhaite passer les différents projets d'aménagement de ses quartiers au

crible des 20 engagements qualité de la grille écoquartier. L'objectif est de lancer l'EPASE dans une démarche d'amélioration continue.

Compte-rendu d'exécution :

Animation d'un atelier sur les enjeux liés au référentiel écoquartier dans les opérations d'aménagement de l'EPASE dans leurs locaux en janvier 2018.

Rédaction d'un tableau récapitulatif des points saillants de la séance.

Étude : 08/084

PRECARITE ENERGETIQUE DES MENAGES

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

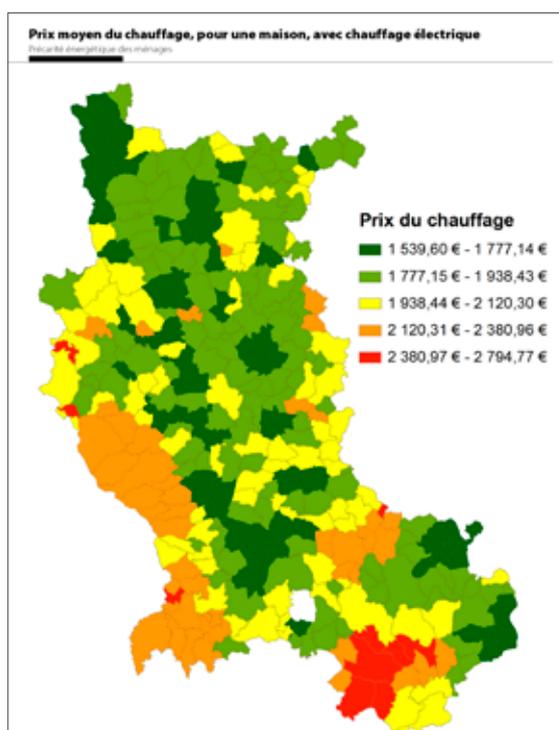
Il s'agit d'une expérimentation qui vise à qualifier et à définir la précarité énergétique sur les différentes communes de notre territoire afin d'identifier les priorités d'actions. Il ne s'agit pas uniquement de mesurer le niveau de précarité énergétique mais aussi de qualifier ce qui fait précarité en fonction du profil de la commune et de ses habitants.

Cette étude croise des approches sociales et des approches de structuration urbaine et fera l'objet d'une présentation et d'échanges en comité technique.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2018 s'inscrit dans le prolongement des traitements réalisés en 2017 qui ont porté sur la définition de la précarité énergétique et sur la modélisation de résultats liés aux dépenses énergétiques dans les déplacements domicile-travail.

En 2018, les travaux portent sur les dépenses énergétiques liées au logement et à la définition de profils de ménages vulnérables



PRECARITE ENERGETIQUE DES MENAGES



ENVIRONNEMENT

énergétiquement au regard de l'ensemble des critères traités.

Les résultats ont fait l'objet d'une présentation en comité technique en décembre.

Étude : 08/085

ADEME OUTIL GAZ A EFFET DE SERRE

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Pour permettre d'intégrer les enjeux de maîtrise de l'énergie dans le projet urbain, il est nécessaire de pouvoir évaluer les effets des politiques urbaines sur la consommation énergétique et d'émission de gaz à effet de serre pour permettre d'élaborer un projet le plus sobre possible.

L'outil GES PLU de l'ADEME permet de mettre en scénario les orientations du PLUI. Ces scénarios permettent d'identifier les leviers techniquement et politiquement réalistes qui pourront être mobilisés pour améliorer le bilan énergétique global.

Dans ce cadre, epures souhaite pouvoir proposer un accompagnement des démarches de planification avec cet outil.

Compte-rendu d'exécution :

Au 1^{er} semestre, epures a travaillé sur les données nécessaires au fonctionnement de l'outil GES adapté à un PLUI, notamment sur les aspects déplacement, économie et organisation du développement urbain.

Des éléments territorialisés ont été transmis au BET en charge de l'évaluation environnementale du PLUI de la Coper pour qu'il renseigne l'outil.

Étude : 08/086

FOREZ EST AMO PCAET

Pilotes de l'étude : LEVY Grichka (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes de Forez-Est est en cours d'élaboration de son PCAET. Elle élabore ce document en régie avec l'accompagnement du SIEL et de l'ALEC42.

Dans ce cadre, elle est amenée à réaliser une évaluation environnementale stratégique. Cette démarche accompagne le processus de décision pour permettre de limiter les effets du plan sur l'environnement. Elle comprend notamment un état initial de l'environnement, cadre de référence à l'analyse des effets du PCAET. Un zoom spécifique sur les effets du plan sur les sites Natura 2000 est attendu. Une liste d'indicateurs sera proposée pour suivre la mise en œuvre du PCAET.

L'Évaluation Environnementale Stratégique sera réalisée en régie par la Communauté de communes de Forez-Est.

Epures accompagne la réalisation d'évaluation environnementale dans le cadre des documents de planification (Scot, PLU, PLUi). Elle a donc acquis des compétences dans la mise en œuvre de ce type de procédure, notamment dans le lien essentiel à formaliser entre élaboration de la politique et la mise en place de l'évaluation. Epures est sollicitée pour la réalisation d'un état de la connaissance du territoire en 2018.

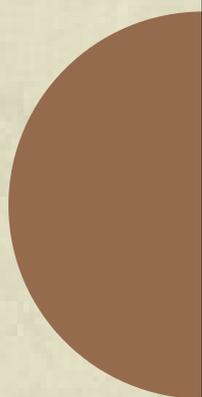
Compte-rendu d'exécution :

Une première réunion de travail a eu lieu en juillet. Une note sur les données à mobiliser et leurs sources a été réalisée.

Les données et analyses nécessaires à l'état initial de l'environnement ont été identifiées et en partie renseignées.

Cet accompagnement se poursuivra en 2019 pour correspondre au calendrier du PCAET

REVUE DE PROJETS



FONCIER



CHIFFRES CLÉS

1 000 ha

d'espaces agricoles et naturels urbanisés entre 2010 et 2015 dans la Loire

+27 %

hausse du prix médian du terrain à bâtir dans la Loire entre 2009 et 2015

1 308 412 098

volume (en €) des transactions de terrain à bâtir entre 2009 et 2017

3 200 €

prix médian d'un hectare de terrain agricole dans la Loire

Étude : 09/153

EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Epures accompagne techniquement l'élaboration de trois PLUI : Loire Forez, Coplex et Annonay Agglo ; ce dossier en collaboration avec l'Agence de Lyon. EPORA n'est pas une personne publique associée et n'est donc pas associée à ces élaborations. Cependant, ces documents ont des objectifs ambitieux en matière de renouvellement urbain, qui ne font pas l'objet d'échanges établis dans le cadre de la procédure.

Le but est de travailler à l'articulation des objectifs fixés en matière de renouvellement urbain dans les PLUI et les actions d'EPORA sur ces territoires : avoir des échanges les plus en amont possible pour inscrire des éléments réalistes et qui pourront être suivis d'une phase plus opérationnelle ou pré opérationnelle accompagnée par l'EPORA.

Compte-rendu d'exécution :

En janvier 2018, epures a présenté à EPORA, en présence d'un technicien de la Coplex, l'état d'avancement du projet de PLUI. Il a notamment été précisé les orientations prises en matière de renouvellement urbain sur chacune des 16 communes de la Coplex. Il a été convenu d'organiser une réunion entre le Bureau de la Coplex et EPORA pour qu'un échange plus officiel précise la façon dont EPORA pourrait accompagner les orientations du PLUI.

Pour le PLUI de Loire Forez agglomération, cette intervention

a permis d'avoir une séance de travail et d'échanges détaillés avec EPORA sur l'ensemble des secteurs de renouvellement urbains inscrits au projet de PLUI.

Étude : 09/157

GISEMENTS FONCIERS ECO SEM

Pilotes de l'étude : LAVAL Coralie (EPORA), GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ETIENNE), MANUGUERRA Stéphanie (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Face aux enjeux de développement durable, de limitation de la consommation des espaces et d'optimisation des espaces déjà urbanisés d'une part et aux coûts élevés des opérations de requalification foncière sur les territoires au passé industriel ancien d'autre part, il est nécessaire de définir les secteurs préférentiels à vocation économique, et donc de mieux connaître les gisements potentiels.

Epura et Saint-Étienne Métropole ont engagé une réflexion à l'échelle du territoire métropolitain, afin de repérer les secteurs potentiels pour constituer une réserve à moyen ou long terme. Il s'agit également de développer une méthodologie pour repérer l'ensemble des gisements potentiels : le foncier nu disponible mais aussi le foncier bâti sous-occupé ou mutable, en zone d'activités ou en milieu urbain.

L'objectif est donc d'identifier ces gisements, bâtis ou non bâtis, puis d'approfondir la connaissance sur ces sites : contraintes, potentiel d'utilisation, inventaire historique urbain des implantations industrielles.

Cette mission, qui expérimente de nouvelles méthodologies, sera menée sur plusieurs années.

Étude : 09/158

GISEMENTS FONCIERS HABITAT

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ETIENNE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), REMY Vincent (EPORA)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Le PLH3 de Saint-Étienne Métropole affirme la nécessité de poursuivre la régulation de la production de logements et de favoriser le renouvellement urbain dans les centres et centres-bourgs. Pour cela, il est important d'identifier les potentiels fonciers en faveur de l'habitat dans ces espaces.

L'objectif est de reprendre l'étude de repérage des gisements fonciers pour identifier les tènements les mieux adaptés au développement de l'habitat (étude « gisements fonciers en renouvellement pour l'habitat » réalisée en 2009 : plus de 400 gisements recensés hors VSE).

Parallèlement, à l'échelle du Scot Sud Loire, les réflexions portent également sur le renouvellement urbain. Un travail méthodologique directement issu de la méthodologie utilisée pour les gisements fonciers à vocation économique, doit être conduit pour les centralités du sud Loire.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission est reportée sur 2019

Étude : 09/160

SOLS POLLUES ENJEUX PLANIFICATION

Pilotes de l'étude : MOLIN Côme (METROPOLE - ST-ETIENNE), BLAISON Renaud (EPORA)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

La réglementation des sols pollués a évolué en 2017 avec des conséquences sur les projets urbains et les documents d'urbanisme. Ainsi des SIS (Secteurs d'Information sur les Sols pollués) ont été créés et sont actuellement en consultation auprès des collectivités territoriales concernées. Après validation de ces SIS, ces derniers devront être annexés aux documents d'urbanisme. Dans un contexte d'élaboration de PLUi, epures, en partenariat avec Saint-Eienne Métropole et EPORA a décidé d'analyser cette nouvelle réglementation et de préparer le travail d'intégration dans les documents d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

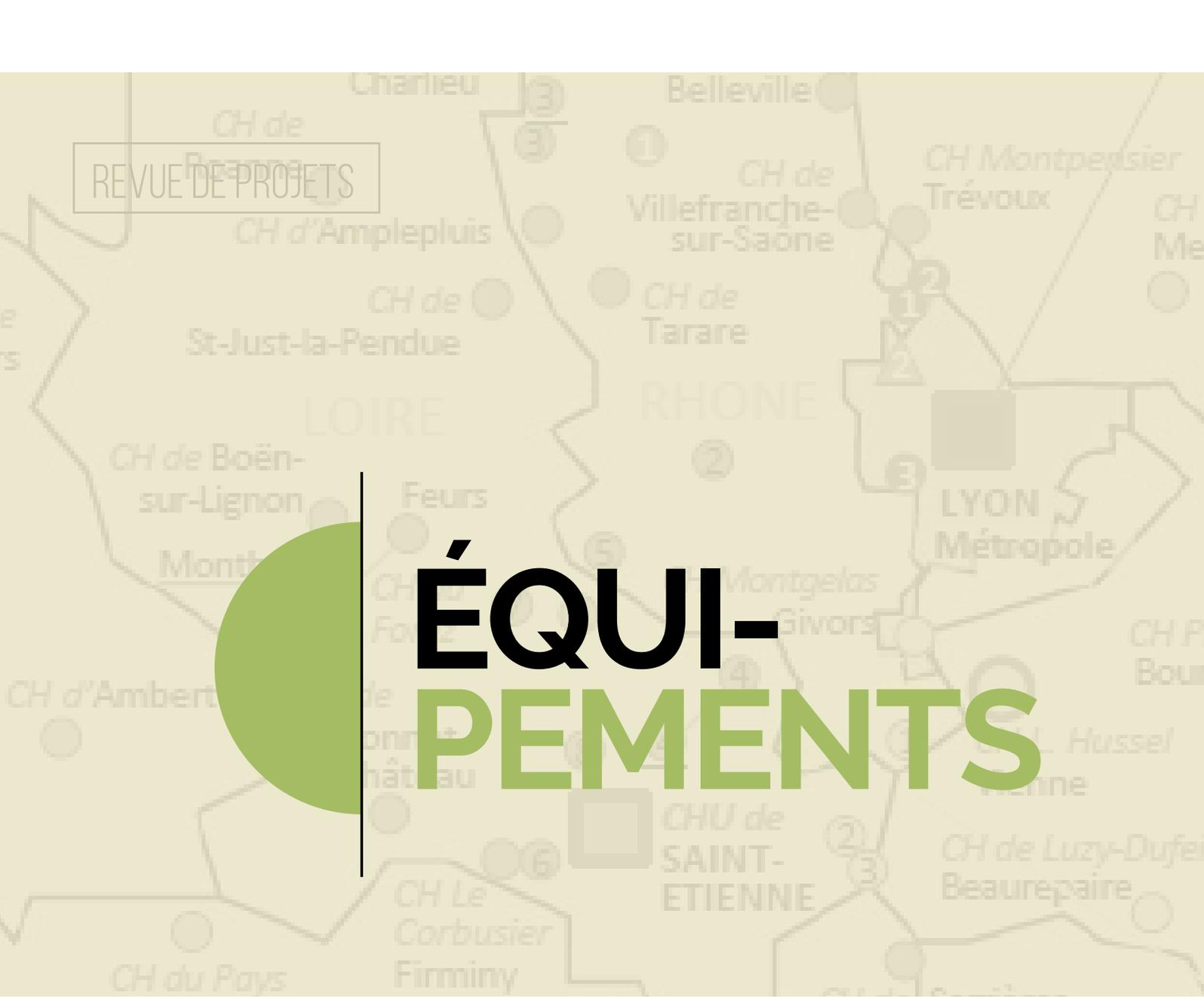
Au cours de l'année 2018 :

- Réalisation d'une présentation de la nouvelle réglementation sur les secteurs d'information sur les sols pollués
- Elaboration d'une base de données SIG des SIS
- Rédaction de fiches descriptives pour chaque SIS
- Mise en place d'un groupe de travail avec EPORA et SEM
- Rencontre de la DREAL

  Secteur d'information sur les Sols (SIS)	
Identification	
Identifiant	42SIS06606
Nom usuel	Décharge de Montbrison
Adresse	Lieu-dit "Les Grands Champs"
Lieu-dit	Les Grands Champs
Département	LOIRE - 42
Commune principale	MONTBRISON - 42147
Autre(s) commune(s)	CHAMPDIEU - 42046
Caractéristiques du SIS	<p>Le site, à cheval sur les communes de Montbrison et Champdieu, de part et d'autre du ruisseau de Curtieux, a hébergé une décharge d'ordures ménagères, sans autorisation, jusqu'en 1974. Entre 1974 et 1995, seuls des déchets inertes et des déchets verts ont été déposés.</p> <p>La décharge a cessé son activité en 1995. Un arrêté préfectoral en date du 17/07/2003 a ordonné la fermeture et la remise en état du site.</p>
Etat technique	
Observations	
Références aux inventaires	
Sélection du SIS	
Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	
Caractéristiques géométriques générales	
Coordonnées du centroïde	781559.0 , 6503223.0 (Lambert 93)
Superficie totale	141552 m ²
Perimètre total	2995 m

SOLS POLLUES ENJEUX PLANIFICATION

REVUE DE PROJETS



ÉQUIPEMENTS



CHIFFRES CLÉS

365

équipements publics
dédiés au sport dans
Saint-Étienne Métropole

55 000

personnes exposées à
un bruit moyen journalier
fatigant dans Saint-
Étienne Métropole

Étude : 10/026

AGENCE REGIONALE SANTE PUBLICATION URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

Pilotes de l'étude : DOUSSON Denis (AGENCE REGIONALE DE SANTE)

Pilotes epures : PAPET Guillaume

Contexte et Objectifs :

En 2016, epures a lancé, en complément d'une étude urbaine, une étude « urbanisme favorable à la santé » dans le quartier de Terrenoire à Saint-Étienne. Cette étude a été menée en 2016 et 2017. Parallèlement, une autre étude « urbanisme favorable à la santé » a été menée dans le centre-ville de Rive de Gier, depuis le printemps 2017. Ces deux études ont donné lieu à des rendus sous forme de présentations ou de notes/rapports techniques.

En complément de ces documents, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a souhaité qu'epures réalise un document de communication. En effet, ces études expérimentales et innovantes doivent être valorisées, expliquées et connues auprès d'un public le plus large possible.

De plus, l'ARS souhaite qu'epures présente ces travaux dans différentes instances des collectivités de la Loire (EPCI et Scot notamment).

Compte-rendu d'exécution :

Publication "LES DÉMARCHES « URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ » DANS LA LOIRE : RETOUR D'EXPÉRIENCE"

Au premier semestre, la publication a été rédigée, transmise pour avis aux services de l'ARS (DD42) puis modifiée et mise en page. Au cours de l'été, elle a été mise en page, relue et amendée en interne à epures. Elle a été diffusée aux partenaires, par voie papier et par voie électronique, en novembre 2018.



AGENCE REGIONALE SANTE PUBLICATION
URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

Interventions dans des scènes partenariales pour diffuser les retours d'expérience

Parallèlement, epures s'est déplacé dans plusieurs réunions au cours de l'année 2018 pour présenter les expérimentations de Rive-de-Gier et de Terrenoire :

- Lors de la conférence régionale de santé environnement
- Lors d'une réunion hebdomadaire des directeurs du Pôle Urbain mutualisé Ville de Saint-Étienne / Saint-Étienne Métropole
- A l'atelier régional organisé par Ville et Aménagement Durable sur les "Enjeux et démarches d'évaluation des impacts sur la santé en aménagement"
- A la formation "formation Aménagement"

Étude : 10/027

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE LOCALISATION CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

**Pilotes de l'étude : DEL PINO Bruno (METROPOLE
- ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Saint Etienne Métropole dans le cadre de la compétence gestion des déchets ménagers et assimilés assure la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif pour partie en régie sur son territoire. Le territoire est divisé en 4 secteurs : Couronne, Gier, Ondaine, St-Etienne. Les moyens humains et techniques de la collecte sont regroupés au Centre Technique Municipal de St-Etienne pour le secteur stéphanois, au sein d'un Centre Technique Communautaire à St-Chamond pour le Gier et à Unieux pour l'Ondaine.

Mais, le secteur de la Couronne ne dispose pas de Centre Technique Communautaire.

Les moyens de la collecte secteur sont répartis depuis 2003, date du transfert de la collecte, sur trois centres techniques municipaux (Roche la Molière, La Talaudière, St-Genest-Lerpt).

La création du CTC vise à :

- Regrouper le personnel, améliorer leur conditions d'accueil, leur gestion et conforter leur identité « métropolitaine »
- Optimiser les moyens humains et techniques.

L'objectif de cette étude est de définir la zone d'implantation optimale de ce centre technique considérant le critère de réduction des kilomètres Haut Le Pied (HLP) parcourus.

Pour cela, il s'agira de tenir compte des tournées actuelles et leur point de départ sur les communes de Roche la Molière, La Talaudière, St-Genest-Lerpt.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée en mars pour des traitements prévus au début de l'été.

Les résultats ont été présentés début août, sous la forme d'une note explicative et de cartes montrant les analyses et résultats obtenus.

Étude : 10/028

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EQUIPEMENTS SPORTIFS

**Pilotes de l'étude : FRADIN Jean-Jacques
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Bien que Saint-Étienne Métropole ne possède pas de compétence dans le domaine du sport, la Métropole souhaiterait néanmoins pouvoir disposer de données sur les équipements des communes. Ces éléments tangibles pourront ainsi alimenter une éventuelle réflexion sur la remontée d'équipements ou sur la création d'équipements de cette nature.

L'objectif est de :

- Constituer une cartographie de l'ensemble des équipements sportifs existants sur le territoire métropolitain.
- Qualifier les équipements.
- Mesurer leur accessibilité

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée au dernier semestre 2018.

Un inventaire des équipements de l'agglomération a été effectué en fin d'année, ainsi qu'une première carte d'ensemble présentant celui-ci.

Des cartes plus détaillées seront réalisées en début d'année 2019.

REVUE DE PROJETS



**ÉTUDES
SECTORI-
SEES**

ÉTUDES SECTORISÉES

Étude : 06/090

PARTICIPATION PUBLICATION EVOLUTIONS ECONOMIQUES

Pilotes de l'étude : FOURNEL Christine (DDT - LOIRE), GALLON Christophe (METROPOLE - ST-ETIENNE), MEURIER Virginie (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

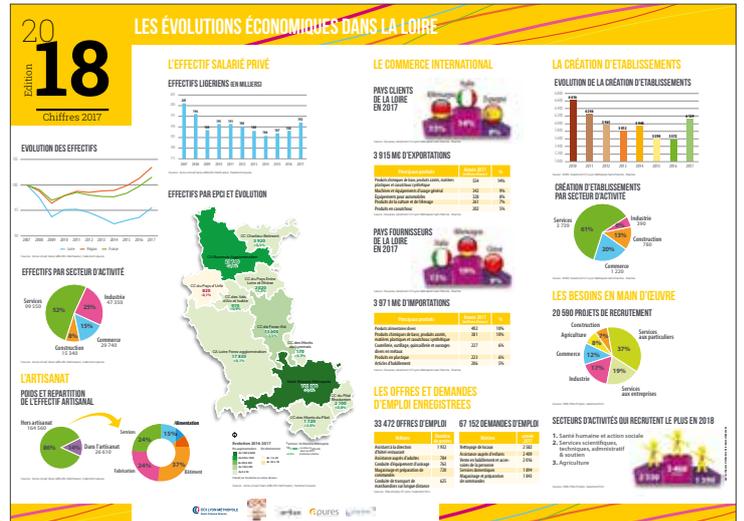
Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Une des activités de l'observatoire de l'économie concerne l'analyse des évolutions économiques de la Loire. Il s'agit de mettre en page la publication "les évolutions économiques dans la Loire" et le poster.

Compte-rendu d'exécution :

Juillet-octobre : mise en page de la publication.



PARTICIPATION PUBLICATION EVOLUTIONS ECONOMIQUES - Poster

Étude : 11/099

FNAU CONTRIBUTIONS

Pilotes epures :

Contexte et Objectifs :

Pour réaliser ses missions et activités, la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) s'appuie régulièrement sur les agences d'urbanisme du réseau pour qu'elles lui apportent soutien et ingénierie nécessaires. Ainsi, elle fournit un soutien financier aux agences participant à ses travaux.

Compte-rendu d'exécution :

En 2018, epures a été sollicitée pour conduire
- une publication sur l'innovation territoriale,
- a participé à la réalisation de la publication Métroscope, incluant les nouvelles métropoles dont Saint-Étienne
- a participé à une mission de préfiguration d'une agence urbaine dans le nord Liban, autour de la zone urbaine de Tripoli



FNAU CONTRIBUTIONS - Métroscope sept. 2018

REVUE DE PROJETS

PUBLI-CATIONS



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OAP de Chatelneuf

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2018, 14 p.

Les enjeux principaux pour Chatelneuf sont de conforter le centre bourg et les activités économiques en place tout en préservant le cadre de vie.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 002

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OAP de Bard

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2018, 15 p.

Les enjeux principaux pour Bard sont de redynamiser le centre bourg en confortant la vie de village en termes de qualité d'habiter, d'offre de services, de tourisme ... et en préserver le cadre et la qualité de vie.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 003

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OAP de Sauvain

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2018, 16 p.

Les enjeux principaux pour Chatelneuf sont de redynamiser le centre bourg en confortant la vie de village en termes de démographie, de qualité d'habiter, d'offre de services, de tourisme ... et en préserver le cadre et la qualité de vie.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 004

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OAP de Gumières

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2018, 16 p.

Les enjeux principaux pour Gumières sont de renforcer l'accueil démographique dans le centre bourg tout en garantissant une bonne intégration paysagère des nouvelles constructions afin de préserver les qualités patrimoniales des lieux.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 010

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OAP de Lavieu

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2018, 16 p.

Les enjeux principaux pour Lavieu sont de redynamiser le centre bourg en confortant la vie de village en termes de démographie, de qualité d'habiter, d'offre de services, de tourisme ... et en préserver le cadre et la qualité de vie.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 011

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OAP de Palogneux

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2018, 13 p.

Les enjeux principaux pour Palogneux sont de conforter le centre bourg en maintenant la vie et l'ambiance village en termes de qualité d'habiter, d'offre de services, de tourisme ... et en préservant le cadre et la qualité de vie

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 012

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OAP de Saint-Just-en-Bas

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2018, 15 p.

Les enjeux principaux pour Saint-Just-en-Bas sont de redynamiser le centre bourg en confortant la vie de village en termes de qualité d'habiter, d'offre de services, de tourisme ... et en préservant le cadre et la qualité de vie, notamment par la bonne intégration paysagère des nouvelles constructions afin de préserver les qualités patrimoniales des lieux.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 013

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : OSI

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01/2018-06/2018,

Ensemble des comités de pilotage de la démarche PLUi de Loire Forez agglomération afin de suivre le travail de production du PLUi.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 001

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi - Cotech PPA : les espaces bâtis en milieux agricoles et naturels (zones A et N)

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 20/02/2018, 38 p.

Comité technique avec les personnes publiques associées sur les espaces bâtis en milieux agricoles et naturels (zones A et N)

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 005

Accès : Partenarial



Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi - Cotech PPA

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 26/04/2018, 39 p.

Comité technique avec les personnes publiques associées sur :

- Stratégies communautaires et traduction dans le PLUi
- Retours sur les esquisses de bourgs et villes
- Elaboration du zonage
- Structure réglementaire du projet de PLUi



Numéro étude : 01/154
Cote : EPU 18 006
Accès : Partenarial

Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi - Cotech PPA

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 21/06/2018, 37 p.

Comité technique avec les personnes publiques associées sur :

- Structure réglementaire du projet de PLUi
- Méthode de calcul des capacités foncières
- Retours sur les réunions de présentation des zonages avec les communes

Numéro étude : 01/154
Cote : EPU 18 007
Accès : Partenarial



Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : groupe PLUi

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/2018, 19 p.

Arbitrages communautaires pour veiller à :

- la cohérence avec le projet de PADD débattu en conseils municipaux et communautaire
- l'équité territoriale / l'équilibre de la mise en œuvre des orientations d'aménagement sur le territoire
- la compatibilité avec les documents supérieurs (Projet de PCAET/PLH, Scot Sud Loire)

Numéro étude : 01/154
Cote : EPU 18 008
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi : groupe PLUi

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2018, 27 p.

Arbitrages communautaires pour veiller à :

- la cohérence avec le projet de PADD débattu en conseils municipaux et communautaire
- l'équité territoriale / l'équilibre de la mise en œuvre des orientations d'aménagement sur le territoire
- la compatibilité avec les documents supérieurs (Projet de PCAET / PLH, Scot Sud Loire...)

Numéro étude : 01/154
Cote : EPU 18 009
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi - réunion groupe PPA : PADD

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 15/11/2018, 30 p.

Réunion avec les personnes publiques associées sur le PADD :

- rappels
- phase réglementaire
- Traduction concrète des orientations du PADD dans le règlement
- poursuite de la démarche

Numéro étude : 01/154
Cote : EPU 18 014
Accès : Partenarial



Power point

PLUi Annonay Rhône Agglo : GT Environnement

Auteurs : Epures

Référence : Annonay Rhône Agglo - 23/01/2018, 15 p.

Pour chaque thématique environnementale, présentation des orientations possibles pour le PADD et arbitrage politique sur les ambitions.

Numéro étude : 01/169

Cote : EPU 18 027

Accès : Partenarial



Power point

Soirée Eau et urbanisme : comment intégrer les problématiques liées à l'eau et les milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 16/11/2018, 21 p.

A la demande de la Frapna Loire epures est venue présenter lors d'une soirée la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme tels que les Scot et les PLUi.

Numéro étude : 08/25

Cote : EPU 18 028

Accès : Diffusable



Power point

COPLER - Démarche PLUi - production 2018

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2018,

En 2015, la COPLER a pris la compétence planification urbaine et a décidé d'engager l'élaboration d'un PLUi sur son territoire par délibération du 3 décembre 2015. La COPLER a sollicité l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner techniquement dans cette élaboration. Cette intervention est prévue en trois grandes étapes. En 2018, l'intervention a porté sur la finalisation des pré-zonage sur les bourgs et la mise au point de l'ensemble des zonages, règlement et OAP sur tout le territoire (zone A, N et bourgs et hameaux).

Numéro étude : 01/174

Cote : EPU 18 031

Accès : Partenarial



Rapport

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi - Note de travail - contribution d'epures pour la rédaction des objectifs de la délibération d'élaboration PLUi SEM

Une agglomération dynamique et attractive

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02/05/2018, 13 p.

Dans son dispositif d'interactions territoriales, le PLUi a un rôle particulier à jouer pour être le fédérateur et le cadre nécessaire à l'affirmation des politiques publiques mises en œuvre par la Métropole et à la formalisation des projets de développement dans un cadre collectif.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 18 032

Accès : Partenarial



Power point

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi - Note préparatoire réflexions sur les objectifs poursuivis

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2018, 21 p.

Synthèse des réflexions sur les objectifs de l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne Métropole.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 18 033

Accès : Partenarial



Power point

COPLER - Démarche PLUi - Réunion d'échanges techniques avec Epora : pré-zonage et estimation des capacités

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 30/01/2018, 26 p.

- Echanges d'information sur le travail en cours sur le PLUI Copler
- Examen des objectifs de renouvellement urbain et de mutation
- Échanges sur l'écriture de ces objectifs dans le PLUI et de leur mise en œuvre possible.

Numéro étude : 09/153

Cote : EPU 18 035

Accès : Partenarial



Rapport

Ateliers dynamiques croisés métropolitaines

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 30/03/2018, 38 p.

Trois grandes questions de débat :

- Séquence 1 : comment, depuis 40 ans, les dynamiques économiques et démographiques ont-elles recomposé le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Étienne ? La métaphore de la pyramide de sable.
- Séquence 2 : en quoi les évolutions sociétales ont-elles été facteurs de vulnérabilités et de déséquilibres ? La ségrégation socio-spatiale toujours à l'œuvre.
- Séquence 3 : en quoi les documents d'aménagement et de programmation urbaine concourent-ils à un modèle de développement durable ? Le modèle multipolaire à l'épreuve des faits.

Numéro étude : 00/149

Cote : EPU 18 050

Accès : Diffusable



Plaquette

Métroscope. La France des 22 métropoles

Auteurs : Epures ; Fédération nationale des agences d'urbanisme

Référence : FNAU - 12/2018, 2 p.

Dans la lignée des analyses produites en 2017 sur les 15 premières métropoles, la Fnau en partenariat avec l'AdCF et France urbaine publie les chiffres sur le périmètre des 22 métropoles sous forme d'un poster composé d'une cartographie et d'infographies.

Créées pour répondre à la montée en puissance du « fait métropolitain » par les lois MAPTAM et NOTRe, la France compte depuis le 1er janvier 2018, 22 métropoles au sens institutionnel du terme. Elles se caractérisent par une grande diversité de configurations géographiques, d'atouts territoriaux et de gouvernances.

Numéro étude : 01/185

Cote : EPU 18 105

Accès : Diffusable



Power point

Territoire d'intérêts métropolitains : démarche Vallée du Gier

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : pôle métropolitain - 07/2018, 3 ppt

Trois étapes / Trois angles d'approche :

1. Emergence du dialogue
2. Définition des enjeux d'un cadre de cohérence pour l'action
3. Cohérence stratégique et gouvernance métropolitaine

Le territoire : faire émerger des éléments de projets (potentialités) fédérateurs et porteurs d'une véritable « vision » globale

Les acteurs : guider le choix d'un modèle de gouvernance permettant une action globale, coordonnée et efficace

Les outils : décrire les outils à mobiliser pour valoriser le cadre de cohérence produit : un territoire prêt à soumettre son ambition

Numéro étude : 00/156

Cote : EPU 18 111

Accès : Partenarial



Plaquette

L'essentiel des Scot : synthèse des 13 Scot de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Interscot - 01/2019, 16 p.

L'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne couvre deux Métropoles (Lyon et Saint-Étienne) et quatre pôles urbains de plus de 50 000 habitants (Vienne, Villefranche, les Portes de l'Isère, Roanne) ; elle comprend treize Scot.

Ce morcellement institutionnel permet difficilement d'agir à l'échelle où les enjeux se posent : économie, solidarité, déplacements, environnement.

Les élus ont ainsi engagé depuis 2002 des démarches de coopération métropolitaine pour susciter un dialogue, développer des partenariats, mener des études en commun, partager des projets. En 2014, la loi ALUR a entériné l'existence des démarches inter-Scot.

Il s'agit dès lors d'articuler les enjeux de cohérence territoriale et d'aménagement de l'espace aux défis de la métropolisation, des cœurs de villes et des zones rurales.

Ce recueil synthétique des 13 Scot formant l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne permet de parfaire l'interconnaissance des différents territoires et des orientations de chacun des Scot.

Numéro étude : 00/032

Cote : EPU 18 112

Accès : Diffusible



Power point

Scot Sud Loire : réunion du bureau du 20 décembre 2018

Auteurs : Epures

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire - 20/12/2018, 11 p.

Un contexte pour ce SCOT très différent du Scot de 2010 annulé ayant calé les perspectives de développement entre 1999 et 2030 :

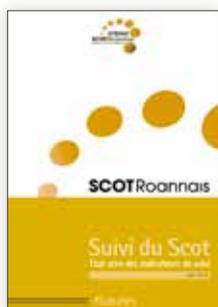
L'élément central des évolutions démographiques et des projections placent désormais le Sud Loire dans une dynamique positive c'est une première depuis 40 ans.

+ 58 000 habitants entre 2015 et 2050

Numéro étude : 01/30

Cote : EPU 18 113

Accès : Partenarial



Rapport

Scot Roannais : suivi du Scot - Etat zéro des indicateurs de suivi

Auteurs : Epures

Référence : SCOT Roannais - 06/2018, 50 p.

Le Scot Roannais sera suivi à trois niveaux :

a- Le suivi des enjeux et des objectifs du Scot

Il s'agit d'identifier si les résultats observés sur le territoire correspondent aux objectifs exposés dans le Scot. C'est une mesure de l'efficacité du Scot, c'est-à-dire le rapport entre les résultats obtenus et les objectifs fixés. Ce suivi est une obligation réglementaire. Il comprend le suivi des objectifs du Scot et le suivi de l'état de l'environnement.

b- Le suivi de la mise en œuvre du Scot

Le suivi de la mise en œuvre est un outil de type tableau de bord visant à mesurer de quelle façon les politiques infra-territoriales prennent en compte les orientations du Scot.

c- La clause de revoyure

La clause de revoyure est inscrite dans le document d'orientation et d'objectifs (DOO) du Scot. Elle prévoit de réaliser un bilan spécifique de la dynamique de développement du territoire au bout de 6 ans de mise en œuvre, notamment d'un point de vue de l'emploi et de la démographie afin d'éventuellement ajuster les objectifs d'équilibre territorial.

Numéro étude : 01/145

Cote : EPU 18 114

Accès : Diffusible



Power point

Les dynamiques de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne : analyses croisées pour une mise en perspective du modèle de développement - Atelier-débat

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : pôle métropolitain - 30/03/2018, 32 p.

Trois grandes questions en débat :

- Comment, depuis 40 ans, les dynamiques démographiques et économiques ont-elles recomposé le territoire de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne ? La métaphore de la pyramide de sable

- En quoi les évolutions sociétales ont-elles été facteurs de vulnérabilités et de déséquilibres ? La ségrégation socio-spatiale toujours à l'œuvre

- En quoi les documents d'aménagement et de programmation urbaine concourent-ils à un modèle de développement durable et équilibré ? Le modèle multipolaire à l'épreuve des faits

Numéro étude : 00/120

Cote : EPU 18 116

Accès : Diffusible



Power point

Scot Sud Loire : Réunion publique du 27 novembre 2018 à Feurs

Auteurs : Epures

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire - 27/11/2018, 37 p.

Première réunion publique afin de présenter la démarche de révision du SCOT et ses attendus, le contexte législatif et réglementaire dans lequel il s'élabore.

Numéro étude : 01/30

Cote : EPU 18 117

Accès : Diffusible



Plaquette

Aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne 50 ans de modèle d'aménagement multipolaire : et maintenant? - Synthèse du séminaire professionnel du 26 juin 2018

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
06/2018, 8 p.

Le 26 juin 2018, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (Vaulx-en-Velin), une centaine de professionnels de l'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne se sont réunis, à l'invitation des services de l'Etat.

L'objet du séminaire était de permettre un temps de partage et d'échange sur le modèle de développement multipolaire porté par les aménageurs depuis 50 ans, des premières réflexions de l'Oream en 1969 jusqu'à la DTA en 2007 et les SCOT aujourd'hui.

Les échanges ont fait suite à la présentation d'une étude relative à la mise en œuvre dudit modèle, pilotée par les services de l'Etat et produite par les agences d'urbanisme en 2017.

Quatre universitaires de renom étaient présents pour nourrir les débats et ouvrir les perspectives de renouvellement des visions d'aménagement.

Numéro étude : 00/163

Cote : EPU 18 118

Accès : Diffusable



Rapport

Les incohérences de l'action publique contre l'étalement urbain : cas de la métropole stéphanoise et casablancaise

Auteurs : TLAMSANI, Hamza
06/2018, 131 p.

Mémoire de Master 2 d'Hamza Tlamsani sous la direction du professeur Martin Vanier.

Cote : EPU 18 119

Accès : Diffusable



Power point

Loire Forez Agglomération - Démarche PLUi - Réunions publiques - Mars/avril 2018

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 03/2018, 3 ppt

Présentation en réunions publiques de la démarche d'élaboration du PLUi.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 18 120

Accès : Diffusable



Plaquette

Le Pôle métropolitain de Lyon, une construction métropolitaine depuis 30 ans

Auteurs : Epures
03/01/2019, 2 p.

Article pour la Fnau sur le Pôle métropolitain.

Cote : EPU 18 121

Accès : Diffusable

AMÉNAGEMENT RURAL



Power point

Le système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne : présentation au CESER

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 17/12/2018, 17 p.

Présentation au CESER de l'étude "Le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise : 50 cartes et schémas commentés pour connaître, comprendre, agir".

Numéro étude : 00/129

Cote : EPU 18 025

Accès : Diffusable



Rapport

Le pain et la pomme dans le système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 07/2018, 32 p.

Entre la production agricole et la consommation alimentaire, différents systèmes cohabitent.

A l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, des milliers d'agents économiques fonctionnent en réseau, selon une multitude d'organisations à chaque fois spécifiques, en fonction des contraintes, des échelles d'actions et des systèmes de valeurs de chacun d'entre eux.

Dans la continuité de l'étude du système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'objectif de cette douzième publication de l'observatoire des espaces agricoles et naturels est d'identifier les leviers permettant de rapprocher et d'écourter ces flux sur deux produits emblématiques : le pain et la pomme de table.

Numéro étude : 00/129

Cote : EPU 18 026

Accès : Diffusable

AMÉNAGEMENT URBAIN



Power point

Etude de requalification des abords de la MJC de Fontanès : présentation de scénarios

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/12/2017, 9 p.

Sur la base du travail réalisé en phase n°1, epures transmet un scénario d'aménagement « définitif » qui fera l'objet d'une estimation sommaire des coûts d'aménagement déterminée sur la base de ratios.

Numéro étude : 03/231

Cote : EPU 18 015

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Franges de ZAC Pont de l'Ane Monthieu (PAM) - Copil 1 et 2

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 13/10/2017 - 02/03/2018,

Franges de la ZAC Monthieu Pont de l'Ane est un secteur d'intérêt économique stratégique : situation en visibilité directe depuis l'A72, proximité immédiate du projet Steel

Des enjeux de mutation importants et un risque d'évolution au coup par coup, au gré des opportunités qui pourrait impacter de manière négative l'image du secteur PAM.

Copil 1 : Diagnostic et enjeux

Phase 1 - Description des principales caractéristiques et dynamiques à l'œuvre sur les franges de la ZAC, synthèse des contraintes et des risques d'évolution négative, mise en évidence des enjeux d'aménagement

Phase 2 - Orientations générales - Définition des orientations urbaines générales

Phase 3 - Hypothèses d'évolution des principaux tènements mutables - Identification des principaux tènements à enjeux de mutation et définition, pour ces derniers, des hypothèses d'évolution

Copil 2 : orientations et hypothèses d'évolutions

1. Rappel des secteurs identifiés à fort enjeux

2. Définition des orientations générales

3. Proposition d'hypothèses d'évolutions des secteurs à fort enjeux

Numéro étude : 03/238

Cote : EPU 18 016

Accès : Confidentiel - interne



Power point

La Grand-Croix : étude urbaine

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/12/2018, 41 p.

Cette étude urbaine porte sur deux terrains d'étude situés en centre-ville de La Grand-Croix.

Le premier terrain d'étude comprend les parcelles de l'îlot situées entre la rue Jean Jaurès et la rue Petrus Tourton à la Grand-Croix.

Le deuxième terrain d'étude se situe entre la rue Janin et la place JB Cornet.

Numéro étude : 03/244

Cote : EPU 18 018

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Secteur La Rivière : étude urbaine

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 30/08/2018, 29 p.

L'étude porte sur le quartier de la Rivière, au sud de la ville de Saint-Étienne. Elle s'inscrit dans la continuité de l'étude menée par epures en 2009 et en permettra une actualisation. Cette étude a pour objectif d'identifier l'organisation globale de la zone en s'intéressant à différentes problématiques: cohérence, lisibilité, réseaux de voirie, paysagement, capacités d'évolution des entreprises, mutabilité, environnement, image, fonctionnalité ...

Le diagnostic ainsi élaboré permettra de proposer un plan d'aménagement d'ensemble cohérent du site.

Numéro étude : 03/249

Cote : EPU 18 019

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Apinac : revitalisation centre-bourg

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 14/12/2018, 39 p.

Ce document est la note d'enjeu de revitalisation du centre bourg d'Apinac qui analyse sociodémographique et urbaine sommaire, de manière à faire ressortir les atouts/contraintes et faiblesses/opportunités.

Apinac est une commune rurale éloignée des polarités majeures de LFA, mais dynamique (hausse population, baisse de la vacance et beaucoup de résidences secondaires).

Un enjeu de diversification de l'offre de logements et de renforcement des fonctions de loisir (principale attrait de la commune) a été identifié.

Numéro étude : 03/242

Cote : EPU 18 020

Accès : Partenarial



Power point

Pérignieux : revitalisation centre-bourg

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/2018, 27 p.

Ce document est la note d'enjeu de revitalisation du centre bourg de Pérignieux qui fait une analyse sociodémographique et urbaine sommaire, de manière à faire ressortir les atouts/contraintes et faiblesses/opportunités.

Pérignieux est une commune rurale qui se péri-urbanise, dans l'air d'influence du bassin stéphanois avec un parc de logements vacants important. Ont été identifiés :

- Un enjeu de poursuite de la dynamisation du centre-bourg.
- Un enjeu de diversification de l'offre de logements.
- Un enjeu de pérennisation de l'activité agricole (principale activité de la commune).

Numéro étude : 03/242

Cote : EPU 18 021

Accès : Partenarial



Power point

Pralong : revitalisation centre-bourg

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/2018, 24 p.

Ce document est la note d'enjeu de revitalisation du centre bourg de Pralong qui fait une analyse sociodémographique et urbaine sommaire, de manière à faire ressortir les atouts/contraintes et faiblesses/opportunités.

Pralong est une commune rurale qui se péri-urbanise dans l'aire d'influence de Montbrison, d'où un enjeu de poursuite de la diversification de l'offre de logements pour favoriser le renouvellement de la population.

Numéro étude : 03/242

Cote : EPU 18 022

Accès : Partenarial



Power point

Saint-Didier-sur-Rochefort : revitalisation centre-bourg

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/2018, 21p.

Ce document est la note d'enjeu de revitalisation du centre bourg de Saint-Didier-sur-Rochefort qui fait une analyse sociodémographique et urbaine sommaire, de manière à faire ressortir les atouts/contraintes et faiblesses/opportunités.

Saint-Didier-sur-Rochefort est une commune rurale à l'écart des principales

centralités de LFA et dont la population ne se renouvèle plus, mais une dynamique locale importante et un enjeu de soutien de l'agriculture et de développement du tourisme local.

Numéro étude : 03/242
Cote : EPU 18 023
Accès : Partenarial



Rapport

Fourneaux Eco Quartier - Cahier des charges de consultation

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2018, 54 p.

Fourneaux est une commune de la Cople, située le long de la RN7 entre St Symphorien et Amplepuis, qui compte environ 600 habitants. Dans le cadre du PLUI, un espace de développement a été identifié au centre du bourg. La commune est devenue propriétaire d'une grande partie des terrains concernés. Elle souhaite y développer, aujourd'hui, un projet innovant de type « éco quartier ».

Ce document est un cahier des charges technique d'une consultation de concepteurs de type «éco-quartier».

Numéro étude : 03/243
Cote : EPU 18 024
Accès : Diffusable



Rapport

Chalmazel : approche du devenir du site d'Orval Loisirs

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 15/05/2018, 32 p.

- Présentation du site d'Orval Loisirs et son évolution
- Point sur les études/projets conduits sur le site en les replaçant dans les réflexions globales sur le positionnement touristique de la station de Chalmazel
- Chiffrage de la démolition du site et désamiantage
- Échanges sur le devenir du site, pour orienter les scénarios à étudier.

Numéro étude : 03/246
Cote : EPU 18 034
Accès : Partenarial



Power point

Montrond-les-Bains : étude urbaine

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/09/2018, 14 p.

La commune de Montronds-les-Bains, concernée, comme de nombreuses communes, a un vieillissement de sa population et un desserrement des ménages, souhaite aujourd'hui renforcer le parcours résidentiel proposé à ses habitants en diversifiant les formes de logements. Parmi les projets de renouvellement du centre bourg, le renforcement d'un pôle thermo-ludique (ou espace culturel) est identifié, objet de cette étude.

Situé à proximité du pôle thermal, de l'espace culturel en cours de livraison, des équipements scolaires et de la crèche programmée sur le périmètre.

Ce document est le diagnostic urbain élargi qui permet de mettre en évidence les enjeux et opportunités du site.

Numéro étude : 03/245
Cote : EPU 18 036
Accès : Partenarial



Power point

Montat-Fauriat-38e RI : étude urbaine - Rendu intermédiaire: Diagnostic et enjeux

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01/2019, 24 p.

L'étude porte sur une séquence d'entrée de ville aux abords de la rue de la Montat et du Boulevard Fauriat qui constituent un axe d'entrée de ville majeur de la ville de Saint-Étienne.

Numéro étude : 03/248

Cote : EPU 18 037

Accès : Confidentiel - interne



Power point

La Ronze Saint-Jean-Bonnefonds : étude urbaine

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 06/2018, 3 ppt

Le PLU de la commune de Saint-Jean-Bonnefonds est en cours de révision. Dans le cadre de cette procédure, la loi ALUR demande une analyse des capacités de densification afin de limiter l'étalement urbain. C'est dans ce contexte que la collectivité a repéré comme stratégique le site de la Ronze actuellement en zones UCB et AU. A ce jour, la commune souhaite étudier les possibilités de mutation de ce secteur.

- Diagnostic et enjeux
- Scénarii d'aménagement et orientations programmatiques
- Scénario d'aménagement préférentiel et coûts d'aménagement

Numéro étude : 03/227

Cote : EPU 18 038

Accès : Diffusible



Power point

Stratégie urbaine quartier du Soleil : synthèse des propositions

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 24/05/2018, 15 p.

Proposition de différents scénarios d'évolution du cœur du Soleil permettant d'aller vers la définition d'un plan d'actions thématiques sur le cœur du Soleil (organisation urbaine, maillage des espaces publics, organisations des mobilités, habitat).

Numéro étude : 03/223

Cote : EPU 18 039

Accès : Diffusible



Power point

Terrenoire : étude urbaine - COTECH

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2018, 21 p.

Définition d'une stratégie urbaine d'ensemble pour le quartier de Terrenoire;

Numéro étude : 03/224

Cote : EPU 18 040

Accès : Partenarial



Rapport

Terrenoire : étude urbaine, approche « urbanisme favorable à la santé »

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2018, 68 p.

L'approche « urbanisme favorable à la santé » menée à Terrenoire à Saint-Étienne a été la première à être réalisée dans la Loire. Elle propose d'intégrer à une étude urbaine globale des analyses spécifiques permettant de maximiser les impacts positifs du projet sur la santé des habitants et d'en minimiser les impacts négatifs. Différents déterminants de la santé liés à l'aménagement urbain sont pris en compte : nuisances sonores, pollution atmosphérique, qualité des logements, modes actifs, transports collectifs, îlots de chaleur urbains, accès aux services...

Ce rapport présente les résultats de l'ensemble de la démarche, du diagnostic au plan d'actions.

Numéro étude : 10/25

Cote : EPU 18 099

Accès : Diffusable



Plaquette

Les démarches « urbanisme favorable à la santé » dans la Loire : retour d'expérience

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2018, 20 p.

Les approches « urbanisme favorable à la santé » menées par epures en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, dans le quartier de Terrenoire à Saint-Étienne et le centre-ville de Rive-de-Gier, ont été les deux premières à être réalisées dans la Loire.

Elles ont apporté un éclairage nouveau à l'élaboration des projets urbains en prenant en compte en amont les enjeux de santé.

La richesse de ces expérimentations repose sur leur caractère transversal, qui suppose de croiser l'expertise de professionnels spécialisés dans des thématiques différentes. Cette publication d'epures valorise les travaux entrepris.

Numéro étude : 10/26

Cote : EPU 18 100

Accès : Diffusable



Plaquette

Saint-étienne expérimente autour des rez de chaussée commerciaux

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2018, 3 p.

Article pour la revue Belveder de l'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine intitulé "La ville à l'épreuve du commerce".

Cote : EPU 18 122

Accès : Diffusable

CADRE JURIDIQUE



Rapport

Nouveau règlement de PLU : gestion du bâti en zones A et N

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 25/05/2018, 6 p.

Epures rappelle l'intérêt d'un positionnement clair et harmonisé sur le traitement des secteurs bâtis en zone A et N, dans le cadre des PLUI actuels et à venir.

Numéro étude : 01/175

Cote : EPU 18 017

Accès : Partenarial

CIRCULATION



Power point

Composition des flux routiers sur le secteur nord-est de Saint-Étienne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2018, 24 p.

Suite aux réflexions menées par l'EPASE sur le secteur Manufacture Plaine-Achille, des interrogations émergent sur le fonctionnement du carrefour Bd J. JANIN/ rue F. ALBERT/ rue MULLER

Quelques comptages ont été réalisés dans le cadre des études AVP du projet d'extension de la 3^{ème} ligne de tramway

Les réflexions ont montré des besoins en matière de connaissance des flux routiers sur ce secteur: O/D des flux, écoulement des trafics routiers aux carrefours, etc.

À défaut d'avoir une base de données exhaustive de comptages sur le secteur nord-est, epures a proposé d'apporter des éléments de connaissance en s'appuyant sur le modèle multimodal des déplacements de la Région Stéphanoise.

Numéro étude : 07/007

Cote : EPU 18 046

Accès : Partenarial



Power point

MMD région stéphanoise étude grandes infrastructures routières : impact des projets routiers sur l'organisation du trafic

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2018, 29 p.

vision globale et partagée de l'impact es projets d'aménagement du réseau de voiries structurantes de l'agglomération stéphanoise notamment (A72 / RN88 / RD201) sur l'organisation des déplacements à l'échelle du sud Loire.

Numéro étude : 07/007

Cote : EPU 18 047

Accès : Confidentiel - interne

ECONOMIE



Power point

Benchmark de sites logistiques exemplaires et veille sur la logistique

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : pôle métropolitain - 06/2018, 2 ppt

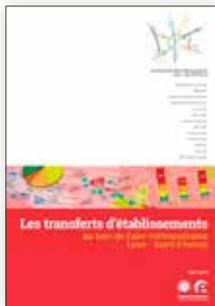
Le premier ppt "Benchmark de sites logistiques exemplaires" a comme objectifs de :

- Rappeler les attendus de la commande et la méthode : critères d'exemplarité, recherche de sites, association avec l'Afilog et le Pil'es, approfondissement d'une demi-douzaine de sites.
- Valider collectivement, à travers une discussion sur les critères d'exemplarité et sur les sites déjà repérés, les quatre ou cinq sites prioritaires à étudier plus finement. Le second ppt est une veille sur la logistique

Numéro étude : 00/169

Cote : EPU 18 069

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Interscot - 03/2019, 16 p.

10 000 établissements se déplacent chaque année au sein de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (4 %), dont un tiers dans la même commune, à l'origine de 2 140 emplois salariés supplémentaires par an.

Numéro étude : 00/172

Cote : EPU 18 070

Accès : Diffusable



Plaquette

Suivi économique des quartiers Epase en 2016

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2018, 13 fiches

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers.

L'Epase et epures ont conventionné avec l'Acoss-Urssaf pour suivre l'évolution des effectifs salariés et mesurer l'impact économique de ces opérations dans 13 quartiers :

- Centre deux
- Chappe Ferdinand
- Châteaucreux
- Crêt de Roc
- Fauriel
- Hypercentre
- Jacquard
- Monthieu
- Manufacture Coeur de ZAC
- Manufacture Nord de ZAC
- Soleil
- Saint-Roch
- Technopôle

Numéro étude : 06/80

Cote : EPU 18 071

Accès : Diffusable



Rapport

Benchmark toile industrielle

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2018, 35 p.

Dans le cadre de l'observatoire de l'économie, en 2018 une note a été faite sur la toile industrielle en s'appuyant sur des expériences en France comme celle de Dunkerque.

Numéro étude : 06/11

Cote : EPU 18 072

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n°6

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2018, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire pour le 4e trimestre 2017 :

- Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- Une croissance du salaire moyen par personne qui s'accroît.
- Une augmentation des effectifs salariés privés. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette dynamique.
- Une diminution généralisée du taux de chômage.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 18 074

Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n°8

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2018, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire pour le 2e trimestre 2018 :

- Un léger repli de la santé financière des entreprises.
- Une augmentation du salaire moyen par personne qui se renforce.
- Une baisse des effectifs salariés privés après cinq trimestres de croissance, baisse expliquée par les secteurs des services, de la construction et de l'intérim.
- Un retour à la baisse du taux de chômage.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 18 075

Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n°5

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2018, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les points à retenir dans la Loire pour le 3e trimestre 2017 :

- Une amélioration de la santé financière des entreprises
- Une hausse du salaire moyen par personne qui se renforce
- La stabilisation des effectifs salariés privés

Deux secteurs sont particulièrement dynamiques : le commerce et les services
- Le retour à la hausse du taux de chômage

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 18 076
Accès : Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n°7

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 08/2018, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire pour le 1er trimestre 2018 :

- Une légère dégradation de la santé financière des entreprises.
- Une stabilisation de la croissance du salaire moyen par personne.
- Un ralentissement de la croissance des effectifs salariés privés. Une croissance uniquement portée par l'intérim et le commerce.
- Un retour à la hausse généralisé du taux de chômage.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 18 077
Accès : Diffusable



Rapport

Les évolutions économiques dans la Loire en 2017

Auteurs : Epures ; ELO ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; EPURES ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; urssaf - 11/2018, 20 p.

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Étienne-Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

Afin d'apprécier les dynamiques sectorielles et géographiques, nous vous proposons un nouveau format des Evolutions économiques dans la Loire.

Pour l'année 2017 on retiendra :

La reprise de l'activité amorcée en 2016 dans la Loire s'est poursuivie en 2017. Les effectifs salariés privés progressent de 2,0 % en un an. Contrairement à 2016, cette hausse des effectifs profite à l'ensemble des secteurs d'activités en 2017. Seule ombre au tableau, la balance commerciale est déficitaire alors qu'elle était excédentaire en 2016. Les exportations ont pourtant progressé mais moins rapidement que les importations.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 18 078
Accès : Diffusable



Plaquette

L'économie circulaire

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2018, 7 p.

Patrick Pichon, Conseiller entreprise performance-environnement à la CCI LYON METROPOLE Saint-Étienne-Roanne est venu présenter l'économie circulaire lors du Petit déj'éco de mars 2018.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 18 079

Accès : Diffusible



Plaquette

Stratégie de développement du tourisme d'affaires

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2018, 7 p.

Deux sujets pour le dernier petit déj'éco de l'année 2018.

Emmanuelle Fond, Responsable Mission Tourisme/Culture à Saint-Étienne Métropole est venu présenter la stratégie de développement du tourisme d'affaires et Christophe Sorlin, Coordinateur à la Direction Loire Haute-Loire de Pôle Emploi a présenté le chômage et l'emploi dans la Loire en faisant un zoom sur Saint-Étienne.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 18 080

Accès : Diffusible



Power point

Offre d'accueil économique du Pôle Métropolitain : commission Economie

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : pôle métropolitain - 23/05/2018, 17 p.

Les objectifs de l'étude sont de :

- Mettre à jour l'état des lieux de l'offre d'accueil économique des territoires du Pôle Métropolitain :
 - définir la notion de site d'intérêt métropolitain,
 - actualiser la liste des sites,
 - qualifier et caractériser les sites
 - analyser le potentiel d'offre d'accueil actuel et futur.
- Connaître les outils d'observation et les stratégies d'accueil mis en oeuvre par chaque territoire

Numéro étude : 00/125

Cote : EPU 18 106

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Offre d'accueil économique du Pôle Métropolitain : GT Economie

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : pôle métropolitain - 13/03/2018, 19 p.

Les objectifs de l'étude sont de :

- Mettre à jour l'état des lieux de l'offre d'accueil économique du Pôle Métropolitain :
 - définir la notion de site d'intérêt métropolitain,
 - actualiser la liste des sites,
 - qualifier et caractériser les sites au regard de différents indicateurs,
 - analyser le potentiel de développement économique actuel et futur.

- Partager sur les outils d'observation et les stratégies d'accueil mis en œuvre par chaque territoire
- Intérêt des territoires pour :
 - le besoin d'avoir de grands chiffres clés (sur le foncier et l'immobilier) dans la continuité de ce qui avait pu être fait les années précédentes,
 - dissocier les démarches promotion et offre d'accueil ; le caractère technique du travail avec l'utilisation de données objectives,
 - avoir un panorama plus complet de l'offre économique à l'échelle du Pôle Métropolitain qui dépassent les sites promus lors du salon Simi.

Numéro étude : 00/125
Cote : EPU 18 107
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Offre d'accueil économique du Pôle Métropolitain : séance n° 4 restitution

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : pôle métropolitain - 24/07/2018, 36 p.

Restitution de l'étude en trois points :

- Qualification des sites d'intérêt métropolitain :
 - Présentation des résultats et éléments à retenir
 - Echanges avec le groupe technique
- Potentiel de développement et programmation des sites d'intérêt métropolitain :
 - Présentation des résultats et éléments à retenir
 - Echanges avec le groupe technique
- Analyse complémentaire : potentiel de développement et programmation par secteur d'activités des sites d'intérêt métropolitain

Numéro étude : 00/125
Cote : EPU 18 108
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine lyonnaise - bulletin de veille n°7

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise - 07/2018, 20 p.

Le commerce, secteur aux évolutions rapides et à l'impact considérable sur l'aménagement du territoire, nécessite un suivi régulier.

Dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot, et à l'initiative des présidents des syndicats mixtes de Scot et des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne sont chargées de mettre en place un système de veille et d'observation mutualisé avec le Pôle Métropolitain. Les agences publient ainsi un bulletin de veille biannuel qui s'appuie sur différentes sources, principalement issues de la presse et d'entretiens réalisés au sein d'un réseau d'informations (communes, EPCI, Scot, établissements publics d'aménagement, opérateurs privés de l'immobilier commercial, CCI).

Ce septième numéro propose une actualité sur les politiques publiques en matière commerciale, une actualité conjoncturelle et prospective ainsi qu'un état des lieux des grands projets commerciaux de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne pour la période de janvier à juillet 2018.

Numéro étude : 00-130
Cote : EPU 18 109
Accès : Diffusable Rapport



Volet commercial du Scot Sud Loire : expertise et bilan

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2017, 56 p.

L'objectif de l'étude est de réaliser un bilan du Document d'Aménagement Commercial inscrit dans le Scot Sud Loire. Ce travail doit donner au Scot des pistes de réflexions quant à sa stratégie commerciale future et quant à l'intégration ou non d'un DAAC dans sa future version. Il s'agit de questionner le projet d'origine et de mettre en perspective les résultats de l'étude par rapport à la révision future.

Numéro étude : 01/179

Cote : EPU 18 110

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Synthèse du benchmark des villes Design et contribution aux réflexions du Conseil de Développement

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2018, 18 p.

Saint-Étienne est la première ville française désignée ville créative UNESCO Design (depuis 2010). La Biennale internationale, la Cité du design et la puissance de son écosystème local orienté sur le Design lui donnent une bonne visibilité nationale et internationale sur cette thématique.

Les dynamiques nationales et internationales autour de la thématique conduisent néanmoins à se poser la question suivante:

Comment Saint-Étienne peut faire valoir ses atouts, affirmer et pérenniser son leadership dans le domaine du Design ?

Pour répondre à cette question, qui est d'une complexité certaine, l'agence d'urbanisme epures a opté pour la méthode suivante :

- Etape 1 : Réaliser l'étude comparative de 5 villes françaises dont Saint-Étienne et de 5 villes européennes, chacune reconnue d'une façon ou d'une autre sur le champ du Design.
- Etape 2 : Confronter les résultats de cette approche « benchmark » avec des avis d'experts afin d'avoir une vision élargie de ce qui fait les forces et faiblesses des villes créatives. Les 10 villes étudiées sont une base qui n'exclut pas les bons exemples transmis par d'autres villes.
- Etape 3 : Se risquer à une synthèse sur le positionnement de Saint-Étienne Design et esquisser des pistes pour l'avenir, en complémentarité des travaux conduits par le Conseil de Développement sur ce sujet.

Numéro étude : 01/166

Cote : EPU 18 115

Accès : Diffusable

EMPLOI - FORMATION - EDUCATION



Power point

Emploi-formation dans la Métropole de Saint-Étienne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2018, 44 p.

- Les spécificités économiques
- Les projets de recrutement des entreprises
- La situation des demandeurs d'emplois
- La formation initiale

- Correspondance Emploi/ Recherche d'emploi/ Besoins de recrutement / Formation
- Zoom sur la métallurgie - mécanique
- Zoom sur la santé - action sociale

Numéro étude : 06/107
 Cote : EPU 18 073
 Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Les évolutions économiques dans la Loire en 2017

Auteurs : Epures ; ELO ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; EPURES ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; urssaf - 11/2018, 20 p.

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Étienne-Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

Afin d'apprécier les dynamiques sectorielles et géographiques, nous vous proposons un nouveau format des Evolutions économiques dans la Loire.

Pour l'année 2017 on retiendra :

La reprise de l'activité amorcée en 2016 dans la Loire s'est poursuivie en 2017. Les effectifs salariés privés progressent de 2,0 % en un an. Contrairement à 2016, cette hausse des effectifs profite à l'ensemble des secteurs d'activités en 2017. Seule ombre au tableau, la balance commerciale est déficitaire alors qu'elle était excédentaire en 2016. Les exportations ont pourtant progressé mais moins rapidement que les importations.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 18 078
 Accès : Diffusable

Power point

Observatoire de l'emploi Loire Forez Agglomération - Comité technique

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 18/09/2018, 23 p.

Le diagnostic élaboré lors du Contrat de Ville avait fait apparaître un besoin de connaissance des populations en recherche d'emploi, notamment le public féminin en recherche d'emploi et/ou le public peu qualifié. A cet effet, l'observatoire de l'emploi s'est fixé comme objectif :

- d'avoir une connaissance des personnes en recherche active
- de permettre de cibler les personnes qui ne sont pas dans un circuit connu de recherche d'emploi. Identifier leur profil et lever les freins à leur démarche de retour à l'emploi
- de connaître les besoins en formation et les mettre en lien avec les besoins des entreprises.

Numéro étude : 05/54
 Cote : EPU 18 102
 Accès : Partenarial



ENVIRONNEMENT - PAYSAGE



Power point

Soirée Eau et urbanisme : comment intégrer les problématiques liées à l'eau et les milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 16/11/2018, 21 p.

A la demande de la Frapna Loire epures et venue présenter lors d'une soirée la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme tels que les Scot et les PLUi.

Numéro étude : 08/25

Cote : EPU 18 028

Accès : Diffusable



Plaquette

La Transition énergétique de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Interscot - 06/2018, 4 p.

Cette publication est une synthèse des travaux menés par l'inter-Scot « Conduire la transition énergétique de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne : état des lieux, enjeux et leviers », nov.2017. A ce titre, elle se base sur les périmètres des Scot dans leur version 2017.

Numéro étude : 00/160

Cote : EPU 18 066

Accès : Diffusable

FONCIER - PROPRIÉTÉ



Rapport

Commune de Villerest : opportunités foncières pour la réalisation de logements sociaux

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02/2018, 46 p.

La mission poursuit deux objectifs principaux :

- Identifier les gisements foncières (en dents creuses et en renouvellement urbain), et les hiérarchiser de manière à faire ressortir les sites prioritaires pour la réalisation de logements sociaux,
- Proposer des principes d'aménagement et des modes d'intervention sur les sites reconnus comme prioritaires.

Numéro étude : 03/240

Cote : EPU 18 041

Accès : Diffusable

Rapport

Méthodologie de constitution d'une couche d'occupation du sol

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01/2019, 5 p.

Depuis le début des années 2000, Epures utilise Spot Thema comme référentiel occupation du sol. Cette base de données désormais partagée au niveau A4 est mise à jour tous les 5 ans moyennant un coût non négligeable de l'ordre de 120.000 Euros pour le territoire d'étude d'Epures.



La prochaine mise à jour est à prévoir pour 2020.

La mise en œuvre de l'open data découlant de la directive européenne Inspire ouvre des accès gratuits à des clichés satellites et/ou ortho photographiques. De plus, un nouveau partenariat avec le CRAIG intègre Epures dans le cercle des usagers d'une orthophoto IGN détaillée et mise à jour tous les 3 ans. Autant de supports qui permettent d'envisager la mise au point d'une méthode de constitution interne d'une couche occupation du sol, laquelle n'étant viable financièrement que si elle est majoritairement automatisable.

Numéro étude : 01/181
Cote : EPU 18 053
Accès : Partenarial



Power point

Observatoire foncier : les marchés fonciers dans la Loire

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 16/11/2018, 25 p.

L'observatoire a vocation à améliorer et capitaliser la connaissance des marchés fonciers locaux et de l'occupation et de la consommation d'espace et a pour objectif de suivre les évolutions, partager les analyses, proposer des méthodes et des indicateurs. Ce document présente, suite à l'exploitation de la base de données DVF (en lien avec le Cerema), les principaux résultats du marché foncier dans la Loire.

Numéro étude : 09/022
Cote : EPU 18 090
Accès : Diffusable



Power point

Gisement foncier éco SEM en milieu urbain : compilation des sites étudiés en 2018

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2018, 33 p.

Compilation des sites étudiés dans le cadre de l'étude Gisements fonciers économiques souhaitée par Saint-Étienne métropole et Epura.

Numéro étude : 09/157
Cote : EPU 18 091
Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Gisements fonciers économiques : identification des grands potentiels

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 04/2018, 208 p.

L'objectif de l'étude est d'aider Epura et Saint-Étienne Métropole à préciser les secteurs où intervenir pour densifier ou développer l'activité économique, à moyen et long termes, à travers une étude de gisements fonciers économiques permettant :

- d'identifier ces gisements, bâtis ou non bâtis,
- d'approfondir la connaissance sur ces sites : contraintes, potentiel d'utilisation, inventaire historique urbain des implantations industrielles...

La recherche de potentiel foncier pour de grands gisements économiques a été réalisée à partir de critères préalablement définis. Les espaces intéressants se situent principalement en continuité d'espaces économiques existants.

Numéro étude : 09/157
Cote : EPU 18 092
Accès : Confidentiel - interne

HABITAT - LOGEMENT



Power point

Les loyers dans le parc privé

Auteurs : Epures

Référence : pôle métropolitain - 27/02/2018, 23 p.

L'observatoire local des loyers doit permettre :

- d'améliorer la connaissance du parc locatif privé,
- de disposer de données fiables et comparables,
- d'ajuster certaines politiques publiques locales ou en faire l'évaluation

Numéro étude : 00/175

Cote : EPU 18 054

Accès : Partenarial



Rapport

Observatoire de l'habitat : la note 2018, chiffres et analyses

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2018, 40 p.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, anime pour le compte de ses partenaires un observatoire des marchés de l'habitat. Tous les ans, epures recueille, traite et analyse les bases statistiques de l'habitat les plus récentes.

Cet observatoire a pour objectifs d'éclairer la situation sur les différents segments du marché du logement, de montrer les évolutions et d'alimenter les réflexions menées par les acteurs locaux de l'habitat.

La note 2018 prend en compte le nouvel environnement institutionnel créé par le schéma départemental de coopération intercommunale de la Loire mis en œuvre au 1er janvier 2017.

Numéro étude : 04/003

Cote : EPU 18 081

Accès : Diffusable



Power point

« Politiques locales de l'habitat »Quelle appropriation des données par les collectivités ?

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Référence : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes - 08/01/2019, 14 p.

L'atelier du 8 janvier 2019 a été consacré à la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux. L'atelier s'est intéressé plus particulièrement aux données relatives au parc social à mobiliser et à analyser pour la mise en œuvre des politiques d'attribution, et, plus largement, dans le cadre des PLH.

Numéro étude : 00/155

Cote : EPU 18 082

Accès : Diffusable



Plaquette

Enquête loyers 2017

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2018, 28 p.

Dès 2012, une expérimentation nationale sur la mise en place d'Observatoires Locaux des Loyers a été lancée par le Ministère du Logement. Le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire a été retenu parmi 17 autres sites pilotes.

Ce dispositif de service public a toute son importance sur le territoire Sud Loire proche Haute-Loire où la question de l'adéquation des loyers par rapport à la qualité du parc et à la solvabilité des locataires se pose. Il permet de disposer de données fiables et comparables dont les résultats peuvent amener à ajuster certaines politiques publiques locales. Il permet la construction en continu d'un partenariat avec les professionnels immobiliers locaux avec lesquels les résultats sont partagés.

En 2017, l'Observatoire Local des Loyers du Sud Loire proche Haute-Loire couvre un territoire de 241 communes représentant environ 661 300 habitants.

Numéro étude : 04/75

Cote : EPU 18 084

Accès : Diffusable



Power point

Requestionnement des enjeux du PDH

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 13/12/2018, 32 p.

L'objectif de la mission est de réinterroger les enjeux du PDH, par l'analyse du contexte et d'indicateurs.

Numéro étude : 04/076

Cote : EPU 18 085

Accès : Partenarial



Rapport

Analyse du micromarché de Loire Forez agglomération

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2018, 22 p.

Loire Forez agglomération souhaite avoir une connaissance du marché de la revente sur son territoire. Les champs retenus sont les suivants :

- Les prix et volumes des transactions dans l'ancien (maisons/appartements)
- Les prix et volumes du foncier à vocation habitat
- Les profils acquéreurs et vendeurs
- Une distinction entre le neuf (moins de 5 ans) et l'ancien (plus de 5 ans)

Ces traitements sont attendus sur la période 2013 à 2017. Les terrains ont été inclus suite à la demande de l'agglomération dans l'état des lieux.

Numéro étude : 04/090

Cote : EPU 18 086

Accès : Partenarial



Power point

Etat des lieux du parc en copropriétés sur Loire Forez Agglomération : synthèse

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 26/09/2018, 14 p.

Vision globale des copropriétés dégradées sur le territoire de Loire Forez Agglomération afin de mettre en place un système d'observation.

Numéro étude : 04/092

Cote : EPU 18 087

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

La revitalisation des centres-bourgs

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2018, 4 p.

Au programme de ce premier Petit déj' habitat de l'année, la démarche de Loire Forez Agglomération pour accompagner les communes dans la revitalisation de leur centre ancien, présentée par Benoît Gay, Directeur Service Habitat et projets urbains, Loire Forez Agglomération.

Numéro étude : 04/03

Cote : EPU 18 088

Accès : Diffusible



Power point

PLH de Forez Est : comité de pilotage

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 20/12/2018, 27 p.

- Lancement de la démarche : organisation et méthode
- Le porter à connaissance de l'état
- Premiers éléments de diagnostic, à partir de la vision des élus et de données techniques

Numéro étude : 04/091

Cote : EPU 18 089

Accès : Partenarial



Power point

Groupe de travail : logement des étudiants

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2018, 17 p.

- Les dynamiques universitaires Lyon / Saint-Étienne :
- Une offre de formation de plus en plus intégrée à l'échelle métropolitaine
- Une offre de transports qui évolue
- L'observatoire national du logement des étudiants
- Points divers

Numéro étude : 04/78

Cote : EPU 18 095

Accès : Partenarial



Plaquette

Analyse et suivi du logement des étudiants : retour sur les groupes de travail de l'année 2018

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2018, 8 p.

Le dispositif de suivi et d'analyse du logement des étudiants a été initié en 2014, suite à l'élaboration du Schéma Campus. Comme chaque année, 2018 a permis la poursuite d'un travail de fond concernant le suivi des évolutions du territoire en matière de logement des étudiants et par l'organisation de deux groupes de travail partenariaux. De plus, cette année a été marquée par le renouvellement de la convention d'échanges de données avec la Caisse d'Allocation Familiale ainsi que par la participation de Saint-Étienne Métropole à un Appel à Manifestation d'Intérêt national concernant le logement étudiant. Cette note rend compte de ces temps forts.

Numéro étude : 04/78

Cote : EPU 18 096

Accès : Partenarial



Power point

Panorama du logement des étudiants à Saint-Étienne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 19/09/2018, 18 p.

- Evolution des effectifs et implantation des établissements
- Une offre marquée par un parc aux loyers très attractifs
- Le logement temporaire, un enjeu à l'échelle du territoire stéphanois

Numéro étude : 04/78

Cote : EPU 18 097

Accès : Partenarial

INFRASTRUCTURES - OUVRAGES D'ART



Power point

Regards croisés sur les infrastructures routières dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne : réunion des Présidents

Auteurs : Epures

Référence : pôle métropolitain - 08/10/2018, 16 p.

Présentation en deux temps faite aux présidents des intercommunalités constituant le Pôle métropolitain :

1. Les autoroutes dans l'aire métropolitaine : structure, usages, gestion, projets
2. Les projets autoroutiers, révélateurs de « besoins » contradictoires

Numéro étude : 00/171

Cote : EPU 18 051

Accès : Confidentiel - interne

MÉTHODES - TECHNIQUES



Power point

Outil(s) de consultation des données : revue de projet

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 24/09/2018, 24 p.

Présentation de l'ouverture des données des observatoires de l'Agence.

Numéro étude : 01/158

Cote : EPU 18 064

Accès : Partenarial



Plaquette

Observatoire de la démographie : la population en 2015 dans le département de la Loire

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 08/2018, 2 p.

Le regain démographique du département de la Loire se confirme par une augmentation annuelle moyenne de 0,3% de la population entre 2010 et 2015.

Numéro étude : 01/106

Cote : EPU 18 103

Accès : Diffusible



Power point

Jeux de données à partager avec le Département

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2018, 2 p.

Eventail des jeux de données à mettre à disposition des partenaires.

Numéro étude : 01/176

Cote : EPU 18 104

Accès : Diffusable

RESSOURCES - NUISANCES



Power point

Guide méthodologique à l'attention des collectivités relatif aux SIS et à la CASIAS - Résumé

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 27/06/2018, 30 p.

Guide méthodologique à l'attention des collectivités relatif aux SIS et à la CASIAS.

Numéro étude : 09/160

Cote : EPU 18 029

Accès : Diffusable



Rapport

Impact de la nouvelle réglementation sur les sols pollués dans les projets urbains - Rapport de stage de Master 1

Auteurs : Epures

07/2018, 49 p.

Rapport de stage de Master 1 de Nancy MATOUNDOU.

Numéro étude : 09/160

Cote : EPU 18 030

Accès : Diffusable

SANTÉ



Power point

Action 17 du PRSE3 "Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement" - Comité technique partenarial élargi

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Référence : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes - 25/09/2018, 47 p.

L'absence de réglementation permettant de faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement nécessite de sensibiliser, inciter et outiller les collectivités dans ce sens. L'action 17 du PRSE 3 a ainsi comme objectifs :

- D'identifier et de hiérarchiser les déterminants de santé à prendre en compte dans le cadre d'actions expérimentales conduites dans les territoires
- De caractériser la manière dont les enjeux de santé-environnement sont ou seront pris en compte dans les documents de planification et les projets d'aménagement

- De sensibiliser et d'accompagner les collectivités dans la réalisation des diagnostics et l'élaboration d'orientations et d'actions permettant de prendre en compte les enjeux de santé.

Numéro étude : 00/177
Cote : EPU 18 093
Accès : Diffusable



Power point

Etude urbaine Quart Nord Est : intégrer les enjeux de santé

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
Référence : EPURES - 20/12/2018, 39 p.

En 2018, le secteur Nord-Est considéré comme le secteur du renouveau stéphanois (nouveau tramway, quartier d'affaire Châteaureux, quartier créatif Manufacture...) a été retenu par l'ARS comme territoire d'expérimentation santé et urbanisme.

Epures, impliquée dans le volet projet urbain et déplacement du projet tramway depuis 2015 est fortement impliquée dans cette démarche.

Numéro étude : 00/177
Cote : EPU 18 094
Accès : Confidentiel - interne

SCIENCES HUMAINES - SOCIOLOGIE



Power point

Structures d'éducation populaire - restitution finale

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 05/09/2018, 46 p.

Suite à l'étude menée en 2016, l'objet de cette présentation est :

- La mise à jour des données pour les structures du quartier Sud-Est de Saint-Étienne
- L'analyse des aires d'influences des structures d'éducation populaire de la ville

Numéro étude : 05/53
Cote : EPU 18 098
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Les stéphanois en 2014 : répartition, évolution et caractéristiques

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2017, 15 p.

Le Dispositif de Veille des Quartiers Stéphanois est un observatoire qui suit par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation / dévalorisation de l'ensemble des quartiers de la ville de Saint-Étienne.

"Les notes du Dispositif de Veille des Quartiers Stéphanois" ont pour vocation de faire un zoom synthétique sur un résultat récent ou une méthodologie appliquée à cette observation.

A retenir en 2014 :

Avec une baisse de -0,2%/an, l'érosion démographique constatée dans la ville de Saint-Étienne est en net ralentissement. Si le solde naturel est positif (+760 habitants/an), il ne compense toujours pas un solde migratoire apparent déficitaire (-1 000 habitants/an). Ce desserrement résidentiel se fait au profit de la Couronne Stéphanoise et de la Plaine du Forez. Toutefois,

le nombre de ménages continue de progresser modestement (+1% en 5 ans), impactant ainsi la politique de logements de la commune.

Numéro étude : 05/08
Cote : EPU 18 101
Accès : Partenarial

TRANSPORTS



Rapport

Gestion des arrêts de Saint-Étienne métropole : suivi des critères

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 28/05/2018, 5 p.

Une fois tous les critères définis, il est possible de proposer un classement des arrêts. Ce classement peut être pondéré pour chacun des critères. Le maximum possible est de 28 points, ce qu'aucun arrêt n'obtient.

L'arrêt le mieux noté est celui de l'Eparre avec 25 pts, puis l'arrêt de l'église du Chambon avec 23 pts.

Les arrêts ayant beaucoup de montées sont souvent très bien situés au classement de l'ensemble des points. Sur les 52 arrêts à obtenir entre 18 et 25, et seuls 3 n'obtiennent que 2 points.

Numéro étude : 07/175
Cote : EPU 18 042
Accès : Confidentiel - interne



Rapport

E-mob : note de synthèse retour d'expérience

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 12/2018, 13 p.

Depuis juin 2014, la plateforme e-mob (évaluation de la mobilité et du budget des ménages) est accessible à l'adresse internet suivante www.e-mob.fr. Ce calculateur est destiné aux ménages qui souhaitent évaluer l'impact financier et environnemental de leur choix de localisation résidentiel.

L'objet de cette note est d'avoir un retour d'expérience sur l'utilisation de la plateforme en exploitant les tests réalisés et en formalisant une enquête auprès des prescripteurs locaux et les partenaires de la démarche et doit permettre d'apprécier l'utilisation de la plateforme e-mob et si besoin d'identifier les points d'amélioration possibles. La pérennité de la plateforme e-mob nécessite de poursuivre sa valorisation au-delà du planning du projet PEnD-AURA, de maintenir la mobilisation des acteurs identifiés et d'élargir le partenariat.

Numéro étude : 00/159
Cote : EPU 18 043
Accès : Partenarial



Power point

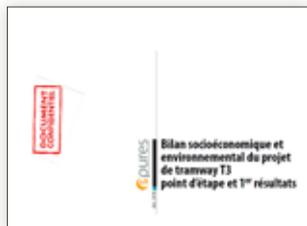
Intermodalité des flux de marchandises

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 28/11/2018, 26 p.

Mise de fond sur l'intermodalité du transport de marchandises à l'échelle du territoire du Pôle métropolitain.

Numéro étude : 00/169
Cote : EPU 18 044
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Bilan socioéconomique et environnemental du projet de tramway T3 point d'étape et 1er résultats

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2018, 12 p.

Le groupe partenarial de gestion du modèle a souhaité se doter d'un outil permettant de faire l'évaluation économique et environnementale des projets de transports collectifs

- Cette démarche a abouti au développement d'un tableur permettant d'exploiter et de produire les indicateurs nécessaires à ce type d'étude :
- Développement de modules complémentaires dans l'outil de modélisation pour formater les données nécessaires
- Développement d'un tableur au format excel pour saisir les différentes composantes du projet et produire les indicateurs

Le projet de 3^{ème} ligne de tramway de Saint-Étienne Métropole est l'opportunité d'exploiter cet outil et de comprendre l'impact économique et environnemental du projet de tramway

Numéro étude : 07/007

Cote : EPU 18 045

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne Métropole : accessibilité en TC des sites collinaires et franchissement d'obstacles

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2018, 28 p.

Les objectifs de l'étude sont de déterminer :

- Quels sont les secteurs, les O/D à étudier, à l'échelle de SEM ?
- Quelles solutions permettraient d'améliorer la desserte TC ? Quels sont leur domaine de pertinence ?
- Quelles sont les solutions adaptées aux problématiques métropolitaines stéphanoises ?

Cette approche permettra notamment d'identifier les axes les plus pertinents à desservir en transport par câble

Numéro étude : 07/178

Cote : EPU 18 048

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Principales zones et plateformes logistiques : axe Méditerranée-RHONE-Saône

Auteurs : Epures

Référence : AGAM - 05/2018, 2 documents

Carte recensant les zones logistiques spécialisées ou à dominante logistique de plus de 10 hectares et situées les départements traversés par l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, les départements du littoral, ainsi que l'Isère et les Savoie.

Numéro étude : 00/182

Cote : EPU 18 049

Accès : Partenarial



Power point

Politiques de mobilité dans l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Étienne : enjeux, controverses, perspectives

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Interscot - 08/10/2018, 36 p.

Présentation en trois temps des politiques de mobilité dans l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Étienne lors de la rencontre des présidents de l'Interscot :

- Les dynamiques urbaines et de mobilité dans l'AMELYSE
- Retour sur les orientations stratégiques et politiques de mobilité dans l'AMELYSE
- Perspectives d'avenir : Quelles politiques et planifications des mobilités dans l'AMELYSE ?

Numéro étude : 00/171

Cote : EPU 18 052

Accès : Diffusable



Power point

Plan d'actions Intermodalité 2019-2021

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat Mixte des Transports - 09/2018, 8 documents

Le SMT AML a pour objectif essentiel de rendre tous les déplacements intermodaux plus faciles et plus attractifs, en dépassant la complexité institutionnelle des transports.

Le « plan d'actions intermodalité » est un plan d'action à visée opérationnelle, au plus près des bassins de vie locaux, respectant la subsidiarité, associant tous les acteurs concernés, d'ici fin 2018.

Il a comme objectif d'améliorer et fiabiliser « l'intermodalité du quotidien » à court terme (2019-2021), tout en préparant l'avenir !

Bassins de vie étudiés :

- Forez
- Gier
- Nord Isère
- Ondaine/Haute-Loire
- Ouest lyonnais
- Plaine de l'Ain
- Val de Saône
- Vallée du Rhône

Numéro étude : 00/166

Cote : EPU 18 055

Accès : Partenarial



Power point

Regard sur les rapports du Conseil d'orientation des infrastructures et sur l'avenir du transport ferroviaire

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : pôle métropolitain - 08/06/2018, 20 p.

Commission Mobilité du Pôle métropolitain sur les rapports du Conseil d'orientation des infrastructures et sur l'avenir du transport ferroviaire.

Numéro étude : 00/171

Cote : EPU 18 056

Accès : Diffusable



Power point

Evaluation T-Libr : coTech n° 1

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat Mixte des Transports - 03/05/2018, 22 p.

Présentation en trois points de l'évaluation de T-Libr :

- Tableau de bord : les ventes et recettes après 4 années pleines de commercialisation
- Tableau de bord : investigation sur les validations
- Un panorama des titres... et de leur usage

Numéro étude : 00/174

Cote : EPU 18 057

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Evaluation T-Libr : coTech n° 2

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat Mixte des Transports - 03/07/2018, 29 p.

Présentation de l'évaluation de T-Libr :

- Eventuelles corrections ou données supplémentaires du bilan T-Libr de mai 2018
- Le produit T-Libr occasionnel à Saint-Étienne Métropole
- Principes de la TMZ et évolutions possibles de T-Libr
- Enjeux d'information / communication de T-Libr
- Etudes usagers existantes (Sytral)
- Préparation enquête clientèle T-Libr

Numéro étude : 00/174

Cote : EPU 18 058

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Evaluation T-Libr : coTech n° 3

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat Mixte des Transports - 06/09/2018, 13 p.

Présentation de l'évaluation de T-Libr :

- Enjeux d'information / communication de T-Libr
- Etudes usagers existantes (Sytral)
- Préparation enquête clientèle T-Libr

Numéro étude : 00/174

Cote : EPU 18 059

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Desserte TC du sud de Loire Forez Agglomération : Copil n° 1

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 15/05/2018, 41 p.

Pistes d'amélioration proposées pour la desserte TC, pour compléter l'offre et/ou améliorer les coordinations inter-réseaux (tracés, tarification, etc.)

Numéro étude : 07/176

Cote : EPU 18 060

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Desserte TC du sud de Loire Forez Agglomération : Copil n° 2

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/06/2018, 21 p.

Pistes d'amélioration proposées pour la desserte TC, pour compléter l'offre et/ou améliorer les coordinations inter-réseaux (tracés, tarification, etc.)

Numéro étude : 07/176

Cote : EPU 18 061

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Desserte TC du sud de Loire Forez Agglomération : Copil n° 3

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 28/09/2018, 16 p.

Pistes d'amélioration proposées pour la desserte TC, pour compléter l'offre et/ou améliorer les coordinations inter-réseaux (tracés, tarification, etc.)

Numéro étude : 07/176

Cote : EPU 18 062

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Prospective axes forts TC dans la Métropole stéphanoise : synthèse des réflexions

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 13/12/2018, 42 p.

Phase « amont » d'une étude de préféabilité d'axes TC « forts » dans une approche comparative (familles de tracé, origine-destination, mode, potentiels de desserte...)

Numéro étude : 07/171

Cote : EPU 18 063

Accès : Confidentiel - interne



Power point

EMC² Saint-Étienne-Loire-Sud-Pilat 2020

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 23/10/2018, 23 p.

Présentation de la méthodologie d'une éventuelle nouvelle enquête ménages déplacements auprès des partenaires concernés.

Numéro étude : 07/169

Cote : EPU 18 065

Accès : Partenarial



Power point

Nouvelles énergies, nouvelles mobilités

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat Mixte des Transports - 03/07/2018, 27 p.

Trois points sont abordés :

- Evaluation des effets d'une flotte publique à faibles émissions
- Nouveaux acteurs privés de la mobilité
- Préparation du prochain comité technique, avec CARA

Numéro étude : 00/180

Cote : EPU 18 067

Accès : Partenarial



Rapport

« Etat zéro » 3^{ème} ligne de tram

Auteurs : Epures

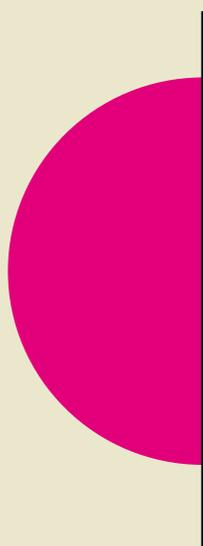
Référence : EPURES - 01/2019, 103 p.

Afin d'évaluer les effets du prolongement de la 3^{ème} ligne de tram et la réalisation des objectifs fixés par Saint-Étienne Métropole, un « état zéro » a été établi de manière partenariale et a permis de constituer un état de référence et un référentiel méthodologique.

Numéro étude : 07/177

Cote : EPU 18 068

Accès : Partenarial



LEXIQUE



LEXIQUE

ADS : Autorisation du Droit des Sol

ADEF : Association des Etudes Foncières

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme

ALUR : Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

AMELYSE : Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne

AMI TEPOS : Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires à énergie Positive

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

AOT : Autorité Organisatrice des Transports

AVAP : Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine A2 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et Lyon BBC : Bâtiment Basse Consommation

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère CCIR : Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CD : Conseil départemental

CERF : Centre d'Echanges et de Ressources Foncières

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les Transports et l'Urbanisme

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

COCOBA : Communauté de Communes du Bassin d'Annonay

CPER : Contrat de plan Etat-Région

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CUCS : Contrats Urbains de Cohésion Sociale DAC : Document d'Aménagement Commercial DDT : Direction Départementale des Territoires

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ELO : Emplois Loire Observatoire

EMD : Enquête Ménage Déplacement (future EMC²)

E-MOB : outil permettant de calculer l'impact budgétaire et environnemental d'un futur lieu de résidence

E-OBSERV' : outil de consultation des bases de données d'épures

EPASE : Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne EPORA : Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

GES : Gaz à Effet de Serre

GPRA : Grand Projet Rhône-Alpes



LEXIQUE

- IMOPE** : Inventaire Multi échelle Open Data du Potentiel Energétique
- IMPL** : Institut de Management des Pratiques Locales
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- Majic** : Mise à jour des informations cadastrales
- OAP** : Orientation d'Aménagement et de Programmation
- ODH** : Observatoire Départemental de l'Habitat
- PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- PAEN** : Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains
- PDH** : Plan Départemental de l'Habitat PDU : Plan de Déplacements Urbains
- PPA** : Personnes Publiques Associées
- QPV** : Quartier Politique de la Ville
- RGA** : Recensement Général Agricole
- SAE** : Schéma d'Accueil Economique
- SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- SDEE** : Schéma de Développement Economique et de l'Emploi
- SIEL** : Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire SIET 42 : Système d'Intelligence Economique Territorial SIG : Système d'Information Géographique
- Sd'AP** : Schéma d'Accessibilité Programmée
- SDUC** : Schéma Directeur D'Urbanisme Commercial
- SÉM** : Saint-Étienne Métropole
- SMD** : Schéma de Mobilité Durable
- SMT** : Syndicat Mixte de Transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- SRCAE** : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie
- SRCE** : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
- SYEPAR** : Syndicat d'Études et de Programmation pour l'aménagement du Roannais
- TC** : Transports Collectifs
- TEPOS** : Territoire à énergie positive
- TVB** : trame verte et bleue
- TVBN** : trame verte, bleue et noire
- UNPI** : Union Nationale de la Propriété Immobilière
- URBA 4** : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Etienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand
- VRD** : voiries et réseaux divers

Suite ou Nouv étude	Prog 2018 réalisé (financement)	Prog 2018 réalisé (jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Agglo	Annemay Rhône agglo	Copier	pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	Monts Plat / PNR	EPORA	EPASE	ADEME	Autres : univ CHUARS CCL...																				
S 01/006		33																																									
S 01/053		28																																									
S 01/106		55																																									
S 01/158		106																																									
S 01/163		44																																									
S 01/980		16																																									
S 04/003		67																																									
S 04/071		50																																									
S 04/075		138																																									
S 06/004		20																																									
S 06/011		67																																									
S 07/006		60																																									
S 07/007		99																																									
S 08/025		59																																									
S 09/022		49																																									
S 10/008		8																																									
S 11/000		347																																									
TOTAL OBSERVATION ET ANIMATION PARTENARIAT																						753 965 €	1226	25%																			
S 00/032		9																																									
S 00/091		4																																									
S 00/096		30																																									
S 00/120		10																																									
S 00/125		6																																									
S 00/129		8																																									
S 00/130		21																																									
S 00/141		7																																									
S 00/149		10																																									
S 00/153		18																																									
S 00/155		14																																									
S 00/156		25																																									
S 00/159		12																																									
S 00/160		9																																									
S 00/162		6																																									
S 00/163		14																																									
S 00/165		15																																									
S 00/166		36																																									
S 00/167		22																																									
S 00/169		10																																									
S 00/171		20																																									
S 00/172		13																																									
S 00/173		3																																									
S 00/174		26																																									
S 00/175		0																																									
S 00/176		16																																									
N 00/177		52																																									

Suite ou Nouv étude	Prog 2018 réalisé (jours)	Prog 2018 réalisé (financement)	%	Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Agglo	Forez Est Annonay Rhône agglo	Copler	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Villes St Etienne	Communes	Monts Pilat / PNR	EPORA	EPASE	ABEAE	Autres: univ CHUARS CC...
N 00/178	AZ PROJECTIONS OMPHALE		10																				
00/180	AZ SMT NOUVELLES MOBILITES		8																				
00/181	AZ RESSOURCES		10																				
00/182	CGET Logistique Axe Rhône-Méditerranée		8																				
00/183	URBA4 DREAL MOBILITE ET FONCIER 2018		7																				
TOTAL DEVELOPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN																							
S 01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION	302 700 €	424	10%																			
S 01/115	SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION		133																				
S 01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL		585																				
S 01/166	SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPEMENT		16																				
S 01/169	ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLU		44																				
S 01/174	COPLER AMO PLU		285																				
S 01/175	REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLU(I)		60																				
S 01/184	SAINT ETIENNE METROPOLE PREPA AMO PLU		146																				
N 01/185	METROSCOPE FNAU		20																				
N 01/187	SAINT-ETIENNE-METROPOLE PATRIMOINE		33																				
N 01/188	METHODOLOGIE DECLINAISON OBJECTIF DEMOGRAPHIQUE		16																				
01/189	FOREZ EST CONNAISSANCE DU TERRITOIRE		18																				
01/190	FOREZ EST APPUI DEFINITION INTERET COMMUNAUTAIRE		13																				
TOTAL PROJET TERRITORIAL																							
S 02/007	LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME	870 506 €	1415	29%																			
S 02/014	LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		23																				
S 02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION		25																				
S 02/021	LE CHAMBON FEUGEROLLES ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		3																				
S 02/022	RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		30																				
S 02/029	GENILAC ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		10																				
S 02/035	MONTROIND LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		19																				
S 02/044	ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		25																				
S 02/045	ROCHE LA MOLIERE - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		20																				
S 02/047	VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		30																				
02/049	SAINT-ETIENNE: ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION TRAME VERTE ET BLEUE		10																				
S 02/050	ST GALMIER PLAN LOCAL D'URBANISME ACCOMPAGNEMENT		23																				
02/052	SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		17																				
S 02/053	CUZIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		16																				
02/054	ST ANDRE LE PUY MODIFICATION PLU		1																				
S 02/061	ST HEAND - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		8																				
S 02/062	L'HORME ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		25																				
S 02/075	PAVEZIN - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		15																				
S 02/077	CELLIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		23																				
S 02/091	CHAZELLES SUR LYON MODIFICATION PLU		7																				
N 02/092	ROANNE MODIFICATION PLU		11																				
S 02/093	ANNONAY ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		30																				
S 02/098	ROZIER COTES DAUREC ACCOMPAGNEMENT PLU		30																				
S 02/099	ST NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU		39																				
S 02/100	LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU		43																				
S 02/136	SAINT-ETIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU		7																				
TOTAL PLANIFICATION COMMUNALE																							
		298 565 €	485	10%																			

Suite ou Nouv étude	Prog 2018 réalisé (financement)	Prog 2018 réalisé (jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Agglo	Annuaire Rhône agglo	Copier	pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St Etienne	Communes	Monts Plat / PNR	EPORA	EPASE	ADEME	Autres : univ CHUARS CCL...
03/190		7																					
N 03/200		21																					
S 03/226		8																					
S 03/238		0																					
N 03/242		46																					
N 03/243		15																					
03/244		24																					
03/245		14																					
03/246		7																					
03/247		50																					
03/248		24																					
03/249		24																					
TOTAL PROJETS URBAINS	153 300 €	249	5%																				
S 04/005		50																					
S 04/076		33																					
S 04/078		26																					
N 04/088		22																					
N 04/090		11																					
N 04/091		32																					
N 04/092		8																					
S 05/008		33																					
S 05/016		81																					
S 05/054		49																					
N 05/057		22																					
TOTAL HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	224 450 €	365	7%																				
S 06/080		40																					
S 06/083		16																					
S 06/096		20																					
S 06/098		10																					
S 06/104		34																					
N 06/107		40																					
N 06/108		16																					
N 06/109		13																					
N 06/110		25																					
TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	126 125 €	205	4%																				
S 07/076		16																					
S 07/154		15																					
S 07/155		18																					
S 07/169		33																					
S 07/171		30																					
N 07/175		12																					
N 07/176		16																					
07/177		40																					
N 07/178		16																					
TOTAL DEPLACEMENTS	122 200 €	199	4%																				

Suite ou Nouv étude		Prog 2018 réalisé (jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Annonay RHive agglo	Copier	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Villes St Etienne	Communes	Monts Pilat / PNR	EPORA	EPASE	ABEAE	Autres : univ CHU ARS CC...
S	08/075	DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE	10																			
S	08/080	SAINT ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU	59																			
S	08/081	DEPARTEMENT CORRIDORS ECOLOGIQUES	10																			
S	08/083	EPASE REFERENTIEL DEVELOPPEMENT DURABLE	6																			
S	08/084	PRECARITE ENERGETIQUE DES MENAGES	15																			
S	08/085	ADEME OUTIL GAZ A EFFET DE SERRE	20																			
S	08/086	FOREZ EST AMO PCAET	7																			
TOTAL ENVIRONNEMENT		75 550 €	123	2%																		
S	09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI	6																			
S	09/157	GISEMENTS FONCIERS ECO SEM	93																			
N	09/158	GISEMENTS FONCIERS HABITAT	37																			
N	09/160	SOLS POLLUES ENJEUX PLANIFICATION	10																			
TOTAL FONCIER		90 500 €	147	3%																		
S	10/026	AGENCE REGIONALE SANTE PUBLICATION URBANISME FAVORABLE A LA SANTE	12																			
N	10/027	SAINT-ETIENNE METROPOLE LOCALISATION CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE	7																			
N	10/028	SAINT-ETIENNE METROPOLE EQUIPEMENTS SPORTIFS	12																			
TOTAL EQUIPEMENTS		18 700 €	31	1%																		
TOTAL GENERAL		3 036 701 €	4938	100%																		
Engagements restant à réaliser N-1		112 733 €	183																			
Engagements restant à réaliser N		-123 551 €	-201																			
TOTAL VALORISATION PROGRAMME PARTENARIAL		3 025 883 €	4920																			
Observation et animation du partenariat		753 965 €	1226	25%																		socle
Etudes		2 271 918 €	3694	75%																		
TOTAL		3 025 883 €	4920	100%																		

Engagements restant à réaliser N-1	112 733 €	183
Engagements restant à réaliser N	-123 551 €	-201
TOTAL VALORISATION PROGRAMME PARTENARIAL	3 025 883 €	4920

Observation et animation du partenariat	753 965 €	1226	25%	socle
Etudes	2 271 918 €	3694	75%	
TOTAL	3 025 883 €	4920	100%	

TABLES DES MATIÈRES



OBSERVATION

Étude : 01/006 SIG ET OBSERVATION	6
Étude : 01/053 OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU	6
Étude : 01/106 OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES	8
Étude : 01/158 E-OBSERV DEPLOIEMENT	8
Étude : 01/163 SPOT THEMA	10
Études : 04/003 et 04/071 OBSERVATOIRE HABITAT ET DE LA PROMOTION IMMOBILIERE	10
Étude : 04/075 EXPERIMENTATION NATIONALE DES LOYERS	12
Étude : 06/004 OBSERVATOIRE COMMERCE	13
Étude : 06/011 OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE	13
Étude : 07/006 OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE	14
Étude : 07/007 SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT	15
Étude : 08/025 OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT	16
Étude : 09/022 OBSERVATOIRE FONCIER	16
Étude : 10/008 MISE A JOUR DONNEES EQUIPEMENTS LOIRE	17



ANIMATION PARTENARIAT

Étude : 11/001 COORDINATION PARTENAIRES ET COLLECTIVITES	20
Étude : 11/005 COMMUNICATION PUBLICATIONS DIFFUSIONS	21
Étude : 11/006 FONCTIONNEMENT CENTRE DE DOCUMENTATION	22
Étude : 11/009 INFORMATION NUMERIQUE	22



ANIMATION PARTENARIAT

Étude : 11/010 GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAT D'ACTIVITES	23
Étude : 11/077 SEMINAIRES EPURES	24



DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MÉTROPOLITAIN

Étude : 00/091 URBA4 ADEME CONTRIBUTION ILOTS DE CHALEUR URBAIN ET BBC	28
Étude : 00/096 URBA4 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE	28
Étude : 00/141 URBA4 - ADEME - VULNERABILITE ENERGETIQUE	29
Étude : 00/153 URBA4 REGION CLUB PLUI	30
Étude : 00/155 URBA4- DREAL OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT-DEMANDE EN LOGEMENT SOCIAL	31
Étude : 00/163 URBA4- DREAL POLARISATION	32
Étude : 00/165 URBA4 ETUDES EPORA	33
Étude : 00/167 URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT	33
Étude : 00/173 URBA4 DREAL ATLAS PAYSAGE	34
Étude : 00/177 URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME	35
Étude : 00/183 URBA4 DREAL MOBILITE ET FONCIER 2018	37
00/032 A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ÉTIENNE	38
Étude : 00/120 A2 POLE METROPOLITAIN MISSIONS TRANSVERSALES	38
Étude : 00/125 A2 POLE METROPOLITAIN OFFRE D'ACCUEIL ENTREPRISES	39
Étude : 00/129 A2 POLE METROPOLITAIN AGRICULTURE PERIURBAINE - SYSTEME ALIMENTAIRE	40

Étude : 00/130	A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL	41
Étude : 00/149	A2 POLE METROPOLITAIN -DYNAMIQUES METROPOLITAINES CROISEES	42
Étude : 00/156	A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT VALLEE DU GIER	43
Étude : 00/159	A2 POLE METROPOLITAIN SMT DEPLOIEMENT EMOB METROPOLITAIN	44
Étude : 00/160	A2 -POLE METROPOLITAIN INTERSCOT ENERGIE	45
Étude : 00/162	A2 - INTER-SCOT PAYSAGE	46
Étude : 00/166	A2 SMT PLAN D'ACTION INTERMODALITE	46
Étude : 00/169	A2 POLE METROPOLITAIN GROUPE PROJET LOGISTIQUE VEILLE ET AMO	49
Étude : 00/171	A2 SYNTHESE GRANDES INFRASTRUCTURES	50
Étude : 00/172	A2 IS TRANSFERTS ETABLISSEMENTS	50
Étude : 00/174	A2 SMT BILAN T-LIBR	51
Étude : 00/175	A2 POLE METROPOLITAIN HABITAT RESTITUTION OBERVATOIRE LOCAL DES LOYERS	52
Étude : 00/176	A2 POLE METROPOLITAIN INDUSTRIE DU FUTUR	52
Étude : 00/178	A2 PROJECTIONS OMPHALE	52
Étude : 00/180	A2 SMT NOUVELLES MOBILITES	53
Étude : 00/181	A2 RESSOURCES	53
Étude : 00/182	CGET LOGISTIQUE AXE RHÔNE-MÉDITERRANÉE	55



PROJET TERRITORIAL

Étude : 01/030 SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION	58
Étude : 01/115 SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION	58
Étude : 01/154 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL	59
Étude : 01/166 SAINT-ÉTIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT	61
Étude : 01/177 SCOT SUD-LOIRE CDCI INTERCONNAISSANCE	61
Étude : 01/179 SCOT SUD LOIRE BILAN DU DOCUMENT D'AMENAGEMENT COMMERCIAL	62
Étude : 01/184 SAINT ETIENNE METROPOLE PREPA AMO PLUI	63
Étude : 01/187 SAINT-ÉTIENNE METROPOLE PATRIMOINE	64
Étude : 01/189 FOREZ EST CONNAISSANCE DU TERRITOIRE	64
Étude : 01/190 FOREZ EST APPUI DEFINITION INTERET COMMUNAUTAIRE	65
Étude : 01/145 SCOT ROANNAIS	66
Étude : 01/169 ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI	66
Étude : 01/174 COPLER AMO PLUI	66
Étude : 01/175 REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLU(I)	68
Étude : 01/176 DEPARTEMENT COHERENCE OBSERVATION	69
Étude : 01/181 METHODOLOGIE CONSO ESPACE VIA ORTHOPHOTO	69
Étude : 01/185 METROSCOPE FNAU	70
Étude : 01/188 METHODOLOGIE DECLINAISON OBJECTIF DEMOGRAPHIQUE	71



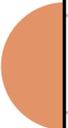
PLANIFICATION COMMUNALE

02/007	LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME	74
Étude : 02/014	LA TALAUDIÈRE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	74
Étude : 02/021	LE CHAMBON FEUGEROLLES ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	75
Étude : 02/022	RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME AGGLOMERATION STEPHANOISE	76 76
Étude : 02/029	GENILAC ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	77
Étude : 02/044	ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	78
Étude : 02/045	ROCHE LA MOLIERE - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	79
Étude : 02/047	VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	80
Étude : 02/049	SAINT-ÉTIENNE- ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION TRAME VERTE ET BLEUE	81
Étude : 02/052	SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	82
Étude : 02/061	ST HEAND - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	83
Étude : 02/062	L'HORME ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	84
Étude : 02/075	PAVEZIN - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	84
Étude : 02/077	CELLIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	85
Étude : 02/098	ROZIER COTES D'AUREC ACCOMPAGNEMENT PLU	85
Étude : 02/099	ST NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU	87
Étude : 02/100	LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU	87
Étude : 02/136	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU	88



PLANIFICATION COMMUNALE

Étude : 02/015 VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION	89
Étude : 02/035 MONTROND LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	89
Étude : 02/053 CUZIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	90
Étude : 02/054 ST-ANDRE LE PUY MODIFICATION PLU	91
Étude : 02/091 CHAZELLES-SUR-LYON MODIFICATION PLU	92
Étude : 02/092 ROANNE MODIFICATION PLU	92
Étude : 02/093 ANNONAY ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	93



PROJETS URBAINS

Étude : 03/190 EPASE - JUSTIFICATION ACTIONS - EXPLOITATION DONNEES POUR EPASE 2	96
Étude : 03/227 ST-JEAN-BONNEFONDS ETUDE LA RONZE	96
Étude : 03/238 FRANGES DE ZAC MONTHIEU-ILOT ZOLA	97
Étude : 03/244 EPORA GRAND CROIX CENTRE VILLE	98
Étude : 03/247 SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TRAM3 SECTEURS DE ZOOM	99
Étude : 03/248 SAINT-ÉTIENNE ETUDE URBAINE MONTAT FAURIAT 38°RI	101
Étude : 03/249 SAINT-ÉTIENNE EPORA ETUDE RIVIERE	102
Étude : 03/200 EPORA VEAUCHE VOLVON GARE	103
Étude : 03/226 EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN	103
Étude : 03/242 LOIRE FOREZ DEMARCHE CENTRES BOURGS	103

Étude : 03/243	FOURNEAUX ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE ECO QUARTIER	104
Étude : 03/245	EPORA MONTROND LES BAINS ETUDE URBAINE	104
Étude : 03/246	EPORA CHALMAZEL SITE ORVAL LOISIRS	105



HABITAT / DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Étude : 04/005	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - FINALISATION PLH3	108
Étude : 04/076	OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT	109
Étude : 04/078	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE LOGEMENTS ETUDIANTS ANALYSE ET SUIVI	109
Étude : 04/088	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE	111
Étude : 04/090	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE MICRO MARCHÉ (PERVAL)	111
Étude : 04/091	FOREZ EST PLH	111
Étude : 04/092	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES DEGRADEES	112
Étude : 05/008	SAINT-ÉTIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)	113
Étude : 05/016	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS	113
Étude : 05/053	VILLE DE SAINT-ÉTIENNE STRUCTURES D'ÉDUCATION POPULAIRE	114
Étude : 05/054	LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI	115
Étude : 05/055	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE APPUI CONVENTIONS ANRU	115
Étude : 05/056	VILLE DE SAINT-ÉTIENNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX	116
Étude : 05/057	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM	117



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Étude : 06/080	SAINT-ÉTIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE	120
Étude : 06/083	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES	120
Étude : 06/096	SAINT ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI	121
Étude : 06/098	SAINT ETIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE	122
Étude : 06/104	CIRCULATION DES SALAIRES ENTRE TERRITOIRES DU SUD LOIRE	123
Étude : 06/107	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE EMPLOI ET FORMATION	124
Étude : 06/108	ETUDE INNOVATION AVEC FNAU	125
Étude : 06/109	SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX	126
Étude : 06/110	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION	127



DÉPLACEMENTS

Étude : 07/076	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - ETUDES MOBILITE DURABLE	130
Étude : 07/155	GRANDES INFRAS SUD LOIRE	132
Étude : 07/169	FAISABILITE ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020	132
Étude : 07/171	SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN	133
Étude : 07/175	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE GESTION ABRIBUS	134
Étude : 07/176	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION TRANSPORTS EN COMMUN	135
Étude : 07/177	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE BILAN LOTI	135
Étude : 07/178	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ACCESSIBILITE TC SITES COLLINAIRES	136



ENVIRONNEMENT

Étude : 08/075 DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE	140
Étude : 08/080 SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU	140
Étude : 08/081 DEPARTEMENT CORRIDORS ECOLOGIQUES	141
Étude : 08/084 PRECARITE ENERGETIQUE DES MENAGES	142
Étude : 08/085 ADEME OUTIL GAZ A EFFET DE SERRE	143
Étude : 08/086 FOREZ EST AMO PCAET	143



FONCIER

Étude : 09/153 EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI	146
Étude : 09/158 GISEMENTS FONCIERS HABITAT	148
Étude : 09/160 SOLS POLLUES ENJEUX PLANIFICATION	148



ÉQUIPEMENTS

Étude : 10/026 AGENCE REGIONALE SANTE PUBLICATION URBANISME FAVORABLE A LA SANTE	152
Étude : 10/027 SAINT-ÉTIENNE METROPOLE LOCALISATION CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE	153
Étude : 10/028 SAINT-ÉTIENNE METROPOLE EQUIPEMENTS SPORTIFS	153

	ÉTUDES SECTORISÉES	
	étude : 06/090 PARTICIPATION PUBLICATION EVOLUTIONS ECONOMIQUES	155
	étude : 11/099 FNAU CONTRIBUTIONS	155
	PUBLICATIONS	156
	LEXIQUE	193
	TABLE DES MATIÈRES	196



epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Étienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)



IMPRIM'VERT®
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org